



First Session  
Thirty-ninth Parliament, 2006

## SENATE OF CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

# Fisheries and Oceans

*Chair:*

The Honourable BILL ROMPKEY, P.C.

---

Wednesday, October 3, 2006  
Tuesday, October 17, 2006  
Thursday, October 19, 2006  
Thursday, October 26, 2006

---

**Issue No. 3**

**Fifth, sixth, seventh  
and eighth meetings on:**

Issues relating to the federal government's new  
and evolving policy framework for managing  
Canada's fisheries and oceans

---

**APPEARING:**

The Honourable Loyola Hearn, P.C., M.P.,  
Minister of Fisheries and Oceans

---

**WITNESSES:**  
(See back cover)

Première session de la  
trente-neuvième législature, 2006

## SÉNAT DU CANADA

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

# Pêches et des océans

*Président :*

L'honorable BILL ROMPKEY, C.P.

---

Le mercredi 3 octobre 2006  
Le mardi 17 octobre 2006  
Le jeudi 19 octobre 2006  
Le jeudi 26 octobre 2006

---

**Fascicule n° 3**

**Cinquième, sixième, septième  
et huitième réunions concernant :**

Les questions relatives au nouveau cadre stratégique en  
évolution du gouvernement fédéral pour la gestion  
des pêches et des océans du Canada

---

**COMPARAÎT :**

L'honorable Loyola Hearn, C.P., député,  
ministre des Pêches et des Océans

---

**TÉMOINS :**  
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON  
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Bill Rompkey, P.C., *Chair*

The Honourable Janis G. Johnson, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	* Hays
Baker, P.C.	(or Fraser)
Campbell	Hubley
Cochrane	* LeBreton, P.C.
Comeau	(or Comeau)
Cowan	Meighen
Gill	Watt

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Cochrane was added (*September 21, 2006*).

The name of the Honourable Senator Eyton substituted for that of the Honourable Senator Johnson (*September 29, 2006*).

The name of the Honourable Senator Johnson substituted for that of the Honourable Senator Eyton (*October 5, 2006*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
PÊCHES ET DES OCÉANS

*Président* : L'honorable Bill Rompkey, C.P.

*Vice-présidente* : L'honorable Janis G. Johnson

et

Les honorables sénateurs :

Adams	* Hays
Baker, C.P.	(ou Fraser)
Campbell	Hubley
Cochrane	* LeBreton, C.P.
Comeau	(ou Comeau)
Cowan	Meighen
Gill	Watt

\*Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Cochrane est ajouté (*le 21 septembre 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Eyton est substitué à celui de l'honorable sénateur Johnson (*le 29 septembre 2006*).

Le nom de l'honorable sénateur Johnson est substitué à celui de l'honorable sénateur Eyton (*le 5 octobre 2006*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Wednesday, October 3, 2006  
(7)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day, at 7:05 p.m., in room 2, Victoria Building, the Chair, the Honourable Bill Rompkey, P.C., presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Adams, Campbell, Cochrane, Comeau, Cowan, Gill, Hubley, and Rompkey, P.C.(8).

*In attendance:* Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, May 16, 2006, the committee continued its examination of issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1, dated April 27, 2006.*)

**APPEARING:**

The Honourable Loyola Hearn, P.C., M.P., Minister of Fisheries and Oceans.

**WITNESSES:***Fisheries and Oceans Canada:*

Larry Murray, Deputy Minister;  
Michaela Huard, Assistant Deputy Minister, Policy Sector;  
Wayne Follett, Regional Director General, Newfoundland and Labrador Region;  
Paul Steele, Director General, Conservation and Protection Directorate;  
Jeff MacDonald, Director, Atlantic Fisheries and International Governance, International Affairs Directorate.

Mr. Hearn made a statement and, with Messrs. Murray, MacDonald, Steele and Ms. Huard, answered questions.

At 9:07 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

**ATTEST:**

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mercredi 3 octobre 2006  
(7)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 19 h 5, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Bill Rompkey, C.P. (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Adams, Campbell, Cochrane, Comeau, Cowan, Gill, Hubley et Rompkey, C.P. (8).

*Également présent :* Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 mai 2006, le comité poursuit son examen des questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. (*L'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du 27 avril 2006.*)

**COMPARAÎT :**

L'honorable Loyola Hearn, C.P., député, ministre des Pêches et des Océans.

**TÉMOINS :***Pêches et Océans Canada :*

Larry Murray, sous-ministre;  
Michaela Huard, sous-ministre adjoint, Secteur des politiques;  
Wayne Follett, directeur général régional, Région de Terre-Neuve-et-Labrador,  
Paul Steele, directeur général, Direction générale de la conservation et de la protection;  
Jeff MacDonald, directeur, Pêches de l'Atlantique et gouvernance internationale, Division des affaires de l'Atlantique.

M. Hearn fait une déclaration et, de concert avec MM. Murray, MacDonald et Steele et Mme Huard, répond aux questions.

À 21 h 7, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, Tuesday, October 17, 2006  
(8)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day, at 7:07 p.m., in room 2, Victoria Building, the Chair, the Honourable Bill Rompkey, P.C., presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Comeau, Gill, Hubley, Johnson, Rompkey, P.C., and Watt (6).

*Other senators present:* The Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C. (1).

*In attendance:* Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, May 16, 2006, the committee continued its examination of issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1, dated April 27, 2006.*)

**WITNESSES:**

*Living Oceans Society:*

Jennifer Lash, Executive Director;

Kate Willis, Marine Planning Specialist.

*T. Buck Suzuki Environmental Foundation:*

James McIsaac, Clean Water Director.

Ms. Lash and Mr. McIsaac made statements and, with Ms. Willis, answered questions.

At 8:47 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Thursday, October 19, 2006  
(9)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day, at 10:55 a.m., in room 2, Victoria Building, the Chair, the Honourable Bill Rompkey, P.C., presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Gill, Hubley, Johnson, Rompkey, P.C., and Watt (5).

*In attendance:* Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

OTTAWA, le mardi 17 octobre 2006  
(8)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 19 h 7, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Bill Rompkey, C.P. (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Comeau, Gill, Hubley, Johnson, Rompkey, C.P., et Watt (6).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P. (1).

*Également présent :* Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 mai 2006, le comité poursuit son examen des questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. (*L'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du comité, daté du 27 avril 2006.*)

**TÉMOINS :**

*Living Oceans Society :*

Jennifer Lash, directrice exécutive;

Kate Willis, spécialiste de la planification maritime.

*T. Buch Suzuki Environmental Foundation :*

James McIsaac, directeur, Assainissement de l'eau.

Mme Lash et M. McIsaac font une déclaration et, de concert avec Mme Willis, répondent aux questions.

À 20 h 47, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le jeudi 19 octobre 2006  
(9)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 10 h 55, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Bill Rompkey, C.P. (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Gill, Hubley, Johnson, Rompkey, C.P., et Watt (5).

*Également présent :* Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, May 16, 2006, the committee continued its examination of issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1, dated April 27, 2006.*)

**WITNESSES:**

*As individuals:*

Earl Wiseman;  
Bob Applebaum;  
Bill Rowat.

Messrs. Applebaum, Wiseman, and Rowat made statements and answered questions.

At 12:41 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

**ATTEST:**

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 mai 2006, le comité poursuit son examen des questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. (*L'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du comité, daté du 27 avril 2006.*)

**TÉMOINS :**

*À titre personnel :*

Earl Wiseman;  
Bob Applebaum;  
Bill Rowat.

MM. Applebaum, Wiseman et Rowat font une déclaration et répondent aux questions.

À 12 h 41, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

*Le greffier du comité,*

Till Heyde

*Clerk of the Committee*

OTTAWA, Thursday, October 26, 2006  
(10)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day, at 10:50 a.m., in room 2, Victoria Building, the Chair, the Honourable Bill Rompkey, P.C., presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Adams, Campbell, Cowan, Hubley, Johnson, Meighen, and Rompkey, P.C. (7).

*In attendance:* Claude Emery, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, May 16, 2006, the committee continued its examination of issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1, dated April 27, 2006.*)

**WITNESSES:**

*Foreign Affairs and International Trade Canada:*

Richard Ballhorn, Director General and Deputy Legal Advisor, Legal Affairs Bureau;  
Keith Lewis, Legal Officer, Oceans Law Section;  
Michael Shewchuk, Legal Officer, Oceans Law Section.

OTTAWA, le jeudi 26 octobre 2006  
(10)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 10 h 50, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Bill Rompkey, C.P. (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Adams, Campbell, Cowan, Hubley, Johnson, Meighen et Rompkey, C.P. (7).

*Également présent :* Claude Emery, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 mai 2006, le comité poursuit son examen des questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. (*L'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du comité, daté du 27 avril 2006.*)

**TÉMOINS :**

*Affaires étrangères et Commerce international Canada :*

Richard Ballhorn, directeur général et juriste adjoint, Direction générale des affaires juridiques;  
Keith Lewis, conseiller juridique, Section du droit des océans;  
Michael Shewchuk, agent juridique, Section du droit des océans.

Mr. Ballhorn made a statement and, together with Mr. Lewis and Mr. Shewchuk, answered questions

At 12:26 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

*ATTEST:*

M. Ballhorn fait une déclaration et, de concert avec MM. Lewis et Shewchuk, répond aux questions.

À 12 h 26, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière suppléante du comité,*

Vanessa Moss-Norbury

*Acting Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, October 3, 2006

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 7:05 p.m. to examine and report on issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans.

**Senator Bill Rompkey** (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

**The Chairman:** I call the meeting to order. Welcome, honourable senators. Before we begin I would, on your behalf, welcome some students from the University of Ottawa, who are with us from the seminar on the Law of the Sea. I gather they have been with us before and we welcome them here again. I would also particularly extend our welcome to the minister once again.

Sir, you were with us when we dealt with the crab fishery, and tonight we will be talking about everything else.

We will hear the minister's opening statement and then we will take questions. Our topic is fisheries management outside the 200-mile limit. That is a good description of the issue that we want to get at tonight.

Minister, over to you.

**Hon. Loyola Hearn, P.C., M.P., Minister of Fisheries and Oceans, Fisheries and Oceans Canada:** Thank you, Mr. Chairman and senators. Let me also recognize the students. It is great to see young people show an interest in what we do. We often think few are interested, but when we see young people express an interest, it gladdens us because it is very important. One of these days we will be looking to them to fill our shoes. I am not sure if seeing us in action will encourage that or not; hopefully, it will.

I am pleased to join you again. With me this evening are my Deputy Minister, Mr. Larry Murray, Ms. Michaela Huard, the Assistant Deputy Minister for policy, and Mr. Paul Steele, the Director General of conservation and protection. Mr. Steele was present at the NAFO meetings. If we get into in-house technicalities as we go through the evening, he can certainly give us some first-hand observations.

Tonight's meeting and the current focus of the committee are timely. As you know, the Northwest Atlantic Fisheries Organization, or NAFO, recently held its first annual general meeting since I became minister. I am happy to report that Canada made real and unprecedented progress at that historic meeting.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 3 octobre 2006

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit ce jour à 19 h 5 afin d'examiner, pour en faire rapport, les questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada.

**Le sénateur Bill Rompkey** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** La séance est ouverte. Soyez les bienvenus, honorables sénateurs. Avant de commencer, j'aimerais, en votre nom, souhaiter la bienvenue à des étudiants de l'Université d'Ottawa qui sont ici et qui ont participé à un séminaire sur le droit de la mer. Je crois savoir qu'ils sont déjà venus nous voir et nous leur souhaitons la bienvenue une nouvelle fois. Je tiens particulièrement à souhaiter la bienvenue au ministre encore une fois.

Monsieur, vous étiez ici lorsque nous avons traité de la pêche au crabe et ce soir, nous allons parler de tout le reste.

Nous allons entendre la déclaration d'ouverture du ministre et ensuite, nous allons poser des questions. Notre sujet porte sur la gestion des pêches au-delà de la limite de 200 milles. Il s'agit là d'une bonne description de la question dont nous voulons traiter ce soir.

Monsieur le ministre, vous avez la parole.

**L'honorable Loyola Hearn, C.P., député, ministre des Pêches et des Océans, Pêches et Océans Canada :** Merci beaucoup, monsieur le président et mesdames et messieurs les sénateurs. J'aimerais également souligner la présence des étudiants. Il est merveilleux de voir des jeunes gens montrer de l'intérêt pour ce que nous faisons. On pense souvent que très peu de gens sont intéressés, mais lorsque nous voyons de jeunes gens manifester un intérêt, cela nous réjouit parce que c'est très important. Un jour, nous allons compter sur eux pour prendre la relève. Je ne suis pas certain si le fait de nous voir à l'oeuvre les encouragera ou non, mais espérons que oui.

Je suis heureux de vous retrouver. Je suis accompagné ce soir de mon sous-ministre, M. Larry Murray, de Mme Michaela Huard, sous-ministre adjoint, Secteur des politiques, et de M. Paul Steele, directeur général, Direction générale de la conservation et de la protection. M. Steele a participé à la réunion de l'OPANO. Si au cours de la soirée nous abordons des détails techniques internes, il pourra certainement nous donner des observations de première main.

La rencontre de ce soir et les questions qu'étudie le comité tombent à point. Comme vous le savez, l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, ou OPANO, a tenu récemment sa première assemblée annuelle depuis ma nomination comme ministre. Je suis heureux de vous annoncer que le Canada a accompli des progrès réels et importants au cours de cette réunion historique.

We went to the NAFO meeting focussed on a number of important goals. We set the bar high going in and we went to work with the other NAFO parties on real reform. We were not prepared to accept anything less, and I am pleased to tell you that the other parties did not let us down.

Our immediate and overarching objective was, and is, to ensure that the conservation, management and enforcement measures outside Canada's 200-mile exclusive economic zone, or EEZ, are just as effective as those inside. We need to catch offenders and see that they are deterred from repeat offences. Canada sees this as critical in order to curb overfishing and to support the rebuilding of stocks under moratoria. We are finally leading the international community toward a consistent, high-seas fisheries regime.

Since I came to Ottawa six years ago, overfishing, as many of you know — and certainly the people here who were on the other side of the table for most of our meetings are well aware of this — overfishing on the Nose, Tail and Flemish Cap, or what we call the continental shelf outside the 200-mile limit, was an issue that we pressed for all the time we were here. The standing committee, of which I was a member then, did a couple of major reports on that issue. Here, around the table, you have also been very supportive and involved in that issue. I have spent a lot of time talking with many of you individually about that issue.

We had always said that things could be done, and other countries felt the same as we did, but someone had to try to focus attention on bringing them together. We have been doing that this past six months, spending a lot of time dealing with our international partners, basically laying out what we call the common-sense approach.

The world is changing. No longer will countries accept the blatant abuse of a resource or the destruction of habitat. Pressures are coming from all sides, right around the world. We had the choice, as NAFO partners, either to clean up our own act or to have someone force us to do so. It is a lot better when you take the lead and do it yourself.

That was the message we carried to the partners, particularly to the EU, on a couple of occasions where we had direct meetings with the commissioner. In last week's meetings at NAFO, our partners, and in particular the EU, did not let us down at all but came strongly onside in supporting us in what we wanted to do.

Nous nous sommes rendus à la réunion de l'OPANO, prêts à aborder un certain nombre d'objectifs importants. Nous avons placé la barre très haut, et nous voulions collaborer à une véritable transformation de l'OPANO avec ses autres membres. Mais nous étions prêts à plier bagage si nous ne pouvions compter sur une collaboration sincère. Je suis heureux de dire que nous n'avons pas été déçus.

Notre but premier immédiat était et demeure de nous assurer que les mesures de conservation, de gestion et d'application de la loi à l'extérieur de notre zone économique exclusive, ou ZEE, sont aussi efficaces que celles que nous utilisons à l'intérieur de notre zone. Nous devons arrêter les personnes qui enfreignent le règlement et prendre des mesures pour les empêcher de récidiver. Le Canada sait qu'il est essentiel de le faire pour mettre un terme à la surpêche et soutenir la reconstitution des stocks visés par des moratoires. Et nous menons enfin la communauté internationale vers un régime de gestion des pêches en haute mer efficace.

Depuis mon arrivée à Ottawa il y a six ans, la surpêche, comme bon nombre d'entre vous le savent — et certainement les gens présents ici qui étaient assis de l'autre côté de la table durant la plupart de nos réunions le savent très bien — la surpêche dans le Nez et la Queue des Grands Bancs ainsi que dans le Bonnet Flamand, a toujours été une question que nous avons mise de l'avant tout le temps que nous avons été ici. Le comité permanent, dont j'étais membre, a rédigé quelques rapports importants sur cette question. Ici, autour de la table, vous avez également donné votre appui et participé à l'étude cette question. J'ai passé beaucoup de temps à discuter de cette question individuellement avec un grand nombre d'entre vous.

Nous avons toujours dit que nous pouvions faire des choses et que d'autres pays pensaient comme nous, mais quelqu'un devait s'efforcer de réunir tous ces pays ensemble. C'est ce que nous avons fait au cours des six derniers mois, nous avons passé beaucoup de temps à traiter avec nos partenaires internationaux, exposant essentiellement ce que nous appelons notre approche du gros bon sens.

Le monde est en train de changer. Les pays n'accepteront plus un abus flagrant des ressources ou la destruction des habitats. Les pressions viennent de toutes parts, de partout dans le monde. Comme les partenaires de l'OPANO, nous avons le choix soit de faire le ménage nous-mêmes soit d'attendre que quelqu'un nous oblige à le faire. Il est de loin préférable de prendre l'initiative et de le faire soi-même.

C'est le message que nous avons communiqué à nos partenaires, particulièrement de l'Union européenne, à quelques occasions au cours desquelles nous avons eu des réunions directement avec le commissaire. À la réunion de l'OPANO de la semaine dernière, non seulement nos partenaires, et en particulier l'UE, ne nous ont pas laissé tomber, mais ils nous ont donné un appui très ferme.



I can say with confidence that we have made progress. At the NAFO meeting, we succeeded in placing elements of the UN Fish Stocks Agreement, or UNFA, into both a new NAFO convention and the strengthened monitoring control and surveillance measures.

This, perhaps, is what has been lost in the media reports coming out of the NAFO meeting. Most reports concentrated on the two hot topics: The objection procedure and dealing with the foreign countries in relation to punishing the offenders.

What has been overlooked, but will come out, is the fact that NAFO has incorporated a tremendous number of the UNFA principles in terms of science in setting quotas, the ecosystem approach and precautionary measures in relation to fishing, et cetera. That, in the long term, will set us apart from a lot of other regional organizations around the world.

Decision making has been modernized. For example, if a member country now objects to the way NAFO has allocated the catch quota, they can no longer just ignore it, which they used to do before. Instead, they will have to prove their grievance to an independent panel. Without a legitimate grievance concerning their quota, it will remain the same.

Also, boat captains who misreport their catch will be ordered back to port for a full inspection immediately. That is a substantial disincentive to unscrupulous boat owners, because it hits them where it hurts — right in the pocket book. It is estimated that spending several days heading into port for inspection could cost anywhere between \$60,000 and \$210,000. Boat owners should think twice now before cooking their books.

NAFO members also agreed to guidelines for tougher sanctions against rule breakers, requiring flag states — including individual members of the EU — to fine or suspend the licenses of violators, or even to seize the illegal catch or equipment. No longer will there be a “total ignorance” of any offences. No more will there be a slap on the wrist. Once we put the legislative framework around the agreements there will be teeth in the sanctions and the sanctions will be commensurate with the crimes. That, for all of us, is extremely important.

Members also agreed to stricter bycatch rules and decision making based on science, ecosystem and precautionary considerations, as I mentioned. Fishing activity will be curtailed in four seamount areas in the NAFO regulatory area.

We are getting tremendous pressure from all around the world on such techniques as bottom trawling and the destruction of habitat by using different types of gear. We must be cognizant of that and we must start taking some

Je suis convaincu que nous avons fait des progrès. À la réunion de l'OPANO, nous avons réussi à intégrer certains éléments de l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons, ou ANUSP, à la nouvelle convention de l'OPANO ainsi qu'aux mesures de surveillance et de contrôles renforcées.

C'est peut-être l'élément qui est passé sous silence dans les rapports des médias sur la réunion de l'OPANO. La plupart des articles ont porté sur les deux sujets chauds : la procédure d'objection et la façon de traiter avec les pays étrangers pour que les contrevenants soient sanctionnés.

Ce qui est passé inaperçu, mais qui deviendra apparent plus tard, c'est le fait que l'OPANO a intégré un très grand nombre de principes de l'ANUSP, concernant les données scientifiques pour l'établissement des quotas, l'écosystème et le principe de la prudence en lien avec la pêche, et cetera. C'est ce qui, à long terme, nous distinguera de beaucoup d'autres organismes régionaux dans le monde.

Le processus décisionnel a été modernisé. Par exemple, si un pays membre s'oppose au quota que l'OPANO lui a alloué, il ne peut pas simplement l'ignorer, comme il le faisait dans le passé. Il devra plutôt porter sa cause devant une commission indépendante et si sa plainte n'est pas justifiée, son quota demeurera inchangé.

De plus, les capitaines des bateaux qui présentent des rapports erronés sur leurs prises recevront l'ordre de retourner au port pour inspection immédiate. Voilà qui devrait largement décourager les gens sans scrupules. En effet, cette mesure leur porterait un coup dur, parce que ses conséquences sont monétaires. On estime qu'il en coûterait entre 60 000 \$ et 210 000 \$ pour se rendre à quai pour des inspections. Les propriétaires de bateaux y penseront sûrement à deux fois avant de trafiquer leurs livres.

Les membres de l'OPANO ont convenu d'élaborer des lignes directrices punissant plus sévèrement ceux qui enfreignent les règles et exigeant des États du pavillon, y compris les divers membres de l'UE, qu'ils imposent des amendes aux contrevenants, qu'ils suspendent leur permis, voire même qu'ils saisissent leurs prises illégales ou leur équipement. Il n'y aura plus « d'ignorance totale » des infractions. Finies les simples réprimandes. Une fois que nous aurons établi le cadre législatif de l'entente, les sanctions feront mal et seront proportionnelles à l'infraction. Pour nous, c'est là quelque chose d'extrêmement important.

Les membres se sont également mis d'accord pour régir davantage les prises accessoires et prendre des décisions axées sur la science, les écosystèmes et le principe de la prudence, comme je l'ai dit. L'activité de pêche sera restreinte à proximité des quatre monts sous-marins dans la zone réglementée par l'OPANO.

Des pressions énormes se font sentir partout dans le monde concernant des techniques de pêche comme le chalutage de fond et la destruction de l'habitat par l'utilisation de différents engins de pêche. Nous devons en être conscients et nous devons commencer

leadership in dealing with it. Certainly the preservation of seamounts is a start, but we must improve on that.

Last, but not least, the new convention includes a review clause so we will not have to wait 30 years again to bring up the issues, if the need arises.

I think our progress was remarkable and the way forward looks much brighter than it did in the past. Canada is prepared to continue its work with the international community in improving NAFO. The majority of Canadians prefer to work in cooperation with the international community to stop overfishing, but only if they see it producing results.

Some of the "teeth" that were previously missing from NAFO appear to be growing in. The next step is to see how well they bite. These new measures mean nothing if nations are not willing to hold their fleets accountable for infractions. Time is very much of the essence, as far as Canada is concerned, and we will maintain our vigilance and Canadian presence on the water and at the table. We said we would do it. We did it; and we will follow it through.

We have already begun some work in holding high seas fleets accountable. Earlier this year, Canada and the EU began joint patrols of the NAFO regulatory area. That resulted in adding five new names to our list of vessels caught performing illegal, unregulated or unreported fishing activity. Being on this list means that NAFO members will refuse port access, refuelling and supplies to these ships, effectively slamming the door to them, except during emergencies.

Recently, there was a story in the press about a certain Portuguese pirate who bragged about being able to catch whatever he wanted whenever he wanted. Once he hits the black list he might be able to catch what he wants, but he will not be able to land it anywhere. This will put him, and people like him, in his place.

We are also pursuing deeper bilateral cooperation with EU members such as Spain and Portugal to make sure we have systematic follow-up on infractions that our patrols discover. If a renewed NAFO can keep moving ahead quickly on sustainable management of high seas fisheries and curbing overfishing, then we would be very pleased to continue working with it. We pledge to lead the charge for change.

As the minister responsible for all of Canada's fisheries and oceans, my responsibility extends not only to the Northwest Atlantic. My department has a responsibility to protect fish stocks on the North Pacific high seas too. In fact, a recent covert operation in the North Pacific, named Operation Driftnet, spotted 27 vessels rigged with illegal driftnets, 12 of which were actively fishing using this outlawed

à jouer un certain rôle de leader pour faire face à cette question. Il est certain que la conservation des monts sous-marins est un début, mais nous devons faire davantage.

Le dernier élément, mais non le moindre, de la nouvelle convention comporte une clause d'examen. Avec un peu de chance, nous n'aurons donc pas à attendre 30 ans pour la mettre à jour, si besoin il y a.

Je crois que nos progrès sont remarquables, et notre avenir semble beaucoup plus prometteur qu'avant. Le Canada est prêt à poursuivre le travail entrepris avec la communauté internationale en vue d'améliorer l'OPANO. La majorité de la population canadienne préfère collaborer avec la communauté internationale pour lutter contre la surpêche, à la condition qu'il y ait des résultats.

L'absence de mordant de l'OPANO semble diminuer, mais il reste à savoir dans quelle mesure. En effet, les nouvelles dispositions n'auront aucune incidence si les pays ne sont pas disposés à tenir leurs flottilles responsables en cas d'infraction. Mais le temps presse pour le Canada. Nous ne relâcherons pas notre vigilance et nous continuerons d'assurer une présence canadienne en mer et de participer aux délibérations. Nous avons dit que le ferions. Nous l'avons fait. Et nous mènerons ce dossier à bien.

Nous avons déjà commencé à tenir les flottilles hauturières responsables de leurs gestes. Plus tôt cette année, le Canada et l'UE ont entrepris des patrouilles conjointes dans la zone réglementée par l'OPANO, et cinq nouveaux noms se sont ajoutés à la liste des bateaux pratiquant la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. Or, les pays membres de l'OPANO refusent l'accès à leurs ports et le ravitaillement à tout navire figurant sur cette liste. Ils leur ferment effectivement la porte au nez, sauf en cas d'urgence.

Récemment, les médias rapportaient l'histoire d'un certain pirate portugais qui se vantait de pouvoir pêcher ce qu'il voulait quand il le voulait. Une fois que son nom figurera sur la liste noire, il se peut bien qu'il soit capable de pêcher ce qu'il veut, mais il n'aura nulle part où débarquer ses prises. Cela le remettra à sa place, lui et ses semblables.

De même, nous tentons de collaborer plus étroitement avec certains membres de l'UE comme l'Espagne et le Portugal pour nous assurer d'un suivi systématique en cas d'infraction constatée pendant nos patrouilles. Nous continuerons à oeuvrer avec plaisir sous l'égide de l'OPANO si sa version renouvelée nous permet d'aller de l'avant rapidement pour assurer la gestion durable des pêches en haute mer et freiner la surpêche. Nous nous engageons à faire notre part pour favoriser le changement.

Comme ministre responsable des pêches et des océans au Canada, mes obligations ne se limitent pas à l'Atlantique Nord-Ouest, imaginez-vous, mais s'étendent également à la protection des stocks hauturiers du Pacifique Nord. En fait, lors d'une récente opération secrète, baptisée opération « filet dérivant », ou Driftnet, dans le Pacifique Nord, on a vu 27 bateaux munis de filets dérivants dont 12 en train de pêcher à l'aide de cet engin

equipment. This was a joint effort by DFO, National Defence and the U.S. National Marine Fisheries Service.

Our recent success with NAFO and with the Operation Driftnet coalition are but two examples of the progress we are making to combat overfishing on the high seas and to better manage our fisheries and oceans. I am very much looking forward to building on those.

Thank you very much. We have already tabled a copy of the report so it will be available to you. We would be pleased to take your questions.

**The Chairman:** First, I should introduce the senators who are here: Senator Cowan from Nova Scotia; Senator Comeau, Deputy Leader of the Government in the Senate, also from Nova Scotia; Senator Adams from Nunavut, my northern neighbour; Senator Cochrane from Newfoundland, my southern neighbour; Senator Campbell from the West Coast of Canada, my extreme western neighbour; and Senator Hubley from Prince Edward Island. There are a lot of people from islands here tonight and a lot of people with knowledge of the sea.

**Senator Comeau:** In 2003, our committee recommended, at one point, that Canada should place a high priority on the study of oceanic ecosystems. You mentioned that as well during your presentation in reference to both Canada and the EU.

The EU recently, I have heard, has brought up the question of possibly causing problems for us in the sealing industry. One would think if the EU is looking at ecosystems, it would naturally want to look at the impact of seals on the environment as part of the ecosystem; if you have too many seals, and obviously we do not need to expand on that, it is a problem.

Are you aware that the EU is possibly voting to ask Canada not to control the seal population but to stop the harvest? It would impact very negatively on our fish stocks if they were to use that approach or if they tried to cause problems for the export of our sea products.

**Mr. Hearn:** Yes, I am very much aware of that. In fact, about a month ago I visited Brussels to meet with Commissioner Borg in preparation for the NAFO meetings. When I was there, I was asked by three different groups, or individuals of groups, to meet with them about the fishery in general, but mainly about the seal hunt. The first person I met in Belgium was a member of the Belgian Parliament. He was planning to introduce a resolution based on the banning of seal products into Europe from Canada and asked for the meeting because he felt a bit guilty about it. He had inherited the bill from another minister and was introducing it because he was expected to do so; but wanted to know more about the seal hunt. I asked him where he had received the information

illégal. Il s'agissait d'un effort conjoint du MPO, du ministère de la Défense nationale et du National Marine Fisheries Service des États-Unis.

Nos récents succès concernant l'OPANO et l'opération « filet dérivant » ne sont que deux exemples des progrès que nous avons accomplis en vue de combattre la surpêche en haute mer et de mieux gérer nos pêches et nos océans. Et j'ai bien hâte d'ajouter à ces réussites.

Merci beaucoup. Nous avons déjà déposé une copie du rapport pour que vous y ayez accès. Si vous avez des questions, mes fonctionnaires et moi serons très heureux d'y répondre maintenant.

**Le président :** Je devrais d'abord présenter les sénateurs qui sont présents : le sénateur Cowan de Nouvelle-Écosse; le sénateur Comeau, leader adjoint du gouvernement au Sénat, également de la Nouvelle-Écosse; le sénateur Adams du Nunavut, mon voisin du nord; le sénateur Cochrane de Terre-Neuve, mon voisin du sud; le sénateur Campbell, de la côte Ouest du Canada, mon voisin d'extrême ouest; et le sénateur Hubley de l'Île-du-Prince-Édouard. Il y a beaucoup de gens provenant des îles ici ce soir et beaucoup de gens qui connaissent la mer.

**Le sénateur Comeau :** En 2003, notre comité a recommandé que le Canada accorde une priorité élevée à l'étude des écosystèmes océaniques. Vous avez également parlé de cette question dans votre exposé en faisant allusion à la fois au Canada et à l'UE.

J'ai entendu dire récemment que l'UE avait soulevé la possibilité de nous causer des embêtements dans le domaine de l'industrie du phoque. On croirait que si l'UE examine les écosystèmes, elle voudrait naturellement regarder les conséquences des phoques sur l'environnement dans le cadre de l'écosystème; si vous avez trop de phoques, et de toute évidence, il n'est pas nécessaire d'en dire davantage sur cette question, c'est un problème.

Savez-vous si l'UE pourrait tenir un vote pour demander au Canada non pas de ne pas réglementer la population de phoques, mais de cesser la récolte? Si l'UE utilisait cette approche et tentait de poser des obstacles à l'exportation de nos produits de la mer, cela aurait des répercussions très négatives sur nos stocks de poissons.

**M. Hearn :** Oui, je suis très au courant de cela. En fait, il y a environ un mois, je me suis rendu à Bruxelles rencontrer le commissaire Borg pour préparer la réunion de l'OPANO. Pendant mon séjour là-bas, trois groupes différents, ou des personnes faisant partie de trois groupes, m'ont demandé de les rencontrer pour discuter de la pêche en général, mais surtout de la chasse au phoque. La première personne que j'ai rencontrée en Belgique était un membre du Parlement belge. Il prévoyait présenter une résolution demandant l'interdiction de la vente en Europe des produits du phoque en provenance du Canada et a demandé d'avoir cette rencontre parce qu'il se sentait un peu mal à l'aise face à cette résolution. Il avait hérité du projet de loi d'un autre ministre et le présentait parce qu'on s'attendait de lui qu'il le

that he used in the bill. In reply he said that the only information they had was what they had obtained from the protest groups.

It was an interesting conversation, at the end of which he indicated that he would not be in any rush to push the bill through and suggested that we should have a greater discussion at the political level. Obviously it is good for us to have our bureaucrats around the world talking to European or American bureaucrats, but the people who vote on these things are the people you need to reach so that they understand why they are voting.

I know that some senators present today have been involved in this, in particular Senator Hubley. We have talked about it and she has taken it up on the international stage. At that conference in Belgium we told them that we would be willing to encourage our standing committees to go there. As well, we invited any politicians from other countries not only to come to Canada but also to come right to where the hunt is taking place. I am not necessarily talking about the Gulf, where the protesters take pictures of the bit of clubbing that is left in the seal hunt, but rather about coming out to the front and visiting the families who depend on the hunt for their livelihood.

Some people say that fishermen make only 5 per cent from the hunt and perhaps they should not bother. However, if you take a look at the figures for this year, and for many other years, you will see that it is much more than 5 per cent. The income from sealing allows a number of families to remain in their communities.

This year, the price of pelts was quite good because the market was excellent. The income to Newfoundland alone was over \$13 million, which is a lot of money. In the future, it will mean a lot more for areas in the North, such as Senator Adams' region, given what has been happening there.

I met with two other groups, one of which was supportive of our work. A number of politicians in the last group, Scotland, Ireland and Spain, voiced their support. The representative from Spain said that the veterinarian society and others who have been involved independently are saying that this is a sustainable hunt.

**Senator Comeau:** It is an ecosystem issue. If we do not have the hunt, the seals continue to be a part of the overall problem.

**Mr. Hearn:** Yes.

**Senator Comeau:** Even EU Commissioner Borg should be interested in this as well, because it is not only for the economic benefit of Canada but is also for the benefit of the ecosystem.

fasse; mais il voulait en savoir davantage sur la chasse au phoque. Je lui ai demandé où il avait obtenu l'information qu'il a utilisée pour rédiger le projet de loi et il a répondu que la seule information dont il disposait était celle qui provenait des groupes qui contestent cette activité.

Ce fut une conversation intéressante, à la suite de laquelle il m'a indiqué qu'il ne s'empresserait pas de faire adopter le projet de loi et il m'a suggéré que nous devrions avoir une discussion plus approfondie au niveau politique. De toute évidence, il est bien que nous ayons des fonctionnaires en Europe pour parler aux fonctionnaires européens ou américains, mais les gens qui votent sur ces questions sont les gens que nous devons rejoindre, de manière qu'ils sachent pourquoi ils votent.

Je sais que certains sénateurs présents ici aujourd'hui ont été mêlés à cette question, en particulier le sénateur Hubley. Nous en avons parlé et elle a amené la question sur la scène internationale. À cette conférence en Belgique, nous avons dit aux gens que nous étions prêts à encourager les membres de nos comités permanents à se rendre là-bas. De même, nous avons invité tout politicien des autres pays, non seulement à se rendre au Canada, mais à se rendre sur les lieux mêmes où la chasse se pratique. Je ne parle pas nécessairement du golfe, où les contestataires prennent des photos du peu de chasse au bâton qui reste dans la chasse au phoque, mais plutôt de venir au front et de rendre visite aux familles dont la subsistance dépend de la chasse.

Certains disent que les pêcheurs ne tirent que 5 p. 100 de leurs revenus de la chasse et qu'ils ne devraient pas se donner la peine de la pratiquer. Toutefois, si vous regardez les chiffres de cette année, et de nombreuses autres années, vous allez voir que cela représente beaucoup plus que 5 p. 100. Le revenu tiré de la chasse au phoque permet à de nombreuses familles de demeurer dans leur collectivité.

Cette année, le prix des pelleteries était bon parce que le marché était excellent. Seulement pour Terre-Neuve, le revenu a été de 13 millions de dollars, ce qui est beaucoup d'argent. À l'avenir, cela représentera beaucoup plus pour les régions nordiques, comme la région du sénateur Adams, étant donné ce qui est arrivé là-bas.

J'ai rencontré deux autres groupes, un qui appuyait notre travail. Un certain nombre de politiciens du dernier groupe, Écosse, Irlande et Espagne, ont exprimé leur appui. Le représentant de l'Espagne a dit que la société des vétérinaires et d'autres organismes indépendants disent qu'il s'agit d'une chasse durable.

**Le sénateur Comeau :** C'est une question d'écosystème. S'il n'y a pas de chasse, les phoques continueront de faire partie du problème global.

**M. Hearn :** Oui.

**Le sénateur Comeau :** Même le commissaire Borg de l'UE devrait être intéressé par cette question, parce qu'il ne s'agit pas uniquement du bien-être économique du Canada, mais également du bien-être de l'écosystème.

**Mr. Hearn:** When I talked to that minister of the Belgium Parliament, what convinced him most was our discussion about Canada having the largest wild stock of northern cod in the world. Before that stock declined, when the cod was at its peak, we had about two million seals. We now have about 1 per cent of that cod stock left and the seal herd is at six, or more, million. The ecosystem is completely out of whack. Today, we are seeing seals go up river to hunt trout and salmon. Seals used to be found only at the mouths of rivers to hunt cod or herring. This is happening not only in Newfoundland, Prince Edward Island, Quebec or Nunavut, but also on the West Coast. Unless we develop a balance, we will have major problems with all our wild fish stocks.

**Senator Comeau:** On a slightly different topic, back in 2003 this committee suggested that, given that Canada is the major beneficiary of the fish stocks beyond our 200-mile limit and that we likely contribute the most to the management of the stocks, Canada should have more of a say than just one vote amongst all the other countries. The committee suggested that Canada should have an enhanced role or responsibility in the management and administration of these stocks. Has this been discussed with your counterparts in Europe and other areas that fish these waters? Has any empathy been expressed to the idea of Canada having an enhanced role?

**Mr. Hearn:** We have not talked yet about Canada having a larger say[ we do have a large say now. Canada is well respected and most of what we want, we get. When I met with some people, including the premier of our province, before we went to NAFO and outlined what we were hoping to get, everyone said that this was great stuff, but they doubted that anyone would bet \$1 that we could achieve half of what we set out to do. But we did it because of the high esteem in which Canada is held and the level of control we have over the fish stocks, and so on. We have done our job by taking the lead over the years to protect these stocks.

Whether Canada should be in control outside the 200-mile limit is a difficult question. We are trying to change NAFO to bring it to the point where it is managed outside as well or better than now inside the 200-mile limit. That was of prime importance, and to try to exert ourselves to have a greater say or more influence would, we felt, be met with negativity up front and would destroy what we were trying to do. We showed that we were doing it for everyone. Our message was that it was not only for Newfoundland or for Canada, but also for fishing generally and for the countries that depend on the industry, for NAFO, and for the leadership it will send to other parts of the world as we deal with people in the High Seas Task Force, for instance. If we set the example,

**M. Hearn :** Lorsque j'ai parlé à ce ministre du Parlement belge, ce qui l'a convaincu le plus a été notre discussion sur le fait que le Canada avait le plus important stock sauvage de morues du Nord dans le monde. Avant que le stock décline, lorsque la morue était à son apogée, nous avions environ 2 millions de phoques. Il nous reste maintenant environ 1 p. 100 de ce stock de morues et le troupeau de phoques se situe à plus de 6 millions de bêtes. L'écosystème est complètement déséquilibré. Aujourd'hui, nous voyons des phoques remonter les rivières pour chasser la morue ou le hareng. Cela ne se produit pas uniquement à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec ou au Nunavut, mais également sur la côte Ouest. À moins que nous rétablissions un équilibre, nous aurons d'autres problèmes sérieux avec nos autres stocks de poissons sauvages.

**Le sénateur Comeau :** Parlons d'un sujet légèrement différent; en 2003, le présent comité a proposé qu'étant donné que le Canada est un des principaux bénéficiaires des stocks de poissons qui se trouvent au-delà de la limite de 200 milles et que c'est vraisemblablement le pays qui contribue le plus à la gestion de ces stocks, il devrait avoir une voix plus importante au chapitre qu'un simple vote parmi les autres pays. Le comité a laissé entendre que le Canada devrait jouer un rôle accru ou avoir une responsabilité accrue dans la gestion et l'administration de ces stocks. Est-ce que cette question a été discutée avec nos homologues en Europe et dans d'autres pays qui pratiquent la pêche dans ces eaux? A-t-on exprimé un appui favorable quelconque à l'idée que le Canada joue un rôle accru?

**M. Hearn :** Nous n'avons pas encore parlé du fait que le Canada devrait avoir un mot plus important à dire — nous avons déjà un mot important à l'heure actuelle. Le Canada est respecté et nous obtenons la plus grande partie de ce que nous demandons. Lorsque j'ai rencontré certaines personnes, y compris le premier ministre de notre province, avant d'aller à la réunion de l'OPANO et que j'ai décrit ce que nous espérons obtenir, tout le monde a dit que c'était très bien, mais que personne ne parierait 1 \$ que nous obtiendrions la moitié de l'objectif que nous nous étions fixé. Mais nous l'avons fait, à cause du haut degré d'estime dont jouit le Canada et du degré de contrôle que nous exerçons sur les stocks de poissons, et ainsi de suite. Nous avons fait notre travail en prenant le rôle de chef de file au cours des années pour protéger ces stocks.

Quant à savoir si le Canada devrait exercer un contrôle à l'extérieur de la limite de 200 milles, c'est une question difficile. Nous essayons de transformer l'OPANO au point où la pêche est aussi bien gérée, sinon mieux, à l'extérieur de la limite de 200 milles qu'à l'intérieur. C'est là la question primordiale, et le fait d'essayer d'obtenir que nous ayons un mot plus important à dire ou une influence plus grande aurait, à notre avis, suscité une réaction négative dès le départ et aurait détruit nos efforts. Nous avons démontré que nous le faisons pour tout le monde. Notre message, c'était que nous ne faisons pas cela uniquement pour Terre-Neuve ou pour le Canada, mais également pour la pêche en général et pour les pays qui dépendent de cette industrie, pour l'OPANO, et pour le message de leadership que cela envoie dans

then others will buy in. If we are seen to be doing it for our own benefit only, then we will not get the cooperation and nothing will get done.

We are on the right track and the signs internationally are positive. We will continue in this direction while ensuring that we look after ourselves.

**Senator Comeau:** Do I still have a couple of minutes?

**The Chairman:** Yes.

**Senator Comeau:** You mentioned in your presentation that you have been having bilateral discussions with Spain and Portugal. That surprised me, because the EU is the contact for Canada for the fishing industry in the EU. Are you still able, then, to subdivide the EU in order to have bilateral discussions?

**Mr. Hearn:** Yes. We are not doing it to get around the EU or to try to circumvent authority, however; in fact we are doing it with the encouragement of the EU. One of the challenges for the EU executive group, Commissioner Borg and his officials, is to keep the member states in order. Spain and Portugal — but Spain in particular — have huge fishing fleets all around the world. Some of the Spanish fleets operate in smaller fishing towns where the fishing company controls the community. We are seeing that more and more with today's fishing companies. They are more powerful than local governments. That is why we are getting this cavalier attitude from the representative from Portugal, such that he knows the rules and he knows how to break them; and he did that. These are the kinds of people that we need to bring under control; but the local governments could not do that. That is where the government of the respective member state, coupled with the authority of the EU, must step in. They could curb that kind of attitude.

We have built up a good relationship, in particular with Spain, which certainly has played the game in recent months. They have shown a lot of leadership. When we have boarded vessels and found infringements, Spain has recalled them and invited our people to go over to monitor the offloading. Any trouble we had was at the local level with the skippers, but certainly not with the government.

As I mentioned, one of the members on the fisheries committee from Spain went out of her way to be able to stay around and have a chat. A couple of days ago I had a meeting with our Ambassador to Spain, who speaks highly of how Spain looks upon the way Canada is moving toward handling the fish stocks. During the first week that I was the minister, the Department of External Affairs had a call from their counterparts in Spain, asking what this "new guy" was up to, because they had no idea what we were going to do when we talked about having more control over the fishery.

d'autres parties du monde, au moment où nous traitons avec des gens au sein du Groupe de travail sur la haute mer, par exemple. Si nous donnons l'exemple, alors les autres vont suivre. Si nous sommes perçus comme faisant cela pour notre seul avantage, alors, nous n'obtiendrons pas la collaboration nécessaire et rien ne se fera.

Nous sommes sur la bonne voie et les signes à l'échelle internationale sont positifs. Nous allons continuer dans cette direction tout en nous assurant de nous occuper de nos intérêts.

**Le sénateur Comeau :** Ai-je encore quelques minutes?

**Le président :** Oui.

**Le sénateur Comeau :** Vous avez dit dans votre exposé que vous aviez eu des discussions bilatérales avec l'Espagne et le Portugal. Cela m'a étonné, parce que l'UE est l'interlocuteur du Canada pour ce qui est de l'industrie de la pêche dans l'UE. Êtes-vous encore en mesure de subdiviser l'UE pour avoir des discussions bilatérales?

**M. Hearn :** Oui. Toutefois, nous ne le faisons pas pour contourner l'UE ou pour essayer de contourner l'autorité; en fait, nous le faisons avec la bénédiction de l'UE. Un des défis du groupe exécutif de l'UE, le commissaire Borg et ses fonctionnaires, c'est de garder les États membres dans le rang. L'Espagne et le Portugal — mais l'Espagne en particulier — ont d'énormes flottilles de pêche partout dans le monde. Mais certaines des flottilles espagnoles travaillent à partir de plus petites localités de pêcheurs où l'entreprise de pêche contrôle la collectivité. Nous voyons cela de plus en plus avec les entreprises de pêche d'aujourd'hui. Elles sont plus puissantes que les gouvernements locaux. C'est ce qui explique pourquoi nous avons eu cette attitude cavalière de la part du représentant du Portugal, à savoir que nous connaissons les règles et savons comment les enfreindre; et il l'a fait. C'est le genre de personnes que nous devons faire rentrer dans le rang; mais les gouvernements locaux ne pouvaient pas faire cela. C'est là que le gouvernement de l'État membre en question, appuyé par l'autorité de l'UE, doit intervenir. Cela pourrait permettre de freiner ce genre d'attitude.

Nous avons établi une bonne collaboration, particulièrement avec l'Espagne qui a fait preuve de beaucoup de leadership. Quand nous avons arraisonné des bateaux et relevé des infractions, l'Espagne a ordonné à ces navires de retourner en Espagne et a invité notre personnel à venir en Espagne pour contrôler le déchargement. Les problèmes que nous avons eus se situent au niveau local avec les capitaines de bateau, mais certainement pas avec le gouvernement.

Comme je l'ai mentionné, l'une des membres du comité des pêches espagnol a fait son possible pour rester sur place et bavarder. Il y a deux ou trois jours, j'ai rencontré notre ambassadeur en Espagne qui dit le plus grand bien sur la façon dont ce pays suit la gestion des stocks de poissons au Canada. Lors de la première semaine dans mes fonctions de ministre, des employés du ministère des Affaires étrangères ont reçu un appel téléphonique de leurs homologues espagnols leur demandant les intentions du « nouveau gars » pour avoir des précisions sur ce que nous voulions dire par avoir plus de contrôle sur les pêches.

We are presently negotiating a cooperative agreement with Spain in relation to science. One thing we have talked about is the fact that there are 13 countries in NAFO and a lot of them are doing independent work in areas where we all benefit. Why waste money? We cannot afford it. We have almost a complete lack of science; we all know that; so we are trying to focus on what needs to be done and then do it as well as we can and work together where we can.

I am relatively pleased with how things are going.

**Senator Cowan:** Minister, we are pleased to have you back. We are encouraged by your enthusiasm as a result of the meeting in Halifax recently and hope that it is justified.

The panel that was appointed by your predecessor reported a year ago. It was very negative about NAFO and its ability to reform itself or be reformed, and recommended that it be replaced by another mechanism. When you came to see us in the spring, you were of a different view, as I recall, and felt that there was something worth working with there. Can you tell us why you continue to be encouraged by a reformed NAFO and feel that it is a better option than a replaced NAFO?

**Mr. Hearn:** Basically, I am a sucker for punishment, I guess. Over the years, we have made it clear that we had to clean up the overfishing and the misreporting and the abuse on our continental shelf, as we called it. Well, it is our continental shelf, even though it is in international waters. We made it clear to countries like Spain, Portugal, England and France that, although they had every right to fish there because they were there before we were a country, nevertheless, they had no right to overfish or destroy a resource that belongs to all of us.

From that premise, in our discussions when I was on the standing committee dealing with other countries — Norway stands out, and the EU to some degree, individual members showed concern because they were having in their own areas the same problems as we were having. If you talk with the people in Scotland, they will say, “We had a great resource until the Spanish and Portuguese came.” England will tell you the same thing. Norway and Iceland have had their own battles. In Iceland’s case, they sent out gunboats to get people out of their waters.

I have always felt, and I have said this publicly many times, that we had support internationally to do the right thing, but it had to be focussed and somebody had to bring the countries together. That is what we set out to do. The other option was to get out of NAFO and go on our own, and we have been encouraged by a lot of people to do that. However, if you get out of NAFO, that means you are no longer a member of the agency that sets the quotas in international waters. We are the major beneficiary, and we certainly pay the

Nous sommes en train de négocier un accord de coopération avec l’Espagne sur la science. L’un des points soulevé était qu’il y a 13 pays dans l’OPANO et que beaucoup de ces pays travaillent individuellement dans des domaines qui les intéressent tous. Pourquoi dépenser de l’argent? Nous ne pouvons pas nous le permettre. Nous savons tous qu’il y a de très grandes lacunes au niveau de la science; nous essayons donc de nous concentrer sur ce qui doit être fait, puis le faire aussi bien que possible et collaborer quand c’est possible.

Je suis assez satisfait sur la façon dont les choses se déroulent.

**Le sénateur Cowan :** Monsieur le ministre, nous sommes heureux de vous revoir. Nous sommes encouragés par votre enthousiasme suite à la réunion tenue à Halifax et nous espérons qu’il est justifié.

La commission nommée par votre prédécesseur a déposé un rapport il y a un an. Un rapport très négatif au sujet de l’OPANO sur sa capacité à se transformer ou à subir une réforme. Le rapport recommandait de remplacer l’OPANO par un autre organisme. Lorsque vous êtes venu nous voir au printemps, vous aviez un avis différent, si je me souviens bien, et vous pensiez que l’on pouvait faire quelque chose de l’OPANO. Pouvez-vous nous dire pourquoi vous continuez à penser qu’il vaut mieux transformer l’OPANO que de la remplacer?

**M. Hearn :** Je crois tout simplement aux sanctions. Il y a des années que nous disons haut et fort que nous devons éliminer la surpêche, les fausses déclarations et la surexploitation de notre plateau continental, comme nous l’appelons. Et c’est bien notre plateau continental même s’il se trouve dans des eaux internationales. Nous avons dit clairement à des pays comme l’Espagne, le Portugal, l’Angleterre et la France que, bien qu’ils aient le droit de pêcher dans ces eaux puisqu’ils y étaient avant que nous ne fondions notre pays, cela ne leur donne pas le droit de surpêcher ou d’épuiser des ressources qui nous appartiennent à tous.

À partir de ce principe, dans les discussions que nous avons eues avec d’autres pays, quand je faisais partie du comité permanent, la Norvège se démarquait et dans une certaine mesure l’UE, certains membres ont exprimé leurs préoccupations car ils rencontraient dans leur zone territoriale les mêmes problèmes que nous avions. Les Écossais vous diront qu’ils avaient beaucoup de ressources jusqu’à l’arrivée des Espagnols et des Portugais. Les Anglais vous diront la même chose. Les Norvégiens et les Islandais ont aussi eu leurs batailles, ces derniers ont envoyé des canonnières pour faire fuir des bateaux de leurs eaux territoriales.

J’ai toujours pensé, et je l’ai dit plusieurs fois dit publiquement, que nous étions soutenus à l’étranger pour faire ce qu’il convient de faire, mais il fallait concentrer ces efforts et quelqu’un devait rassembler les pays. C’est l’objectif que nous nous sommes fixés. L’autre option étant de se retirer de l’OPANO et de continuer seul, et beaucoup de gens nous ont encouragé le faire. Cependant, si nous nous retirons de l’OPANO, nous ne serions plus membre de l’organisation qui fixe les quotas dans les eaux internationales. Nous sommes les plus grands bénéficiaires et nous payons bien

major portion of the cost also; but in yellowtail, for instance, I believe it is 97 per cent of the yellowtail resource that Canada gets.

We have to work with others on these problems. If we are outside the 200-mile limit, what do we do? Do we go out there with gunboats? First of all, what gunboats? Secondly, if we did that, we would get international attention and I could go on television and look like a hero; but the courts would tell us that we did not have a leg to stand on and that we had to give back anything we had taken. It has happened before. That is not the way to do it.

The recommendations that were made by the other panel were probably made out of frustration. I have said, and I guess we all have, that NAFO was not doing the job, that it did not have the tools or the teeth to do the job, and that it was trying to appease everybody. That is what it ended up as, and to some degree still is, except that this year, we sent in a team that was well coached. We had been at it for a long time and we knew what we wanted. We were not thinking about just going there and fighting for fish.

Many countries come to NAFO to fight for fish: "I want to get my share; what kind of a deal can we do so I can get more?" We went there to get reform and we had built up a fair amount of support there. So NAFO today is very different from the way it was three weeks ago.

If we had not been able to do anything with NAFO, we might be here saying, "The boys were right; this cannot work." However, having others tell you it cannot work is one thing, but proving to yourself that it can is another. We thought it could, and I think we have shown that it can. Therein lies the difference.

Perhaps, up until this last-ditch effort, a lot of people thought that it would not be possible to reform NAFO. As I say, a lot of other people were thinking what we were thinking, but nobody was starting to bring it all together. It was not just Canada. I am not saying we went in and did everything. A lot of things were happening internationally, and certainly within the NAFO areas themselves, that were tightening the screws on people to make sounder judgments and to use better science to do it right. You either do it right or, in this kind of world, you will be made to do it right, and that is not so appetizing.

**Senator Cowan:** Tell me about the new rules that have been brought in with respect to sanctions. All of us have heard stories about nations and companies thumbing their noses at NAFO and international pressure and getting away with it. Give us a flavour of what the new rules are and how we can have confidence that, when the rules are made, they will be enforced. How do you see that evolving?

**Mr. Hearn:** I will give you the gist of it and then somebody may want to jump in here and fill you in on the details.

sûr la plus grande partie des coûts; par exemple en ce qui concerne la limande à queue jaune, je crois que le Canada reçoit 97 p. cent des ressources de ce poisson.

Nous devons collaborer avec d'autres au règlement de ces problèmes. Que faire si nous sommes à l'extérieur de la limite de 200 milles? Y allons-nous avec des canonnières? Tout d'abord, lesquelles? Deuxièmement, si nous le faisons, nous attirerions l'attention internationale et je pourrais passer à la télévision comme si j'étais un héros; et les tribunaux nous diront que nous n'avons aucun argument valable et qu'il nous faudra rendre tout ce que nous avons pris. C'est déjà arrivé. Ce n'est pas comme ça qu'il faut s'y prendre.

Les recommandations de l'autre commission étaient probablement faites par dépit. J'ai dit, et je pense que nous l'avons tous dit, que l'OPANO ne faisait pas son travail, qu'elle n'avait pas les moyens et les pouvoirs requis pour faire ce travail, et qu'elle essayait de contenter tout le monde. C'est ça qu'elle est arrivée à cette situation, sauf que cette année nous avons envoyé une équipe bien préparée. Il y a longtemps que nous étudions le dossier et nous savions ce que nous voulions. Nous n'avions pas l'intention de nous rendre là-bas simplement pour se battre pour du poisson.

Beaucoup de pays se présentent à l'OPANO pour se battre pour du poisson, ils veulent leur part et se demandent ce qu'ils doivent faire pour en avoir plus. Nous y sommes allés pour demander une réforme et nous avons reçu pas mal de soutien. Donc, l'OPANO est aujourd'hui très différente de ce qu'elle était il y a trois semaines.

Si nous n'avions pas été incapables de faire quoi que ce soit à l'OPANO, nous serions en train de dire : ils avaient bien raison; ça ne peut pas marcher. Il y a toutefois une différence entre entendre des personnes dire que ça ne peut pas fonctionner et s'en rendre compte soi-même. Nous pensions que ça pouvait fonctionner et je crois que nous l'avons prouvé. Voilà où est la différence.

Il est possible que jusqu'à cette ultime tentative, beaucoup de gens pensaient qu'il ne serait pas possible de transformer l'OPANO. Comme je l'ai dit, beaucoup d'autres gens pensaient comme nous, mais personne n'a essayé de faire quelque chose. Je ne suis pas en train de dire que le Canada a tout fait tout seul. Beaucoup de choses se passaient sur la scène internationale et certainement au sein de l'OPANO qui poussaient les gens à mieux user de leur jugement et utiliser une meilleure science pour faire les choses correctement. Soit vous faites les choses correctement soit, dans ce genre de monde, on vous obligera à les faire correctement, ce qui est beaucoup moins agréable.

**Le sénateur Cowan :** Parlez-nous des nouveaux règlements concernant les sanctions. Nous avons tous entendus parler de pays et de compagnies qui se fichent de l'OPANO et des pressions internationales et cela impunément. Donnez-nous une idée de ce que sont les nouveaux règlements et comment pouvons-nous être sûrs qu'une fois établis ils seront mis en vigueur. Comment pensez-vous que cela va évoluer?

**M. Hearn :** Je vais vous dire l'essentiel, puis quelqu'un pourra intervenir et vous donner des détails.



As an example, we have three boats consistently on the Nose, Tail and Flemish cap. Two weeks ago, there were five boats present on the Nose and Tail of the Grand Banks. Two of them were ours; another one was the EU patrol boat; and only two were fishing trawlers.

The amount of boats out there at any one time varies from a low of two or three to a maximum, this year, of somewhere around 23 or 24. We may have hit 30 at one time; I am not sure; but generally speaking the average on any day is between 6 and 15.

How do we know that? One of the things we have done is that within all the NAFO boats that fish in this area now there are monitoring systems — sort of black boxes, as we call them locally. I can make one phone call now to our Coast Guard or to my own regional office and within five minutes I can tell you how many boats are on the Nose, Tail and Flemish cap, which country they are from, the name of the boat, what they are fishing, et cetera. We have that kind of monitoring down that fine.

We also have fairly regular overflights in case somebody decides to shut off the black box or whatever, which we can also pick up very quickly. We have three boats that are constantly monitoring that area. The EU also has one in the area.

**Senator Cowan:** Are these Coast Guard vessels?

**Mr. Hearn:** Yes, they are fishery patrol Coast Guard boats. I will give you one example. The last major infringement we had was back in March, just before Easter. On our monitor, we noticed a Spanish vessel moving into an area where there was American plaice, which is a species under moratorium. We intercepted, caught the vessel fishing illegally, and contacted Spain. Actually we contacted the EU vessel first and they came along and verified what we had done. When we contacted Spain, they recalled the boat, and also invited us to send our monitors with the boat to make sure nothing happened on the way.

When, with full cooperation, we went to Spain, the captain of the boat — and again it gets back to these little towns and the powerful companies — refused to offload. Our observer stayed there; they waited a week and they still would not offload. We waited. They said Easter was approaching and they did not want to offload during Easter, thinking we would go home. We waited. Into the third week they still would not offload, knowing that sooner or later our people would leave. They did; we brought them home, but not before we had replaced them and left the message that, “Whether it is three weeks, three months or three years, we will be sitting on this wharf when you unload this boat.” They unloaded the boat. They had illegal fish and Spain took action.

Par exemple, nous avons trois bateaux régulièrement au nez et à la queue et au Bonnet Flamand. Il y a deux semaines, cinq bateaux étaient au nez et à la queue du Grand banc. Deux étaient les nôtres, un autre était un patrouilleur de l’UE et seulement deux étaient des chalutiers.

Le nombre de bateaux qui se trouvent là-bas à un moment donné varie entre un minimum de deux ou trois et un maximum de 23 ou 24 pour cette année. Il se peut qu’il y en ait trente à un certain moment; je ne suis pas sûr; mais en général, la moyenne varie entre six et quinze bateaux chaque jour.

Comment le savons-nous? Tous les bateaux de l’OPANO qui pêchent dans cette région sont maintenant dotés de systèmes de contrôle — une sorte de boîte noire, ainsi que nous l’appelons localement. Je peux faire un appel à notre Garde côtière ou à mon propre bureau régional et dans les cinq minutes qui suivent je peux vous dire le nombre de bateaux qui se trouvent au nez et à la queue et au Bonnet flamand, quel pavillon ils battent, leur nom, ce qu’ils pêchent, et cetera. Nous avons établi un contrôle aussi détaillé.

Nous effectuons des survols assez régulièrement au cas où quelqu’un décide de mettre hors service la boîte noire ou de faire quelque chose d’autre. Nous avons trois bateaux qui surveillent constamment cette zone. L’UE a aussi un bateau dans cette zone.

**Le sénateur Cowan :** S’agit-il de bateaux de la Garde côtière?

**M. Hearn :** Oui, ce sont des bateaux de surveillance des pêcheries de la Garde côtière. Je vous donne un exemple. La dernière importante infraction que nous avons eue a été commise au mois de mars, juste avant Pâques. Nous avons remarqué sur notre moniteur un bateau espagnol se dirigeant vers une zone où il y avait de la plie canadienne, une espèce visée par un moratoire. Nous avons intercepté, attrapé le bateau en train de pêcher illégalement et nous avons contacté l’Espagne. En fait, nous avons d’abord contacté le bateau de l’UE qui est venu vérifier ce que nous avons fait. Nous avons ensuite contacté l’Espagne qui a ordonné au bateau de retourner en Espagne et qui nous a aussi invité à envoyer nos surveillants dans le bateau pour assurer que rien ne se passe pendant le trajet.

Lorsque, avec l’entière coopération, nous sommes allés en Espagne, le capitaine du bateau — cela se passe encore une fois dans des petites villes et implique de puissantes compagnies — a refusé de décharger. Nos observateurs sont restés sur place, ils ont attendu une semaine et rien n’avait été encore déchargé. Nous avons attendu. Ils ont dit que Pâques approchait et qu’ils ne voulaient pas décharger pendant Pâques, en pensant que nous rentrerons chez nous. Nous avons attendu. À la troisième semaine, ils ne voulaient toujours pas décharger en sachant que tôt ou tard nos observateurs partiront. C’est ce qui s’est passé, nous les avons ramenés à la maison, mais pas avant de les remplacer et en faisant bien savoir aux pêcheurs que nous pourrions attendre trois semaines, trois mois ou trois ans sur le quai jusqu’à ce que le bateau soit déchargé. Ils ont déchargé le bateau, ils avaient du poisson pêché illégalement et l’Espagne a pris des mesures.

These kinds of things opened up the door; we showed we were serious. We have a pretty good handle on what is happening. Previously, we would issue a citation. A citation is like a warning ticket on the highway. If you are speeding to work every day and all the Mounties can give you is a warning ticket, you can speed all you like. Certain countries, like Spain, started to take some action, and some did not. We could not do a thing about it. The boat stayed there and fished, went home, offloaded and came back and fished again.

Now, the minute we find a boat misreporting, which includes a lot of these major infringements, the boat has to be immediately sent to port. Now it can be recalled home, and some people complain about that because it is still going back to its own port; but if you are out there with a boat half full and suddenly you are recalled home, that hits you in the pocket book, as you well know. With the cost of fuel, the price of fish, the competition and everything else these days, there is not a lot of money in the fishery and you cannot afford to be going home with half a load or less.

Not only is the boat recalled home, it can be sent to any NAFO port, or any port, actually.

**Senator Cowan:** At whose option, Minister?

**Mr. Hearn:** That is the option of the country involved. Really, if the boat has to go to port and if our people, whether it be us or the EU, whoever makes the, shall we say, arrest or boards the boat and finds discrepancies, we have the right to either stay on the boat and secure the evidence by putting seals on the holds, for example, or we have the option to be there to make sure the evidence is not tampered with.

Once the boat is brought to land, the fish has to be offloaded and checked. If it is found that a person has misreported, or that the species is under moratorium, which is misreporting, then the country involved has no option. They are obliged to take action. The action has to be commensurate, because they are not going to get away with taking action that is not commensurate. We had none of that before.

**Senator Cowan:** These are improvements to the sanctions that you speak about.

**Mr. Hearn:** Absolutely. I think the deputy might add a little more.

**Larry Murray, Deputy Minister, Fisheries and Oceans Canada:** I might add a little detail to make it clear that it is significant. The minister mentioned misreporting. There are two serious offences: Misreporting and targeting moratorium species. In the case of either of those two serious infractions, the vessel must be ordered to port. It might be more cost-effective to send it to St. Pierre, but it must go to port.

Ce genre d'attitude a porté ses fruits; nous leur avons montré que nous étions sérieux. Nous maîtrisons bien la situation. Auparavant, nous donnions un avertissement comme un avertissement donné par un policier sur une autoroute. Si vous faites de la vitesse de tous les jours et que les gendarmes vous donnent un avertissement, rien ne vous empêchera de continuer à faire de la vitesse. Des pays, comme l'Espagne, ont commencé à prendre des mesures, d'autres pas encore. Nous ne pouvions rien faire. Le bateau restait là, pêchait, retournait dans son pays, déchargeait puis revenait pour pêcher à nouveau.

Maintenant, dès que nous constatons qu'un bateau présente un rapport erroné, ce qui comprend beaucoup de ces infractions importantes, il doit immédiatement retourner au port. Maintenant, il peut recevoir l'ordre de retourner dans son pays, certains se plaignent car il retourne dans son propre port; mais pour un bateau à demi chargé en pleine mer qui doit soudainement retourner dans son port, c'est un coup dur au point de vue monétaire, comme vous le savez bien. En raison du prix du carburant, du prix du poisson, de la concurrence et tout le reste qui existe aujourd'hui, la pêche ne rapporte pas beaucoup d'argent et les pêcheurs ne peuvent pas se permettre de retourner à leur port avec un bateau chargé à moitié ou moins.

Non seulement, le bateau doit retourner à son port, il peut recevoir l'ordre d'aller dans n'importe quel port de l'OPANO, en fait dans n'importe quel port.

**Le sénateur Cowan :** Qui décide, monsieur le ministre?

**M. Hearn :** C'est le pays concerné qui décide. En fait, si le bateau doit retourner à un port et si nos employés, les nôtres ou ceux de l'UE, en fait ceux qui procèdent à l'arrestation, si je puis dire, ou montent à bord du bateau et découvrent des divergences ont le droit soit de rester à bord du bateau et d'obtenir des preuves en apposant des scellés sur les cales, par exemple, soit de rester pour s'assurer que les preuves ne sont pas altérées.

Dès que le bateau est au port, le poisson doit être déchargé et vérifié. S'il est avéré qu'une personne a présenté un rapport erroné ou que l'espèce est visée par un moratoire, soit un rapport erroné, le pays concerné n'a alors pas de choix et doit prendre une mesure. La mesure doit être appropriée, sinon le pays ne s'en tire pas sans conséquence. Cela n'existait pas auparavant.

**Le sénateur Cowan :** Ce sont les améliorations aux sanctions que vous avez mentionnées.

**M. Hearn :** Absolument. Je crois que le sous-ministre veut ajouter quelque chose.

**Larry Murray, sous-ministre, Pêches et Océans Canada :** Je veux ajouter un petit détail pour bien montrer que c'est important. Le ministre a mentionné la falsification des rapports. Il y a deux infractions graves : la falsification des rapports et la pêche dirigée vers des espèces visées par des moratoires. Dans le cas de l'une de ces deux infractions, le bateau reçoit l'ordre de retourner au port. Il serait peut-être plus rentable de l'envoyer à St-Pierre, mais il doit retourner au port.

Another concern of ours is “bad actors” that we catch doing a bunch of bad things, although it might not be misreporting or targeting moratorium species.

A repeat offender is a third variety of serious offender that can be ordered to port. Just to give you a sense of the detail, a repeat offender is a vessel that has committed the same serious infringement more than once in a 100-day period or within a fishing trip. Other serious infringements, beyond the two that automatically take you to port, include: Fishing someone else's quota without notification; fishing in a closed area; fishing on a stock once a fishery has been closed; mesh size violations; fishing without authorization; interference with satellite monitoring systems; catch communications violations, or preventing inspectors or observers from carrying out their duties. If you do two of those in any 100-day trip, you must go to port and have the entire cargo inspected.

That part of the convention, as the minister mentioned, must have some changes. The new measures come into effect on January 1, and that is the way it is. It is significant, it is real, and it is a major step forward.

The minister mentioned observers and electronic reporting. You have to have 100 per cent observer coverage. If you want to have less, and most do because of the cost, then captains are going to have to make a daily report electronically on what their catch is. Our fishery officers love that, because it will be very difficult if they have to keep three sets of books while reporting the catch everyday and having to go with stowage plans and so on. So this is real stuff; it is significant and it is detailed.

**Senator Cowan:** May I ask one more question about the dispute resolution mechanisms that are in place? As I understand it, there will be a panel that will deal with disputes. How will we ensure it is an impartial panel? Who appoints the panel? How will the system work?

**Mr. Hearn:** I will leave that to the officials who are there, but let me tell you what it has been like up until now. Coming out of the NAFO meetings, where quotas are assigned, some countries are unhappy. The most recent case is the Faro Islands; a couple of years ago they were unhappy that they did not get anywhere near to what they thought they should get in relation to shrimp quota. They objected. All they had to do was object within 30 days and then they could fish more. In this case, the quota they set for themselves was 10 times what they had been given, and they actually fished about seven times the quota they had been given before pressure caused them to stop. Nothing could be done.

Now, if you object, you cannot object to yourself. You have to object to an independent panel that will make a ruling. You have to prove your case to them. If you do not agree with the panel decision, then your only other option is to go to court. It is not

Les « mauvaise joueurs » sont une autre de nos préoccupations, ceux qui commettent beaucoup de mauvaises choses et que nous attrapons, même s'il ne s'agit pas de falsification de rapports ou de pêche dirigée vers des espèces visées par des moratoires.

Le récidiviste est une troisième catégorie d'auteur d'infractions graves pouvant recevoir l'ordre de retourner au port. Pour vous donner un peu plus de détails, un récidiviste est un bateau qui a commis la même infraction grave plus d'une fois dans une période de cent jours ou pendant une sortie de pêche. À part les deux infractions qui renvoient automatiquement le bateau au port, les autres infractions graves comprennent : pêcher le quota de quelqu'un d'autre sans préavis; pêcher dans une zone fermée à la pêche; pêcher un stock quand à la pêche est fermée; violations de la largeur des mailles; pêcher sans autorisation; interférence avec les systèmes d'observation par satellite; violations des communications relatives aux prises ou empêcher les inspecteurs ou les observateurs d'exercer leurs fonctions. Si le bateau commet deux de ces infractions lors d'une sortie de pêche de cent jours, il doit retourner au port et toute sa cargaison sera inspectée.

Comme l'a mentionné le ministre, il faut apporter quelques changements à cette partie de la convention. Les nouvelles mesures entrent en vigueur le 1er janvier, un point c'est tout. C'est important, c'est concret et c'est un pas important vers l'avant.

Le ministre a mentionné les observateurs et la surveillance électronique. Il faut que la surveillance soit totale. Si on veut la diminuer, comme beaucoup le souhaitent en raison des coûts, il faudra alors que les capitaines fassent un rapport quotidien électronique pour déclarer leur prise. Nos agents des pêches aiment beaucoup cela, car il sera très difficile de tenir à jour trois séries de livres tout en déclarant la prise quotidienne, faire des plans d'arrimage, et cetera. Donc, c'est quelque chose de bien réel, d'important et de détaillé.

**Le sénateur Cowan :** Puis-je poser une autre question sur les mécanismes de règlement des différends en place? Si je comprends bien, une commission règlera les différends. Comment s'assurer de l'impartialité de cette commission? Qui nomme les membres de la commission? Comment fonctionne le système?

**M. Hearn :** Je laisserai aux fonctionnaires présents le soin de répondre à cette question, mais laissez-moi vous dire comment se sont passées les choses jusqu'à maintenant. Certains pays n'étaient pas satisfaits des quotas qui leur étaient attribués aux réunions de l'OPANO. Le cas le plus récent est celui des îles Féroé qui, il y a deux ou trois ans, n'était pas contentes d'avoir un quota de crevettes loin de ce qu'elles escomptaient. Elles s'y sont opposées. Tout ce qu'elles devaient faire, c'était de continuer à s'y opposer pendant 30 jours, elles pouvaient ensuite pêcher un plus gros quota. Dans ce cas, le quota qu'elles se sont attribués était de dix fois supérieur à celui qui leur a été attribué et elles ont en fait pêché près de sept fois le quota qu'on leur a attribué avant de s'arrêter suite à des pressions. On ne pouvait rien faire.

Aujourd'hui, si un pays est opposé à un quota, il ne peut pas présenter cette opposition à lui-même. Il doit la présenter à une commission indépendante qui prendra une décision. Il faut leur présenter un argument valable. Si le pays n'est pas d'accord avec

now a matter of somebody else taking you to court, which was the only way you could stop somebody in the past; you would have to take somebody else to court to try to prove they were doing something wrong. Now you have to take your own case to court and prove that you were ill done by.

**Senator Cowan:** I assume you cannot keep the appeals going and fish the quotas while you are appealing.

**Mr. Hearn:** There is a time frame, and at this stage fishing can occur, but it is a short time frame and most people believe that the legitimate quota that you have would not be caught during that period; you would not be into the extra fishing. That is the hope, and that is one thing that we seriously talked about; it has come up several times.

I want to add that some people asked us to get rid of the objection procedure entirely. That sounds good, but we might be the ones who get shafted. It would be nice to know that we could object if we thought we were ill done by.

**Jeff MacDonald, Director, Atlantic Fisheries and International Governance, International Affairs Directorate, Fisheries and Oceans Canada:** In terms of the changes to the decision-making process and the introduction of a dispute-settlement procedure into the NAFO convention, the burden of proof has now been shifted onto the objecting party to prove its case before an independent panel. The panel is drawn from a list submitted to NAFO of fisheries management experts from each contracting party.

In the case of a panel struck to hear an objection, the objecting party and the commission will choose the three members of the panel. They will choose one each and then mutually decide upon the person who will chair it. That panel has 90 days to hear the case and to render their recommendations to the commission. The commission is then asked to meet one month later to re-examine its decision, based on the findings of the panel, and either to maintain the existing measure or to amend it or revoke it and replace it with a new measure.

Pending the outcome of that process, if there is still dissatisfaction, then contracting parties may enter into a dispute-settlement procedure either through a process of their choice or, failing agreement on that, either party or any party has the ability now to take another contracting party to the Law of the Sea tribunal under the United Nations Fish Stocks Agreement. This is new text that has been introduced into the convention, based on language that was negotiated over several years among NAFO parties, leading up to this reform of the convention.

The last question related to timelines. It is our anticipation that this entire process would take place within the first six months of the fishing season. That would include getting to the point where, if necessary, there was a need for a binding international court ruling. In the interim period, sovereign states have the right to set

la décision de la commission, sa seule option est d'aller devant un tribunal. Aujourd'hui, il ne s'agit pas d'être poursuivi par quelqu'un devant un tribunal, alors que c'était la seule façon d'arrêter quelqu'un auparavant; il fallait poursuivre quelqu'un en justice pour essayer de prouver qu'il faisait quelque chose d'illégal. Aujourd'hui, il faut présenter son propre cas devant un tribunal et prouver qu'on vous a causé du tort.

**Le sénateur Cowan :** Je suppose qu'il n'est pas possible pour un pêcheur de continuer la procédure d'appel tout en pêchant son quota.

**M. Hearn :** Il y a un délai au bout duquel la pêche peut reprendre. Mais c'est un délai court et la plupart des gens croient que le quota officiel qui leur a été attribué ne sera pas pêché durant cette période; qu'ils ne dépasseront pas leurs quotas. C'est ce qu'ils espèrent; c'est quelque chose dont on a beaucoup parlé et qui a été soulevé plusieurs fois.

Je veux ajouter que des personnes nous ont demandé de supprimer complètement la procédure d'opposition. Cela peut paraître une bonne idée, mais nous pourrions être les dindons de la farce. Il serait plaisant de savoir que nous pourrions formuler des objections si nous estimions avoir été lésés.

**Jeff MacDonald, directeur, Pêches de l'Atlantique et gouvernance internationale, Division des affaires de l'Atlantique, Pêches et Océans Canada :** Au sujet des changements du processus décisionnel et de l'introduction d'une procédure de règlement des différends dans la convention de l'OPANO, aujourd'hui, c'est la partie qui s'oppose qui doit prouver le bien-fondé de sa cause devant une commission indépendante. La commission est formée à partir d'une liste présentée par chaque membre à des experts en gestion des pêches de l'OPANO.

Si un groupe est formé pour entendre une objection, la partie qui a formulé l'objection et la commission choisiront les trois membres du groupe. Ils en choisiront chacun un puis choisiront ensemble le président ou la présidente du groupe. Ce groupe a 90 jours pour étudier le cas et présenter ses recommandations à la commission. La commission doit ensuite se réunir un mois plus tard pour réexaminer la décision, prise à partir des conclusions du groupe, et soit maintenir cette décision ou la modifier soit la révoquer ou la remplacer par une autre décision.

En fonction de la conclusion du processus, s'il y a encore une insatisfaction, les parties contractantes peuvent alors engager une procédure de règlement des différends selon un processus de leur choix ou, à défaut d'accord, les deux parties ou importe laquelle des deux parties peut maintenant poursuivre une autre partie contractante devant le tribunal sur le droit de la mer en vertu de l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons. C'est un nouveau texte qui a été incorporé dans la convention, en se fondant sur le libellé négocié il y a plusieurs années par les parties de l'OPANO, et qui a mené à la présente réforme de la convention.

La dernière question portait sur les délais. Nous prévoyons que tout ce processus se fera dans les premiers six mois de la saison de la pêche. Cela voudrait dire aussi arriver au point où, si nécessaire, il faudra une décision exécutoire d'un tribunal international. Entre-temps, les États souverains ont le droit

their measures. They are subject to panel recommendations and, finally, to the weight of international law. There is that balance in terms of respecting the sovereignty of countries while, at the same time, making sure that they follow the rules under the Law of the Sea and under the United Nations Fish Stocks Agreement.

**Senator Cowan:** Are there sanctions? We all know how long these processes take. I am concerned that a nation determined to take advantage of every loophole of the system would pursue these things and drag out these procedures while fish merrily away during the time this was going on. They would say they are entitled to fish in a particular area until the final ruling is in. In that case, if they have already caught there, what do you do? Is there a procedure, such as taking the surplus off the next year's quota, or how do you handle that?

I think the minister was suggesting that perhaps the time frame would be short enough that you would not be able to catch enough to get yourself over what might be awarded.

**Mr. MacDonald:** The unique feature of the panel process is that the recommendations of the panel, should the proposal not be acceptable to the objecting party, not only apply to the proposal of the commission, but also to the alternative measures that the objecting party has put forward. If there is a continuing dispute on the measure, the recommendations of the panel become a binding measure on the parties to the dispute, if they pursue it through the international court while that process is being heard.

In the Law of the Sea convention and in the fish stocks agreement, there is also the opportunity to seek interim measures from the international tribunal. The ruling of the panel will be the binding measure in the meantime. If the tribunal does decide upon interim measures to impose upon the objecting party, then those interim measures are binding as well. There is a binding aspect to this process at the point it enters a dispute-settlement procedure coming out of the panel process within the NAFO convention.

**The Chairman:** To be clear, after the ruling of the tribunal and before the appeal to the World Court, or whatever court it is appealed to, there is a binding mechanism, is that right?

**Mr. MacDonald:** Yes, that is correct, Mr. Chairman.

**Senator Cochrane:** Before I begin my questioning, Mr. Chairman, I have a supplementary arising from Senator Cowan's second to last question.

In regard to boats that have been caught overfishing or catching a species on which there is a moratorium, or whatever offence they are guilty of, we have heard in the past about such ships being sent to their home ports in countries like Sweden and Portugal. They have been addressed by their countries, but their countries have been very lenient in regard to the penalties that have been given these boats for overfishing. Where do they stand today?

**Mr. Hearn:** That is entirely different. First, let me just go back to the objection procedure, because sometimes we can get caught up in that.

d'établir des mesures. Ils sont assujettis aux recommandations du groupe et, finalement, au poids du droit international. Il y a un équilibre entre le respect de la souveraineté des pays et l'assurance qu'ils se conforment aux règlements en vertu du droit sur la mer et de l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons.

**Le sénateur Cowan :** Y a-t-il des sanctions? Nous savons tous le temps que prennent ces processus. Ce qui me préoccupe, c'est qu'un pays décidé à profiter de toutes les failles du système fasse traîner ces procédures tout en pêchant tranquillement. Il pourrait dire qu'il a le droit de pêcher dans une zone particulière dans l'attente de la décision finale. Dans ce cas, s'il a déjà pêché dans cette zone, que ferez-vous? Existe-t-il une procédure, telle que la saisie du surplus dans le quota de l'année prochaine sinon que feriez-vous d'autre?

Je crois que le ministre suggérait que peut-être le délai serait suffisamment court pour empêcher que la pêche soit suffisante et supérieure au quota qui pourrait être attribué.

**M. MacDonald :** Ce qui est unique dans le processus relatif au groupe, c'est que les recommandations du groupe, au cas où la proposition ne serait pas acceptable à la partie qui a formulé l'objection, ne s'appliquent non seulement à la proposition de la commission, mais aussi à la solution de rechange présentée par la partie qui a formulé l'objection. Si le différend continue au sujet de la décision, les recommandations du groupe deviennent exécutoires pour les parties concernées si elles poursuivent leur différend devant un tribunal international pendant que le processus est entendu.

Selon la convention sur le droit de la mer et l'accord sur les stocks de poissons, on peut revendiquer des mesures provisoires devant le tribunal international. Le jugement constitue la mesure contraignante dans l'intervalle. Si le tribunal décide d'imposer des mesures provisoires à la partie visée par l'opposition, ces mesures sont obligatoires elles aussi. Elles revêtent un caractère obligatoire dès le début du processus de règlement de conflit à l'issue du jugement fondé sur la convention de l'OPANO.

**Le président :** Pour que ce soit bien clair, après le jugement du tribunal et avant l'appel devant la Cour internationale de Justice ou un autre tribunal d'appel, il y a un mécanisme contraignant, c'est bien cela?

**M. MacDonald :** Exactement, monsieur le président.

**Le sénateur Cochrane :** Avant de poser mes questions, monsieur le président, j'aimerais en poser une en complément de l'avant-dernière question du sénateur Cowan.

Concernant les bateaux qui se font prendre pour surpêche ou pour pêche d'espèces visées par un moratoire, quelle que soit l'infraction dont ils sont coupables, nous avons déjà entendu dire que ces bateaux étaient renvoyés vers leur port d'attache dans des pays comme la Suède et le Portugal. Ils sont ensuite punis dans leur pays, mais leurs pays sont extrêmement indulgents dans les sanctions imposées à ces bateaux pour surpêche. Quelle est la situation actuelle?

**M. Hearn :** C'est totalement différent. Pour commencer, permettez-moi de revenir à la procédure d'opposition, parce que nous nous y empêtrons parfois.

I can only remember one or two objections that have been raised during the last five or six years. It is not something that you see very often. When you had the ability to do it without any worry about follow-up, that happened very few times. With these new stringent rules, unless somebody feels really ill done by, you probably would not see any objections.

In relation to your question, senator, beforehand, when we boarded a boat and issued a citation, usually nothing happened. The boat very seldom was called back; it was just in recent months that we saw some countries take it seriously and start to call their boats home. Even then, we had no idea what was done with them.

Now, whether it is the Coast Guard, the EU or whatever, the minute we board a boat and find infringements, if they are in this serious category, the boat has to be ordered to port immediately. That port could be Saint-Pierre and Miquelon, St. John's or wherever, depending on time and cost. When it goes to port, it must be off-loaded and the total cargo checked against the evidence we have of abuse.

Mr. MacDonald can correct me on this, but if it is found that the captain or the company is guilty, then the country has a number of options. It can fine; it can reduce quota; it can, as far as that goes, take away the cargo and the boat — they can seize both the boat and the catch; or it can withdraw the licence. I believe that is also one of the options.

The agreement generally is that the punishment has to fit the crime. Any less than that is not going to be accepted by the member states. Where you got away before with a slap on the wrist, or maybe nothing in a lot of cases, there is no choice now except for the member state to deal with the offender.

**Senator Cochrane:** Are we sure of that now?

**Paul Steele, Director General, Conservation and Protection Directorate, Fisheries and Oceans Canada:** The biggest gain that we got from the latest NAFO meeting is the fact that vessels will be brought to port when there are cases of serious misreporting. In the past, there were provisions similar to that, but it was often left to the discretion of the flag state or the contracting party, the European Union, as to whether the vessel would or would not be brought to port. With the new measures, the discretion is no longer there; ordering the vessel to port is mandatory.

In addition to that, the provisions that describe the sanction procedures in the NAFO measures have been strengthened. Time will tell how effectively those measures are applied, but the wording of the measures has been beefed up considerably. Currently, the measures talk about application of sanctions that would be adequate in severity, that would secure compliance and, probably the most important part, would deprive those responsible of the economic benefit of the infringement. As I said, time will tell as to how flag states and contracting parties actually put that into practice, given that the framework is there.

Je ne me rappelle que d'une ou deux oppositions depuis cinq ou six ans. Elles ne sont pas fréquentes. Quand on pouvait s'opposer sans se soucier du suivi, elles étaient très peu fréquentes. Depuis l'adoption de ces nouvelles règles strictes, il est peu probable qu'il y ait d'autres oppositions, à moins que quelqu'un ne se sente vraiment lésé.

Pour répondre à votre question, madame, avant, quand on abordait un bateau pour lui donner une contravention, rien ne se passait, le plus souvent. Il était très rare que des pêcheurs soient rappelés; ce n'est que depuis tout récemment qu'il y a quelques pays qui prennent la chose au sérieux et qui commencent à rappeler leurs pêcheurs. Même lorsqu'ils le faisaient, nous n'avions aucune idée du sort qui leur était réservé.

Dorénavant, dès que la Garde côtière, l'UE ou une autre autorité aborde un bateau et constate des infractions, si celles-ci sont très graves, les pêcheurs doivent recevoir l'ordre de se rendre immédiatement au port. Ce port peut être celui de Saint-Pierre et Miquelon, celui de St. John's ou un autre, selon le temps et les coûts. Une fois le bateau au port, toute la cargaison doit être débarquée et inspectée en fonction des preuves d'infraction.

M. MacDonald pourra me corriger, mais si le capitaine ou l'entreprise est trouvé coupable, le pays a diverses options. Il peut donner une amende, réduire le quota du navire et même saisir à la fois la cargaison et le bateau, la récolte et le navire, ou retirer le permis au détenteur. Je pense que c'est aussi une option.

Il y a consensus que la punition doit être proportionnelle au crime. Les États membres n'accepteront rien de moins. Alors qu'avant, les contrevenants s'en tiraient souvent avec une petite tape sur les doigts ou rien du tout, les États membres n'ont dorénavant d'autre choix que de les punir.

**Le sénateur Cochrane :** En sommes-nous certains?

**Paul Steele, directeur général, Direction générale de la conservation et de la protection, Pêches et Océans Canada :** Le plus grand gain que nous tirons de la dernière réunion de l'OPANO, c'est que les navires doivent être menés au port dans les cas de déclarations erronées graves. Auparavant, il existait des dispositions similaires, mais leur application était souvent laissée à la discrétion de l'État du pavillon ou de la partie contractante, l'Union européenne, qui décidait si le navire allait ou non être mené au port. Selon ces nouvelles mesures, il n'y a plus de pouvoir discrétionnaire, il est obligatoire d'ordonner au navire de se rendre au port.

De plus, les dispositions décrivant les sanctions dans les mesures de l'OPANO ont été renforcées. Le temps nous dira si ces mesures sont appliquées efficacement, mais leur libellé a été renforcé considérablement. Actuellement, ces mesures dictent la gravité des sanctions à appliquer pour assurer le respect de la loi et probablement surtout, pour priver les responsables des avantages économiques de l'infraction. Comme je l'ai dit, nous verrons avec le temps comment les États du pavillon et les parties contractantes mettent ces règles en pratique, compte tenu du cadre existant.

**Senator Cochrane:** What about vessels flagged from other countries? If they are not allowed by their own country, they may use a flag from another country.

**Mr. Hearn:** The only ships that can fish in the NAFO regulated zone are from countries that belong to NAFO. Just last week, a number of ships from Georgia, a country known to have rogue vessels, were added to the black list that we talked about. They are banned not only from our ports but also from all the ports of NAFO countries. This shows that we are coming together — the Northwest Atlantic Fisheries Organization, the Northeast Atlantic Fisheries Association, including England and Scotland. These countries likely have many more problems than we have with respect to rogue vessels. They have developed a black list, too, because piracy on the seas is not being accepted anywhere. The world has come together to deal with these rogue vessels. The Northeast Atlantic Fisheries Association and NAFO have come together to develop a list such that, if someone offends in one area, another area will not offer support. That tightens the screws on flags of convenient states.

**Senator Cochrane:** On a practical level, how do you see these reforms being achieved? For instance, when a vessel violates fishing regulations, who ensures that the vessel goes to the nearest port? How will this be enforced? Does Canada provide the human and financial resources to enforce this or is the regulation on paper only?

**Mr. Hearn:** Certainly, it is not on paper only. The offending vessel will be sent to port or recalled to port, although it is not always the nearest port. Undoubtedly, the vessel's owners will want it to be a port that they can get to fairly quickly to save money. There is no advantage to bringing the vessel home because the enforcement officers that catch them can either stay on the boat or be there when the vessel arrives; the choice is theirs to be made. So the vessel must get to port immediately. Canadian or EU officials do the surveillance and they enforce the regulations.

We have three boats available to do surveillance of the Nose and Tail of the Grand Banks and the Flemish Cap. Usually, we have two at sea at any one time and the EU has a boat as well. All of them police all fishing activity. All the citations you have heard about in the past were issued by the Canadian Coast Guard, some with the cooperation of the EU and many on their own. It was just a warning to take them in and did not mean anything. The crew of the vessel could throw the fish overboard and then continue fishing, and nothing could be done about it until we had cooperation from more countries. Currently, if the CCG boards the vessels, which we can do at any time, and finds that the crew is breaking the rules and committing one of the major infractions, the vessel must be sent to port immediately, not when it finishes its voyage. From that point, it is up to Canada. We keep logs on all the vessels and we will be there to determine whether the charges are legitimate. These rogue vessels will not be able to hide

**Le sénateur Cochrane :** Qu'arrivera-t-il des navires qui battent pavillon pour d'autres pays? S'ils n'ont pas d'autorisation de leur propre pays, ils peuvent battre pavillon pour un autre pays.

**M. Hearn :** Les seuls bateaux qui peuvent pêcher dans la zone réglementée par l'OPANO sont ceux des pays membres de l'OPANO. Pas plus tard que la semaine dernière, des bateaux de la Georgie, un pays connu pour ses navires voyous, ont été ajoutés à la liste noire dont nous venons de parler. Non seulement ont-ils l'interdiction d'entrer dans nos ports, mais ils ont l'interdiction d'entrer dans tous les ports des pays de l'OPANO. Cela montre que nous nous serrons les coudes, l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest et la Commission des pêches de l'Atlantique Nord-Est, y compris l'Angleterre et l'Écosse. Ces pays sont susceptibles d'avoir beaucoup plus de problèmes que nous avec les navires voyous. Ils ont établi une liste noire eux aussi, parce que les pirates des mers ne sont acceptés nulle part. Le monde s'unit pour lutter contre ces navires voyous. La Commission des pêches de l'Atlantique Nord-Est et l'OPANO ont uni leurs forces pour établir une liste, de sorte que si quelqu'un commet une infraction dans une région, l'autre région ne lui offrira pas son aide. Cela resserre l'étau sur les pavillons des États conciliants.

**Le sénateur Cochrane :** Concrètement, comment ces réformes sont-elles mises en œuvre? Par exemple, lorsque l'équipage d'un navire contrevient au règlement sur les pêches, qui veille à ce que ce navire se rende au port le plus proche? Comment ce règlement sera-t-il appliqué? Le Canada fournit-il les ressources humaines et financières nécessaires pour le faire respecter ou ce règlement n'est-il qu'un bout de papier?

**M. Hearn :** Il n'est certainement pas qu'un bout de papier. Le navire contrevenant est envoyé ou rappelé au port, bien que ce ne soit pas toujours le port le plus proche. Évidemment, les propriétaires du navire voudront que ce soit un port où ils peuvent se rendre assez rapidement par souci d'économie. Il n'y a aucun avantage à renvoyer un navire chez lui, parce que les agents d'application de la loi qui les prennent peuvent rester à bord ou être là lorsque le navire arrive; c'est à eux de choisir. Le navire doit donc se rendre au port immédiatement. Les employés du Canada et de l'Union européenne surveillent et font appliquer le règlement.

Nous avons trois bateaux pour surveiller le Nez et la Queue des Grands Bancs et le Bonnet Flamand. Habituellement, nous en avons deux en mer en tout temps, et l'UE en a un aussi. Tous trois surveillent toutes les activités de pêche. C'est la Garde côtière canadienne, parfois en collaboration avec l'UE et souvent seule, qui a donné toutes les contraventions dont vous avez entendu parler. Ce n'était qu'un avertissement pour faire rentrer les contrevenants dans le rang, mais il ne voulait rien dire. L'équipage du navire pouvait rejeter le poisson à la mer et continuer de pêcher, et nous ne pouvions rien faire avant d'avoir la collaboration d'un plus grand nombre de pays. Désormais, si la GCC aborde des navires, comme elle peut le faire en tout temps, et constate que l'équipage contrevient aux règles et commet l'une des infractions les plus graves, le navire doit être envoyé au port immédiatement et non lorsqu'il a terminé son voyage. À partir de là, tout dépend du Canada. Nous tenons des registres sur tous les

the evidence, if we think it necessary to search. Should a vessel be guilty of an infraction, it is up to the offending country to issue the punishment. The punishments are severe: States will be obliged to impose a fine, or to suspend or withdraw a licence or a catch quota, or to seize fishing gear or the illegal catch. These are pretty heavy punishments. We will accept only that the punishment be commensurate with the crime.

Whether we have obtained perfection in the objection procedure or in dealing with these matters, we truly do not know; but time will tell. If we have not reached perfection in this area yet, at least the rules are in place to give us perfection, provided there are no loopholes or ways around the rules. Next year's NAFO meeting will be just as interesting as this year's was. This is a building block to do what must be done. I have no doubt that we can get to where we want to go.

**Senator Cochrane:** Are you saying that these reforms will work rather quickly?

**Mr. Hearn:** On January 1, 2007, the sanctioning on the water comes into effect.

**Senator Cochrane:** Like many Canadians, I am very concerned about illegal fishing and the impact that it will have on our fish stocks. DFO has a website called "Operation Driftnet." Could you give the committee a bit of background on that and tell us what steps Canada is taking to address the issues of illegal fishing and enforcement?

**Mr. Hearn:** This is not just Canada. Some of us in our parochial domain will say, "If I were home in my little fishing community looking at it from my perspective and hearing stories on the open line shows about the 150 Russian trawlers that are fishing inside our 200-mile limit and the 300 Portuguese vessels on the Nose and Tail, I would be concerned." The fact is that there is not one foreign vessel fishing inside our limit, and they have not done so for years. The only way any foreign vessel could fish inside our limit is if we were doing an experimental fishery and did not have the kind of boat we needed and arranged with some other country to provide the boat. That boat would then have to be flagged Canadian and meet certain requirements to do the experiment. Foreign fishing inside Canada's 200-mile limit does not happen. The most boats we have ever seen at one given time on the Nose and Tail over the last two or three years would be between 25 and 35. This occurs during peak times, when some are fishing turbot, shrimp or groundfish. At any one time on the Nose and Tail, in particular, fishing groundfish, which we are trying to build up, the vessels are few and far between. That can be verified simply by going to any of our fisheries offices and asking the Canadian Coast Guard, or you can ask them to fly you over so you can see for yourself.

navires et nous serons là pour déterminer si les accusations sont légitimes. Ces navires voyous ne pourront pas cacher l'évidence si nous estimons nécessaire de les fouiller. Si un navire est coupable d'infraction, il revient au pays contrevenant de le punir. Les punitions sont sévères : les États seront obligés d'imposer une amende; de suspendre ou de retirer un permis ou un quota de prises ou encore de saisir l'équipement de pêche ou les prises illégales. Ce sont des sanctions assez sévères. Nous n'accepterons que des sanctions proportionnelles au crime.

Nous ne savons vraiment pas si nous avons atteint la perfection dans la procédure d'opposition ou dans la façon de lutter contre ce fléau, mais le temps nous le dira. Si nous n'avons pas encore atteint la perfection, il y a au moins des règles qui existent maintenant pour nous permettre de l'atteindre, à la condition qu'il n'y ait pas d'échappatoires ou de voies de contournement. La réunion de l'OPANO de l'an prochain sera tout aussi intéressante que celle de cette année. C'est un morceau du casse-tête pour faire ce qui doit être fait. Je n'ai aucun doute que nous pouvons atteindre notre but.

**Le sénateur Cochrane :** Nous dites-vous que ces réformes vont fonctionner assez vite?

**M. Hearn :** Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les sanctions sur l'eau vont entrer en vigueur.

**Le sénateur Cochrane :** Comme beaucoup de Canadiens, je m'inquiète beaucoup de la pêche illégale et de ses incidences sur nos stocks de poisson. Le MPO a un site Web intitulé « Opération Driftnet ». Pouvez-vous nous en parler un peu et nous dire quelles sont les mesures que le Canada prend pour lutter contre la pêche illégale et faire appliquer la réglementation?

**M. Hearn :** Il n'y a pas que le Canada. Certains d'entre nous, dans nos petits coins de pays, diront : « Si j'étais chez moi dans ma petite collectivité de pêche, que j'analysais la situation de mon point de vue et que j'entendais parler dans des tribunes téléphoniques des 150 chalutiers russes qui pêchent à l'intérieur de notre limite des 200 milles et des 300 navires portugais sur le Nez et la Queue, je serais inquiet. » Le fait est qu'il n'y a pas un seul bateau étranger qui pêche à l'intérieur de notre limite et qu'il n'y en a pas eu depuis longtemps. La seule raison pour laquelle un navire étranger pourrait pêcher à l'intérieur de notre limite serait que nous fassions une pêche expérimentale, que nous n'ayons pas le type de bateau requis pour l'expérience et que nous nous entendions avec un autre pays pour qu'il nous fournisse le bateau. Ce bateau devrait battre pavillon canadien et respecter certains critères pour être accepté dans l'expérience. Il n'y a pas de pêche étrangère à l'intérieur de la limite des 200 milles du Canada. Le plus grand nombre de bateaux observés en même temps sur le Nez et la Queue depuis deux ou trois ans serait entre 25 et 35. Cela arrive pendant les périodes de pointe, où certains pêchent le turbot, d'autres la crevette et d'autres le poisson de fond. En tout temps sur le Nez et la Queue, en particulier, les bateaux de pêche du poisson de fond sont très peu nombreux et très éloignés les uns des autres, parce que nous essayons de rétablir ce stock. Il est facile de le vérifier à nos bureaux de pêche et de demander à la Garde côtière canadienne. Vous pouvez lui demander de survoler la région pour le constater de vos yeux.



We do the same thing on the West Coast. We have a number of Coast Guard vessels on the West Coast and East coast and on the Great Lakes doing surveillance to monitor constantly. As we build support to do what we wanted to in NAFO, we are also building support to deal with fishing generally inside and outside Canada's 200-mile limit. We have to be part of it. I cannot be responsible only for the fish in our area, because fish swim; and I cannot be parochial either. What we try to do inside, we have to try to do outside to help others, who help us, and to preserve the stocks. As well, I cannot say what we should do outside the limit. I cannot suggest banning anything outside the limit if I am not prepared to do the same inside the limit. There must be an overall balanced picture.

We have had major support from countries like Australia, New Zealand, Chile, Namibia and others, who have much greater problems than we have because many are surrounded by nations that send out rogue vessels that rape their fish stocks inside and outside their economic zones. We are working with people on the West Coast, in the United States and in any other country where they want to work with us to do surveillance. When we catch people at it, then they are brought to the international court or whatever court happens to fit the area concerned.

**Mr. Murray:** The specific operation you are referring to unfolded a few weeks ago, but the arrangements are under a UN general assembly resolution that led to the convention for the conservation of anadromous stocks in the North Pacific Ocean. In this operation, as the minister said, we worked very closely with the United States. In fact, the Department of National Defence plays a major role in this. In the recent operation, there was 168 hours of Aurora time, plus the U.S. Coast Guard was involved. Our people were involved and found 27 violations. Over the years, this has been effective in reducing dramatically this driftnet fishing. The driftnets we are talking about range in size from two kilometres to 40 kilometres in length and do horrendous damage.

The countries involved in this are Canada, the United States, Russia and Japan initially. South Korea has joined. China, although they have not officially joined, does enforce it and does ride in U.S. Coast Guard vessels. It is having a real impact. If it is vessels related to any of those countries, cargos and vessels have been seized since this went into effect. If it is other countries, then diplomatic pressure is brought to bear on them.

This driftnet scourge in the North Pacific has been effectively attacked. In fact, for this most recent operation in driftnet, we changed the time of year that we did it, which is probably why

Nous faisons la même chose sur la côte Ouest. Nous avons un certain nombre de navires de la Garde côtière sur la côte Ouest et la côte Est, ainsi que sur les Grands Lacs, qui effectuent une surveillance constante. En trouvant des appuis pour faire ce que nous voulons faire à l'OPANO, nous nous trouvons également des appuis pour gérer la pêche en général à l'intérieur et à l'extérieur de la limite des 200 milles du Canada. Nous devons faire partie de la solution. Je ne peux pas être responsable seulement de la pêche dans notre région, parce que les poissons nagent et que je ne peux pas garder mon esprit de clocher. Nous devons essayer de faire ce que nous faisons à l'intérieur à l'extérieur aussi pour aider les autres, qui nous aident, et pour préserver les stocks. De même, je ne peux pas vous dire ce que nous devrions faire à l'extérieur de la limite. Je ne peux pas recommander l'interdiction de quoi que ce soit à l'extérieur de cette limite si je ne suis pas prêt à faire la même chose à l'intérieur de la limite. Il doit y avoir un équilibre partout.

Nous avons reçu beaucoup d'appui de pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Chili, le Namibie et d'autres, qui ont des problèmes beaucoup plus graves que les nôtres, parce que bon nombre d'entre eux sont entourés de pays qui envoient des bateaux voyous pour enlever leurs stocks de poissons à l'intérieur et à l'extérieur de leurs zones économiques. Nous travaillons avec des gens de la côte Ouest, des États-Unis et de tous les autres pays qui veulent travailler avec nous à la surveillance. Lorsque nous prenons des contrevenants, ils doivent en répondre devant la Cour internationale de Justice ou le tribunal compétent de la région concernée.

**M. Murray :** L'opération que vous venez de nommer a commencé il y a quelques semaines, mais les accords découlent de la résolution de l'assemblée générale de l'ONU qui a mené à la Convention pour la conservation des stocks de poissons anadromes de l'océan Pacifique Nord. Comme le ministre l'a dit, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les États-Unis dans cette opération. En fait, le ministère de la Défense nationale joue un rôle de premier plan. Récemment, Aurora a volé pendant 168 heures, et la Garde côtière des États-Unis était présente elle aussi. Notre personnel a été mis à contribution et a constaté 27 infractions. Au fil du temps, cela réussit efficacement à réduire beaucoup la pêche au filet dérivant. Les filets dérivants dont il s'agit ici ont de deux à quarante kilomètres de longueur et causent des dommages terribles.

Les premiers pays participants ont été le Canada, les États-Unis, la Russie et le Japon. La Corée du Sud s'est jointe à eux. La Chine, bien qu'elle ne se soit pas jointe à eux officiellement, fait appliquer les règles et délègue du personnel à bord des navires de la Garde côtière des États-Unis. Cela a une incidence bien réelle. Depuis le début de l'opération, dès qu'on prend des bateaux liés à l'un de ces pays, les cargaisons et les bateaux sont saisis. Si les bateaux viennent d'autres pays, nous exerçons des pressions diplomatiques sur eux.

Nous nous attaquons efficacement au fléau des filets dérivants dans le Pacifique Nord. En fait, pour la plus récente opération de repérage des filets dérivants, nous avons changé notre période

they nailed 27 vessels. DND deserves a lot of credit for it as well, because their long-range craft are required, given the vastness involved.

**The Chairman:** The onus is still on the flag state to penalize; is that right? The ship is taken to port, the cargo is unloaded, it is inspected, and there is then a penalty. However, it is up to the flag state to impose the penalty. Is there any sanction on the flag state if it does not do so?

**Mr. Hearn:** Yes. The agreement is that the flag state is responsible for the boat. The flag state is obliged — that is the word used, not “might,” “can” or “should,” but “obliged” — to deal with the crime, and the punishment must fit the crime. If not, then the other partners in NAFO will be taking action against them. I can say that, because we will immediately object to countries that will not play the game. They have signed on to this. This is not something a few of us are enforcing on someone else. Every single country belonging to NAFO has signed on to this.

**The Chairman:** How much must be approved by their individual legislatures? Is this subject to approval by state legislatures in the EU?

**Mr. Murray:** Perhaps Mr. MacDonald can elaborate on the process that must be followed on the NAFO convention side of that. There is a process there in terms of the monitoring, control and surveillance. That comes into effect on January 1.

In relation to the flag state scenario, I would emphasize that these are flag states, like Canada. Certainly Russia has yanked vessels back, as has Spain. The problem in many cases has been the legal underpinnings. In Spain's case, when the government takes someone to court, they must ensure that they have the evidence. Otherwise, they are liable to the owners if they cannot make it stick. We believe these provisions have put in place the tools for flag states to be very comfortable. We are not talking about flags of convenience here; we are talking about flag states. Many of the flag states are part of the EU contracting party. I suspect that if an EU flag state decided to thumb their nose at this, it would probably have consequences within the EU, which is the contracting party in this. This concern has played out a bit. Certainly, Canada respects the obligations that we sign up for, and we must assume the other 12 nations, as part of this agreement, will do the same thing. It is a fairly public scenario if they do not.

**Mr. MacDonald:** In relation to the ratification of the new convention, it was agreed among contracting parties that this process — not the monitoring and control and surveillance aspects, which are updated annually, but the reform of the convention in the NAFO convention — requires the approval of three-quarters of the members. It is the intent that we achieve consensus on these issues in order to avoid any possible objections to something as fundamental as the convention.

d'intervention, ce qui explique probablement pourquoi nous avons pincé 27 équipages. Une bonne part du crédit revient au MDN aussi, parce que nous avons besoin de ses longues embarcations, compte tenu de l'étendue du territoire visé.

**Le président :** La responsabilité de sanction revient toujours à l'État du pavillon, n'est-ce pas? Le bateau est conduit au port, la cargaison est déchargée, inspectée, puis l'on impose une sanction. Cependant, il revient à l'État du pavillon d'imposer la sanction. Cet État subit-il lui-même des sanctions s'il ne le fait pas?

**M. Hearn :** Oui. Selon l'accord, l'État du pavillon est responsable du bateau. L'État du pavillon est obligé de sévir — c'est le mot qui est utilisé, plutôt que « devrait », « peut » ou « doit » — contre le crime, et la punition doit être proportionnelle au crime. Sinon, les autres partenaires de l'OPANO prendront des mesures contre le pays. Je peux vous le dire, parce que nous nous allons nous opposer immédiatement aux pays qui ne joueront pas le jeu. Ils ont signé. Nous ne sommes pas que quelques-uns à faire appliquer une réglementation aux autres. Tous les pays membres de l'OPANO ont signé.

**Le président :** Dans quelle mesure tout cela doit-il être approuvé par les législatures des pays? Tout cela doit-il être approuvé par les législatures de l'UE?

**M. Murray :** Peut-être M. MacDonald peut-il vous parler davantage des règles à suivre en vertu de la convention de l'OPANO. Il y a des règles de surveillance, de contrôle et de suivi. Elles entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier.

Pour ce qui est des États du pavillon, j'aimerais souligner qu'il s'agit des États du pavillon, comme du Canada. Chose certaine, la Russie a rappelé certains de ses navires, tout comme l'Espagne. Le problème, bien souvent, se trouve dans les assises juridiques. Dans le cas de l'Espagne, lorsque le gouvernement intente un procès contre quelqu'un, il doit être certain d'avoir des preuves. Autrement, il est responsable envers les propriétaires s'il ne peut pas appuyer clairement ces accusations. Nous croyons que ces dispositions donnent aux États du pavillon des outils pour intervenir sans crainte. Il ne s'agit pas ici de pavillons de complaisance, mais d'États du pavillon. Bon nombre des États du pavillon font partie de l'UE, qui est une partie contractante. Je présume que si un État du pavillon de l'UE décidait de faire un pied-de-nez à cette réglementation, il en subirait probablement les conséquences au sein de l'UE, qui est la partie contractante. Cette inquiétude joue. Chose certaine, le Canada respecte les obligations qu'il a prises en signant, et nous devons présumer que les douze autres pays qui font partie de cet accord en font autant. C'est assez connu du public s'ils ne le font pas.

**M. MacDonald :** Concernant la ratification de la nouvelle convention, les parties contractantes ont convenu que ce processus — non pas les aspects de surveillance et de contrôle, qui sont mis à jour annuellement, mais la réforme de la convention de l'OPANO — devait être approuvé par les trois quarts des membres. On souhaite obtenir un consensus sur ces questions pour éviter toute objection possible à quelque chose d'aussi fondamental que la convention.

In terms of its ratification, the members agreed to the idea of interim application of the measures once the legal text has been finalized; then, pending that, it must be ratified by contracting parties through their respective government processes, including here in Canada.

**The Chairman:** The convention must be ratified, but what about the new rules with regard to recall to port, and penalties and so on? Must that be ratified? Is that part of the convention?

**Mr. MacDonald:** The new penalties with regard to monitoring, control and surveillance are part of NAFO's conservation and enforcement measures, which are updated annually. Those have been approved at the NAFO annual meeting.

**The Chairman:** They do not have to be ratified by legislatures?

**Mr. MacDonald:** No. They will come into effect at the beginning of the new year.

**Mr. Hearn:** The NAFO meeting occurred just last week, and we had agreement on the principles. It is now a matter of getting it into legal text and then the convention being ratified. We have not absorbed all of it yet, but we know where we are in principle and we have every confidence that what we agreed to in principle will be delivered upon. We are sure it will.

**The Chairman:** Neither the quoted dispute settlement nor the recall to port are part of the convention. That is a matter that is updated annually.

**Mr. Hearn:** That comes in on January 1.

**The Chairman:** That is fine. I wanted to be clear on that.

**Mr. Hearn:** The dispute resolution, the objection procedure, is part of the convention; but the monitoring, control and surveillance aspect, the arresting of the boats, the fines, taking them to port, and all that kind of stuff, kicks in on January 1.

**The Chairman:** The dispute over the quotas is part of the convention and therefore must be ratified?

**Mr. Hearn:** That is right.

**Senator Hubley:** Thank you for your presentation. A news release from DFO in September stated that NAFO's fisheries management process must now take into account the precautionary approach and the ecosystem approach, and that means basing its decisions on science and considering fish habitat and marine sensitive areas closer in line with Canada's practices.

In your presentation, you said that it was your objective to ensure that the conservation, management and enforcement measures outside Canada's 200-mile exclusive economic zone are just as effective as those inside. My question is around the

Concernant sa ratification, les membres ont convenu de l'application provisoire des mesures lorsque le texte juridique aura été finalisé; entre-temps, il doit être ratifié par les parties contractantes suivant leur processus gouvernemental respectif, y compris au Canada.

**Le président :** La convention doit être ratifiée, mais qu'en est-il des nouvelles règles à propos du rappel au port, des pénalités, et cetera? Doivent-elles être ratifiées? Cela fait-il partie de la convention?

**M. MacDonald :** Les nouvelles pénalités concernant la surveillance et le contrôle font partie des mesures de conservation et d'application de la loi de l'OPANO, qui sont mises à jour annuellement. Elles ont été approuvées à l'assemblée annuelle de l'OPANO.

**Le président :** Elles n'ont pas à être ratifiées par les autorités législatives?

**M. MacDonald :** Non. Elles entreront en vigueur au début de la nouvelle année.

**M. Hearn :** L'assemblée de l'OPANO s'est tenue la semaine dernière et nous avons eu une entente de principe. Il s'agit maintenant de rédiger un texte juridique et de ratifier la convention. Nous n'avons pas encore tout incorporé, mais nous savons où nous en sommes en principe et nous sommes convaincus que les engagements pris seront tenus. Nous en sommes certains.

**Le président :** Ni le règlement des litiges ni le rappel au port font partie de la convention. Ces questions sont mises à jour annuellement.

**M. Hearn :** Cela viendra le 1<sup>er</sup> janvier.

**Le président :** Très bien. Je voulais que la chose soit claire.

**M. Hearn :** Le règlement des litiges, la procédure d'opposition, fait partie de la convention; mais les dispositions concernant la surveillance et le contrôle, la saisie des bateaux, les amendes, l'accostage au port et toutes ces choses entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier.

**Le président :** Le litige sur les quotas fait partie de la convention et doit donc être ratifié?

**M. Hearn :** C'est exact.

**Le sénateur Hubley :** Merci de votre exposé. Dans un communiqué de presse diffusé en septembre, le MPO a indiqué que le processus de gestion des pêches de l'OPANO devait maintenant tenir compte de l'approche de précaution et de l'approche écosystémique. Cela signifie que l'organisation doit fonder sa décision sur des données scientifiques, en tenant compte de l'habitat du poisson et des zones marines sensibles, plus en harmonie avec les pratiques canadiennes.

Dans votre exposé, vous dites que votre objectif consiste à faire en sorte que les mesures de conservation, de gestion et d'application de la loi sont aussi efficaces à l'extérieur de la zone économique exclusive de 200 milles du Canada qu'à

scientific information that is underlying many of the decisions we are able to make and why we can have NAFTA become a much stronger body for the fishing communities.

Does Canada have sufficient scientific research capacity to provide the type of information that you would require to be able to put in many of the regulations that you are now enabled to do? How important is that scientific information in the process of dispute resolution? Are we able to base much of our ability to make decisions on overfishing, and on who is not compliant with our standards, on this information?

**Mr. Hearn:** Allow me to give you the general outline again, and we can add more to it technically. With respect to setting quotas, not only does Canada have a scientific base, but so does NAFO have a scientific base. You asked whether I am satisfied with the amount of science that we have. The best answer to that is as follows: A couple of years ago, I attended a meeting of NAFO ministers with then DFO Minister Thibault. Without exception, all of them — Portugal, Spain, Russia — said that they were not satisfied with the amount of science. It is a big ocean out there that is a rapidly changing environment, some of which we cannot explain.

We have increased scientific funding this year and we intend to continue doing that. If we are to make sound decisions, we must have some basis for making them. The UNFA principles that have been incorporated into NAFO oblige us to use the precautionary approach and to look at the ecosystem. That is why seals and all other factors must be considered. Those principles oblige us to set our quotas based on science, and not on pressures from certain countries, so that no one fishes any species to the point of extinction. We are obliged to set quotas based on science; so we need to have the appropriate science.

Collectively, we have a fair amount of scientific data and we have to work together in common with that information. We cannot all go off and do our own thing. We have had many meetings this past summer in our own area. I spent more time in Prince Edward Island than in Newfoundland and I was so busy that I did not even have a chance to golf. That will give you an idea of how many meetings we had, not only with the minister from Prince Edward Island but also with the ministers from New Brunswick and Nova Scotia. Collectively, we met and became a pretty good unit. We have looked at what we can do collectively in places like the strait, where the fish are in common areas, instead of wasting our time and effort with each province going off and doing its own thing.

l'intérieur de cette zone. Ma question touche à l'information scientifique sous-jacente aux nombreuses décisions que nous sommes en mesure de prendre et aux raisons pour lesquelles l'ALENA peut devenir un instrument beaucoup plus robuste pour les communautés de pêcheurs.

Le Canada a-t-il une capacité de recherche scientifique suffisante pour fournir le type d'information qu'il vous faudrait pour pouvoir imposer les nombreux règlements que vous êtes maintenant autorisé à prendre? Dans quelle mesure cette information scientifique est-elle importante dans le règlement des litiges? Sommes-nous en mesure de prendre des décisions sur la surpêche et sur ceux qui ne se conforment pas à nos normes, en fonction de cette information?

**M. Hearn :** Permettez-moi de vous donner encore une fois les grandes lignes et nous pourrions ajouter quelques détails techniques. Concernant l'établissement des quotas, non seulement le Canada a une base scientifique, mais l'OPANO en a une également. Vous me demandez si je suis satisfait des capacités scientifiques que nous avons. La meilleure réponse que je peux vous donner est la suivante : il y a quelques années, j'ai assisté à une rencontre des ministres de l'OPANO, avec le ministre du MPO de l'époque, M. Thibault. Sans exception, tous les ministres — Portugal, Espagne, Russie — ont dit qu'ils n'étaient pas satisfaits du nombre d'études scientifiques. C'est un océan immense et un environnement qui subit des changements rapides, dont certains sont encore inexplicables.

Nous avons augmenté le financement des études scientifiques cette année et nous avons l'intention de continuer dans ce sens. Si nous devons prendre des décisions éclairées, elles doivent avoir un certain fondement. Les principes de l'ANUP qui ont été intégrés à l'OPANO nous obligent à adopter l'approche de précaution et à examiner l'écosystème. C'est pourquoi il faut tenir compte de la présence des phoques et de tous les autres facteurs. Ces principes nous obligent à fixer nos quotas en fonction des données scientifiques, et non sous la pression de certains pays, pour que personne ne pêche une espèce jusqu'à sa disparition. Nous sommes obligés de fixer les quotas à la lumière des données scientifiques; il nous faut donc les études scientifiques appropriées.

Collectivement, nous avons passablement de données scientifiques et nous devons travailler ensemble avec cette information. Nous ne pouvons pas faire les choses chacun de notre côté. Nous avons eu de nombreuses réunions l'été dernier dans notre région. J'ai passé plus de temps à l'Île-du-Prince-Édouard qu'à Terre-Neuve et j'étais tellement occupé que je n'ai pas eu la chance de jouer au golf. Cela vous donne une idée du nombre de rencontres que nous avons eues, non seulement avec le ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, mais aussi avec les ministres du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Nous nous sommes rencontrés et nous sommes devenus une assez bonne équipe. Nous avons examiné ce que nous pouvons faire collectivement dans des endroits comme le détroit, où les poissons se trouvent dans des zones communes, au lieu que chaque province perde son temps et son énergie en travaillant seule de son côté.

We have been meeting in many areas of the country to collectively discuss the issues. In British Columbia, we brought together many of the players around one table to eliminate the duplication and infighting. This year, for a change, we had peace on the Fraser River and elsewhere across the country. Is everybody completely happy? Of course not, but they are part of it now and they are starting to buy in. They all realize that we must have greater input — ours with that of other countries — coordinated with NAFO to make the best use of our resources. We might not reach utopia but we will be much better off than we are now. Does anyone want to add to that?

**Michaela Huard, Assistant Deputy Minister, Policy Sector, Fisheries and Oceans Canada:** The minister mentioned that extra money has been put into science. That amount is roughly \$10.5 million. I happened to bring with me a list of the projects underway that might be relevant to some of your questions, Senator Hubley. For instance, \$7.6 million is in support of 14 research projects in Newfoundland. Some of them enhance understanding of the distribution of the biodiversity of deep sea corals in the Newfoundland and Labrador region; there are projects on biogeography, life history, biogeochemistry, critical habitat, improving population models, improving the knowledge of reproductive potential of straddling Greenland halibut stocks and native stock assessment fisheries management. There is a long list of projects aimed at understanding the ecosystem better, the impacts to habitat and, generally, the ecosystem of changes. Extra work is being done to address that question.

**Mr. Hearn:** There is a long list but they are not all in Newfoundland, Ms. Huard. We are doing a great deal in the strait, in particular, where for some reason the stocks are disappearing. We are spending a lot of money to do a lot of work in British Columbia.

**Senator Adams:** Minister, the last time we met was in the early spring. However, not much has been resolved with respect to the commercial fishery in the North. Today, we have been talking mostly about NAFO. Nunavut's neighbour, Greenland, is within the 200-mile limit, but they still want the fish from Nunavut waters. The Government of Canada initiated turbot quotas in the North about 15 years ago. In 2003, we expected the fishermen of Nunavut to become involved in that, especially those from the five communities in the Baffin region. The minister set quotas for Nunavut but the community fishermen are not getting them, perhaps because of the policy under the Fisheries Act. We are Canadians. Newfoundlanders began fishing commercially over 500 years ago. About five or six years ago, people began commercial fishing in the rest of Canada, and now we have no control over it. DFO states that 27 per cent belongs to Nunavut but that 27 per cent does not come from fish caught within the community. Mostly

Nous avons tenu des rencontres dans de nombreuses régions du pays pour discuter ensemble des enjeux. En Colombie-Britannique, nous avons réuni un grand nombre d'intervenants autour d'une même table pour éliminer le double emploi et les dissensions. Cette année, pour faire changement, nous avons eu la paix sur le fleuve Fraser et ailleurs au pays. Est-ce que tout le monde est parfaitement heureux? Bien sûr que non, mais ils y prennent part maintenant et ils commencent à s'y faire. Tous réalisent que nos efforts — les nôtres et ceux des autres pays — doivent être coordonnés avec l'OPANO pour que nos ressources soient le mieux utilisées. Ce ne sera pas le nirvana, mais notre situation sera bien meilleure qu'elle ne l'est présentement. Quelqu'un d'autre voudrait ajouter un commentaire à ce sujet?

**Michaela Huard, sous-ministre adjointe, Secteur des politiques, Pêches et Océans Canada :** Le ministre a mentionné que des sommes supplémentaires ont été injectées dans des études scientifiques. Il s'agit d'environ 10,5 millions de dollars. J'ai ici une liste des projets en cour, ce qui pourrait répondre à quelques-unes de vos questions, madame le sénateur. Par exemple, 7,6 millions de dollars sont investis dans 14 projets de recherche à Terre-Neuve. Certains projets visent à mieux comprendre la répartition et la biodiversité des coraux abyssaux dans la région de Terre-Neuve-et-Labrador; il y a des projets touchant la biogéographie, le cycle biologique, la biogéochimie et l'habitat essentiel, l'amélioration des modèles de population, l'amélioration de la connaissance du potentiel reproducteur des stocks chevauchants de flétan du Groenland afin de faciliter l'évaluation des stocks et la gestion des pêches. Il existe une longue liste de projets visant à mieux comprendre l'écosystème, les incidences sur l'habitat et, de façon générale, l'écosystème des changements. D'autres travaux sont effectués dans ce domaine.

**M. Hearn :** Les projets sont nombreux, mais ils n'ont pas tous lieu à Terre-Neuve, madame Huard. Nous effectuons beaucoup de travaux dans le détroit, en particulier, où les stocks disparaissent, pour une raison quelconque. Nous consacrons beaucoup d'argent à beaucoup de travaux en Colombie-Britannique.

**Le sénateur Adams :** Monsieur le ministre, nous nous sommes rencontrés la dernière fois au début du printemps. Toutefois, bien peu de choses ont été réglées relativement à la pêche commerciale dans le Nord. Aujourd'hui, nous avons surtout parlé de l'OPANO. Le voisin du Nunavut, le Groenland, se trouve à l'intérieur de la limite de 200 milles, mais il veut encore les poissons des eaux du Nunavut. Le gouvernement du Canada a imposé des quotas de pêche du flétan noir dans le Nord il y a une quinzaine d'années. En 2003, nous nous attendions à ce que les pêcheurs du Nunavut en tirent profit, en particulier ceux des cinq communautés de la région de Baffin. Le ministre a établi des quotas pour le Nunavut, mais les pêcheurs locaux n'en ont pas, peut-être en raison de la politique établie en vertu de la Loi sur les pêches. Nous sommes des Canadiens. Les Terre-Neuviens s'adonnent à la pêche commerciale depuis plus de 500 ans. Il y a cinq ou six ans, les gens ont commencé la pêche commerciale dans le reste du Canada, et nous n'avons plus aucun contrôle sur

it comes from royalties given to those companies. They are the ones that get the royalties, not the community. I have difficulty with that.

You said that the seal industry in Newfoundland is worth about \$30 million, which was about 8,000 tonnes. Greenland turbot quotas in the Arctic are worth over \$35 million. Over the last five years, they have tried to help the local people in one community, which finally received 1.03 tonnes this year, for which they were paid. We are beginning to learn how to work better with northern communities. We asked about the status of the new people who are fishing and setting up their partners from Newfoundland. They received \$680,000 in royalties. That is good. Right now, we do not have any idea what it will be for the fish caught this year, but we estimate that it will be around \$2 million.

There is competition there now. The foreigners are coming up there. I have a statement that for this year so far, they have taken close to 7,000 metric tonnes and the royalties those guys received was \$2,800,000. Why would a part of that not go toward the community?

We do not know where the money that was allocated went to. Was it paid to people working on the ship for labour or for the cost of fuel? There is no explanation of where that money goes. According to the Government of Canada, there is a policy that the royalties are supposed to go to the people in the community. That is not happening.

The quota is 8,000 metric tonnes. If we allocate it to every community in the Baffin region, the money will stay in the communities; it will not go to the fishermen directly, but every community will be a quota holder for the Nunavut quotas.

Do you have any reports from the people who allocate quotas every year, which were expected sometime in February?

In 2003, we did not have any policies concerning who would benefit from that \$35 million a year for the Nunavut turbot. The people up there in the community are not receiving it. It is only one community now. You mentioned the seal hunt. Now the same organization will benefit from the seal hunt up there too.

**The Chairman:** Maybe we should give the minister a chance to reply.

**Senator Adams:** Perhaps my question was too long.

**Mr. Hearn:** I understand where you are coming from, Senator Adams. It is a pretty frustrating issue for you and for a lot of people in Nunavut. It is a frustrating issue for us, as well. It is probably an issue that your Senate committee might want to put on your agenda to have a look at.

cette activité. Le MPO affirme que 27 p. 100 du quota appartient au Nunavut, mais ce 27 p. 100 ne vient pas des prises faites par la communauté. Ce sont surtout des redevances données à ces entreprises. Ce sont elles qui touchent les redevances, et non la communauté. J'ai du mal à accepter cela.

Vous avez dit que l'industrie de la chasse au phoque à Terre-Neuve vaut quelque 30 millions de dollars, ce qui représentait environ 8 000 tonnes. Les quotas de flétan noir du Groenland dans l'Arctique valent plus de 35 millions de dollars. Au cours des cinq dernières années, ils ont essayé d'aider les gens d'une collectivité, qui ont finalement reçu 1,03 tonne cette année, pour laquelle ils ont été payés. Nous commençons à apprendre comment mieux travailler avec les collectivités du nord. Nous avons demandé quel était le statut des nouvelles personnes qui pêchent et qui établissent des partenariats avec des gens de Terre-Neuve. Elles ont reçu 680 000 dollars en redevances. Voilà qui est bien. À l'heure actuelle, nous n'avons aucune idée de ce que ce sera pour la prise de poisson cette année, mais nous estimons que ce sera autour de deux millions de dollars.

Il y a de la concurrence à cet endroit maintenant. Les étrangers y viennent. Cette année, ils ont pris près de 7 000 tonnes métriques jusqu'à présent et les redevances que ces gens ont reçues s'élevaient à 2 800 000 dollars. Pourquoi la communauté ne recevrait-elle pas une partie de cette somme?

Nous ne savons pas où est allé l'argent attribué. A-t-il servi à payer la main-d'œuvre sur le navire ou à payer le carburant? On n'a aucune explication. Selon le gouvernement du Canada, la politique veut que les redevances soient versées aux gens de la collectivité. Ce n'est pas ce qui se produit.

Le quota est fixé à 8 000 tonnes métriques. Si nous l'attribuons à chaque collectivité de la région de Baffin, l'argent restera dans les collectivités; il ne sera pas versé directement aux pêcheurs, mais chaque collectivité sera un détenteur des quotas du Nunavut.

Avez-vous reçu des rapports des gens qui attribuent les quotas chaque année, qui devaient être présentés en février?

En 2003, nous n'avions aucune politique pour établir à qui profiteraient les quotas de pêche du flétan noir du Nunavut évalués à 35 millions par année. Ce ne sont pas les gens des collectivités qui reçoivent cet argent. Ce n'est qu'une seule communauté maintenant. Vous avez parlé de la chasse au phoque. C'est la même organisation qui profitera de la chasse au phoque à cet endroit également.

**Le président :** Nous devrions peut-être donner au ministre la chance de répondre.

**Le sénateur Adams :** Ma question était peut-être trop longue.

**M. Hearn :** Je comprends votre position, monsieur le sénateur. C'est une situation passablement frustrante pour vous et pour bon nombre de personnes au Nunavut. La situation est frustrante pour nous également. C'est une question que le comité sénatorial voudra peut-être examiner.

**The Chairman:** I should just intervene and say that we have agreed to study that particular issue. We will be calling witnesses from Nunavut to come to Ottawa. We hope that the whole thing will be televised so the people in Nunavut can see it. We do intend to get to that as soon as we finish our NAFO hearings.

**Mr. Hearn:** That is good, because it has been a contentious issue for some time. What the senator is basically outlining is something that many of us have complained about for a long time — that we are not the ones getting the benefit from our resources. For the chairman and for Senator Cochrane that is a very familiar tune.

We have rich fisheries off Nunavut; and, of course, when Nunavut gained self-government, it was given control over a tremendous amount of the fishery. In fact, last year when we increased the total allowable catch in turbot in the area, all of it went to Nunavut.

What happens is that the quotas in shrimp and turbot are given to Nunavut; the Nunavut government then basically turns it over to the Nunavut Wildlife Management Board, which, in turn, divides the quotas to different groups. One of the groups, the Baffin Fisheries Coalition, gets by far the lion's share of the quota; in fact, it gets almost all of it.

The problem in Nunavut is that we have little or no infrastructure. They have a tremendous resource offshore; but except for a couple of small communities where you can land very near shore, for the fishing that goes on for the larger operations — the lucrative ones in turbot and shrimp — there is absolutely no place to land. The only way Nunavut gets any benefit is if they sell the fish in the water to an outside interest that will pay them royalties. As it happens, the major beneficiaries of that are from Greenland. Even though you might say they are Canadian boats because they are Canadian flagged, that is not overly difficult to do. We have some Icelandic, Danish and Canadians involved as well, I guess, but the off-loading principally takes place in Greenland, where the work is created. In some cases, it is just off-loading, repacking and then shipping to Europe.

A couple of things concern us here. One is the lost opportunity for Canadians, primarily the people in Nunavut who are adjacent to the resource. Another is that, because of geography, it is extremely difficult to land it in Canadian ports, although other people say it can be done. So we need more people coming in to see us, and to see the Nunavut government, to show us that we can handle that resource in a way that gives greater benefits primarily to the people of Nunavut, but also to Canadians generally. We do not want to see most of the benefits going to Denmark, Iceland or Greenland, or to see the shrimp, in particular, transshipped into a European market by Greenland, thus circumventing the tariff. Our shrimp are beating us in our own markets and we are paying the 20 per cent tariff.

**Le président :** J'aimerais intervenir et préciser que nous avons convenu d'étudier précisément cette question. Nous allons convoquer des témoins du Nunavut à Ottawa. Nous espérons que nos audiences seront télévisées pour que les gens du Nunavut puissent les voir. Nous avons l'intention de nous y mettre dès que nous aurons terminé nos audiences sur l'OPANO.

**M. Hearn :** Voilà qui est bien, parce que c'est une question litigieuse depuis un certain temps. Le sénateur décrit une situation qu'un grand nombre d'entre nous déplorons depuis longtemps — nos ressources ne profitent pas à nous. Le président et le sénateur Cochrane connaissent bien ce refrain.

Les pêches sont abondantes au large du Nunavut; lorsque le Nunavut a acquis l'autonomie gouvernementale, on lui a donné le contrôle d'une énorme partie des pêches. En fait, l'an dernier, lorsque nous avons augmenté la capture autorisée du flétan noir dans la région, tout est allé au Nunavut.

Ce qui se produit, c'est que les quotas de crevette et de flétan noir sont donnés au Nunavut; le gouvernement du Nunavut les transmet ensuite au Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut qui, à son tour, répartit les quotas entre divers groupes. Un des groupes, la Baffin Fisheries Coalition, obtient la part du lion; en fait, il obtient presque tous les quotas.

Le problème au Nunavut, c'est que nous avons peu d'infrastructure, voire aucune. Les ressources sont abondantes au large, mais à l'exception de quelques petites communautés où il est possible d'amarrer très près de la rive, pour les pêches sur une plus grande échelle — les pêches lucratives du flétan noir et de la crevette — il n'y a absolument aucun endroit pour accoster. La seule façon dont le Nunavut peut tirer profit de ses ressources, c'est en vendant le poisson à une entreprise extérieure qui lui versera des redevances. Les principaux bénéficiaires sont du Groenland. Même si vous pouvez dire que ce sont des bateaux canadiens parce qu'ils battent pavillon canadien, ce n'est pas très difficile à faire. Des Islandais, des Danois et des Canadiens participent également à cette pêche, mais le déchargement se fait principalement au Groenland, où les emplois sont créés. Dans certains cas, il s'agit simplement de décharger le poisson, de le remballer et de l'expédier en Europe.

Il y a un certain nombre de choses qui nous préoccupent. Il y a d'abord les occasions ratées pour les Canadiens, en particulier les gens du Nunavut qui côtoient la ressource. En outre, en raison de la géographie, il est extrêmement difficile de décharger le poisson dans des ports canadiens, bien que d'autres disent que c'est possible. Il faut donc que les gens soient plus nombreux à venir nous voir, et à s'adresser au gouvernement du Nunavut, pour nous montrer que nous pouvons traiter cette ressource d'une manière qui sera plus avantageuse surtout pour les gens du Nunavut, mais aussi pour les Canadiens en général. Nous ne voulons pas que le gros des avantages aille au Danemark, en Islande ou au Groenland, ou que les crevettes, en particulier, soient réacheminées sur le marché européen par le Groenland, ce qui permet d'éviter de payer les tarifs. Nos crevettes nous font concurrence sur nos propres marchés et nous payons le tarif de 20 p. 100.

The whole thing is a bit of a mess, primarily caused by the lack of infrastructure in Nunavut. It could be remedied somewhat, I think, by a whole realignment of how the quotas are issued, caught and landed, et cetera. We are certainly going to be doing what we can to clean up the whole situation. However, geography beats us, a lack of infrastructure beats us and some of the loose rules that we have certainly are not helping either. I am fully aware of the situation and I sympathize with the plight that Senator Adams finds himself in.

**The Chairman:** Senator Adams, could I ask you to hold your questions for now? We will be devoting a whole session to Nunavut, but if we start exploring it tonight with 20 minutes left, we will get off track. We need to stick to our agenda, which is the management outside 200 miles. That is our topic, so if I could ask you to hold your questions until we get to Nunavut, is that agreeable?

**Senator Adams:** I do not know when the minister will appear again before the committee.

**The Chairman:** We will call the minister again.

**Senator Adams:** I know we are concerned about the 200-mile limit, but it seems unfair that, while we have been operating for over five years, we will not be able to do that anymore. It is the foreigners who are getting the benefits, not the Inuit people. That is why I tell the minister that we must stop flagging foreigners to allow them to come into Canada.

We can get Canadian partners for the people, Canadian companies, to do that. Right now, we are getting nothing from foreigners coming in to catch our fish. We need some way in the future to stop letting them operate under the Canadian flag in Nunavut. It should be a matter of policy.

**The Chairman:** I just say again that, for tonight, I would like the committee to focus on the management outside of 200 miles.

Senator Adams, we are going to go into that in some depth later; I am sure the minister will be glad to come back and speak to us again about it and we will be having officials from Nunavut. I would prefer to keep that topic for a special session and, with the time that we have left, to deal now with management outside the jurisdiction.

**Mr. Hearn:** If I could add to that, Mr. Chairman. I appreciate that, but I also understand where Senator Adams is coming from. Rather than take a chance on somewhere down the road having a chat, let me just say to him that on this issue, or on any issue from his area, I would be only too willing to chat with him at any time at all. We do not have to wait for a Senate meeting to discuss this issue.

C'est un peu la confusion, à cause surtout de l'absence d'infrastructure au Nunavut. On pourrait remédier quelque peu à la situation, je crois, en modifiant complètement la façon dont les quotas sont attribués, la façon dont le poisson est pris et déchargé, et cetera. Nous allons certainement faire ce que nous pouvons pour régler la situation. Toutefois, la géographie nous nuit, l'absence d'infrastructure nous nuit et certaines règles imprécises que nous avons ne nous aident pas non plus. Je suis très conscient de la situation et j'éprouve de la sympathie à l'égard des problèmes que vit le sénateur Adams.

**Le président :** Sénateur Adams, puis-je vous demander de mettre vos questions de côté pour l'instant? Nous allons consacrer toute une séance au Nunavut, mais si nous commençons à examiner la question ce soir alors qu'il reste 20 minutes, nous allons nous égarer. Nous devons nous en tenir à notre ordre du jour, c'est-à-dire la gestion des pêches au-delà de la limite de 200 milles. Voilà le sujet à l'étude, alors puis-je vous demander de garder vos questions jusqu'à ce que nous nous penchions sur la situation du Nunavut?

**Le sénateur Adams :** Je ne sais pas quand le ministre comparaitra de nouveau devant le comité.

**Le président :** Nous allons le convoquer de nouveau.

**Le sénateur Adams :** Je sais que nous nous occupons de la limite de 200 milles, mais il me paraît injuste que nous ayons mené des activités pendant plus de cinq ans et que nous ne puissions plus le faire. Ce sont les étrangers qui en profitent, et non le peuple inuit. C'est pourquoi je dis au ministre que nous devons cesser d'accorder une immatriculation aux étrangers pour leur permettre de venir au Canada.

Nous pouvons avoir des partenaires canadiens, des entreprises canadiennes pour faire cela. À l'heure actuelle, les étrangers ne nous donnent rien en échange de notre poisson. Nous devons trouver une façon de leur interdire d'utiliser le drapeau canadien au Nunavut pour y mener des activités de pêche. C'est une question de politique.

**Le président :** Je répète simplement que, ce soir, j'aimerais que le comité se concentre sur la gestion des pêches au-delà de la limite de 200 mille.

Monsieur le sénateur, nous allons étudier la question plus en profondeur plus tard; je suis certain que le ministre sera heureux de revenir en discuter avec nous, et nous aurons des porte-parole du Nunavut. J'aimerais qu'on remette cette question à une séance spéciale et, pour le temps qui reste, que nous parlions de la gestion des pêches au-delà de la zone de compétence.

**M. Hearn :** Permettez que j'ajoute quelque chose, monsieur le président. Je comprends, mais je peux aussi comprendre ce que veut dire le sénateur Adams. Plutôt que de laisser à la chance qu'on puisse à un moment donné en parler, permettez-moi seulement de lui dire que je serais tout à fait prêt à discuter avec lui, n'importe quand, de ce sujet ou de n'importe quel sujet connexe. Nous n'avons pas besoin, pour cela, d'attendre que se tienne une réunion du Sénat sur le sujet.



**Senator Cowan:** I just wanted to talk for a moment about bottom trawling. I understand that at the September meeting, which took place last week, the delegates decided in favour of a ban on bottom trawling. I understand from you, Mr. Chairman, that the U.S. president indicated today that he supports that ban. What is the position of the Canadian government on this issue?

**Mr. Hearn:** I heard the same story today. I heard that the President of the U.S. has called for an all-out ban on bottom trawling. I was hoping that was true; however, I have been told that is not the case. I stand to be corrected because I am, like yourselves, only getting bits and pieces, but apparently the President is expressing concern about bottom trawling as a technology and about the effect it has on sensitive areas of the ocean.

The American stand is one where they, like everybody else, realize a lot of damage is being done to our habitat — and it is not just the habitat. When you use a troller you catch everything that is in its way. It is like a vacuum cleaner. If you are trawling for yellowtail and there happens to be cod or American plaice in the area, both of which are under moratoria, a significant amount will be caught. Fortunately, our bycatches on the Grand Banks, for example, are reasonable; but are they reasonable because we do a good job in trying to avoid areas of concentration or are they reasonable because there is so little left that we catch only a small amount anyway.

Cut it how you like, bottom trawling has to do damage if you look at those heavy doors being dragged over the ocean floor. In certain areas, and that is the key wording that we have to remember, if we are using technology that does not damage the habitat, there are many other areas on the Grand Banks and certainly many areas in the high seas, I am sure, where bottom trawling would not do damage to the habitat. However, the argument might be made there that that might be true, but what about the other incidental species that you catch? That in itself is a good argument.

Our major concern is sensitive areas, such as seamounts, sensitive corals and spawning grounds. At NAFO we agreed to outline four different seamounts in the NAFO zone where we will avoid dragging. Sensitive corals, of course, would be destroyed by dragging, and also one of my major concerns for some time has been spawning grounds.

When we did our inquiry on what happened to the northern cod, we were told of indiscriminate dragging, not only by foreigners, but by ourselves. We contributed heavily to the loss, a lot of people will say, when we got into the big boat dragging technologies. In the spring or during the winter when the fish

**Le sénateur Cowan :** Je voulais seulement parler un peu du chalutage par le fond. D'après ce que j'ai compris à la réunion de septembre, qui a eu lieu la semaine dernière, les délégués se sont prononcés en faveur de l'interdiction du chalutage par le fond. À ce que j'ai compris de vos propos, monsieur le président, le président des États-Unis s'est déclaré aujourd'hui favorable à cette interdiction. Qu'en pense le gouvernement canadien?

**M. Hearn :** J'ai entendu la même chose aujourd'hui. J'ai entendu que le président américain avait lancé un appel à l'interdiction généralisé du chalutage par le fond. J'espérais que c'était vrai, mais on m'a dit que ce n'est pas le cas. Je reconnais mon erreur parce que, comme vous, je ne reçois que des éléments d'information ici et là, mais apparemment, le président exprime l'inquiétude que lui inspire le chalutage par le fond en tant que technologie, et l'incidence qu'il peut avoir sur des zones fragiles de l'océan.

La position américaine est que, comme tout le monde, ils comprennent que d'énormes dommages sont causés à notre habitat — et ce n'est pas que l'habitat. Quand on utilise un ligneur, on attrape tout ce qui est sur son chemin. C'est un peu comme un aspirateur. Si on fait la pêche à la traîne dans le but d'attraper de la limande à queue jaune et qu'il se trouve des morues ou de la plie canadienne sur le chemin, deux espèces visées par un moratoire, de grandes quantités de ces poissons seront attrapées. Fort heureusement, nos prises accessoires sur les Grands Bancs de Terre-Neuve, par exemple, sont raisonnables; mais sont-elles raisonnables parce que nous parvenons bien à éviter les secteurs de concentration ou parce qu'il reste tellement peu de ces espèces qu'on n'en attrape que de petites quantités de toute façon.

Quel que soit l'angle qu'on prenne, le chalutage cause des dommages; il n'y a qu'à penser à ces lourdes portes qui raclent le plancher océanique. Dans certains secteurs, et ce sont les termes clés qu'il nous faut nous rappeler, si nous utilisons une technologie qui n'endommage pas l'habitat, il y a bien d'autres secteurs des Grands Bancs, et certainement bien des secteurs de la haute mer, je n'en doute pas, où le chalutage par le fond ne causerait pas de dommages à l'habitat. Quoi qu'il en soit, l'argument pourrait être donné et pourrait être vrai, mais qu'en est-il des autres espèces accessoires que vous attrapez? En soi, c'est un bon argument.

Notre plus grande inquiétude, c'est pour les zones fragiles, comme les monts sous-marins, les coraux fragiles et les lieux de ponte. À l'OPANO, nous nous sommes entendus pour tracer quatre différents monts sous-marins dans la zone de l'OPANO où nous éviterons la pêche à la traîne. Les coraux fragiles, c'est sûr, seraient détruits par la pêche à la traîne mais aussi, et c'est l'une de mes grandes préoccupations depuis quelque temps, les lieux de ponte.

Quand nous avons mené notre enquête sur ce qui est arrivé à la morue du Nord, on nous a parlé de dragage aveugle, non seulement par des étrangers, mais aussi par nos pêcheurs. Nous avons lourdement contribué à la perte, bien des gens le diront, quand nous avons adopté les technologies de dragage avec de gros

congregated to spawn, that was a great time to go and load up. Load and go, as fast as you could, and we wiped out stocks in a matter of a few years.

The phrase being used is “freeze the footprint,” which means that, yes, we probably have done a lot of damage, and in some areas we have done irreparable damage. Let us make sure that, if we move into any new areas, if there is any new movement on dragging, we go there only after we have had a full assessment of the area, when we have the proper signs that tell us whether or not there will be damage. Let us avoid dragging on seamounts. Let us avoid areas where sensitive corals exist. Let us avoid spawning grounds. Let us take steps that make sense. Then let us determine, as we move forward, where this technology can be used successfully and where it cannot, and start moving forward in the correct way.

When I was putting forth my arguments on overfishing, I asked some of the lawyers if we actually owned the sea bed or had control of the sea bed outside the 200-mile zone. No other country can fish crab, for instance, outside the 200-mile limit on our continental shelf, because Canada owns the crab. My argument was that, although we cannot stop people from fishing in our waters, because we do not control the water that flows over the continental shelf, nevertheless, if we own or control the sea bed, why then are we letting people drag heavy doors over it, destroying our habitat? I was told that we would probably have a very good argument if we used this destruction of habitat in order to stop the dragging. I was warned, however, that if we stop the dragging outside — and you know what I am going to say — if we stop it outside, because dragging technology is destroying the habitat, it is also destroying it inside.

Right now 28 per cent of our landings are done by draggers, by trawling. The shrimp fishery depends entirely on trawling. There are two things to do. Number one: try to avoid destroying habitat where we can; number two, which not a lot of people talk about but some people are doing something about, develop technology that is less damaging.

We may be able to troll bottom-feeding fish with the right technology. Two things can be done. Number one: develop technology that does less damage to the habitat. Number two: develop technology that has a separating or sorting system that can cut down the bycatch. That is happening. In fact there is an experiment going ahead right now on Prince Edward Island where we are trying to identify some product for Canso, and areas like that. Part of it will depend on the ability to sort out other species.

We have not concentrated enough, perhaps, on doing things the right way. We have to realize that people live by the sea. Certainly in my province, and in a lot of areas of the world, fish is

bateaux. Au printemps ou pendant l'hiver, quand les poissons se réunissaient pour pondre, l'occasion était belle d'aller faire le plein. On chargeait et on repartait, aussi vite qu'on pouvait, et on a ainsi décimé les stocks en quelques années seulement.

L'expression utilisée est « geler la superficie », qui veut dire oui, nous avons probablement causé de grands dommages, et dans certaines régions, des dommages irréparables. Assurons-nous, si nous allons dans de nouvelles régions, s'il y a un nouveau mouvement pour le chalutage, de n'y aller qu'après avoir fait une évaluation complète de la zone, après avoir recensé les signes appropriés qui nous disent s'il y aura dommages ou non. Évitions le chalutage sur les monts sous-marins. Évitions les zones de coraux fragiles. Évitions les frayères. Prenons des mesures qui ont du bon sens. Et puis déterminons, au fil de nos progrès, où cette technologie peut être utilisée de manière efficace et où elle ne le peut pas, et embrayons dans le bon sens.

Quand je préparais mes arguments sur la surpêche, j'ai demandé à des avocats si nous étions propriétaires du plancher océanique, ou si nous en avions le contrôle en dehors de la zone de 200 milles. Aucun autre pays ne peut pêcher le crabe, par exemple, en dehors de la limite de 200 milles de notre plateforme continentale, parce que le crabe appartient au Canada. Mon argument c'est que, bien que nous ne puissions empêcher les gens de pêcher dans nos eaux, parce que nous ne contrôlons pas l'eau qui coule sur la plate-forme continentale, à tout le moins, si nous sommes propriétaires ou si nous avons un contrôle du plancher océanique, pourquoi alors laisser des gens y traîner de lourdes portes et détruire notre habitat? On m'a dit que cette destruction serait probablement un excellent argument, si nous parlions de l'habitat pour empêcher le dragage. On m'a averti, toutefois, que si on empêche le dragage à l'extérieur — et vous savez ce que je vais dire — si on l'arrête à l'extérieur parce que la technologie du dragage détruit l'habitat, elle le détruit aussi à l'intérieur.

Actuellement, 28 p. 100 de nos débarquements sont faits par les chalutiers, ceux qui font le dragage. La pêche à la crevette est entièrement tributaire du dragage. Il y a deux choses à faire. La première, c'est d'essayer d'éviter de détruire l'habitat quand on le peut; la deuxième, dont peu de gens parlent, mais certains font quelque chose à ce sujet, c'est de développer une technologie qui cause moins de dommages.

Nous devrions pouvoir pêcher le poisson de fond avec la bonne technologie. De deux choses l'une. D'abord, il faut concevoir la technologie qui endommage moins l'habitat. Deuxièmement, il faut concevoir une technologie qui ait un système de séparation ou de tri, pour réduire les prises accessoires. Cela se fait. En fait, il y a en ce moment même une expérience en cours, à l'Île-du-Prince-Édouard, où ils essaient d'identifier un produit pour Canso, et dans des régions comme celle-là. Cela dépendra en partie de la capacité de rejeter les autres espèces à l'eau.

Peut-être ne nous sommes-nous pas assez concentrés sur ce qu'il fallait faire comme il faut. Nous devons comprendre que des gens vivent de la mer. En tout cas, dans ma province, et dans bien

the heaviest traded food commodity; it is the heaviest traded food commodity in the world. Even countries like Spain import as much again as they catch. It is a great market for our country.

However, we can not destroy everything in our catch; conservation has to be number one in the protection of habitat. Maybe we can have the best of both worlds if we are sensible. However, we have concerns that an outright ban would take people away when there is not a need for a ban. The minute we say it is bad outside, we had better be prepared to say it is damaging inside; whatever we do out there, as I mentioned with NAFO, we have to do inside.

We will proceed with caution and go the limit in trying to protect and preserve, but we must also try to be sensible in our approach.

**The Chairman:** Minister, you have been very generous with your time, but I wonder if I could ask you to address one more issue, and that is the rebuilding of the stock outside 200 miles. Was there any discussion of that at NAFO? Are there any plans to have a policy for stock rebuilding? What we have talked about up to now is managing what is there, which has been depleted. The question is, where do we go from here in stock rebuilding, and is NAFO going to have a plan for that?

**Mr. Hearn:** I believe that rebuilding is what this is all about. We have so little left. The northern cod, for instance, is maybe only one or two per cent of what we had several years ago. Hopefully our little experiment this year will prove that the in-shore stocks have grown tremendously these last few years; it is only a small amount of fish, but they have grown very rapidly. If they can grow inside, then surely they can grow outside, because the base stocks were always supplemented with the Hamilton Bank northern cod stock and the Grand Banks stock, all of which came together during the summer and followed the capelin to the shore. Summer after summer you could almost walk on the water because it was so full of fish. That stock disappeared because we were indiscriminate in the way that we fished and perhaps because of environmental and other factors.

The stock diminishes more quickly as the pressure continues, but I would not say that we learned too late, because as long as there are fish we can rebuild the stocks. If we have the proper scientific information on the stocks, if we can cut down on or eliminate bycatch, if we can avoid overfishing, or inappropriate, illegal or unregulated fishing, then these stocks have a chance. It will take a while but they have a chance to come back. Our yellow tail stock rebuilt very quickly once the pressure was taken off. We will obtain some technical advice on this, but, essentially, as we are doing with the Greenland halibut, we want to set a certain tack so that we can see the stock rebuilt. When we and other

des régions du monde, la pêche est le produit alimentaire le plus commercialisé; c'est le produit alimentaire le plus échangé dans le monde. Même des pays comme l'Espagne en importent autant qu'ils en attrapent. C'est un marché d'envergure pour notre pays.

Cependant, on ne peut pas détruire tout ce qu'on attrape; la conservation doit être le premier élément de la protection de l'habitat. Peut-être pourrions-nous avoir le meilleur des deux mondes si nous pouvons faire preuve de bon sens. Cependant, nous craignons qu'une interdiction généralisée nous fasse perdre des appuis quand ce n'est pas vraiment nécessaire. Du moment où on dira que ce n'est pas bon à l'extérieur de nos eaux, il faudra vraiment être prêts à dire que ce n'est pas bon à l'intérieur non plus; quoi qu'on impose à l'extérieur, comme je l'ai dit à l'OPANO, il faudra l'imposer à l'intérieur.

Nous allons faire preuve de prudence et aller jusqu'à la limite pour essayer de protéger et de préserver, mais nous devons aussi avoir une approche sensible.

**Le président :** Monsieur le ministre, vous nous avez très généreusement donné de votre temps, mais je me demande si vous pouvez nous parler encore d'un aspect, celui de la reconstitution des stocks en dehors de la zone des 200 milles. Est-ce qu'il en a été question à l'OPANO? Est-ce quelque chose est prévu, une politique pour reconstituer les stocks? Jusqu'ici, nous avons parlé de gérer ce qui existe, qui a été décimé. La question qui se pose, c'est que faisons-nous désormais pour reconstituer les stocks, et est-ce que l'OPANO va dresser un plan à cette fin?

**M. Hearn :** Je pense que toutes ces démarches ont la reconstitution pour but. Il nous reste si peu. Par exemple, il nous reste peut-être de la morue du Nord que 1 ou 2 p. 100 de ce que nous avions il y a quelques années à peine. Nous espérons que cette petite expérience, cette année, démontrera que les stocks côtiers auront connu une croissance phénoménale ces dernières années; ce n'est qu'une petite quantité de poissons, mais ils se sont multipliés très vite. S'ils peuvent croître à l'intérieur des côtes, sûrement, ils le peuvent aussi à l'extérieur, parce que les stocks de base ont toujours été augmentés des stocks de morue du Nord des bancs de Hamilton et des Grands bancs, qui se sont tous réunis pendant l'été et ont suivi le capelan vers les côtes. Un été après l'autre, on pouvait presque marcher sur l'eau tellement il y avait de poissons. Ces stocks ont disparu parce que nous avons pêché aveuglément, et peut-être aussi à cause de facteurs environnementaux et autres.

Les stocks diminuent plus rapidement avec les pressions qui se maintiennent, mais je ne dirais pas que nous avons appris trop tard, parce que tant qu'il y aura des poissons, nous pouvons reconstituer les stocks. Si nous avons les données scientifiques qu'il nous faut sur les stocks, si nous pouvons réduire ou éliminer les prises accessoires, si nous pouvons éviter la pêche excessive ou non appropriée, la pêche illégale ou non réglementée, alors, ces stocks auront une chance de survie. Cela prendra quelque temps, mais ils ont une chance de se reconstituer. Notre stock de limande à queue jaune s'est reconstitué très rapidement une fois que la pression a été supprimée. Nous obtiendrons des conseils

countries live by that tack set, then we will see the stocks rebuild. If we see countries blatantly overfishing their quotas, two things have to happen: The overall tack set has to be dropped and the amount lost should not be taken away from the good guys. In the case of the Greenland halibut, Canada, Japan, Norway and others have lived by the quota to the pound. If people overfish and we see diminishing stocks as a result, that price has to be paid by those who damage the stock. These are things in the mill that will lead to rebuilding.

**Mr. Murray:** As the minister mentioned, the yellowtail stocks have been successfully rebuilt and there is a plan under NAFO for the rebuilding of the Greenland halibut. NAFO took a significant reduction from a 43,000-tonne tack in 2003 down to 16,000 tonnes. We have some concerns about elements of that. There is some scientific advice about a further reduction this year that was deferred until next year. The reality is that the Greenland halibut rebuilding plan aims to get the biomass that is current at 70,000 to 80,000 tonnes back up to 150,000 tonnes by 2015. That is part of the NAFO plan to rebuild the Greenland halibut stocks.

There are some edges, as the minister said, around who is catching how much and whether we are on track with that, but at least there are rebuilding plans for the stock. The plan for yellowtail was successful and certainly Canada will continue to press on Greenland halibut. Whether we succeed is open to some debate, but, certainly, the provisions coming out of this meeting will help, I believe.

**The Chairman:** If there are no further questions, I thank you, minister, and your officials for coming today and being so generous with your time and answers.

The committee adjourned.

OTTAWA, Tuesday, October 17, 2006

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 7:07 p.m. to examine and report on issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans.

**Senator Bill Rompkey** (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

**The Chairman:** I would like to call the meeting to order. We are studying the ongoing program of the Department of Fisheries and Oceans. At the moment, we are involved in a discussion of management outside of the 200-mile economic zone.

Today we will hear from two groups: the Living Oceans Society and the T. Buck Suzuki Environmental Foundation. We welcome you.

techniques sur la question, mais en fait, comme nous le faisons avec le flétan du Groenland, nous voulons prendre un certain virage pour pouvoir reconstituer les stocks. Quand nous et d'autres pays respecterons les quantités établies, les stocks se reconstitueront. Si nous constatons que des pays dépassent ouvertement leurs quotas, il faudra faire deux choses : les quantités générales établies doivent être réduites et les quantités perdues ne devraient pas être enlevées à ceux qui agissent correctement. Dans le cas du flétan du Groenland, le Canada, le Japon, la Norvège et d'autres ont respecté les quotas à la livre près. Si des gens pêchent excessivement et que nous constatons une diminution des stocks en conséquence de cela, ce sont ceux qui font du tort les stocks qui doivent en payer le prix. Les mesures sont mises en œuvre pour favoriser la reconstitution.

**M. Murray :** Comme l'a dit le ministre, les stocks de limande à queue jaune ont pu être reconstitués, et l'OPANO a un plan pour reconstituer ceux de flétan du Groenland. L'OPANO a imposé une grosse réduction, des 43 000 tonnes permises en 2003, à 16 000 tonnes. Nous nous inquiétons de certains aspects de cela. Les avis scientifiques prônant d'autres réductions cette année ont été reportés jusqu'à l'année prochaine. La réalité, c'est que le plan de reconstitution du stock de flétan du Groenland vise à rétablir la biomasse, qui est actuellement de 70 à 80 000 tonnes, à 150 000 tonnes d'ici à 2015. C'est un aspect du plan de l'OPANO pour reconstituer les stocks de flétan du Groenland.

Il y a certaines anicroches, comme l'a dit le ministre, à propos de qui attrape combien, et si les quotas sont respectés, mais au moins, il y a des plans de reconstitution des stocks. Le plan pour la limande à queue jaune a réussi, et il est certain que le Canada continuera pour le flétan du Groenland. Quand à dire si nous réussissons, c'est ouvert au débat, mais les dispositions qui découleront de cette réunion, je pense, seront utiles.

**Le président :** S'il n'y a pas d'autres questions, je vous remercie, monsieur le ministre, et vos collaborateurs, d'être venus aujourd'hui et de nous avoir consacré si généreusement de votre temps et fourni des réponses.

La séance est levée.

OTTAWA, le mardi 17 octobre 2006

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 19 h 7 afin d'examiner, pour en faire rapport, les questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada.

**Le sénateur Bill Rompkey** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** La séance est ouverte. Nous étudions actuellement le programme permanent du ministère des Pêches et des Océans. Pour l'instant, la discussion porte sur la gestion des pêches à l'extérieur de la zone économique de 200 milles.

Nous entendrons aujourd'hui des représentants de deux groupes, en l'occurrence la Living Oceans Society et la T. Buck Suzuki Environmental Foundation. Soyez les bienvenus.

**Jennifer Lash, Executive Director, Living Oceans Society:**

Thank you for providing us the time to talk with you about issues of conservation and oceans management, which are near and dear to our hearts. The timing is perfect. We did not plan this. We scheduled this trip some time ago.

As you know, there have been real issues about bottom trawling in the media and I imagine on the Hill as of late, and that was in reference to Canada failing to support a moratorium on the high seas on bottom trawling. That was disappointing to us, which is a bit of an understatement.

We are looking for a temporary moratorium that would allow different governments and countries from around the world to establish a management system to ensure that we can manage those fisheries properly. Unfortunately, that was not understood by the Minister of Fisheries and Oceans. He perceived it as being a permanent ban, and he felt it might have repercussions for the trawl fishing industry in Canada.

In order to manage our fisheries, we must have the right management regime in place. On the high seas we do not have that regime in place, and drastic measures are required.

Here in Canada, we have the opportunity to put the right management regimes in place. Some of them already exist through Fisheries and Oceans Canada, and some can be improved upon. Today I would like to discuss specifically the marine planning initiatives that Fisheries and Oceans Canada has been working on under the Oceans Act.

Before I get into details, I want to touch on why oceans are important for all Canadians. I live on an island off the coast of British Columbia, so the ocean is part of my everyday life. Oceans are also important for people in Winnipeg and Toronto, for various reasons. One reason is that Canadians consume about 10 kilograms of seafood per person per year, and about 6.5 kilograms of that are from our domestic fisheries; the rest is imported. No matter where you live in Canada, at some point you are eating food from one of our oceans. That is important from a health and a quality-of-life perspective.

Second, the Canadian catch of fisheries is just over 1 million tons of seafood with a landed value of about \$2 billion. Once that is processed, the value goes up dramatically. It is a major economic force within the country, particularly in the regions.

Third, I would like to talk about ecology. Ocean produce one third to one half of the oxygen on this planet through phytoplankton, which are microscopic plants that grow in the oceans, particularly in near-shore waters around our coastlines. Basically, by keeping these plants living and thriving, we are able to prevent runaway global warming

**Jennifer Lash, directrice exécutive, Living Oceans Society :**

Merci de nous donner le temps de vous entretenir de questions concernant la conservation et la gestion des océans, deux sujets qui nous tiennent à cœur. Le moment pour ce faire ne pourrait être mieux choisi. Ce n'était pas programmé. Ce voyage était prévu depuis un certain temps déjà.

Comme vous le savez, le chalutage par le fond a fait l'objet de vifs débats dans les médias dernièrement et, j'imagine, sur la Colline également, en raison du moratoire sur le chalutage par le fond en haute mer que le Canada a omis d'appuyer. C'était décevant pour nous, c'est le moins qu'on puisse dire.

Nous cherchons à faire adopter un moratoire temporaire qui permettrait à différents gouvernements et pays du monde d'établir un système de gestion leur permettant de gérer adéquatement les pêches. Malheureusement, ce n'est pas ce que le ministère des Pêches et des Océans a compris. Dans son esprit, il s'agissait d'une interdiction permanente qui risquait d'avoir des répercussions sur l'industrie de la pêche au chalut au Canada.

Afin de gérer nos pêches, nous devons disposer du régime de gestion le plus approprié qui soit, ce qui n'est pas le cas en haute mer, d'où la nécessité d'adopter des mesures draconiennes.

Ici au Canada, nous avons la possibilité de mettre en place les régimes de gestion qu'il faut. Certains d'entre eux ont déjà été implantés par Pêches et Océans Canada, alors que d'autres pourraient être améliorés. Aujourd'hui, j'aimerais discuter particulièrement des projets de planification maritime auxquels s'intéresse Pêches et Océans Canada en vertu de la Loi sur les océans.

Mais avant d'entrer dans les détails, j'aimerais parler brièvement des raisons pour lesquelles les océans sont importants pour tous les Canadiens. Je vis sur une île au large des côtes de la Colombie-Britannique; l'océan fait donc partie de ma vie de tous les jours. Les océans sont également importants pour les habitants de Winnipeg et de Toronto, et ce, pour diverses raisons. L'une d'elles est que les Canadiens consomment environ 10 kilogrammes de fruits de mer par année par personne, dont environ 6,5 kilogrammes proviennent de nos pêches intérieures; le reste est importé. Peu importe où vous viviez au Canada, à un moment donné, vous consommez des aliments qui proviennent de l'un de nos océans. Cela est important du point de vue de la santé et de la qualité de vie.

Deuxièmement, au Canada, les prises de fruits de mer s'élèvent à un peu plus de 1 million de tonnes et elles ont une valeur au débarquement d'environ 2 milliards de dollars. Une fois ces fruits de mer transformés, leur valeur augmente de façon considérable. Cela constitue une force économique majeure pour notre pays, particulièrement dans les régions.

Troisièmement, j'aimerais parler d'écologie. Les océans produisent entre le tiers et la moitié de l'oxygène sur notre planète grâce au phytoplancton, ces plantes microscopiques qui croissent dans les océans, particulièrement dans les eaux à proximité de nos côtes. Essentiellement, en assurant la survie et l'évolution de ces plantes, nous sommes capables de prévenir les

and climate change issues. Thus oceans play an integral role in trying to control our climate, which, as we know, is a growing concern.

Oceans management is not just for the people who live on the coast. It is for all Canadians, and it is important that something be done.

As you are probably aware, Fisheries and Oceans Canada passed the Oceans Act in 1997, which gave them the lead responsibility in looking after the oceans. The specific priorities were integrated management, marine protected areas and marine environmental quality. Those priorities were turned into a policy framework called Canada's Oceans Strategy, which was turned into the Oceans Action Plan as a vehicle for getting deliverables around the oceans strategy.

The Ocean Action Plan came into place in 2005. Some money was allocated under the budget for two years. That funding is finished at the end of this fiscal year.

Those funds were used for Fisheries and Oceans Canada to do the pre-planning stage, to get Fisheries and Oceans Canada's house in order and to get the tools ready to embark on planning, which they have been doing.

I would like to speak about the planning on the West Coast of B.C. Planning is also happening in other parts of the country, but I have more expertise on what is happening in B.C.

The part of British Columbia identified as the priority area under the Oceans Action Plan is the Pacific North Coast Integrated Management Area, or what we fondly call PNCIMA, which includes the central coast, the north coast and the Queen Charlotte Islands. It is approximately 88,000 square kilometres, about the size of one New Brunswick and two Prince Edward Islands, so it is a very significant area.

Many of you may remember the Great Bear Rainforest announcement made earlier this year, where huge parts of the forest were protected and a new ecosystem-based management regime was brought in to protect the temperate rainforest in British Columbia. The PNCIMA region is the oceans portion of that. It would be the first time in the world where we would look at land and sea planning on such a grand scale. Canada would become a global leader in terms of environmental protection and comprehensive management of both the terrestrial and the marine environments.

The PNCIMA region is also important in its own right. There are many important features there. It is where the northern resident killer whales live. There are herring, rockfish and seabirds. It is a spectacular and beautiful place.

problèmes croissants de réchauffement de la planète et de changements climatiques. Les océans jouent donc un rôle intégral dans les efforts déployés pour contrôler notre climat, ce qui, nous le savons, inquiète de plus en plus de gens.

La gestion des océans ne concerne pas seulement les habitants des régions côtières. Elle concerne tous les Canadiens et il est important que des mesures soient prises pour changer les choses.

Comme vous le savez probablement, Pêches et Océans Canada a fait adopter la Loi sur les océans en 1997, loi qui est venue lui conférer la responsabilité des océans. Les priorités spécifiques étaient la gestion intégrée, les aires maritimes protégées et la qualité de l'environnement maritime en général. Ces priorités ont été traduites en un cadre stratégique que l'on appelle la Stratégie sur les océans du Canada, laquelle est devenue le Plan d'action pour les océans qui sert de véhicule pour obtenir les résultats escomptés de la Stratégie sur les océans.

Le Plan d'action pour les océans est entré en vigueur en 2005. Des crédits budgétaires ont été alloués au Plan d'action pour deux ans et ils ne seront pas renouvelés à la fin du présent exercice financier.

Ces crédits ont été utilisés par Pêches et Océans Canada pour effectuer la planification préalable, pour mettre de l'ordre dans ses affaires et obtenir les outils nécessaires pour entreprendre la planification, ce que l'on est en train de faire.

J'aimerais parler de la planification sur la côte ouest de la Colombie-Britannique. Il se fait également un travail semblable dans d'autres régions du pays, mais je suis plus au courant de ce qui se passe en Colombie-Britannique.

La région de la Colombie-Britannique identifiée comme zone prioritaire en vertu du Plan d'action pour les océans est la Zone de gestion intégrée de la côte nord du Pacifique, que l'on appelle communément la ZGICNP, qui inclut le centre de la côte, la côte nord et l'archipel de la Reine-Charlotte. Elle comprend environ 88 000 kilomètres carrés, soit à peu près la taille du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, c'est donc une zone très importante.

Nombre d'entre vous se souviendront peut-être de l'annonce qui a été faite plus tôt cette année concernant la Forêt pluviale du Grand Ours dans laquelle il est précisé que de vastes zones forestières étaient protégées et qu'un nouveau régime de gestion axé sur les écosystèmes était mis en place pour protéger la forêt pluviale tempérée de la Colombie-Britannique. La Zone de gestion intégrée de la côte du Pacifique Nord constitue la zone océanique de cette forêt. Ce serait la première fois au monde que l'on envisagerait de faire de la planification maritime et terrestre à une si grande échelle. Le Canada deviendrait ainsi un leader mondial au chapitre de la protection de l'environnement et de la gestion exhaustive des milieux terrestres et maritimes.

La Zone de gestion intégrée de la côte du Pacifique Nord est également importante en elle-même. Elle renferme de nombreuses caractéristiques. C'est là que vivent les populations d'orques résidentes du Nord. On y trouve du hareng, du sébaste et des

Seventy-two thousand people live in that region and depend on it for their livelihood, recreation and employment.

The opportunity to plan in this region is profound. Marine planning means getting everyone who lives and works and has a stake in that area together to plan a vision that provides direction on how we manage our activities. It is a way of looking at the ocean and asking what activities can happen in what places. Do we need protected areas or marine parks? Do we need to allocate some industries to only certain places on the coast? Can we find management directives and regulations that restrict or advance certain industries to ensure that the ocean is protected?

Marine planning is happening around the world and we feel it needs to happen in B.C. It is not an easy process, but requires time, partnership and resources.

Fisheries and Oceans Canada has successfully developed partnerships with our provincial government and with many of the First Nations in the region. They are working on a framework agreement on how to manage this planning process at a government-to-government-to-government level. That is profound. In British Columbia, there has historically been a rift between the provincial government and Fisheries and Oceans Canada. To have them working together, in particular at a government-to-government level with First Nations, is quite remarkable. It is an opportunity we need to really take advantage of and continue fostering.

To have those three governments working together and from there to design a planning process that includes all the stakeholders, to be able to work together to plan for that region, is important.

One thing we are looking for now and one thing that has brought us to Ottawa on this trip is that we would like to see the government continue to support the implementation of the Oceans Action Plan, to show new leadership on oceans management in Canada and to put the resources and the political commitment behind managing our oceans and getting marine planning processes up and going.

We are hopeful that in the next budget there will be an allocation of resources that will ensure certain criteria are met. We hope that there will be enough money to ensure that the planning processes are open and transparent so that people who work and live in the area will know what is happening.

We also hope there will be resources to allow people to participate in the process — fishermen, large companies that have activities there, municipal governments. People need to have the resources to participate.

oiseaux de mer. C'est un endroit spectaculaire et extraordinaire. Soixante-douze mille personnes vivent dans cette région et dépendent de ces espèces pour leur subsistance, leurs loisirs et leur emploi.

Les possibilités de planification dans cette région sont immenses. La planification maritime signifie amener toutes les personnes qui vivent et travaillent et qui ont un intérêt quelconque dans cette région à planifier une vision qui orientera la façon dont nous gérons nos activités. C'est une façon de voir l'océan et de se demander quelles activités peuvent être menées et à quels endroits. Avons-nous besoin de zones protégées ou de parcs marins? Devons-nous affecter certaines industries à seulement quelques endroits de pêche sur la côte? Pouvons-nous trouver des directives et des règlements sur la gestion qui restreignent ou font progresser les activités de certaines industries pour nous assurer que l'océan est protégé?

Il se fait de la planification maritime partout dans le monde et nous estimons que cela doit être le cas également en Colombie-Britannique. Ce n'est pas un processus facile, il nécessite du temps, des partenariats et des ressources.

Pêches et Océans Canada a réussi à établir des partenariats avec notre gouvernement provincial et nombre des Premières nations de la région. Ces intervenants travaillent actuellement à l'élaboration d'une entente-cadre sur la façon de gérer ce processus de planification entre gouvernements. C'est très important. En Colombie-Britannique, il y a toujours eu un fossé entre le gouvernement provincial et Pêches et Océans Canada. Les amener à travailler ensemble, plus particulièrement à un niveau de gouvernement à gouvernement, est tout à fait remarquable. C'est là une occasion dont nous devons véritablement profiter et que nous devons continuer d'encourager.

Amener ces trois niveaux de gouvernement à travailler ensemble, pour ensuite concevoir un processus de planification incluant tous les intervenants, être capable de travailler main dans la main pour planifier pour cette région, voilà qui est important.

L'une des choses que nous cherchons à obtenir actuellement et qui nous a amenés ici à Ottawa, c'est que nous aimerions que le gouvernement continue d'appuyer la mise en œuvre du Plan d'action pour les océans, qu'il fasse preuve d'un nouveau leadership en matière de gestion des océans au Canada et qu'il mette les ressources et les engagements politiques au service de la gestion de nos océans, qu'il organise et mette en marche le processus de planification maritime.

Nous espérons que le prochain budget renfermera des crédits qui permettront de s'assurer que certains de ces critères sont respectés. Nous espérons aussi qu'il y aura suffisamment d'argent pour s'assurer que les processus de planification sont ouverts et transparents de sorte que les gens qui travaillent et vivent dans la région sachent ce qui se passe.

Nous espérons également qu'il y aura des ressources pour permettre aux gens de participer au processus — les pêcheurs, les grandes entreprises qui mènent des activités là-bas et les administrations municipales. Les gens doivent avoir les ressources nécessaires pour y participer.

We need to ensure that the science and research is in place and that the government has the capacity to do that research so that we can make informed decisions in the planning process.

Finally, we need to make sure that eventually the resources are in place for implementation. You can put a great plan together but unless the government is committed and willing to implement that plan, it has all been for naught.

That is an important thing to think about. We do not want to embark on this for only one year. We are looking at a five-year commitment for the planning process and then implementation after that, but I think if we can get the resources behind it, the people there are willing to work on it; and Canada would become a global leader in our resource management, as opposed to what we have seen recently where we have failed to live up to some progressive decisions.

**James McIsaac, Clean Water Director, T. Buck Suzuki Environmental Foundation:** I want to give you a bit of background on myself and the organization that I am here representing, and then I will talk about some policies that are fisheries-related and go into the detail of one particular fishery and how planning would help in the long term for the fishing community.

I got involved in the fishing industry on the West Coast when I was about 14 years old. I fished for about 20 years on the coast. I fished out of four major ports — Vancouver or Steveston, Alert Bay, Sointula and Prince Rupert — so I have a bit of history up and down the coast. My experience is in salmon seining and gillnetting, herring seining and gillnetting, prawn fishing by trap, and octopus.

The T. Buck Suzuki Environmental Foundation was founded 25 years ago. The namesake, Buck Suzuki, was an environmentalist commercial fisherman from the 1920s to the 1970s. He was instrumental in protecting habitat and worked hard to prevent pollution on the coast. The organization was set up by the United Fishermen and Allied Workers' Union and has been backed by that organization since then.

We receive support from a commercial fisheries conservation stamp, from about 4,000 commercial fishermen per year; so we have support from the commercial fishing industry on the conservation end.

The main objectives of the organization are habitat protection, pollution prevention and sustainability in fisheries. We talk about sustainability in fisheries, and the big plan of oceans management falls into that. That is the context in which I am here.

We are not able to put up a Power Point presentation here, but I have handed out some slides to give you a bit of colour and flavour for my presentation.

Nous devons veiller à ce que la science et la recherche fassent partie du processus et que le gouvernement ait la capacité de faire cette recherche de sorte que nous puissions prendre des décisions éclairées dans le cadre du processus de planification.

Enfin, nous devons nous assurer qu'un jour, nous aurons les ressources pour assurer la mise en œuvre du Plan d'action. On peut mettre en œuvre un plan extraordinaire, mais si le gouvernement ne s'engage pas et ne souhaite pas l'appliquer, tout cela est fait pour rien.

Voilà une chose importante à laquelle réfléchir. Nous ne voulons pas entreprendre ce processus uniquement pour un an. Nous cherchons à obtenir un engagement de cinq ans pour le processus de planification et sa mise en œuvre, mais je pense que si nous pouvons obtenir les ressources nécessaires pour l'appuyer, les gens de la région seront disposés à y travailler; en outre, le Canada deviendrait un leader mondial en matière de gestion des ressources, comparativement à ce que l'on a vu récemment où le Canada n'a pas su être à la hauteur de certaines décisions progressistes.

**James McIsaac, directeur, Assainissement de l'eau, T. Buck Suzuki Environmental Foundation :** J'aimerais vous donner quelques renseignements sur moi-même et sur l'organisation que je représente ici aujourd'hui, après quoi j'aborderai certaines politiques qui concernent les pêches; je vous donnerai en outre certains détails sur une pêche en particulier et sur la façon dont la planification aiderait à long terme les pêcheurs.

Je me suis intéressé à l'industrie de la pêche sur la côte ouest lorsque j'avais environ 14 ans. J'ai pêché pendant 20 ans ou à peu près sur la côte. Je pêchais à partir de quatre grands ports — Vancouver ou Steveston, Alert Bay, Sointula et Prince Rupert — si bien que je connais passablement la côte en amont et en aval. J'ai l'expérience de la pêche au saumon au filet maillant et à la senne, de même qu'au hareng, je connais aussi la pêche à la crevette à l'aide de pièges ainsi que la prise de la pieuvre.

La T. Buck Suzuki Environmental Foundation a été créée il y a 25 ans. Le nom, Buck Suzuki, était celui d'un pêcheur commercial et environnementaliste des années 20 à 70. Il a grandement participé à la protection de l'habitat et a travaillé dur pour empêcher la pollution de la côte. L'organisation a été créée par la United Fishermen and Allied Workers' Union et elle compte sur son soutien depuis ce temps.

Nous recevons de l'argent qui provient de la vente d'un timbre de conservation des pêches commerciales, d'environ 4 000 pêcheurs commerciaux par année; nous avons également le soutien de l'industrie de la pêche commerciale en ce qui concerne la conservation.

Les principaux objectifs de l'organisation sont la protection des habitats, la prévention de la pollution et la durabilité des pêches. En outre, le vaste plan de gestion des océans s'intègre à la durabilité des pêches. C'est sous cet angle que je ferai mon témoignage aujourd'hui.

Il nous est impossible de faire une présentation PowerPoint, mais j'ai distribué certaines diapositives pour rehausser un peu mon exposé.



There is a comment on the first slide: If there is any magic on this planet, it is contained in water. That is a profound philosophical comment on water. From a fishermen's point of view, we like to think we catch it and deliver it to you and you enjoy it.

My involvement in fishing industry policy started back in the 1980s, when the father of a good friend handed me the report of the royal commission into fisheries and said, "This is the future of fisheries on this coast."

I have since done a bit of background reading. One background paper for the royal commission looked at the economics and found that the fishermen were not making much money on the coast and not paying much tax to the country; they were not benefiting the country in any real, tangible way. Policies were derived from that kind of thought and drove the commission. The commission came out with recommendations to move forward with quota and to downsize the fishery. That has played its course over the last 20 years or so.

The fishing community, the fishermen, were not happy with the recommendations at the time. A key thing happening in the fishing industry was the quasi-leasing of licences, specifically licences for herring. You were not allowed to lease a licence, so on the West Coast licences were put into trust agreements by legalese; the licence was transferred to somebody for a year and then the trust agreement came back to the person. The fishing industry was concerned that that practice would continue and would be stamped into law with the move to quotas. You will see in the slides I brought that there is some evidence that that has come true.

On people trends, the industry has been downsized over the last twenty years. These numbers are directly from Fisheries and Oceans Canada's database this last week. It is the same with vessels, and you can see that the smaller vessels have been downsized considerably so that the smaller operators have been affected greatly on the coast.

The slide on quotas is a snapshot, an instant picture, of the landed value in quotas. This slide from Ecotrust's Catch-22 document shows \$178 million in quota fisheries and \$171 million in non-quota, but not contained on the quota side is herring. Herring is a quasi-quota fishery worth about \$35 million. In reality, in 2003, there was about \$200 million dollars in quota fisheries.

Moving on to landed value, you can see the decrease over the 20-year span. In the bottom, it has been squeezed up by the cost of quota. The difference is what is shared between the boat, the vessel owner, the gear, and the captain and crew. The costs of operating and fuel and all that stuff are squeezed in there as well, so you can see that the actual value to the fleet has been decreasing.

La première diapositive renferme un commentaire : S'il y a quelque magie sur cette planète, c'est dans l'eau qu'on la trouve. Voilà un commentaire philosophique profond sur l'eau. Quant aux pêcheurs, ils se plaisent à penser qu'ils attrapent le poisson et vous le livrent pour que vous puissiez en profiter.

J'ai commencé à m'intéresser à la politique sur l'industrie de la pêche dans les années 80, lorsque le père d'un bon ami m'a remis le rapport de la Commission royale sur les pêches en me disant ceci : « Ça, c'est l'avenir des pêches sur cette côte. »

J'ai fait, depuis, quelques lectures sur le sujet. L'un des documents d'information destinés à la Commission royale portait sur l'aspect économique; on y disait que les pêcheurs ne faisaient pas beaucoup d'argent sur la côte et ne payaient pas beaucoup d'impôt au pays; ils n'étaient pas avantageux pour le pays d'un point de vue concret et tangible. Des politiques ont été établies à partir de ce genre de réflexion et ont orienté les travaux de la Commission. Celle-ci a formulé des recommandations visant à établir le système de quotas et à réduire la taille de la pêche. Et c'est ainsi que les choses se passent depuis 20 ans ou à peu près.

La communauté des pêcheurs n'était pas contente des recommandations à l'époque. Une des principales choses qui se produisait dans l'industrie de la pêche était la quasi-location de permis, particulièrement des permis de pêche au hareng. Vous n'aviez pas le droit de louer un permis, si bien que sur la côte ouest, des permis ont été mis en fiducie; le permis était transféré à quelqu'un d'autre pour un an et ensuite l'entente de fiducie était rendue à la personne. L'industrie de la pêche craignait que cette pratique ne se poursuive et qu'elle ne soit adoptée dans la loi avec le système de quotas. Vous allez voir dans les diapositives que j'ai apportées que certaines de ces choses se sont avérées.

Pour ce qui est des tendances concernant les gens, l'industrie a été réduite au cours des 20 dernières années. Ces chiffres proviennent directement de la base de données de Pêches et Océans en date de la semaine dernière. C'est la même chose pour les engins de pêche, et l'on peut voir que les petits bateaux ont été réduits considérablement de sorte que les petits exploitants ont été grandement touchés sur la côte.

La diapositive sur les quotas donne un aperçu, une image éclair de la valeur des quotas au débarquement. Cette diapositive tirée du document intitulé Catch-22 d'Ecotrust montre que les pêches contingentées comptent pour 178 millions de dollars alors que les pêches non contingentées comptent pour 171 millions de dollars, mais c'est sans inclure le hareng. Le hareng est une pêche quasi-contingentée qui a une valeur d'environ 35 millions de dollars. En réalité, en 2003, les pêches contingentées se chiffraient à environ 200 millions de dollars.

En ce qui concerne la valeur au débarquement, on peut voir la diminution qui s'est produite au cours de la période de 20 ans. Au bas, les données sont regroupées par coût de quota. La différence, c'est ce que se partagent le bateau, le propriétaire du bateau, l'engin, le capitaine et l'équipage. Les coûts d'exploitation et de carburant et toutes les autres choses sont là-dedans également, de sorte que vous pouvez voir que la valeur effective de la flotte diminue.

Back on the people trends, looking at the Pacific, the graph shown on the bottom corner shows the age of the people working in the fleet. Actually, that one shows the skippers on the West Coast, and the average age is around 56 years. On the graph, not much is coming up from the bottom, from the youth coming into the industry. On the West Coast that issue will be coming to a head fairly soon. There have been some strong recommendations about directions to go. Catch-22 put out a few recommendations. There have to be some changes, because the industry is not creating the people to work in it in the long term.

Here is a snapshot into the West Coast groundfish trawl fishery. I have a history in the commercial industry, but I am not an expert in groundfish trawl. I am not here to defend them, but I will tell you my observations of that fleet.

The fleet has worked hard over the last 12 years to identify issues and to monitor itself. It is the most monitored fleet in Canada and possibly the most monitored fleet in the whole world. There is an observer on board every vessel out there. Approximately 70 vessels trawl on the West Coast, and every one of them has an independent observer on it 24/7. There is trouble now with bycatch in a few areas. They have added cameras to the vessels and they are on 24/7. They spend approximately \$2.3 million a year for that monitoring, and it comes out of the landed value, the graph that you saw earlier, for that fleet.

They have been doing that kind of monitoring for over 10 years, which is incredible. No other business in this country was asked to have somebody there watching them. Most of these operations are three- or four-man operations, and they have one more person there observing all of their actions all the time. No other business in this country would stand for that. From an environmental point of view, there are many businesses, including some very big organizations, that I would like to see observed, but, as far as I know, it does not happen to that extent. That kind of thing is incredible.

The value of the groundfish trawl fishery is about half of the landed value that you see on the breakout sheet — somewhere in the range of about \$70 million a year.

Going back to why we need marine planning, you talk about a moratorium for a groundfish trawl. The issue is that shutting down an industry that is worth \$70 million to the coastal communities is a very big hit. Therefore, it makes sense for the industry to talk about conservation values.

T. Buck Suzuki Environmental Foundation says that the industry cares about what happens in the environment, cares about conservation and cares about the long-term future of the

Pour en revenir aux tendances concernant les effectifs, si on regarde ce qui se passe dans le Pacifique, le graphique dans le coin droit indique l'âge des personnes qui travaillent pour la flottille. En fait, celui-ci montre les skippers sur la côte ouest, dont l'âge moyen est d'environ 56 ans. Sur le graphique, on ne voit pas grand-chose pour ce qui est des jeunes qui entrent dans l'industrie. Sur la côte ouest, le problème sera bientôt criant. Des recommandations bien précises ont été faites au sujet des mesures à prendre. L'étude Catch-22 a formulé quelques recommandations. Certains changements ont été apportés, parce que l'industrie ne forme pas les gens pour travailler dans le domaine de la pêche à long terme.

Voici un aperçu du chalutage pour le poisson de fond sur la côte ouest. Je travaille depuis toujours dans le domaine de la pêche commerciale, mais je ne suis pas un spécialiste dans le chalutage du poisson de fond. Je ne suis pas ici pour défendre cette pêche, mais je vous ferai part de mes observations sur cette flottille.

Les flottes de pêche ont travaillé fort depuis 12 ans pour cerner les problèmes et s'autosurveiller. C'est la flotte la plus surveillée au Canada et possiblement, dans le monde entier. On compte un observateur à bord de chaque navire. Il y a environ 70 chalutiers sur la côte ouest et chacun d'entre eux compte un observateur indépendant à son bord jour et nuit. Aujourd'hui, on a des problèmes avec les prises secondaires dans quelques zones. On a ajouté des caméras aux navires qui sont en marche jour et nuit. On dépense environ 2,3 millions de dollars par année pour cette surveillance, et les fonds proviennent de la valeur au débarquement, comme l'indique le graphique que vous avez vu tout à l'heure, pour cette flotte.

On effectue ce genre de surveillance depuis plus de 10 ans, ce qui est incroyable. Aucune autre entreprise au Canada n'est obligée de se soumettre à ce genre de surveillance. La plupart de ces bateaux sont des bateaux de trois à quatre pêcheurs, et on y ajoute une personne chargée de surveiller toutes leurs actions en tout temps. Aucune autre entreprise au Canada ne tolérerait une telle chose. Du point de vue environnemental, il y a de nombreuses entreprises, y compris certaines très grosses organisations, que j'aimerais bien voir assujetties à une telle surveillance, mais à ce que je sache, on ne les soumet pas à un tel degré de surveillance. Ce genre de chose est incroyable.

La valeur de la pêche au chalut pour le poisson de fond est d'environ la moitié de la valeur au débarquement que vous voyez sur la feuille sur la ventilation des données — soit environ 70 millions de dollars par année.

Maintenant, si on revient aux raisons pour lesquelles nous devons faire de la planification maritime, il est question d'un moratoire pour la pêche au chalut du poisson de fond. Le problème, c'est que fermer une industrie qui vaut 70 millions de dollars pour les collectivités côtières, c'est une très grosse décision. Par conséquent, il est normal que l'industrie parle des valeurs inhérentes à la conservation.

La T. Buck Suzuki Environmental Foundation est d'avis que l'industrie se préoccupe d'environnement, se préoccupe de conservation et de l'avenir de la ressource à long terme. Nous

resource. We very much support marine planning and want to be and need to be at the table. The Pacific, the PNCIMA area, is the most valuable area for commercial fisheries on the West Coast. It needs to have stakeholders from the fishing industry there, no doubt.

This slide talks about the policy for the fishermen's union regarding marine planning areas. One thing that would come out of a marine planning process is marine protected areas, which is also the objective under the Oceans Act. The fishermen's union policies align closely with the Oceans Act. The union has certain principles that they would like to see around that process, and they are written down there.

In closing, the oceans on this planet are what make this planet special. They balance our temperatures across the day and across the year. They are what make life on this planet exist. We need to do what we can to protect those oceans. What we put into it that work is what we will get back out of it. It is valuable for the long term.

**Senator Comeau:** My first question is addressed to Ms. Lash. Let me make an argument that might be presented by a dragger or a bottom-trawler. It would probably go something like this: If Canada were to agree to a moratorium on trawling on the high seas, would it not be hypocritical for Canada to continue trawling within domestic waters?

Right now, there are certain species of fish that can be caught by no other technology but dragging. I am referring here to scallops and a few other species. What would be your response to that, Ms. Lash?

**Ms. Lash:** It is an excellent question. It has been a point of confusion in the high seas versus domestic waters debate.

I want to be very clear: Living Oceans Society does a great deal of work trying to address some of the issues associated with the domestic trawl fleet on the West Coast. We are not asking for a moratorium in domestic waters. There is a fisheries management plan in place that, along with marine planning, allows us to track information and put the data collected into a scientific process to figure out if the fishery is sustainable. We ask whether new information coming along is showing us that the fishery is not sustainable and how can we adjust the fishery to address those issues. That management regime exists in Canada. Let us use it to address any concerns we have with the trawl fishery. Any fishery needs to go through that level of rigour. Under the Fisheries Act, the government has a mandate to do that.

The difference is that over 60 per cent of the high seas of Canada's oceans do not have any management regime. It is a free-for-all. There is no one there saying, "You have now completely decimated a sea mount."

appuyons en tous points la planification maritime, nous devons et nous voulons être à la table. La région du Pacifique, soit la Zone de gestion intégrée de la côte du Pacifique Nord, est la zone la plus rentable pour la pêche commerciale sur la côte ouest. Il ne fait aucun doute que l'on doit y trouver des intervenants de cette industrie de la pêche.

Cette diapositive porte sur la politique du syndicat des pêcheurs concernant les zones de planification maritime. L'une des choses que permettrait le processus de planification maritime serait des aires marines protégées, ce qui est également l'objectif de la Loi sur les océans. Les politiques du syndicat des pêcheurs sont en étroite harmonie avec la Loi sur les océans. Le syndicat défend certains principes qu'il aimerait voir intégrés au processus, et ils sont mis par écrit ici.

En conclusion, les océans font que notre planète est spéciale. Ils équilibrent nos températures le jour et durant toute l'année. C'est grâce à eux que la vie existe sur notre planète. Nous devons faire ce que nous pouvons pour protéger ces océans. Si notre planification est efficace, nous en tirerons des fruits. C'est précieux pour le long terme.

**Le sénateur Comeau :** Ma première question s'adresse à Mme Lash. Permettez-moi d'apporter un argument qui pourrait être présenté par un pêcheur à la drague ou un pêcheur au chalut. Il dirait probablement ceci : Si le Canada devait accepter un moratoire sur la pêche au chalut en haute mer, ne serait-il pas hypocrite de sa part de poursuivre la pêche au chalut dans les eaux intérieures?

Actuellement, pour certaines espèces de poisson, on ne peut utiliser aucune autre technologie que la pêche à la drague. Je parle ici des pétoncles et de quelques autres espèces. Que répondriez-vous à cela, madame Lash?

**Mme Lash :** Votre question est excellente. Elle est source de confusion dans le débat sur la pêche en haute mer et la pêche dans les eaux intérieures.

Je veux être très claire : mon organisation, Living Oceans Society, s'évertue à trouver des solutions aux problèmes associés à la pêche au chalut dans les eaux intérieures sur la côte ouest. Nous ne demandons pas de moratoire dans les eaux intérieures. Il existe un plan de gestion des pêches, de même qu'une planification maritime, qui nous permettent d'obtenir de l'information et de saisir les données recueillies dans un processus scientifique afin de voir si la pêche est durable. Nous voulons savoir si les nouveaux renseignements que l'on obtient montrent que la pêche n'est pas viable et comment nous pouvons l'adapter pour que l'on puisse régler ces problèmes. Ce régime de gestion existe au Canada. Faisons en sorte qu'on puisse l'utiliser pour aborder certaines préoccupations concernant la pêche au chalut. Toutes les pêches doivent être assujetties à une telle rigueur. En vertu de la Loi sur les pêches, le gouvernement a le mandat de le faire.

La différence, c'est que plus de 60 p. 100 de la pêche en haute mer dans les océans du Canada n'est pas assujettie à quelque régime de gestion que ce soit. Aucune règle n'existe. Il n'y a personne qui peut dire qu'on a maintenant complètement décimé une pêche.

**Senator Comeau:** I understand that.

**Ms. Lash:** We met with the minister in May and stated clearly that the ban is a temporary moratorium until those management regimes can be put in place, at which point, hopefully, we would be able to manage the fishery effectively.

**Senator Comeau:** My second question relates to the way you allocate the fish to fishing industries. There are two ways of approaching that subject. One way would be to divide the fish and say, "Here is your sockeye, your coho and your ling cod. We have X number of ling cod that we think we can catch in the course of the year. We will divide that by the number of people who want to fish it. We will hand you your percentage of the quota." You have just divided X number of sockeye by X number of fisherman. We then say, "Here is your quota. Go out there and catch it."

You do that for a while and once you are approaching 60 years of age and you want to retire, you sell off that quota you have been given by the government. Your last few years might have been quite good. Therefore you are able to command a good price for your quota. The next person who comes along has to pay off the capital on purchasing the quota. By that time, the quotas may have gone down. That person then has to buy quota from someone else. Suddenly, the fish becomes a commodity. It is no longer something you go out and catch, if it is there, or not catch, if it is not there. It becomes a commodity that is tradable, just like you would trade any stocks on the market.

We are facing that more and more in most of our fisheries in Canada. However, one of the problems is that it is not an ecosystem-based method of allocating fish. For example, someone who has a ling cod quota is not all that interested in what happens to sockeye or coho.

Have you looked at this issue? If so, does it become a part of your integrated management plan for your area?

**Ms. Lash:** We have looked into it. Those are what we call individual transferable quotas, or ITQs. From our perspective, one of the biggest problems associated with ITQs is the question of who owns the licences. There was a time when the people who lived in the communities, who worked on the boats and who were out there watching the ocean owned the licences. They knew how the ocean worked. They had a strong sense of what was going on out there. They saw things change over time. They were a resource of knowledge. When it came time to develop fisheries management plans or say what was happening, they were in tune with what was happening.

**Senator Comeau:** A dentist in Toronto who owns the quota now and who is expecting a high rate of return may not be very happy.

**Le sénateur Comeau :** Je comprends cela.

**Mme Lash :** Nous avons rencontré le ministre en mai et nous lui avons clairement dit que l'interdiction est un moratoire temporaire en attendant que ces régimes de gestion soient mis en place, et à ce moment, espérons-le, nous serons capables de gérer la pêche de façon efficace.

**Le sénateur Comeau :** Ma deuxième question concerne la façon dont vous répartissez les pêches entre les divers secteurs. On peut aborder la question sous deux angles. Premièrement, il faudrait diviser les poissons et dire : « Voici votre quota de saumon sockeye, de coho, de morue-lingue. Nous avons telle quantité de morue-lingue qui, à notre avis, peut être pêchée cette année. Nous allons la diviser par le nombre de personnes qui veulent la pêcher. Nous allons vous donner votre pourcentage du quota. » On a tout simplement divisé le nombre de saumons sockeye par le nombre de pêcheurs. On dit ensuite : « Voilà votre quota. Allez le pêcher. »

Vous faites ça pendant plusieurs années et lorsque vous approchez la soixantaine, et que vous voulez prendre votre retraite, vous vendez ce quota qui vous a été attribué par le gouvernement. Vos dernières années ont peut-être été très bonnes. Par conséquent, vous pouvez obtenir un bon prix pour votre quota. La personne qui achète votre quota doit payer le capital pour ce faire. À ce moment-là, le quota a peut-être baissé. Cette personne doit alors acheter un quota à quelqu'un d'autre. Tout à coup, le poisson devient un produit. Ce n'est plus un poisson que l'on va pêcher, s'il y en a, et qu'on ne pêche pas s'il n'y en a pas. Ça devient un produit qui est commercialisable, tout comme on pourrait vendre des actions sur le marché.

Nous faisons face à une telle situation de plus en plus dans la plupart de nos pêches au Canada. Cependant, l'un des problèmes est que cela n'est pas une méthode de répartition axée sur les écosystèmes. Par exemple, quelqu'un qui a un quota de morue-lingue n'est pas du tout intéressé par la situation du saumon sockeye ou du saumon coho.

Avez-vous déjà envisagé ce problème? Si oui, en faites-vous un élément important de votre plan de gestion intégrée pour votre zone?

**Mme Lash :** Nous nous sommes penchés sur la question. C'est ce que l'on appelle les quotas individuels transférables (ou les QIT). À notre point de vue, l'un des plus grands problèmes concernant les QIT, c'est la question de savoir qui est propriétaire des permis. Il fut un temps où les personnes qui vivaient dans les collectivités, qui travaillaient sur les bateaux et qui surveillaient la mer, étaient propriétaires des permis. Ils savaient exploiter la mer. Ils comprenaient très bien ce qui se passait. Ils ont vu les choses changer avec le temps. Ces gens-là étaient un réservoir de connaissances. Lorsqu'est venu le temps d'élaborer des plans de gestion des pêches et de dire ce qui se passait, ils étaient au courant de la situation.

**Le sénateur Comeau :** Un dentiste de Toronto qui possède un quota aujourd'hui et qui s'attend à un taux de rendement élevé ne sera peut-être pas très heureux.

**Ms. Lash:** Exactly. Some of the most important fisheries closures in B.C. have been asked for by fishermen who have noticed that there are problems. Some of them have been battled against.

Once people living in Toronto, Winnipeg or Vancouver own the licences, they no longer try to advocate for closures or changes in the quotas or in the total allowable catch for that year because of conservation. They want to maintain the TAC at a certain height because of the revenue, especially if they have capital expenses associated with quota.

You lose the connection between the people taking the fish and the people making money from the ocean. In the small fishing community I live in, we value that connection a great deal. As that connection is eroded and people not living in the region have a stronger influence on the development of the fisheries management plan, conservation is at risk.

**Senator Comeau:** Should we recommend to the minister that communities be a part of the decision-making process? That has been talked about in the past. When the minister sends his officials out for consultation, should the people who are also beholden to the future long-term interests of the fishery, such as hairdressers, taxi drivers, restaurateurs and teachers, be part of the consultation process?

**Ms. Lash:** Yes. Communities have a huge role in the consultation process around fisheries, just as the people who fish have a huge role to play.

I have two small children in school. Our school used to have over 120 kids; it now has 34 kids. I want to continue living there. I want my kids to have a school to attend. That can happen only if we have viable fisheries and people in our community working in the industry on the ocean. It is important that their needs and concerns are addressed in the development of any fisheries management plan or changes in the licensing scheme.

**Senator Comeau:** I made a point earlier about someone having been given a quota for just one species. If that species goes down in number for any reason, and if we were to have non-quotas, should we not be looking at the concept of a mixed fishery? If the quotas for a certain species of fish in that immediate region start decreasing, should we have a kind of a mixed fishery so that we can move our fishing fleet on to something else? Mr. McIsaac will probably say that that is not practical.

**Mr. McIsaac:** The question of integrated fisheries has come up with regard to groundfish. I am not an expert on the process that has unfolded over the last couple of years. The process was really started with a conservation crisis around rockfish. All of the groundfish fishermen who had any bycatch of rockfish, essentially everyone, had to sit at the same table to discuss the issue. They had to come up with a resolution as to how to avoid that and how to still produce the most amount you could, without destroying the rockfish on the coast.

**Mme Lash :** Tout à fait. En Colombie-Britannique, certaines des fermetures de pêches les plus importantes ont été demandées par les pêcheurs qui ont remarqué qu'il y avait des problèmes. On a livré bataille à certains d'entre eux.

Une fois que les gens de Toronto, Winnipeg ou Vancouver possèdent les permis, ils ne cherchent plus à demander des fermetures ou des changements dans les quotas ou dans le total autorisé des captures pour des raisons de conservation. Ils veulent conserver les TAC à un certain niveau à cause des revenus, surtout s'ils ont engagé des dépenses de capital relatives au quota.

On perd alors le lien entre les gens qui prennent le poisson et ceux qui exploitent la mer pour faire de l'argent. Dans la petite collectivité de pêche où je vis, nous accordons une grande valeur à ce lien. Comme ce lien est de plus en plus ténu et que les gens qui ne vivent pas dans la région exercent une plus grande influence sur l'élaboration du plan de gestion des pêches, la conservation s'en trouve menacée.

**Le sénateur Comeau :** Devrions-nous recommander au ministre que les collectivités participent au processus décisionnel? On en a déjà parlé. Lorsque le ministre envoie ses fonctionnaires pour fins de consultation, est-ce que les gens à qui un avenir à long terme de la pêche profite aussi comme les coiffeurs, les chauffeurs de taxi, les restaurateurs et les enseignants, devraient faire partie du processus de consultation?

**Mme Lash :** Oui. Les collectivités ont un rôle énorme à jouer dans le processus de consultation au sujet des pêches, tout comme les pêcheurs eux-mêmes.

J'ai deux petits enfants qui fréquentent notre école, laquelle accueillait auparavant plus de 120 élèves, mais il n'y en a aujourd'hui que 34. Je veux continuer à vivre là. Je veux que mes enfants aient une école où aller. Cela ne pourra se produire que si nous avons des pêches viables et que si les habitants de notre collectivité travaillent dans l'industrie de la pêche. Il est important que l'on tienne compte de leurs besoins et de leurs préoccupations dans l'élaboration d'un plan de gestion des pêches ou dans les changements que l'on apportera au système d'octroi de licences.

**Le sénateur Comeau :** J'ai parlé tout à l'heure de quelqu'un à qui on a accordé un quota pour une espèce seulement. Si le nombre de poissons de cette espèce diminue pour une raison quelconque, ou encore s'il n'y a pas de quotas, ne devrions-nous pas penser à une pêche mixte? Si les quotas pour une espèce de poisson commencent à diminuer dans une région, devrions-nous avoir un genre de pêche mixte de manière qu'on puisse affecter la flottille à quelque chose d'autre? M. McIsaac dira probablement que cela n'est pas pratique.

**M. McIsaac :** La question des pêches intégrées a été abordée en ce qui concerne le poisson de fond. Je ne suis pas un spécialiste du processus qui est en place depuis quelques années, et qu'il l'a été à la suite de la crise de la conservation du sébaste. Tous les pêcheurs de poisson de fond qui avaient des prises secondaires de sébaste, soit essentiellement tout le monde, ont dû s'asseoir à la même table pour discuter de la question. Ils devaient formuler une résolution sur les moyens d'éviter une telle situation tout en continuant à produire les plus grandes quantités possible, sans

I think that process has gone on for the last five years. Implementation of that began this year. From what I hear, the small boat fleet is very happy with where it has gone.

Some small vessels that fish for dogfish had a bycatch of halibut and other species that they had not been allowed to keep. Presently they are allowed to keep them. They have been allocated a small quota that allows them to keep on the water, and it has benefited the small vessels quite a bit. We will see how that develops.

**Senator Johnson:** It is great to see you here, and I commend you on your work. I will start with questions about the living lakes society on behalf of my lake, Lake Winnipeg, which is challenged at the moment. We are working very hard to fix it up. You have given me a great idea, and maybe we can stay in touch with regard to that.

I am very interested in the report of the Auditor General of September 2005. The Commissioner of the Environment and Sustainable Development reported that the Department of Fisheries and Oceans had not succeeded in using the Oceans Act to protect and develop Canada's oceans in a sustainable way. You are probably already aware that the audit also said that no ocean management plans have been finalized, and they found little progress had been made in establishing marine protected areas.

The Sierra Club of Canada's annual RIO report card found that two of the Oceans Action Plans were "showing no visible progress." Sierra suggested that publicly revealing the identity and degree of achievement of OAP Phase 1 deliverables would be a step forward for DFO.

I would like to hear your comments on this. Has progress been slow in developing a seamless planning process?

**Ms. Lash:** If you start a living lakes society, I would love to help you out. That is a great idea. I offer my help.

I agree with the Auditor General's report. I think our record on using the Oceans Act is bad. The act was passed in 1997, and here we are in 2006. That is what gave DFO the power to set up marine protected areas.

In British Columbia we have one protected marine area set up under that legislation. It took this many years to make that happen, and there was no conflict around that site. The issue dealt with the hydrothermal vents where nobody was fishing. There were no First Nations issues there because the area was so far offshore.

If it takes that long to set something up where there is no conflict, imagine what it would be like in areas where there is potential conflict. I think DFO deserves a reprimand on that issue.

détruire le sébaste sur la côte. Je crois que ce processus fait l'objet de discussions depuis cinq ans. Sa mise en œuvre a commencé cette année. D'après ce que j'ai entendu, les propriétaires de petits bateaux de pêche sont très heureux de la situation.

Certains petits navires qui pêchent le chien-de-mer avaient des prises secondaires de flétan et d'autres espèces qu'ils n'étaient pas autorisés à garder. Mais maintenant, ils le sont. On leur a attribué un petit quota qui leur permet de continuer de pêcher, et c'est une mesure qui est quand même assez intéressante pour les petits navires. Nous allons voir comment les choses vont évoluer.

**Le sénateur Johnson :** Je suis très heureuse de vous voir ici, et je vous félicite de votre travail. Je vais d'abord poser des questions sur la société des lacs vivants au nom de mon lac, le lac Winnipeg, qui est menacé. Nous travaillons très dur actuellement pour redresser la situation. Vous m'avez donné une très bonne idée, et peut-être pourrions-nous rester en contact à ce sujet.

Je suis très intéressée par le rapport de la vérificatrice générale de septembre 2005. La commissaire à l'environnement et au développement durable a indiqué dans son rapport que le ministère des Pêches et des Océans n'avait pas réussi à utiliser la Loi sur les océans à bon escient pour protéger et développer les océans du Canada de façon durable. Vous savez probablement que la vérification a permis de découvrir qu'aucun plan de gestion des océans n'avait été finalisé, et l'on a constaté très peu de progrès en ce qui a trait à l'établissement d'aires marines protégées.

Dans son bulletin de notes annuel, le Sierra Club du Canada a constaté que deux des plans d'action pour les océans « n'indiquaient aucun progrès visible ». Le Sierra Club a proposé que dévoiler publiquement dans quelle mesure on a obtenu les résultats escomptés de la phase 1 du PAO serait un pas dans la bonne direction pour le MPO.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Est-ce qu'on a mis beaucoup de temps à élaborer un processus de planification homogène?

**Mme Lash :** Si vous créez une société des lacs vivants, je me ferai un plaisir de vous aider. C'est une bonne idée. Je vous offre mon aide.

Je suis d'accord avec le rapport de la vérificatrice générale. Je pense que nous n'avons pas su profiter de la Loi sur les océans. La Loi a été adoptée en 1997, et nous sommes aujourd'hui en 2006. C'est cette loi qui a donné au MPO le pouvoir d'établir des aires marines protégées.

En Colombie-Britannique, nous avons établi une aire marine protégée en vertu de cette loi. Il a fallu attendre toutes ces années avant que cela se concrétise, et il n'y a eu aucun conflit au sujet du site. Le problème portait sur les vents hydrothermiques dans les endroits où personne ne pêchait. Il n'y a eu aucun problème avec les Premières nations dans cette région parce qu'elle est tellement loin de la zone côtière.

S'il faut attendre si longtemps pour créer quelque chose qui ne cause aucun conflit, imaginez ce que cela serait dans une zone où il y a des conflits potentiels. Je pense que le MPO mérite d'être réprimandé à cet égard.

Having said that, I think we are just starting to see some of the products emerge. We need to look at what has been accomplished in the last couple of years. I said this earlier and I will reiterate: to have federal, provincial and First Nations governments working at a government-to-government level is profound. I have never seen it happen before in British Columbia. Usually they fight a lot. There is much work to complete.

**Senator Johnson:** Does that come out of the memoranda of understanding?

**Ms. Lash:** No. This came out of the implementation of Oceans Action Plan, Phase 1. The MOUs were an agreement between the federal and provincial governments on how to implement the Oceans Act. They signed an MOU that had five sub-MOUs, one on marine planning and one on marine protected areas, or MPAs. Those have not been signed off because they are dealing with B.C.'s new relationship document regarding the provincial government's relationship with First Nations. They are talking with First Nations leaders on how to address some of those issues so the feds and the provinces can sign off. It is a work in progress, but they are operating as if the sub-MOUs have been signed. That is another sign that the governments have really started to work together. It is very good.

Under Phase 1 of the Oceans Action Plan, the government was to start completing some of the required science and analysis. They have worked on an ecosystem overview assessment, which has not yet been released. We have seen the format of it, but we have not seen the whole document in released form. It will provide an assessment of the current state of our ecosystem. It is a consistent assessment between the West Coast, the East Coast and the Arctic so there is consistency at the national level. We are able to look at the national scene.

The government is also working on something called EBSAs, which stands for ecologically and biologically significant areas. Based on the expertise and experience of the scientists and academics on the coast, they are trying to figure out where the ecologically sensitive and important areas of the coast are. It is a very important tool for spatial planning and is required in order to move ahead.

They are also looking at what species are ecologically and biologically important so that we can begin to target some of them. There is so much marine life out there that we really must choose the key ones to protect along with their ecosystem in order to provide overall protection for the ocean. Thus, there is progress on some fronts.

However, progress has moved more slowly than we all wanted it to. It is not easy. They also did not get the funds they requested under Oceans Action Plan, Phase 1. They had requested about \$60 million nationally for two years, and they received

Cela étant dit, je crois que nous commençons à peine à voir certains des produits émerger. Il faut voir ce qui a été réalisé au cours des dernières années. Je l'ai dit tout à l'heure et je vais le répéter : voir les gouvernements fédéral, provinciaux et les administrations des Premières nations travailler main dans la main, de gouvernement à gouvernement est renversant. Je n'ai jamais vu une telle chose en Colombie-Britannique. Habituellement, ces gouvernements se chicanent beaucoup. Il y a beaucoup de travail à faire.

**Le sénateur Johnson :** Est-ce que cela dépend du protocole d'entente?

**Mme Lash :** Non. C'est le résultat de la mise en œuvre de la phase 1 du Plan d'action pour les océans. Les protocoles d'entente étaient une entente entre les gouvernements fédéral et provinciaux sur la façon d'appliquer la Loi sur les océans. Ils ont signé un protocole d'entente qui comprenait cinq protocoles secondaires, un sur la planification maritime et un sur les aires marines protégées, ou les AMP. Ces protocoles n'ont pas été signés parce qu'ils portaient sur le document concernant les nouvelles relations entre la Colombie-Britannique, les gouvernements provinciaux et les Premières nations. On en est à discuter avec les leaders des Premières nations de la manière de régler certains problèmes pour que le gouvernement fédéral et les provinces puissent signer les protocoles. Les choses avancent, mais on agit comme si les sous-protocoles avaient été signés. C'est là un autre signe que les gouvernements ont véritablement commencé à travailler main dans la main. C'est très bien.

Selon la phase 1 du Plan d'action pour les océans, le gouvernement se proposait de finaliser certaines des analyses scientifiques requises. On a fait l'évaluation d'un écosystème, qui n'a pas encore été publiée. Nous en avons vu les grandes lignes, mais pas encore tout le document dans sa forme finale. Le document renfermera une évaluation de l'état actuel de notre écosystème. Il s'agit d'une évaluation de la situation sur la côte ouest, la côte est et dans l'Arctique de sorte qu'il y ait uniformité au niveau national. Nous sommes en mesure de voir ce qui se passe sur la scène nationale.

Le gouvernement travaille également à une chose que l'on appelle les zones importantes sur le plan écologique et biologique. D'après l'expertise et l'expérience des scientifiques et des universitaires sur la côte, on essaie de voir où se trouvent les zones importantes et sensibles sur le plan écologique et où sont les zones importantes de la côte. Il s'agit d'un outil très utile pour la planification spatiale et qui est nécessaire pour aller de l'avant.

Les espèces qui sont importantes sur le plan écologique et biologique sont également examinées de sorte que nous puissions commencer à cibler certaines d'entre elles. La vie marine est très présente dans l'océan, à un point tel que nous devons véritablement choisir les principales zones à protéger de même que leur écosystème afin d'assurer la protection globale de l'océan. Ainsi, il y a progrès sur certains fronts.

Cependant, les progrès ont été beaucoup plus lents que ce que nous souhaitons. Ce n'est pas facile. En outre, les scientifiques et les universitaires n'ont pas obtenu les fonds qu'ils demandaient dans le cadre de la phase 1 du Plan d'action pour les océans. Ils

\$28.4 million. The only money that went to the Pacific region was \$2.5 million to be used over 18 months. That is not much for resources. There are very few staff at the Fisheries and Oceans office in Vancouver who are working on this full time.

There are times I feel the conservation community has more staff working on PNCIMA than the Department of Fisheries and Oceans does. I think we cannot judge DFO on failure to deliver if we have not given them the tools with which to deliver.

For Oceans Action Plan, Phase 2, it is critical to fund it with adequate resources in order to give people committed to this mission the capacity to deliver. Right now, I would say people in B.C. are committed. We are here with someone who is talking from the commercial fishermen's perspective. Governments are working together, and communities are beginning to talk about this. That is a profound thing, and we do not want to lose that momentum.

**Senator Johnson:** Has it been gaining momentum recently?

**Ms. Lash:** In the last six months, things have really started to push. In November, Living Oceans Society will travel to coastal communities to perform outreach functions for community residents in non-native communities.

The First Nations communities, of which there are many in this region, are starting to develop their own marine plans to bring to the table. They are organizing within their own communities. As a result of cultural differences in how they make those decisions, it could take longer and require a different approach to planning than is required with stakeholders. They are investing that time up front now. They have also increased their capacity; we have planners in different communities and there is also technical support available to them.

Finally, seven years ago Living Oceans Society started a project called the Conservation Utility Analysis. We used the latest science and data to develop a methodology for selecting areas of high conservation utility that can contribute to identifying a network of protected areas. This is a very interesting project that has moved forward.

Science completed by one conservation group does not necessarily advance things as quickly as collaborative science does. Just in the past two weeks, the federal government, the provincial government, First Nations, academia, and the entire conservation community working on this issue have all agreed to redoing the analysis in a collaborative way. This is unprecedented collaborative science, and it is a profound step forward. If we had not had the commitment

demandaient environ 60 millions de dollars à l'échelle nationale pour deux ans, et ils ont reçu 28,4 millions de dollars. Les seuls crédits qui ont été affectés à la région du Pacifique se chiffraient à 2,5 millions de dollars et devaient être utilisés sur une période de 18 mois. Ce n'est pas beaucoup pour les ressources. Il y a très peu d'employés au bureau de Pêches et Océans à Vancouver qui travaillent à ce projet à plein temps.

J'ai parfois l'impression que les spécialistes de la conservation ont beaucoup plus d'employés affectés à la Zone de gestion intégrée de la côte nord du Pacifique que n'en a le ministère des Pêches et des Océans. Je crois que l'on ne peut pas juger le MPO sur son incapacité à livrer la marchandise si on ne lui donne pas les outils pour le faire.

En ce qui concerne la phase 2 du Plan d'action pour les océans, il est essentiel de la financer à l'aide des ressources adéquates afin de donner aux gens qui se dévouent à cette cause la capacité de livrer la marchandise. Actuellement, je dirais que les gens de la Colombie-Britannique sont très engagés. Il y a ici aujourd'hui quelqu'un qui donne le point de vue des pêcheurs commerciaux. Les gouvernements travaillent main dans la main, et les collectivités commencent à discuter de cette question. C'est là une chose remarquable, et nous ne voulons pas perdre cet élan.

**Le sénateur Johnson :** Cet élan s'est-il accéléré récemment?

**Mme Lash :** Au cours des six derniers mois, les choses ont véritablement avancé. En novembre, la Living Oceans Society se rendra dans les collectivités côtières pour faire du travail de sensibilisation auprès des résidents des collectivités non autochtones.

Les collectivités des Premières nations, qui sont nombreuses dans cette région, commencent à mettre au point leurs propres plans maritimes qu'ils soumettront. Elles s'organisent entre elles. Compte tenu des différences culturelles quant à la façon dont elles prennent ces décisions, cela pourrait être plus long et nécessiter une approche différente en matière de planification que ce qui est exigé des intervenants. Elles investissent leur temps dès le départ. Elles ont également renforcé leurs capacités; nous avons des planificateurs dans différentes collectivités et ils peuvent aussi obtenir du soutien technique.

Enfin, il y a sept ans, la Living Oceans Society a entrepris un projet que l'on appelait l'analyse de l'utilité de la conservation. Nous avons utilisé les dernières données scientifiques et autres pour concevoir un mode de sélection des zones de grande utilité pour la conservation qui peuvent contribuer à repérer un réseau de zones protégées. C'est là un projet très intéressant qui avance.

Les données scientifiques qu'obtient un groupe de conservation ne font pas nécessairement avancer les choses aussi rapidement que s'il s'agit de données scientifiques établies en collaboration. Seulement au cours des deux dernières semaines, le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, les Premières nations, les universitaires et tous les responsables de la conservation qui s'intéressent à cette question se sont entendus pour refaire l'analyse mais en collaboration les uns avec les autres. C'est là



under the Oceans Action Plan, I do not think we would have seen that happen.

**Senator Johnson:** Do you think Canada's Oceans Strategy and the Oceans Action Plan have been effective?

**Ms. Lash:** They delivered with the resources they had, yes.

**Senator Johnson:** Is that in terms of both fisheries and habitat protection?

**Ms. Lash:** It has not happened on the ground yet because they are still in the pre-planning stage. We will start seeing something happen on the ground during this next stage. We will see people sitting around a table talking about where protected areas need to be, what the levels of protection are in those areas, and how we ensure that industry is managed on an ecosystem basis outside of the protected areas.

**Senator Johnson:** I have one last question about your organization. How many communities and people are involved with Living Oceans Society?

**Ms. Lash:** Living Oceans Society is in the process of hiring. We will be at about 15 staff. Most of them are based in our Sointula office headquarters. We have a satellite office in Vancouver, because the coastal communities are where it is at.

**Senator Johnson:** We all agree.

**Ms. Lash:** We have extended our reach through many different campaigns and activities. We do a lot of work in different communities and have built up networks of contacts. When we work in Queen Charlotte City or Prince Rupert, we have people there whom we call. They help us integrate into and work within that community respecting the way they do things.

**Senator Johnson:** Mr. McIsaac, how is your foundation doing?

**Mr. McIsaac:** We are very small. We have three employees. We have an office in Prince Rupert, one in Vancouver and one in Victoria.

**Senator Johnson:** What do you think of the action plan that Ms. Lash just talked about?

**Mr. McIsaac:** Overall, it would be great if you could move forward faster with the planning process. The issue of sustainability and the issue of agreement to move forward on the coast need serious planning, which has been lacking for a long time.

DFO must have the resources to do that. Obviously, if they do not have the resources they cannot move forward with any speed. Also, there are information gaps. They have to fill those as well.

un projet scientifique sans précédent, et c'est un très bon pas dans la bonne direction. Si nous n'avions pas eu cet engagement dans le cadre du Plan d'action pour les océans, je ne pense pas que cela se serait produit.

**Le sénateur Johnson :** Croyez-vous que la Stratégie canadienne sur les océans et le Plan d'action pour les océans sont efficaces?

**Mme Lash :** Ces mesures ont donné des résultats en fonction des ressources qu'on leur a attribuées, oui.

**Le sénateur Johnson :** Est-ce que cela concerne à la fois les pêches et la protection des habitats?

**Mme Lash :** Rien de concret ne s'est fait parce qu'on en est encore à l'étape de la planification préliminaire. C'est à la prochaine étape que nous verrons les choses se concrétiser. Les gens se réuniront autour d'une table pour discuter des endroits où on doit établir des zones protégées, des niveaux de protection dans ces zones, et de la façon de nous assurer que l'industrie est gérée en fonction d'un écosystème à l'extérieur des zones protégées.

**Le sénateur Johnson :** J'ai une dernière question au sujet de votre organisation. Combien de collectivités et de personnes sont membres de la Living Oceans Society?

**Mme Lash :** La Living Oceans Society est en train d'embaucher du personnel. Nous serons environ 15. La plupart des employés travaillent à notre bureau central de Sointula. Nous avons un bureau satellite à Vancouver, parce que les collectivités côtières sont là où elles sont.

**Le sénateur Johnson :** Nous sommes tous d'accord.

**Mme Lash :** Nous avons accru nos efforts de sensibilisation grâce à de nombreuses campagnes et activités différentes. Nous faisons beaucoup de travail dans différentes collectivités, nous avons établi des réseaux de personnes-ressources. Lorsque nous travaillons à Queen Charlotte City ou à Prince Rupert, nous avons des gens que nous pouvons appeler là. Ils nous aident à intégrer nos activités et à travailler dans les collectivités en respectant leur façon de faire les choses.

**Le sénateur Johnson :** Monsieur McIsaac, comment se porte votre fondation?

**M. McIsaac :** Nous sommes une très petite fondation qui compte trois employés. Nous avons un bureau à Prince Rupert, un à Vancouver et un autre à Victoria.

**Le sénateur Johnson :** Que pensez-vous du plan d'action dont Mme Lash vient tout juste de parler?

**M. McIsaac :** Dans l'ensemble, ce serait bien si on pouvait accélérer ce processus de planification. Il faut faire une planification sérieuse si on veut régler la question de la durabilité et s'entendre pour aller de l'avant sur la côte; or, cette planification fait défaut depuis un bon bout de temps.

Le MPO doit avoir les ressources nécessaires pour agir en ce sens. De toute évidence, s'il n'a pas les ressources, il ne peut forcer l'allure. En outre, il y a des lacunes dans l'information. Ces lacunes doivent être comblées également.

Much of the kind of marine planning being done today is possible only because of technologies that have been developed in the last 10 years, such as tools for analyzing and layering data. We are talking about a huge amount of data. The conservation utility analysis used 93 different layers of data over a large area. Ten years ago the tools needed for that did not exist. Now we have them, and that is definitely helping.

**The Chairman:** How are you funded, Ms. Lash?

**Ms. Lash:** Was I supposed to pay my employees?

**The Chairman:** I do not know. Maybe they work for free, but if they get paid, where do you get the funds to pay them?

**Ms. Lash:** Our funding comes mostly from foundations, and from individuals who support us.

**The Chairman:** Are they West Coast foundations?

**Ms. Lash:** They are Canadian and U.S. foundations.

**The Chairman:** Is your organization funded by a union?

**Mr. McIsaac:** The fishermen's union supports us with a herring fundraiser, where they fish the fish and help us sell it. The proceeds are split with another not-for-profit organization, the orphan fund. The fishermen's union has held that fundraiser for the last 50 years. For the last 25 years it has been designating a portion of the money raised to T. Buck Suzuki Environmental Foundation. The other avenue of funding is the fishermen's conservation stamp, which is designated when you buy a personal commercial fishing licence. A portion of our income comes from that source. We also get funding from Canadian and American foundations.

**The Chairman:** Ms. Lash, do you have a counterpart on the Atlantic coast?

**Ms. Lash:** We do not have staff there, but we work with the Ecology Action Centre on numerous campaigns. They have been a great partner. We have come to Ottawa with them and have done some work at the national level, and it has been fantastic.

**Senator Hubley:** I like the line of questioning. There is a lot to be brought forward on the sound science and clear conservation goals mentioned by Mr. McIsaac.

In May 2005, a monitoring implementation team was formed to assess the current level of aquatic monitoring efforts in Canada to identify what specific monitoring would be needed to support the overall science program and to identify areas needing improvement in addressing the various priorities. Could you comment on that monitoring implementation team? Has the

Une bonne partie de la planification maritime qui se fait aujourd'hui est possible uniquement grâce aux technologies qui ont été mises au point au cours des 10 dernières années comme les outils d'analyse et d'organisation des données. Nous parlons ici d'une grande quantité de données. L'analyse sur l'utilité de la conservation a utilisé 93 couches différentes de données sur une vaste zone. Il y a 10 ans, les outils pour ce faire n'existaient pas. Maintenant nous les avons et cela aide beaucoup.

**Le président :** Comment votre organisation est-elle financée, madame Lash?

**Mme Lash :** Est-ce que j'étais censée payer mes employés?

**Le président :** Je ne sais pas. Peut-être travaillent-ils gratuitement, mais s'ils sont rémunérés, où prenez-vous les fonds pour les payer?

**Mme Lash :** Notre financement provient surtout des fondations et de particuliers qui nous appuient.

**Le président :** Est-ce que ce sont des fondations de la côte ouest?

**Mme Lash :** Il s'agit de fondations canadiennes et américaines.

**Le président :** Est-ce que votre organisation est financée par un syndicat?

**M. McIsaac :** Le syndicat des pêcheurs nous appuie grâce à une collecte de fonds avec le hareng : les pêcheurs attrapent le poisson et nous aident à le vendre. Les profits sont partagés avec une autre organisation sans but lucratif, le Fonds des orphelins. Le syndicat des pêcheurs tient cette campagne de collecte de fonds depuis 50 ans. Depuis 25 ans, une portion de l'argent recueilli est versée à la T. Buck Suzuki Environmental Foundation. L'autre source de financement, c'est le timbre de conservation des pêcheurs, qui est désigné lorsqu'on achète un permis personnel de pêche commerciale. Une partie de nos revenus provient de cette source. Nous obtenons également du financement de fondations canadiennes et américaines.

**Le président :** Madame Lash, est-ce que vous avez une organisation homologue sur la côte est?

**Mme Lash :** Nous n'avons pas de personnel là-bas, mais nous travaillons en collaboration avec le Centre d'action écologique à de nombreuses campagnes. C'est un partenaire extraordinaire. Nous sommes venus à Ottawa avec eux et avons fait un peu de travail au niveau national, et ça été fantastique.

**Le sénateur Hubley :** J'aime bien les questions qui sont posées. On pourrait faire beaucoup en ce qui concerne les objectifs de conservation et de données scientifiques rigoureuses dont a parlé M. McIsaac.

En mai 2005, une équipe de mise en œuvre de la surveillance a été créée pour évaluer le niveau actuel d'efforts de surveillance aquatique au Canada afin de déterminer quelle surveillance précise serait nécessaire pour appuyer le programme scientifique global et repérer les zones qui ont besoin d'amélioration pour ce qui est de diverses priorités. Pourriez-vous nous dire ce que vous

situation improved since its implementation in 2005? Is there sufficient scientific knowledge to permit an ecosystem approach to management?

**Ms. Lash:** I do not know specifically the team to which you refer, but I can talk about monitoring in the fisheries. Mr. McIsaac may be able to add more.

As Mr. McIsaac pointed out, there is a lot of monitoring in the groundfish trawl fishery, which is admirable; they should be acknowledged for that. Also, through changes in technology, there have been increases in monitoring in other fisheries such as the halibut fishery, where cameras now track everything they bring up in their long lines, so that they cannot not report what they are catching. That had been a problem. There was a fear that some fishermen could be catching and dumping fish they cannot sell, and we would not know the impact on the fishery. At least if we know what is being caught, we can determine the impact. That monitoring has been good.

In the crab fishery, there is now a tag system. Every time a crab trap is brought up, it crosses over a scanner that records what is there. There has been an increase in that sort of monitoring.

It is important to note that the fishermen have to pay for the equipment themselves. The cameras can cost up to \$10,000. It is a big expense for a small boat owner. There was a plan to allow them to pay it off over time. That must be addressed. I would say that monitoring has increased there.

However, are we really monitoring the ocean properly? We have a long way to go. The more we study the ocean, the more we realize we do not know how it works. It is a dynamic and complex ecosystem. Unless Fisheries and Oceans Canada is given the resources to do the research and develop a strong research agenda, we will not be able to monitor the ocean and figure out what is happening out there. Some steps have been taken and the people who have gone down that road should be congratulated, but there is much more to be done.

**Mr. McIsaac:** My comment would be around data collection. We must be careful that we do not cover ourselves with so much data that we cannot analyze it. We are getting to the point where we are able to do that. Much data is being collected: water temperatures, salinity, oxygen, all the different things that are being monitored. We are getting better at analyzing more and more variables, but we live on a planet that has more variables than we can handle. We live on one planet and everything is linked and tied together. We have to be careful. We do not know how everything works. We are scratching the surface. We have more scientists today than at any other time during the history of

pensez de l'équipe de mise en œuvre de la surveillance? Est-ce que la situation s'est améliorée depuis sa création en 2005? Dispose-t-on de suffisamment de données scientifiques pour permettre une gestion en fonction de l'approche des écosystèmes?

**Mme Lash :** Je ne connais pas précisément l'équipe dont vous parlez, mais je peux vous entretenir de la surveillance des pêches. M. McIsaac pourra peut-être ajouter d'autres choses.

Comme l'a fait remarquer M. McIsaac, il se fait beaucoup de surveillance dans l'industrie de la pêche au chalut pour le poisson de fond, ce qui est admirable; le travail de ces gens devrait être reconnu. En outre, grâce aux modifications de la technologie, on a augmenté la surveillance dans d'autres pêches comme la pêche du flétan où des caméras surveillent tout ce que les pêcheurs retirent de leurs longues lignes, de sorte qu'il leur est impossible de ne pas faire rapport de leurs prises. Cela posait problème. On craignait que certains pêcheurs attrapent et rejettent du poisson qu'ils ne pouvaient vendre, et qu'on ne connaisse pas l'impact d'une telle mesure sur la pêche. Au moins, si on sait ce qui est pris, on peut déterminer l'impact de ces prises. Cette surveillance a du bon.

Pour ce qui est de la pêche au crabe, il y a maintenant un système d'étiquettes. Chaque fois qu'une cage de pêche au crabe est ramenée à la surface, on doit la passer devant un scanner qui enregistre ce qu'elle contient. Il y a eu une augmentation dans ce genre de surveillance.

Il est important de signaler que les pêcheurs doivent payer eux-mêmes l'équipement qu'ils utilisent. Les caméras peuvent coûter jusqu'à 10 000 \$. C'est une grosse dépense pour un propriétaire de petit bateau. On a établi un plan de remboursement à plus long terme. La question doit être approfondie. Je dirais que la surveillance a augmenté.

Cependant, est-ce que nous surveillons véritablement l'océan de façon adéquate? Nous avons encore beaucoup de travail à faire. Plus nous étudions l'océan, plus nous nous rendons compte que nous ne savons pas comment il fonctionne. C'est un écosystème dynamique et complexe. Tant que Pêches et Océans n'aura pas les ressources nécessaires pour élaborer un programme rigoureux de recherche et faire le travail qui s'impose, nous ne serons pas en mesure de surveiller l'océan et de déterminer ce qui s'y passe. Certaines mesures ont été prises et les gens qui sont allés en ce sens doivent être félicités, mais il reste encore beaucoup à faire.

**M. McIsaac :** J'aimerais faire un commentaire au sujet de la collecte de données. Il faut faire attention de ne pas nous empêtrer dans tant de données qu'il sera impossible de les analyser. Nous sommes maintenant capables de le faire. Beaucoup de données sont actuellement recueillies : des données sur la température de l'eau, la salinité, l'oxygène, toutes des choses différentes qui sont surveillées de nos jours. Nous sommes de plus en plus en mesure d'analyser de plus en plus de variables, mais nous vivons sur une planète qui compte plus de variables que l'on ne peut en traiter. Nous vivons sur une planète où tout est lié. Il faut faire preuve de prudence. Nous ne savons pas comment tout fonctionne.

this planet studying more things, because we do not know. We like as much data as possible, but make sure it is directed and useful for what we can do with it now.

**Ms. Lash:** I am a mother, and I can monitor my children and their behaviour and write down every day what they do, but if I do not change that behaviour when it is wrong or compliment it when it is good, I am a failure as a mother. We can monitor all we want, but unless we have a process into which to feed that information, it has all been done in vain. That is where this planning process can help. Take this monitoring data, share it with the people who work and live on the coast and empower them to make decisions about how to manage the region. That closes the circle and ensures that we are looking after things properly.

**Senator Hubley:** Are you aware of an area within the fishery habitat that is in desperate need of being monitored? Is there some development within the fishery that is so new that the information to support it, pro and con, is just not there?

**Ms. Lash:** Some of the fisheries are not new, but monitoring needs to be done. I do not have the numbers at my fingertips, but I could get them to you. Some stocks are being caught without those stocks being assessed and without our knowing; we are catching fish without knowing what is out there. Some of them do not have total allowable catch limits set on them. Doing the right stock assessments and monitoring how those stocks are doing is key. You cannot manage a resource if you do not know how much of it you have in the first place. There are some critical species out there that we need to identify and get the government to do the stock assessments on them. DFO knows how to do a stock assessment. They need to get in there and do it and not turn a blind eye.

Some fisheries need increased monitoring, one being the shrimp trawl fishery, which we would love to get a better handle on. It is not the same as the groundfish trawl. It is a smaller fishery in a completely different habitat. The West Coast shrimp fishery is different from the East Coast shrimp fishery in terms of habitat. It could be a sustainable fishery, but we need to get a handle on their bycatch issues and what is happening so that we can talk about it.

Another consideration is corals and sponges, a critical issue of growing interest. We are just starting to understand what corals and sponges exist in temperate waters. In British Columbia, the most progressive analysis showing the locations particularly of corals was done by Living Oceans Society. While I am proud of my organization for doing that, I also think it does not reflect well on our government because they should have known that. The data came from DFO, but they were not using the information to

Nous ne faisons que gratter en surface. Il y a aujourd'hui plus de scientifiques que jamais dans l'histoire de notre planète qui étudient plus de choses, parce que nous ne savons peu de choses. Nous aimons avoir le plus de données possible, mais nous devons nous assurer qu'elles sont bien orientées et qu'elles sont utiles pour ce que nous pouvons en faire.

**Mme Lash :** Je suis une mère, et je peux surveiller mes enfants, leur comportement et prendre en note tous les jours ce qu'ils font, mais si je ne change pas tel comportement lorsqu'il est mauvais ou si je ne fais pas de compliments lorsqu'il est bon, j'échoue en tant que mère. Nous pouvons surveiller tout ce que nous voulons, mais si nous n'avons pas un processus qui nous permet de canaliser cette information, tout cela est fait en vain. C'est là que ce processus de planification peut intervenir. Il faut prendre les données de surveillance, les transmettre aux personnes qui travaillent et vivent sur la côte et leur donner le pouvoir de prendre des décisions au sujet de la façon de gérer la région. Cela vient boucler la boucle et nous assurer que nous examinons les choses de façon adéquate.

**Le sénateur Hubley :** Est-ce que vous connaissez une zone, dans l'habitat des poissons, qui doit être surveillée de manière urgente? Y a-t-il un développement quelconque au sein de la pêche qui est à ce point nouveau que l'information pour l'appuyer, tant positive que négative, n'existe pas?

**Mme Lash :** Certaines pêches ne sont pas nouvelles, mais elles doivent faire l'objet de surveillance. Je n'ai pas les chiffres au bout des doigts, mais je pourrais les obtenir pour vous. Certains stocks sont pêchés, sans qu'on en évalue la quantité et à notre insu; nous attrapons du poisson sans savoir ce qui existe comme ressource. Certaines pêches ne sont pas assujetties au total admissible de captures. Il est essentiel de faire la bonne évaluation des stocks et de surveiller comment ils se comportent. Il est impossible de gérer une ressource si on ne sait pas quelle est l'ampleur de la ressource d'abord et avant tout. Il existe certaines espèces essentielles que nous devons identifier et pour lesquelles nous devons demander au gouvernement de faire une évaluation. Le MPO sait comment évaluer un stock. Il doit se rendre sur place, faire son évaluation et ne pas passer outre.

Certaines pêches ont besoin d'une surveillance accrue, notamment la pêche de la crevette au chalut que nous aimerions mieux saisir. Ce n'est pas la même chose que la pêche au chalut du poisson de fond. C'est une plus petite pêche dans un habitat complètement différent. La pêche à la crevette sur la côte ouest est différente de la pêche à la crevette sur la côte est en ce qui concerne l'habitat. Cela pourrait être une pêche durable, mais il faut régler le problème des prises secondaires et ce qui se passe pour que nous puissions en parler.

Les coraux et les éponges constituent un problème critique qui suscite de plus en plus d'intérêt. Nous ne faisons que commencer à comprendre quels coraux et quelles éponges existent dans les eaux tempérées. En Colombie-Britannique, l'analyse la plus progressive indiquant les endroits où se trouvent particulièrement les coraux a été effectuée par la Living Oceans Society. Bien que je sois fière de cette analyse effectuée par mon organisation, je pense qu'elle ne paraît pas très bien pour le gouvernement car il aurait dû savoir ce

find those things. There is more work we can do to look for things like corals and sponges, because they do play an important role in our ecosystem.

**Senator Watt:** Would the integrated management you talk about deal only with the fish, or would it also deal with other site factors such as forestry, mining, oil drilling and things of that nature? How will there be coordination what is happening in fishing activities versus oil companies' bottom line, since the bottom line is usually the concern?

**Ms. Lash:** The planning process is comprehensive, so it would include everyone active out there. It would include fish farming industries. Right now, there is a moratorium on offshore oil and gas on the entire coast of B.C., but in other regions the oil companies would be a much more significant partner. Tourism is a huge, growing industry, and it can either be done well or done in a way that is harmful. Any industry is a stakeholder, whether cruise ships passing through or shipping, and they need to be part of the process and part of figuring out how to use the resource. We are advocating for a comprehensive process.

**Senator Watt:** What would be the relationship of the fishing activities, including the other activities that take place affecting the ocean and the fish? What would be the relationship of those groups to the Government of Canada, which has management responsibility for the ocean and the fish?

**Ms. Lash:** I am not sure I understand the question.

**Senator Watt:** Will they be looked at? Will they be empowered to be able to make decisions? Will they be controlled and monitored by the Government of Canada?

**Ms. Lash:** As a result of the planning process? Yes, most definitely. This does not take the decision making and management responsibilities away from government, but it creates a management regime monitored and managed by government but with buy-in from the communities and from the stakeholders. Everyone will be involved in developing the plan, but the government is still ultimately responsible for making sure the plan gets implemented and is lived up to.

**Mr. McIsaac:** I think I know where you are headed around fisheries management. One of the directions over the past five or seven years has been to download the management onto the industry. As a result, the industry ends up with the data on what is happening when you talk about monitoring its data. The data really drives what is allowed and what is not allowed. If you do not have that data, you cannot make an informed decision. There are issues there as to who owns that data, who has access to it and what can be done with it. The more the government goes down that path to divest the management, the less they will have control of that. That has to be discussed.

qu'il en était. Les données nous ont été fournies par le MPO qui n'utilisait pas l'information pour trouver ces choses. Il reste encore plus de travail à faire pour examiner des choses comme les coraux et les éponges parce qu'ils jouent effectivement un rôle important dans notre écosystème.

**Le sénateur Watt :** Est-ce que le système de gestion intégrée dont vous parlez ne concerne que les poissons, ou s'il pourrait aussi concerner d'autres secteurs comme la foresterie, les mines, le forage pétrolier et des choses de ce genre? Comment la coordination sera-t-elle assurée entre les activités de pêche et les activités principales des sociétés pétrolières, puisque ce sont elles qui sont habituellement la source de préoccupations?

**Mme Lash :** Le processus de planification est exhaustif, il inclurait donc tout le monde quel que soit l'activité. Ça inclurait les industries d'exploitation du poisson. Actuellement, il y a un moratoire sur l'exploitation du pétrole et du gaz au large des côtes de la Colombie-Britannique, mais dans d'autres régions, les sociétés pétrolières seraient un partenaire beaucoup plus important. Le tourisme est une vaste industrie en pleine croissance; ou bien on s'en occupe comme il faut, ou bien on le fait de façon dommageable. Toutes les industries sont des intervenants, que ce soit les bateaux de croisière ou les bateaux de transport, ces industries doivent prendre part au processus et voir comment on doit utiliser la ressource. Nous préconisons donc un processus exhaustif.

**Le sénateur Watt :** Quel serait le lien entre les activités de pêche et les autres activités qui se déroulent et qui ont des répercussions sur l'océan et le poisson? Quelle serait la relation entre ces groupes et le gouvernement du Canada, qui doit assurer la gestion des océans et des poissons?

**Mme Lash :** Je ne suis pas certaine de comprendre la question.

**Le sénateur Watt :** Est-ce que ces liens sont examinés? Est-ce que ces intervenants seront autorisés à prendre des décisions? Seront-ils contrôlés et surveillés par le gouvernement du Canada?

**Mme Lash :** Une fois le processus de planification en place? Oui, très certainement. Le processus de planification n'enlève pas au gouvernement ses responsabilités de gestionnaire et de décisionnaire, mais il crée un régime de gestion surveillée par le gouvernement, avec l'aval des collectivités et des intervenants. Tout le monde participera à l'élaboration du plan, mais le gouvernement est toujours ultimement responsable de s'assurer que le plan est mis en œuvre et respecté.

**M. McIsaac :** Je pense savoir ce que vous avez en tête en ce qui concerne la gestion des pêches. L'une des directives qui a été donnée au cours des cinq ou sept dernières années, c'était de faire assumer le fardeau de la gestion par l'industrie. Ainsi, l'industrie se retrouve avec des données sur la situation alors qu'on parle de surveiller ses données. En réalité, les données nous permettent de savoir ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. Si vous n'avez pas ces données, vous ne pouvez pas prendre de décisions éclairées. Dans ce cas, il est difficile de savoir qui possède les données, qui y a accès et ce qu'on peut faire avec. Plus le gouvernement confie la gestion à l'industrie, moins il aura de contrôle là-dessus. Il faut que ce soit discuté.

**Senator Watt:** Who will have less control of that?

**Mr. McIsaac:** The people of Canada, or the Government of Canada.

**Senator Watt:** They will have less control of that. In other words, privatization is what you are promoting?

**Mr. McIsaac:** No. That is a different issue.

**Senator Watt:** That is why I am trying to get to the bottom to see where you are heading. I can understand that you would like to be able to have five years to do the planning and then implement the plans after five years. I like to see both sides of the coin as much as possible.

**Ms. Lash:** We are definitely not advocating privatization of the fisheries, because that is what puts the industry in the hands of the few and gives them more control over the resources. We would like to see more people there.

**Mr. McIsaac:** We would like a more open and shared process here.

**Senator Watt:** Would you say that Fisheries and Oceans Canada will have a more meaningful management role if the plan has been laid out approaching it from the ecosystem?

**Mr. McIsaac:** Yes.

**Ms. Lash:** Yes.

**Mr. McIsaac:** The community would be much more involved in it, and it would be the overall coastal community, not just the fishing community.

**Senator Watt:** You are trying to empower the regions and, at the same time, you are trying to empower the Department of Fisheries and Oceans.

**Ms. Lash:** Fisheries and Oceans Canada is already fully empowered, but they do not have a good plan to implement. We are trying to ensure that they have a good plan to implement so that they are using their authority to ensure that the ocean is looked after properly. Right now, they are managing it fishery by fishery and industry by industry, and we end up with conflict between the individual pieces. The idea is to get away from that conflict.

**Senator Watt:** How do you know you will be able to convince them to come around and support your concept? I am talking about the oil industry, the forestry industries and fishery industries.

**Ms. Lash:** I can be very persuasive.

**Senator Watt:** I hope you are.

**Ms. Lash:** We need to let the science be one of the key tools in helping us make a decision. If the science says that something is not sustainable and puts at risk the health of the ocean, we need to acknowledge that and not turn a blind eye. An open and transparent process lets you do that because everyone is seeing the science. Everyone is basing

**Le sénateur Watt :** Qui aura le moins de contrôle là-dessus?

**M. McIsaac :** La population du Canada, ou le gouvernement du Canada.

**Le sénateur Watt :** Ils auront moins de contrôle. Autrement dit, vous faites la promotion de la privatisation?

**M. McIsaac :** Non. Ça c'est une autre chose.

**Le sénateur Watt :** C'est pourquoi j'essaie d'aller au fond des choses et de voir dans quelle direction vous vous orientez. Je comprends que vous aimeriez avoir cinq ans pour établir la planification et mettre ensuite les plans en œuvre. J'aimerais voir les deux côtés de la médaille autant que faire se peut.

**Mme Lash :** Nous ne préconisons certainement pas la privatisation des pêches, parce qu'ainsi, on confierait l'industrie à quelques personnes seulement et on leur donnerait le contrôle sur les ressources. Nous aimerions que les ressources soient contrôlées par plus de personnes.

**M. McIsaac :** Nous aimerions avoir un processus plus ouvert et plus partagé.

**Le sénateur Watt :** Diriez-vous que Pêches et Océans Canada aura un rôle de gestion plus significatif si le plan qui a été établi est élaboré en fonction des écosystèmes?

**M. McIsaac :** Oui.

**Mme Lash :** Oui.

**M. McIsaac :** La collectivité serait beaucoup plus impliquée, il s'agirait de toute la collectivité côtière et pas seulement des pêcheurs.

**Le sénateur Watt :** Vous essayez de donner des pouvoirs aux régions et, en même temps, vous tentez de faire la même chose avec le ministère des Pêches et des Océans.

**Mme Lash :** Pêches et Océans Canada a déjà tous les pouvoirs, mais il n'a pas un bon plan pour les appliquer. Nous cherchons alors à nous assurer que le ministère a un bon plan pour mettre en œuvre les processus de sorte qu'il utilise son pouvoir pour s'assurer que la mer est bien surveillée. Actuellement, le ministère effectue une gestion pêche par pêche et industrie par industrie, et on se retrouve avec des conflits entre les éléments particuliers. L'idée est d'éviter les conflits.

**Le sénateur Watt :** À votre avis, comment serez-vous en mesure de convaincre les intervenants de s'asseoir à la table et d'appuyer votre concept? Je parle ici de l'industrie pétrolière, des industries forestières et de la pêche.

**Mme Lash :** Je peux être très persuasive.

**Le sénateur Watt :** J'espère que oui.

**Mme Lash :** Nous devons nous en remettre à la science pour nous aider à prendre une décision. Si les données scientifiques indiquent que quelque chose n'est pas viable et que cela met la santé de l'océan en danger, nous devons reconnaître la situation et ne pas fermer les yeux. Un processus ouvert et transparent vous permet de faire cela parce que tout le monde prend connaissance

their decisions on good science. A key part is having the right information.

In my dream world I have a vision of what the ocean and the management of the ocean should look like. I would rather be sitting around a table with an industry that I may not think is particularly sustainable and talk about how to make things work, rather than spend the next 30 years fighting. I would rather have that discussion structured in such a way that it is a good discussion. That is critical.

Environmentalists get told quite often that all we want to do is fight it out in the media. We do not. We often feel pushed to go to the media to raise attention for issues that are of real concern, but if we can have the forum for a good dialogue, that would be a better option.

**Senator Watt:** The only thing I can say is that I hope in five years there will be some fish left for you to manage.

**Ms. Lash:** If we have our way, there will be.

**Senator Watt:** The ocean and the fish are in trouble — we all know that. Congratulations for moving in that direction. Hopefully, you will have success.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I have a general but simple question to ask you: Is this type of management satisfactorily exercised in other countries? Is Canada able to meet these requirements or is it only wishful thinking that a system could be implemented to bring about such management? In other words, does the management exist elsewhere, does it work and can Canada draw from such experience to apply it here?

[English]

**Ms. Lash:** It exists to some degree in other parts of the world. Marine planning processes have been done, for example, in the Channel Islands. The Great Barrier Reef Marine Park Authority in Australia is probably the most famous example of it. About 35 per cent of that region is completely closed to all fishing in order to set up areas for protection and conservation. However, there continues to be shrimp trawling in other parts of it. They have been able to join together both the conservation objectives and the needs of industry in that region. It goes through ongoing updates of its management plans to ensure that it is meeting its mandate.

Work has been done in the Florida Keys and on the Eastern Scotian Shelf in Canada. They are a little bit further advanced from where we are on the West Coast.

These examples give us an opportunity to learn from their successes and their failures. One of our first projects was a research project in partnership with World Wildlife Fund to look

des données scientifiques. Tout le monde fonde ses décisions sur de bonnes données scientifiques. L'un des éléments essentiels, c'est d'avoir la bonne information.

Dans un monde idéal, j'ai une vision de ce que l'océan et la gestion de l'océan devraient être. Je préférerais être assise autour d'une table avec une industrie qui, à mon avis, n'est pas particulièrement durable et discuter de la façon de faire avancer les choses, plutôt que de passer les 30 prochaines années à me battre. Je préférerais que cette discussion soit structurée de façon à ce qu'elle soit efficace. C'est essentiel.

Les environnementalistes se font souvent dire que tout ce qu'ils veulent, c'est de se bagarrer devant les médias. Ce n'est pas le cas. Nous nous sentons souvent pressés de nous adresser aux médias pour attirer l'attention des gens sur des enjeux qui sont vraiment préoccupants, mais ce serait une meilleure option si nous pouvions avoir un forum qui permet un bon dialogue.

**Le sénateur Watt :** La seule chose que je puisse dire, c'est que j'espère que dans cinq ans, il y aura encore du poisson à gérer pour vous.

**Mme Lash :** Si les choses se passent comme nous le voulons, il y en aura.

**Le sénateur Watt :** L'océan et le poisson sont en difficulté — nous le savons tous. Félicitations pour votre travail dans cette direction. J'espère que vous aurez du succès.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** J'ai une question d'ordre général à vous poser, mais assez simple : est-ce que cette gestion existe dans d'autres pays de façon satisfaisante? Est-ce que le Canada peut répondre à ces exigences ou est-ce que c'est rêver en couleur que de penser mettre en place un système qui pourrait mettre en application cette gestion? La question est très simple : est-ce que cela existe ailleurs, est-ce que cela fonctionne et est-ce que le Canada peut s'en inspirer pour le mettre en application?

[Traduction]

**Mme Lash :** Il existe dans une certaine mesure dans d'autres régions du monde. Les processus de planification maritime sont faits, par exemple, dans les îles Anglo-Normandes. La Great Barrier Reef Marine Park Authority de l'Australie est probablement l'exemple le plus connu. Environ 35 p. 100 de cette région est complètement fermée à toute pêche afin d'établir des zones de protection et de conservation. Cependant, on pratique toujours le chalutage de la crevette dans d'autres régions de ce territoire. Les autorités australiennes ont été capables de jumeler objectifs de conservation et besoins de l'industrie dans cette région. Elles effectuent une mise à jour constante de leurs plans de gestion pour s'assurer que le mandat est respecté.

Certaines mesures ont été prises dans les Keys de la Floride et dans l'est du plateau néo-écossais au Canada. Leurs travaux sont un tout petit peu plus avancés que les nôtres sur la côte ouest.

Ces exemples nous donnent l'occasion d'apprendre de leurs succès et de leurs échecs. L'un de nos premiers projets a été un projet de recherche en partenariat avec le Fonds mondial pour la

at five examples from around the world where they had done planning. The goal was to figure out the criteria for a successful process. That report is available on our web page. It looks at what we can learn.

Yes, we can do it. We have the skills and the commitment at certain levels to make that happen.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** When you speak of fishermen, are you referring only to Canadian fishermen? I know the East Coast better than the West Coast and do not know whether fishermen from other countries come to the West Coast. At the end of the day, this management can only work by agreement with the industry; what happens if some people handicap the plan because they do not recognize this type of planning?

[English]

**Ms. Lash:** In British Columbia, we do not have the issue of foreign fishermen that exists on the East Coast, where foreign fishing on the Nose and Tail of the Grand Banks affects what happens in the internal waters. I do not think that will be an British Columbia.

Certain fisheries are managed through international agreements — for example, our halibut fishery and the Pacific salmon agreement.

**Senator Hubley:** Where does climate change fit into your work? Do we know enough now about climate change to introduce it into our policies and our plans? Can we make predictions? Can you give me a quick update on global warming and climate change?

**Ms. Lash:** You are not asking much, are you?

**Senator Hubley:** It was not mentioned. Oceans especially balance daily according to annual temperatures. Things will change. I feel they are anyway. We have evidence that it will change. Where does that stand in ongoing monitoring and scientific information?

**Ms. Lash:** There are two ways of looking at it. First, how will climate change affect the ocean? Second, how are the activities on the ocean affecting climate change?

In terms of industries on the ocean that are affecting climate change, we do not have offshore oil and gas. Hopefully, we will continue not to have it. Thus, that is not an issue.

nature dont l'objectif était d'examiner cinq exemples provenant du monde entier où l'on avait déjà effectué de la planification. Le but était de voir quels critères avaient été établis pour que le processus soit un succès. Ce rapport est disponible sur notre page Web. Il porte sur les leçons que nous pouvons tirer de ces exemples.

Oui, nous pouvons le faire. Nous avons les compétences et l'engagement nécessaires à certains niveaux pour faire en sorte que les choses se fassent.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Quand on parle de pêcheurs, est-ce qu'on parle uniquement de pêcheurs canadiens? Je connais mieux la côte Est que la côte Ouest, je ne sais pas s'il y a des pêcheurs qui viennent d'autres pays sur la côte Ouest. Avec cette gestion, finalement, c'est une entente avec l'industrie qui fait que cela peut fonctionner; qu'arrive-t-il si vous avez des gens qui viennent défaire tout le plan parce qu'ils ne reconnaissent pas ce genre de planification?

[Traduction]

**Mme Lash :** En Colombie-Britannique, nous n'avons pas le problème qu'il y a sur la côte Est des pêcheurs étrangers, où la pêche étrangère sur le nez et la queue du Grand banc a des répercussions sur ce qui se passe dans les eaux intérieures. Je ne crois pas que ce soit le cas en Colombie-Britannique.

Certaines pêches sont gérées à l'aide d'ententes internationales — par exemple, notre pêche au flétan et l'entente sur le saumon du Pacifique.

**Le sénateur Hubley :** Comment s'intègre la question des changements climatiques à votre travail? Avons-nous suffisamment de données sur les changements climatiques pour les intégrer à nos politiques et à nos plans? Pouvons-nous faire des prédictions? Pouvez-vous faire le point rapidement sur le réchauffement de la planète et les changements climatiques.

**Mme Lash :** Vous n'en demandez pas beaucoup, n'est-ce pas?

**Le sénateur Hubley :** Non. L'équilibre des océans se fait tous les jours selon les températures annuelles. Les choses vont changer. J'ai l'impression que c'est le cas, quoi qu'il en soit. Nous avons des preuves que les choses vont changer. Où en êtes-vous à cet égard dans la surveillance constante et les données scientifiques?

**Mme Lash :** Il y a deux façons de voir les choses. Premièrement, comment les changements climatiques vont-ils affecter les océans? Deuxièmement, en quoi les activités dans l'océan vont influencer les changements climatiques?

Pour ce qui est des industries qui s'intéressent à l'océan et qui vont avoir une influence sur les changements climatiques, nous n'avons pas de pétrole ni de gaz au large des côtes. Espérons qu'il continuera d'en être ainsi. De cette façon, ce n'est pas un problème.



Work can be done around transportation of boats, exhaust and things like that. There is not an industry that is the generator of the CO<sub>2</sub> that you see in other parts of Canada.

Yes, we can do work in this area. I do not think it is as much of a priority as some other issues.

More important is how climate change is affecting the ocean. How can we develop management plans to adapt to the changes as a result of climate change? I do not think we know yet. We know it will be a problem.

When we see changes right now, we ask: Is that a result of climate change or is it just a regime shift within the ocean? The California and Alaska currents curve up and down the coast. If that is off by 100 kilometres because of the way the ocean is working that year, it can make changes, and fish that do not normally show up will start showing up. It is hard for us to tell if that is climate change or if the ocean is functioning differently that year.

For the long term, we need to put the pieces in place to be watching and to be incorporating that information into our management plans, in particular around issues of salmon.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Does the Pacific's El Nino not always bring about changes in temperatures and currents that affect the whole Pacific Ocean? I believe we should all worry about climate change but there have always been changes in deep-sea currents in that region of the globe and I do not believe they are due solely to climate change. I just want to know if we are on the same page in this regard.

I understand that schools of fish do not follow precise routes and have no signposts to tell them where to go but it seems to me that we have not monitored this issue for some time. I do not think that we know every move they have made over 50 years or more. We can observe but, in my opinion, that is only good to maintain stocks; however, between that and knowing where they pass and on what day of the year, I believe that is an impossible task.

How will you be doing your monitoring? Based on what?

[English]

**Mr. McIsaac:** Climate change is recognized as already affecting fisheries around the world. The issue of fish stocks moving in the northern hemisphere further north and into deeper water is being tracked. There are studies showing the movement into habitats that are agreeable to the fish stocks. There is no doubt that climate change will affect fisheries management. It will affect where the fish are. A conference last fall, Climate Change and

On peut faire du travail sur le transport des bateaux, les émissions de gaz, des choses comme ça. Nous n'avons pas d'industrie génératrice de CO<sub>2</sub> comme on en voit dans d'autres régions du Canada.

Oui, nous pouvons faire du travail dans ce domaine. Je ne crois pas que cela soit autant une priorité que d'autres questions.

Mais plus important encore, quels effets les changements climatiques auront-ils sur les océans? Comment pouvons-nous élaborer des plans de gestion pour nous adapter à ces changements par suite de changements climatiques? Je ne crois pas que nous le sachions encore. Nous savons que cela posera un problème.

Lorsque nous constatons des changements aujourd'hui, nous demandons ceci : est-ce un résultat des changements climatiques ou si c'est simplement un changement de régime dans l'océan? Les courants de la Californie et de l'Alaska voyagent le long de la côte en amont et en aval. S'ils s'éloignent de 100 kilomètres parce que l'océan travaille cette année-là, cela peut faire des changements, et les poissons qui normalement ne sont pas présents vont commencer à apparaître. C'est difficile pour nous de dire si c'est un changement climatique ou si c'est l'océan qui se comporte différemment cette année-là.

En ce qui concerne le long terme, nous devons tout mettre en place pour faire la surveillance et incorporer l'information à nos plans de gestion, plus particulièrement pour des questions comme le saumon.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Est-ce qu'on n'a pas toujours eu El Nino dans le Pacifique qui a toujours causé des changements de température et de courants qui affectaient tout l'Océan pacifique? Je pense que nous avons tous raison de nous inquiéter des changements climatiques, mais il y a toujours eu des modifications aux courants sous-marins dans cette région du globe et je ne pense pas que ce soit dû uniquement aux changements climatiques. J'aimerais juste savoir si on comprend les choses de la même façon.

Je peux comprendre que les bancs de poisson ne suivent pas des routes précises et n'ont pas d'indications pour leur dire où aller, mais il me semble qu'on ne fait pas le suivi de cela depuis longtemps. Je ne pense pas qu'on connaisse tous ces mouvements depuis 50 ans et plus. On peut observer, mais quant à moi, pour garder les stocks en bon ordre, ça va; mais de là à penser qu'on va finir par savoir où ils passent et à quel jour dans l'année, je crois que c'est impossible de faire ce genre de chose.

Comment allez-vous faire votre monitoring? À partir de quoi?

[Traduction]

**M. McIsaac :** Il est reconnu que les changements climatiques ont une influence sur les pêches dans le monde entier. On fait la surveillance des stocks de poisson qui se déplacent dans l'hémisphère nord, toujours plus au nord et en eau plus profonde. Il y a des études qui montrent que le mouvement des habitats est bon pour les stocks de poisson. Il ne fait aucun doute que les changements climatiques auront des répercussions sur la

Fisheries on the West Coast, had international participation and papers presented showing the impacts that already can be seen of climate change on fisheries, so there is no doubt.

I mentioned that the oceans balance temperature. The oceans are vast. They are what dampens the speed of that change. Consider the volume of water on this planet. The average depth of the ocean is four kilometres, so 4,000 metres of water. The average temperature is 3.5 degrees. That is very cool. The surface skin of the water, the first 300 metres of the water, is where we do most of the fishing, and that is where the currents move greatly and the fish stocks are. Those temperatures are moving. Inside that surface skin, the stocks are moving to avoid the warmer water and the warmer conditions.

**Ms. Lash:** No matter how much we understand about tides and currents and climate change, and no matter how much we understand about the ocean, we will never really know where the fish will go. They have minds of their own.

**Senator Hervieux-Payette:** I agree.

**The Chairman:** If you see any cod on the West Coast, send them back.

**Senator Watt:** I will raise an issue different from the fish, but one that happens to eat a lot of fish. They are the biggest competitors to human society, I would say. I am talking about seals. Where do you stand on that? You have heard various international organizations from time to time, and it is starting to become regular. It is starting to have an impact and affecting our lifestyles in Canada, whether we are Aboriginal or non-Aboriginal. Seals are the biggest consumers of the fish, and there are lots of them.

**Ms. Lash:** I will take a weak approach on this. We do not have a seal fishery on the West Coast.

**Senator Watt:** But you have lots of seals.

**Ms. Lash:** Yes, but we do not have a seal fishery, so it is not an issue for us. I know it is an issue of great passion on the East Coast, and it is an issue of real concern. I do not feel that I know it well enough to be able to form an opinion or give feedback on that. I apologize for that.

**Senator Watt:** What about on the West Coast?

**Ms. Lash:** There are no fisheries. The seals are just there.

**Senator Watt:** Do you not think they are consuming a lot of fish around the coast? They do. They have to eat something.

gestion des pêches. Cela touchera les endroits où se trouvent les poissons. Lors d'une conférence tenue l'automne dernier, intitulée Les changements climatiques et les pêches sur la côte ouest, avec des experts internationaux, des communications ont montré les impacts qui peuvent déjà être perçus comme des changements climatiques sur les pêches, donc, cela ne fait aucun doute.

J'ai dit que les océans équilibrent les températures. Les océans sont vastes. Ce sont eux qui ralentissent la cadence des changements. Prenez par exemple le volume de l'eau sur la planète Terre. La profondeur moyenne de l'océan est de 4 kilomètres, donc de 4 000 mètres d'eau. La température moyenne est de 3,5 degrés. C'est très frais. C'est à la surface de l'eau, c'est-à-dire dans les 300 premiers mètres de l'eau, que nous faisons presque toute notre pêche et c'est là que les courants sont forts et que se trouvent les stocks de poisson. La température y varie. À l'intérieur de la surface, les stocks se déplacent pour éviter les eaux plus chaudes et les conditions de ce genre.

**Mme Lash :** Peu importe que nous connaissions beaucoup de choses au sujet des courants et des marées et des changements climatiques, et peu importe ce que nous comprenions de l'océan, nous ne saurons jamais véritablement où le poisson se dirigera. Il fait ce qu'il veut.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Je suis d'accord.

**Le président :** Si vous voyez de la morue sur la côte ouest, renvoyez-la.

**Le sénateur Watt :** J'aimerais aborder une question qui est différente du poisson, mais un problème qui concerne beaucoup de poissons. Je dirais que ce sont les plus grands concurrents de la société humaine. Je parle des phoques. Quelle est votre position à ce sujet? Vous avez entendu diverses organisations internationales se prononcer à l'occasion, et cela commence à être un phénomène régulier. Les phoques commencent à avoir un impact sur nos modes de vie au Canada, que nous soyons Autochtones ou non-Autochtones. Les phoques sont les plus grands consommateurs de poisson, et ils sont nombreux.

**Mme Lash :** Je vais rester sur mon quant-à-soi à cet égard. Nous n'avons pas de pêcherie de phoques sur la côte ouest.

**Le sénateur Watt :** Mais vous avez beaucoup de phoques.

**Mme Lash :** Oui, mais nous n'avons pas une grosse récolte de phoques, ce n'est donc pas un problème pour nous. Je sais que c'est une question qui soulève beaucoup de passion sur la côte est, et qui est très préoccupante. Je n'ai pas l'impression d'en connaître suffisamment pour être capable de me former une opinion ou de vous donner de la rétroaction. Je m'en excuse.

**Le sénateur Watt :** Et que dire de la côte ouest?

**Mme Lash :** Il n'y a pas de pêche. Les phoques sont tout simplement là.

**Le sénateur Watt :** Ne croyez-vous pas qu'ils consomment beaucoup de poisson sur la côte? Ils le font. Ils doivent manger quelque chose.

**Ms. Lash:** It is not an issue. It is not discussed or talked about. No one is complaining about it or saying we need to do anything about it.

**Senator Watt:** I am saying that if you want to save the fish and the oceans, you have to take the seals into account. You cannot exclude them. That is my personal opinion.

**Mr. McIsaac:** If you want an answer from me on that regarding the West Coast, I have travelled up the north arm of the Fraser River when the sockeye are running and seen bank to bank covered in seals. They are eating five sockeye a day, on average, over that time. There are issues on the West Coast of seal populations decreasing as well. It is not just a one-sided affair on the West Coast.

**Senator Hervieux-Payette:** What are you doing to them?

**Mr. McIsaac:** It is pollution. I want to delve into the whole issue of pollution. The area around Vancouver, the Georgia Basin, is a huge inland sea. The top predator in that inland sea is our orca, the mascot on the British Columbia coast, and they are listed as endangered. One of the main reasons for their being listed as endangered is the level of pollutants in the orca. Their populations are on the decline. It is the same for one of the types of seal on the West Coast as well. The one that is listed endangered is a southern resident population. There is a transient population that feeds on seals, sea lions and on other larger prey. The southern resident population feeds mostly on salmon, and that is where they are getting their toxic load. That is of real concern. Dr. Ross from Fisheries and Oceans Canada had his scale go right off the top when he testing them for PCBs. They had the highest levels of mammals on the planet. That is a huge issue.

That is coming through the seals as well. It impacts their growth and development and their species in the long term. It impacts us because what we put into the ocean comes back to us. We have to be careful about what we put in. We get that back. On the issue of seals, if we are managing the ocean, we have to look at that as well.

**The Chairman:** Are you saying that the pollutants control the seal population?

**Mr. McIsaac:** No.

**The Chairman:** What does?

**Mr. McIsaac:** On the East Coast, is that that solution? No.

There is actually a seal population, I think it is the Steller sea lion, that is going berserk on the West Coast. They are 100,000 plus and increasing rapidly. They are not being affected the same way as the harbour seals on the West Coast.

**Mme Lash :** Ce n'est pas un problème. Ce n'est pas une question qui est discutée. Personne ne s'en plaint et personne ne dit que nous devons agir à cet égard.

**Le sénateur Watt :** Moi je dis que si vous voulez sauver le poisson et les océans, vous devez tenir compte des phoques. Vous ne pouvez pas les exclure. C'est ce que j'en pense.

**M. McIsaac :** Si vous voulez ma réponse en ce qui concerne la côte ouest, j'ai voyagé jusqu'au nord de la rivière Fraser lorsque le saumon sockeye faisait sa remontée et j'ai vu les deux rives couvertes de phoques. Les phoques mangent cinq saumons sockeye par jour, en moyenne, durant cette période. Il y a également des problèmes de diminution de population de phoques sur la côte ouest. Il n'y a pas qu'un côté à la médaille.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Qu'est-ce que vous leur faites?

**M. McIsaac :** C'est la pollution. J'aimerais aborder toute la question de la pollution. La zone qui entoure Vancouver, le bassin de Géorgie, est une vaste mer intérieure. Le principal prédateur dans cette mer intérieure, c'est notre orque, la mascotte de la côte de la Colombie-Britannique, qui figure sur la liste des espèces en danger. L'une des raisons pour lesquelles ce mammifère marin est inscrit sur la liste des espèces en danger, c'est à cause du niveau de polluants que l'on trouve dans l'orque. La population d'orques est en déclin. C'est la même chose pour l'un des types de phoques que l'on trouve également sur la côte ouest. Celui qui est énuméré dans la liste des espèces en danger fait partie de la population résidente du Sud. Il y a une population transitoire qui s'alimente de phoques, de lions de mer et d'autres grandes proies. La population résidente du Sud s'alimente surtout de saumon, et c'est à lui qu'elle doit sa charge toxique. C'est là une véritable préoccupation. M. Ross de Pêches et Océans Canada a vu l'aiguille de la balance grimper tout en haut lorsqu'il a testé les orques pour les PCB. Elles détiennent le record parmi les mammifères de la planète. C'est un énorme problème.

Et on le constate aussi chez les phoques. Cela a des répercussions sur leur croissance et leur développement ainsi que sur leur espèce à long terme. Cela a des répercussions sur nous car ce que nous mettons dans l'océan nous revient. Il faut faire attention à ce que nous jetons dans l'océan. Nous le recevons en retour. En ce qui concerne le problème des phoques, si nous assurons la gestion de l'océan, nous devons tenir compte également de cette question.

**Le président :** Est-ce que vous êtes en train de dire que les polluants contrôlent la population de phoques?

**M. McIsaac :** Non.

**Le président :** Qu'est-ce qui le fait?

**M. McIsaac :** Sur la côte est, est-ce que c'est la solution? Non.

Il y a effectivement une population de phoques, je pense que ce sont les lions de mer Steller qui sont tout désorientés sur la côte ouest. Ils sont plus de 100 000 et ils augmentent rapidement. Ils ne sont pas touchés de la même façon que les phoques des ports de la côte ouest.

**The Chairman:** Senator Watt has struck on a point that concerns many of us. The seals have no known predator, and yet man is hampered from being a predator by groups that think and that want to make others believe that seals are an endangered species. In fact, Senator Watt is right. There are 7 million or 8 million, probably more, seals, growing exponentially, and growing as a result of the disappearance of some species and emergence of others.

**Senator Watt:** The polar bears are not eating as many seals as they used to.

**The Chairman:** Polar bears are declining. We could spend all night talking about cycles. The Inuit in the North first brought to our attention the damage being done to the environment there, particularly the melting of the ice cap and the endangered environment for polar bears. As a matter of fact, if polar bears are not on the endangered species list, they are quite close to it. It is a big topic for us, and it is close to our hearts on the East Coast. I do not know that we can go into it much farther tonight.

**Senator Watt:** Let us make it part of the planning.

**Ms. Lash:** It will definitely have to be part of the planning on the East Coast.

**Kate Willis, Marine Planning Specialist, Living Oceans Society:** I can speak to this. My background is in wildlife and fisheries sciences. I studied seals for my master's degree. I am no expert on all seal populations on the West Coast, but certainly the ones that we have out there. We have harbour seal, Steller sea lions and northern fur seals, the latter of which essentially inhabit Canada's waters more as a transitory migration route. There are California sea lions in British Columbia, but that is starting to get into the northern part of their range. The increase in California sea lions has not affected British Columbia.

Senator Rompkey mentioned that seals do not have any natural predators. On the West Coast, they certainly do. As Mr. McIsaac said, the transient killer whales are predators. The northern fur seal population has been decreasing. The animals in Canadian waters come from the Pribilof Islands in the northern Bering Sea. That population has been decreasing significantly over the last 10 years. There is a big question mark and it follows a significant decrease in Steller sea lions that occurred in the western portion of the Bering Sea. In the eastern portion, that population has been stable and even increasing ever so slightly, not at a rate that would be a threat to any of the fish species. The thing to remember is that seals and sea lions are an integral part of the ecosystem and that a balance is maintained by their being there.

**Senator Watt:** You talk about integrated management, and I go along with you on the idea, but the ecosystem needs help now. It cannot manage by itself any more.

**Le président :** Le sénateur Watt vient d'aborder un point qui préoccupe beaucoup d'entre nous. Les phoques n'ont pas de prédateurs connus, cependant des groupes qui pensent et qui veulent faire croire que les phoques sont une espèce en danger s'opposent à ce que l'homme en soit un. En fait, le sénateur Watt a raison. Il y a 7 ou 8 millions de phoques, probablement plus, et leur nombre augmente de façon exponentielle, à la suite de la disparition de certaines espèces et de l'émergence d'autres.

**Le sénateur Watt :** Les ours polaires ne mangent pas autant de phoques qu'auparavant.

**Le président :** Les ours polaires sont en déclin. Nous pourrions passer toute la nuit à parler de cycles. Les Inuits dans le Nord ont d'abord attiré notre attention sur les dommages causés à l'environnement là-bas, particulièrement en ce qui concerne la fonte de la calotte polaire et de l'environnement en danger des ours polaires. En fait, si les ours polaires ne sont pas sur la liste des espèces en danger, ils ne sont pas loin de l'être. C'est une grosse préoccupation pour nous, et cela nous préoccupe beaucoup sur la côte ouest. Je ne sais pas si nous pouvons aller plus en détail ce soir.

**Le sénateur Watt :** Faisons-en une partie de la planification.

**Mme Lash :** Cela devra certainement faire partie de la planification sur la côte est.

**Kate Willis, spécialiste de la planification maritime, Living Oceans Society :** Je peux vous dire quelques mots à ce sujet. J'ai fait des études en sciences de la pêche et de la faune. J'ai étudié les phoques pour ma maîtrise. Je ne suis pas une experte sur toutes les populations de phoques de la côte ouest, mais certainement sur celles que nous avons. Nous avons le phoque commun, le lion de mer et l'otarie à fourrure, ce dernier habitant essentiellement les eaux canadiennes davantage de façon transitoire dans le cadre de ses migrations. Il y a les lions de mer de la Californie en Colombie-Britannique, mais on commence à les trouver dans la partie nord. L'augmentation des lions de mer de la Californie n'a pas eu d'influence sur la Colombie-Britannique.

Le sénateur Rompkey a dit que les phoques n'ont pas de prédateurs naturels. Sur la côte ouest, ils en ont à coup sûr. Comme l'a dit M. McIsaac, les orques, qui sont en transition, sont des prédateurs. La population d'otaries à fourrure est en diminution. Les animaux dans les eaux canadiennes proviennent des îles Pribilof au nord de la mer de Bering. Cette population a diminué de façon importante depuis 10 ans. On se pose beaucoup de questions sur la diminution importante des lions de mer qui s'est produite dans la partie ouest de la mer de Bering. Dans la partie est, cette population est stable, et même un peu à la hausse, pas à un rythme qui pourrait constituer une menace pour aucune des espèces de poissons. Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que les phoques et les lions de mer font partie intégrante de l'écosystème et que leur présence permet de maintenir un certain équilibre.

**Le sénateur Watt :** Vous parlez de gestion intégrée, je suis d'accord avec vous pour cette idée, mais l'écosystème a aussi besoin d'aide maintenant. Il ne peut plus y arriver tout seul.

**Ms. Lash:** I sympathize with the issues that the East Coast has around seals. I do not have the answer or enough information to comment. I would predict that we will be facing a similar issue around sea otters as their populations are starting to come back in B.C. The fisheries were developed when there were no sea otters. Now they are eating the sea urchins and geoducks, which is their natural food. They used to be a natural part of the ecosystem. However, now that those fish stocks have an economic value, the discussion is changing. That is still limited to the west coast of Vancouver Island, but it will become a huge issue for us. If you figure out how to solve the seal problem, let us know, because then we will be able to figure out how to do something about the sea otters.

**The Chairman:** Thank you for coming. We have had a good discussion. We will reflect on what you have said and we will be making some comments in the near future.

The committee adjourned.

---

OTTAWA, Thursday, October 19, 2006

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 10:55 a.m. to examine and report on issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans.

**Senator Bill Rompkey** (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

**The Chairman:** Welcome everyone to the continuing study of the evolving policy of fisheries and oceans. In particular, we are studying fisheries management outside the 200-mile limit.

We have had witnesses in the past. We have heard from the minister. We will be going to Newfoundland in November to hear witnesses, but today we are hearing from three eminent gentlemen who are former employees and senior officials of the Department of Fisheries and Oceans. They have been in the trenches for years suggesting, counselling and enforcing policy. We welcome them because of their experience and knowledge. We know that they are going to be a great help to us.

I welcome Bob Applebaum, who was in the international area — perhaps they all have been, in one way or another — Earl Wiseman and Bill Rowat, who also, as we know, was there on the ground during the dramatic incidents of the *Estai* and all that that entailed.

My name is Bill Rompkey and I am the chairman of the committee. I represent a territory called Labrador, which is just north of that island of Newfoundland. We have with us Senator Gill from the Lac-Saint-Jean area of Quebec; Senator Watt, who is no stranger to Labrador, representing Nunavik in northern Quebec; Senator Hubley from Prince Edward Island, which also

**Mme Lash :** Je comprends les problèmes qu'a la côte est avec les phoques. Je n'ai pas la réponse ni suffisamment d'information pour faire un commentaire. Je dirais que nous allons faire face à un problème semblable avec les loutres de mer car leurs populations commencent à revenir en Colombie-Britannique. Les pêches ont été développées lorsqu'il n'y avait pas de loutres de mer. Elles faisaient auparavant partie naturellement de notre écosystème. Cependant, maintenant que ces stocks de poisson ont une valeur économique, la discussion est en train de changer. C'est toujours limité à la côte ouest de l'île de Vancouver, mais cela va devenir un gros problème pour nous. Si vous trouvez une façon de régler le problème des phoques, laissez-le-nous savoir, parce que nous serons alors en mesure de voir comment agir avec les loutres de mer.

**Le président :** Merci d'être venus nous rencontrer. Nous avons eu une bonne discussion. Nous allons réfléchir à ce que vous nous avez dit et nous ferons certains commentaires dans un avenir rapproché.

La séance est levée.

---

OTTAWA, le jeudi 19 octobre 2006

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 10 h 55, pour examiner, en vue d'en faire rapport, les questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada.

**Le sénateur Bill Rompkey** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Soyez tous les bienvenus à l'étude en cours de l'évolution de la politique des pêches et des océans. Nous examinons plus particulièrement aujourd'hui la gestion des pêches au-delà de la limite des deux cents milles marins.

Nous avons déjà entendu des témoins à ce sujet. Ainsi, le ministre a comparu et, en novembre, nous nous rendrons à Terre-Neuve pour y entendre des témoins. Aujourd'hui, toutefois, nous accueillons trois éminents ex-employés et hauts fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans. Pendant des années, ils ont contribué aux travaux du ministère à coups de suggestions, de conseils et de mesures de mise en oeuvre de la politique. Nous les accueillons en raison de leur expérience et de leurs connaissances. Nous savons que leurs témoignages nous seront très utiles.

Je vous demanderais donc de bien vouloir accueillir Bob Applebaum, qui travaillait dans le domaine international — peut-être l'ont-ils tous fait, d'une façon ou d'une autre —, Earl Wiseman et Bill Rowat qui, comme nous le savons, était également sur place durant la saisie dramatique de l'*Estai* et de tout ce qui a suivi.

Je m'appelle Bill Rompkey et je préside le comité. Je représente le Labrador, un territoire qui se trouve juste au nord de l'île de Terre-Neuve. Également assis à la table, le sénateur Gill, de la région du Lac-Saint-Jean, au Québec, le sénateur Watt qui connaît bien le Labrador puisqu'il représente le Nunavik, dans le nord du Québec, le sénateur Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard,

has a lot of water around it and marine life; and Senator Johnson, who is the deputy chair of the committee, from Winnipeg, which is quite near to Lake Winnipeg.

**Bob Applebaum, as an individual:** Honourable senators, I retired in 1996 from the position of Director General, International Directorate, in the Department of Fisheries and Oceans. I have not have much involvement in the department since that time, but when I reviewed, over recent days, the documents relating to current straddling stocks issues in the Northwest Atlantic, I was not surprised to see they remain essentially the same as they were in the early 1990s.

I read the 2005 report of the advisory panel chaired by Dr. May, which reflected how little had been accomplished over the intervening period to implement the 1995 United Nations Fish Agreement, UNFA — to the development of which I and many others had devoted so much time and effort, and which had been hailed as offering a solution to these problems for the future. Then, I was pleasantly surprised to learn that what seems to be a great step forward was made at the September 2006 meeting of the Northwest Atlantic Fisheries Organization, NAFO. The details of that meeting are outlined in the DFO press release. I believe you have all seen and discussed those details at a recent meeting of this committee. The key elements involve the development of dispute settlement procedures, which require an amendment to the NAFO convention — and this may not be easy to achieve — and what looks like a radically improved system to enforce compliance with the NAFO conservation rules. According to the press release, the latter seems to include the requirement, in the case of vessels caught in the act of committing specified serious infractions, for their flag states to order them to cease fishing and proceed to a port for immediate inspection. However, from the text of the actual adopted regulation, this requirement can, in some cases, be avoided; and, of course, the system depends on flag states doing what is required of them.

The action of suspending a vessel's operations in the middle of its fishery and forcing it to incur the consequent income losses was one of the key elements of UNFA, aimed at giving fishing captains and companies a powerful disincentive against fishing violations. In this respect, I want to draw your attention to a major difference between what NAFO has adopted and what is in UNFA.

The UNFA system was predicated on the assumption that flag states cannot be relied upon to take this kind of quick and costly action against their vessels unless it provided for other states — parties to the relevant regional fisheries organization — to be able to take this action when flag states fail to do so. I am referring to article 21, paragraph 8, of UNFA.

If the new NAFO system works, it is far better for this kind of action to be taken by flag states for their vessels rather than by other states. The UNFA system, which provided for other states to intervene when necessary, created an incentive for the flag states to take this kind of action.

une province elle aussi entourée d'eau et dotée d'un milieu biologique marin, et le sénateur Johnson, notre vice-président, de Winnipeg, soit tout près du lac Winnipeg.

**Bob Applebaum, à titre personnel :** Honorables sénateurs, en 1996, lorsque j'ai pris ma retraite, j'étais directeur général de la Direction internationale au ministère des Pêches et des Océans. Je n'ai pas eu beaucoup de contacts avec le ministère depuis lors, mais durant les quelques derniers jours, lorsque j'ai examiné les documents concernant les stocks de poissons chevauchants de l'Atlantique Nord-Ouest, je n'ai pas été étonné de voir que les enjeux n'ont pas vraiment changé depuis le début des années 1990.

J'ai lu le rapport de 1995 du groupe consultatif, présidé par M. May, qui témoigne du peu d'évolution du dossier dans l'intervalle en vue de mettre en oeuvre l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons, autrement dit l'ANUP, auquel moi et bien d'autres avions consacré tant d'efforts et de temps et qui avait été salué comme la solution d'avenir à ces problèmes. Ensuite, j'ai eu l'agréable surprise d'apprendre qu'il y aurait eu une nette progression à la réunion de septembre 2006 de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO). On trouve des précisions sur cette réunion dans le communiqué émis par le MPO. Vous avez tous vu ces détails et en avez discuté, je crois, à une réunion récente de votre comité. On note, comme faits saillants, l'élaboration d'un mécanisme de règlement des différends, ce qui exige une modification de la Convention OPANO — ce qui pourrait ne pas être facile à faire — et pourrait instituer un régime radicalement amélioré qui assurerait la conformité aux règles de l'OPANO en matière de conservation. D'après le communiqué, cette dernière nouveauté semble inclure, dans le cas de bateaux observés à commettre certaines infractions graves, l'obligation pour les États dont ils battent le pavillon de leur ordonner de cesser de pêcher et de se rendre dans un port pour y être immédiatement inspectés. Cependant, d'après le texte du règlement adopté, cette exigence peut parfois être évitée et, bien sûr, tout dépend également de la bonne volonté de l'État du pavillon.

Le fait de suspendre l'exploitation d'un bâtiment au beau milieu de la pêche et de l'obliger à subir les pertes de revenu consécutives était un des principaux éléments de l'ANUP visant à vraiment dissuader les capitaines et les entreprises de commettre différentes infractions aux règlements de pêche. À cet égard, j'aimerais attirer votre attention sur une importante différence entre le texte adopté par l'OPANO et l'ANUP.

Le régime de l'ANUP reposait sur l'hypothèse qu'on ne peut compter sur l'État du pavillon pour prendre ce genre de mesure rapide et coûteuse contre ses propres bâtiments à moins de prévoir que d'autres États — membres de l'organisme régional de gestion des pêches compétent — puissent le faire s'il n'agit pas. Je vous renvoie au paragraphe 8 de l'article 21 de l'ANUP.

Si le nouveau régime de l'ANUP est efficace, l'État du pavillon a tout intérêt à prendre les mesures qui s'imposent plutôt que de laisser les autres États le faire. Le régime de l'ANUP, qui prévoit l'intervention au besoin d'autres États, l'encourage à le faire.

I simply want to note that the UNFA provision is there and available for implementation by Canada at any time it is required. A great deal of effort went into getting it into UNFA, and it is doubtful that Canada would have accepted the conclusion of the UNFA negotiations without it.

I will close with a general comment regarding the various proposals adopted at the last NAFO meeting for amendments to the NAFO convention, including but not limited to the new dispute settlement provisions. In the broad sense, they look like major improvements, but you have often heard the expression the devil is in the details.

It might be useful if another advisory panel was established, perhaps again under the chairmanship of Dr. May, to review the proposed convention amendments and to offer views on whether any changes are required. The amendments to be made now are, after all, likely to be what Canada will have to live with for another 25 years.

**Earl Wiseman, as an individual:** Mr. Chairman, honourable senators, I appreciate this opportunity to participate in this morning's discussion. My focus will be on the Northwest Atlantic. The positive changes that have occurred over the past few years will contribute to the resolution of numerous high seas fishing problems worldwide. My presentation will be general. I will leave the specifics open to questions.

As an official, I have found it stimulating to discuss issues in the open and constructive forum provided by this committee. Your work has produced a long line of well-researched and comprehensive reports that are important documents in the understanding of these issues. I have been retired from the public service for over four years and it has been fascinating to return to the issues and review what has been happening. Much has improved but as Mr. Applebaum mentioned, many concerns remain.

Clearly, what we used to refer to as "foreign overfishing" has been a significant problem for Canada for more than half a century. The committee's June 2003 report, *Straddling Fish Stocks in the Northwest Atlantic* provides a good overview of the history and evolution of the issues and the views of many of the key participants. The credibility of the committee's recommendations is reflected in much that has occurred since then. In addition, I have reviewed the June 2005 *Report of the Advisory Panel on the Sustainable Management of Straddling Fish Stocks in the Northwest Atlantic*. This report is an excellent analysis of the problem with some good directions provided for the way ahead. With these two documents and numerous previous reports, we can see what has been happening over the past few years in international law, within the Northwest Atlantic Fisheries Organization in Canada's bilateral fisheries relations, and at sea. Furthermore, I have reviewed the transcript of the meeting that the committee had with Minister Hearn a few weeks ago. His description of the progress in NAFO during last month's annual meeting to finalize a new convention and to improve the

Je tenais simplement à souligner que la disposition de l'ANUP existe et que le Canada peut y recourir au besoin. Beaucoup d'efforts ont été déployés en vue de l'inclure dans l'ANUP, et je doute que le Canada aurait accepté l'issue des négociations en son absence.

J'aimerais conclure en faisant une observation d'ordre général sur les diverses propositions adoptées à la dernière réunion de l'OPANO visant à modifier sa convention, y compris sans s'y limiter le nouveau mécanisme de règlement des différends. Dans un sens large, il s'agit de nettes améliorations, mais vous connaissez l'adage selon lequel les difficultés surgissent dans les menus détails.

Il serait peut-être utile qu'un autre groupe consultatif soit établi, peut-être à nouveau sous la présidence de M. May, en vue d'examiner les modifications projetées à la convention et d'émettre une opinion sur les changements requis. Après tout, le Canada devra probablement vivre avec ces modifications pour les 25 prochaines années.

**Earl Wiseman, à titre personnel :** Monsieur le président et honorables sénateurs, je vous suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée, ce matin, de prendre part au débat. Mes propos vont surtout porter sur l'Atlantique Nord-Ouest. Les améliorations des dernières années contribueront à régler plusieurs problèmes posés par la pêche en haute mer qui sévissent partout dans le monde. Mon exposé sera de nature générale. Je compte sur vos questions pour préciser ma pensée.

En tant que haut fonctionnaire, j'ai trouvé que la discussion des enjeux sur la tribune ouverte et constructive qu'offre votre comité est stimulante. Vos travaux ont produit une longue série de rapports complets et bien documentés qui jouent un rôle important pour mieux faire comprendre ces enjeux. J'ai pris ma retraite de la fonction publique depuis plus de quatre ans, et il a été fascinant pour moi de renouer avec les enjeux et de voir ce qui se passe. Il y a eu beaucoup d'améliorations, mais comme l'a mentionné M. Applebaum, il reste aussi de nombreuses sources de préoccupation.

Manifestement, ce que nous appelions la « surpêche étrangère » représente un problème de taille pour le Canada depuis plus d'un demi-siècle. Le rapport de juin 2003 du comité, intitulé *Stocks de poissons chevauchants de l'Atlantique Nord-Ouest*, fournit un excellent aperçu de l'historique des enjeux et des vues des nombreux principaux acteurs. La crédibilité des recommandations du comité est reflétée dans une grande partie des faits survenus depuis lors. De plus, j'ai lu le rapport de juin 2005 intitulé *Rapport du Groupe consultatif sur la gestion durable des stocks de poissons chevauchants dans l'Atlantique Nord-Ouest*. C'est une excellente analyse du problème et il propose de bonnes pistes de solution. Grâce à ces deux documents et à plusieurs rapports antérieurs, on peut voir ce qui s'est produit au cours des dernières années en droit international, au sein de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, dans les relations bilatérales du Canada en matière de pêche et en mer. De plus, j'ai lu le compte rendu de la comparution du ministre Hearn devant le comité, il y a quelques semaines. Sa description des progrès réalisés au sein de l'OPANO durant la réunion annuelle

conservation and enforcement measures is hopeful. The direction is positive and, apparently, it is advancing in a reasonable manner. I was pleased to see his full support and promotion of the importance of the 1995 United Nations agreement on the Management of Straddling and Highly Migratory Fish Stocks, commonly referred to in Canada as UNFA, United Nations Fish Agreement. Unfortunately, at the time of the passing of UNFA, the then opposition did not appreciate the value of the implementation legislation. The failures of the past have had their origins in weak legal instruments, lack of political will, poor record keeping, inadequate scientific knowledge and unanticipated ecosystem changes. We have learned a lot but there is obviously still more to do and to learn.

The evolution of sustainable management for straddling stocks has been a slow process; however, it appears to be advancing more quickly in the right direction. More importantly, the hard work over the past decades to strengthen international law and instruments available to deal with the issues are beginning to pay off. Further, science has developed more refined and confident methods to provide advice.

A significant factor for the sustainable management in the Northwest Atlantic has been the removal of a major roadblock. Canada and the key members of NAFO have now ratified both UNCLOS and UNFA. The FAO Code of Conduct for Responsible Fisheries, including the compliance agreement and various international plans of action has also been adopted. This has allowed regional fisheries management organizations, such as NAFO, to move toward a more realistic sustainable management framework. A critical factor for Canada is the negotiation of a new NAFO convention. Work on elements of this has been underway for many years to overcome some of the fatal flaws of the existing regime. Now that the major players are party to UNCLOS and UNFA, there appears to be a more serious effort and greater momentum to conclude the new convention.

In the past, it was difficult to have non-parties to an international agreement work hard to commit themselves to changes in NAFO outlined in those agreements. Only when ratifications were concluded were they in a stronger legal position with their stakeholders to move toward the implementation of these new agreements.

We have turned the corner on gaining acceptance that a new convention is required and what that new convention must contain. As Mr. Applebaum said, the devil will be in the details. As the implications of the new convention become clear to all stakeholders, the level of resistance and questions are likely to build.

It had been said that NAFO had some of the toughest control measures found in any regional fisheries management organization. It is true. NAFO has long been a leader. In 1995, the monitoring control and enforcement measures adopted by

du mois dernier en vue de mettre la dernière main à la nouvelle convention et d'améliorer les mesures de conservation et d'exécution donne de l'espoir. On semble être sur la bonne voie, et les pourparlers semblent se dérouler de manière raisonnable. Le fait qu'il appuie et promeut l'importance de l'accord de 1995 des Nations Unies en matière de gestion des stocks de poissons chevauchants et grands migrateurs, couramment appelé au Canada l'ANUP, c'est-à-dire l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons, me réjouit. Malheureusement, au moment d'adopter cet accord, l'opposition d'alors avait mal jugé la valeur de la loi de mise en oeuvre. Les échecs du passé trouvent leurs origines dans de faibles instruments juridiques, un manque de bonne volonté, la piètre tenue des dossiers, un manque de connaissances scientifiques et des changements imprévus de l'écosystème. Nous en avons beaucoup appris depuis lors, mais il reste encore beaucoup à faire.

L'évolution de la gestion durable des stocks de poissons chevauchants a été lente. Toutefois, elle semble s'orienter plus rapidement dans la bonne voie. Fait plus important, les quantités énormes d'énergie consacrées au cours des dernières décennies à renforcer le droit international et les instruments existants afin de régler les problèmes commencent à porter fruit. De plus, les connaissances scientifiques ont permis d'élaborer des moyens plus perfectionnés et fiables de prodiguer des conseils.

L'élimination d'un obstacle majeur a représenté un important facteur dans la gestion durable des stocks de l'Atlantique Nord-Ouest. Le Canada et les principaux membres de l'OPANO ont maintenant ratifié tant l'UNCLOS que l'ANUP. Le Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable, y compris l'accord de conformité et divers plans d'action internationaux, a aussi été adopté, de sorte que les organismes régionaux de gestion des pêches, comme l'OPANO, peuvent se tourner vers un cadre de gestion durable plus réaliste. Un facteur critique pour le Canada est la négociation de la nouvelle convention de l'OPANO. Les travaux relatifs à certains éléments de cette convention sont en cours depuis de nombreuses années en vue de surmonter certaines failles fatales du régime existant. Maintenant que les principaux intervenants sont parties à l'UNCLOS et à l'ANUP, on semble plus déterminé à conclure la nouvelle convention.

Dans le passé, il était difficile de convaincre des États non signataires d'un accord international de vraiment s'engager à apporter les changements préconisés par l'OPANO dans ces accords. Ce n'est qu'une fois le texte ratifié qu'ils étaient vraiment en mesure, sur le plan juridique, de mettre en oeuvre les nouveaux accords.

Nous avons réussi à faire accepter l'idée qu'il fallait signer une nouvelle convention et les dispositions qu'elle devait inclure. Comme l'a dit M. Applebaum, les difficultés surgissent dans les menus détails. Quand tous les intéressés auront pris conscience des répercussions de la nouvelle convention, on peut s'attendre à une plus grande résistance et à plus de questions.

On a entendu dire que l'OPANO a les plus strictes mesures de contrôle de tous les organismes régionaux de gestion de la pêche. C'est vrai. Il y a longtemps que l'OPANO est un leader. En 1995, les mesures de surveillance, de contrôle et d'exécution qu'elle a



NAFO arising from the Canada-EU agreement to resolve the *Estai* incident were groundbreaking and foreshadowed similar provisions in UNFA. Despite some of the tightest controls on paper, we have seen that without political will on the part of authorities, progress at sea and its influence on the stocks is too slow. Political will is much more than lip service. It is the acceptance of the need to ensure sustainable use of the world's fishery resources, the vision and commitment to take the difficult decisions and, most importantly, the allocation of the resources necessary to implement change and to enforce the rules. UNFA provides governments with directions. It is not perfect, but no negotiated agreement ever meets all of the objectives of the parties. However, Canada achieved a great deal. We need to ensure that it is fully implemented. With some real evidence of how effectively it works, we will have the basis for suggesting future improvements. We must give it a chance. As Mr. Applebaum pointed out, it is important that we recognize what we achieved in UNFA and not give anything away without being conscious of what we are doing.

Contrary to current wisdom and myths, Canada is an influential power in fisheries management. The Government of Canada has long been a leader in the evolution of international fisheries law. While we have not succeeded in moving NAFO forward as quickly as many would like, we have won virtually all of the critical votes on measures we have proposed. Some of our secondary objectives were not met as quickly as some would have liked, and at times this led to negative comments by a few outspoken stakeholders or the media despite a largely successful outcome. Our major impediment was the limitations of UNCLOS.

We have punched above our weight to achieve significant gains in international institutions. However, to maintain credibility it is important for Canada to work within the international framework. Any attempt to make claims of special needs to justify inconsistent actions by Canada will only open the door to more requests from other parties for flexibility on the high seas and will weaken our credibility. To achieve the results in the Northwest Atlantic, Canada has to maintain the lead. We have to be seen to walk the talk and we need to continue with our incremental progress. I know how frustratingly slow the NAFO process has been. Much hardship has been caused by earlier failures but we have reached the tipping point and are moving toward the more sustainable practices that we all want.

It would be great if we had the power to do what some wish — to start from scratch and create the ideal organization in the Northwest Atlantic to meet Canada's needs. It is not so easy when you want and need the cooperation of 12 other parties. Canada's efforts appear to be culminating in what we have long desired: a

adoptées, à la suite de la signature d'une entente entre le Canada et les États-Unis après l'affaire de l'*Estai*, faisaient oeuvre de pionnier et laissaient présager des dispositions analogues qui seraient incluses dans l'ANUP. En dépit de certains contrôles les plus rigoureux sur papier, nous avons vu qu'en l'absence d'une volonté politique de la part des autorités, les progrès réalisés en mer et leur influence sur les stocks de poissons sont trop lents. La volonté politique représente beaucoup plus qu'une simple profession de foi. Elle exige de reconnaître le besoin de faire une utilisation durable des ressources halieutiques de la planète, la vision et la volonté de prendre des décisions épineuses et, fait encore plus important, la répartition nécessaire des ressources pour effectuer les changements et faire respecter les règles. L'ANUP montre aux gouvernements comment faire. Il n'est pas parfait, mais il n'existe pas d'accord négocié qui réponde à tous les objectifs de chaque partie. Par contre, le Canada a beaucoup accompli. Il faut faire en sorte que l'accord est pleinement mis en oeuvre. Lorsque nous aurons de véritables preuves de son efficacité, nous pourrions proposer d'autres améliorations. Il faut donner la chance au coureur. Comme l'a souligné M. Applebaum, il importe de reconnaître ce que nous avons accompli dans le cadre de l'ANUP et ne pas céder quoi que ce soit sans être conscient des conséquences.

Contrairement à l'opinion et aux mythes actuels, le Canada est une puissance influente dans la gestion des pêches. Le gouvernement du Canada a longtemps été un leader en droit international des pêches. Bien que nous n'ayons pas réussi à faire évoluer l'OPANO aussi rapidement que bon nombre l'aurait souhaité, nous avons gagné presque tous les votes critiques sur des mesures que nous avons proposées. Certains de nos objectifs secondaires n'ont pas été atteints aussi vite que certains auraient aimé, ce qui a parfois entraîné des commentaires négatifs de la part de quelques intéressés au franc parler ou dans les médias, en dépit d'une issue largement favorable. Notre principal obstacle était les limites imposées par l'UNCLOS.

Nous nous en sommes pris à beaucoup plus gros que nous pour obtenir des gains significatifs au sein des institutions internationales. Toutefois, il importe que le Canada, pour conserver sa crédibilité, respecte le cadre international. Toute tentative en vue de faire reconnaître des besoins spéciaux pour justifier l'adoption de mesures non conformes par le Canada ne fera qu'ouvrir la porte à plus de demandes d'assouplissements de la part d'autres parties et minera notre crédibilité. Pour arriver à des résultats dans l'Atlantique Nord-Ouest, il faut que le Canada conserve son leadership. Il faut qu'il soit perçu comme prêchant par l'exemple et il faut que nous poursuivions nos efforts de progression par étapes. Je sais à quel point le processus de l'OPANO a été lent, et comme c'est frustrant. Les échecs antérieurs ont causé bien des préjudices, mais nous avons atteint le point charnière et sommes en train d'adopter les pratiques plus durables que nous souhaitons tous.

Ce serait merveilleux d'avoir le pouvoir que souhaitent certains — de créer, à partir de rien, dans l'Atlantique Nord-Ouest l'organisme idéal pour répondre aux besoins du Canada. Ce n'est pas si facile quand on a besoin de la coopération de douze autres parties. Les efforts déployés par le Canada semblent

new NAFO convention based on UNFA principles. Science will continue to provide greater clarification and options as we gain knowledge and experience. The Government of Canada must ensure that we do not drop the ball.

**Bill Rowat, as an individual:** Thank you Mr. Chairman, I appreciate the invitation from the committee to join this panel today concerning fisheries management in the Northwest Atlantic. I am delighted to be appearing with my former friends and I regret that Mr. Parsons is not here today as well.

During my 30-year career with the government, I spent two terms with the Department of Fisheries and Oceans. The first term was for nine years, 1979-88, starting as a fisheries economist in Prince Edward Island and ending as Assistant Deputy Minister, Atlantic. My second term was as a deputy minister from 1994-97. That period coincided with the famous turbot war in which my colleagues and I played a central part. It has been nine years since I have been associated in any direct way with fisheries issues. It is a fascinating topic and you tend to become a bit of an armchair quarterback when you leave. In advance of this meeting, the Clerk of the Committee sent me a number of reports, two of which were particularly germane to today's discussion. The first was the committee's report on straddling stocks in June 2003 and Dr. May's panel report on straddling stocks from June 2005. Both reports are comprehensive in their assessment of all the key parameters affecting fisheries beyond the 200-mile limit.

Yesterday, we had a briefing from DFO officials on what has happened since those two reports were produced. In particular, we were briefed on the outcome of the latest NAFO discussions in September 2006. Dr. May's panel report assessment of NAFO was particularly damning. On pages 73 and 74, the panel outlined the main flaws of NAFO, and these have continued throughout the life of NAFO. The flaws include the lack of a precautionary and sustainable management approach. The second flaw is the current voting procedure, which allows minority interests to influence events out of all proportion to their involvement in the fishery. Third, is the existence of an objection procedure that allows parties to opt out of a majority decision. Fourth, is the lack of a compulsory dispute settlement mechanism. Fifth, is the ineffectiveness of flag state enforcement and sanctions for serious fisheries infractions on their own fishing fleets. The panel's bottom line is that NAFO has failed, and miserably so. Further, the panel concluded that given the pace at which international law develops, the only realistic option for corrective action would be to change the RFMO.

aboutir à ce dont nous rêvons depuis si longtemps, soit à une nouvelle convention de l'OPANO reposant sur les principes de l'ANUP. L'acquisition de connaissances scientifiques continuera de faire mieux comprendre la situation et offrira d'autres choix, à mesure que s'accumuleront le savoir et l'expérience. Il faut que le gouvernement du Canada fasse en sorte que nous ne lâchions pas le ballon.

**Bill Rowat, à titre personnel :** Monsieur le président, je remercie le comité de m'avoir invité à me joindre au groupe de témoins d'aujourd'hui pour parler de la gestion des pêches dans l'Atlantique Nord-Ouest. Je suis d'ailleurs ravi de me retrouver aux côtés d'anciens amis, bien que je déplore l'absence de M. Parsons.

Durant mes trente années de carrière dans la fonction publique, j'ai travaillé deux fois au ministère des Pêches et des Océans. Durant ma première affectation d'une durée de neuf ans, soit de 1979 à 1988, j'ai commencé comme spécialiste de l'économie des pêches à l'Île-du-Prince-Édouard et fini sous-ministre adjoint pour l'Atlantique. La deuxième fois, j'y ai travaillé comme sous-ministre de 1994 à 1997. C'est durant cette période qu'a eu lieu la fameuse guerre du flétan noir dans laquelle mes collègues et moi avons tenu un rôle central. Depuis neuf ans, je ne suis plus associé directement aux dossiers des pêches. Par contre, c'est un sujet fascinant et quand on quitte, on a tendance à continuer d'observer la scène, de loin. Avant la réunion d'aujourd'hui, le greffier du comité m'a envoyé plusieurs rapports, dont deux étaient d'un intérêt particulier pour le débat d'aujourd'hui. Le premier était le rapport de 2003 du comité sur les stocks de poissons chevauchants et le second, le rapport de juin 2005 du groupe consultatif de M. May portant également sur les stocks chevauchants. Les deux font une évaluation complète de tous les principaux paramètres touchant les pêches au-delà de la limite des deux cents milles marins.

Hier, nous avons été breffés par de hauts fonctionnaires du MPO sur les événements survenus depuis la rédaction de ces deux rapports. On nous a plus particulièrement renseignés sur l'issue des derniers pourparlers de l'OPANO en septembre 2006. L'évaluation de l'OPANO faite par l'équipe de M. May, dans son rapport, était particulièrement accablante. Elle a ainsi fait ressortir les principales lacunes de l'OPANO qui existent depuis ses tout débuts, notamment l'absence d'une approche préventive et d'une politique de gestion durable, de même que l'actuelle procédure de vote qui permet à des intérêts minoritaires d'avoir sur les événements une influence disproportionnée par rapport à leur participation à la pêche, l'existence d'une procédure d'opposition qui permet de se soustraire à une décision majoritaire, quatrièmement, l'absence d'un mécanisme obligatoire de règlement des différends, cinquièmement, l'inefficacité des sanctions et des mesures d'exécution des États du pavillon lorsque de graves infractions sont commises par leurs flottilles de pêche. Le groupe estime que l'OPANO est un échec retentissant. Il conclut également qu'étant donné le rythme auquel évolue le droit international, la seule option réaliste pour corriger la situation serait de modifier les organisations régionales de gestion des pêches.

In this context, the panel went on to review three options for reforming or replacing NAFO. First, it reviewed the various arguments for custodial management and essentially rejected it as an option at this point in time. I agree with the panel's analysis and its conclusion. Second, the panel reviewed the option of reforming NAFO to modernize it and to bring it in line with the principles and management approaches laid out in the new UN Fish Stocks Agreement, UNFA, which came into force in December 2001. The panel's conclusion was that such a reform initiative would not be successful, arguing that many existing members of NAFO have little to gain from effective conservation when it mainly benefits the few major players in the organization.

The panel reviewed and recommended a third option, that a new RFMO be negotiated to replace NAFO as soon as possible and that it incorporate the modern approaches and principles of sustainable ecosystem management contained in the new UNFA and other recent agreements.

I do not share the panel's enthusiasm for creating a new regional fisheries organization to replace NAFO. Such an exercise would take an inordinate amount of time to negotiate amongst parties who are and who have been active in the Northwest Atlantic. Moreover, at the end of the day, it is questionable whether the advances would be any greater than can be achieved through a reformed NAFO.

Since NAFO came into existence, just prior to the UNCLOS in 1982, there have been many annual changes within NAFO itself, including many changes, which Mr. Wiseman referred to, coming out of the turbot war in 1995. However, the biggest contribution of the turbot war was that it created a context for the negotiations of UNFA to succeed. The UNFA discussions, which began in 1993, suddenly became very focussed in 1995 with the international attention given to the turbot war. The UNFA is an elaboration and improvement over the original UNCLOS.

On December 4, 1995 — six months after the turbot war — the new UN agreement on the conservation and management of straddling stocks was completed and opened for signature. This agreement, which came into force on December 11, 2001, after 30 signatures, set the stage for what Canada achieved in NAFO negotiations this fall.

Following the turbot war, NAFO parties were reasonably well behaved for about five years and then some started to revert to their old practices. Canada has, over the past few years, again expressed frustration in NAFO with non-complying parties and their fleets. Canada has mounted a major diplomatic and educational effort over the past few years with NAFO parties, as well as with the public. Canada has also put more funding into science and enforcement activities, and that seems to have been effective. However, it was really time for another showdown in NAFO, which I think came this fall, to see if some of the more

Dans ce contexte, le groupe a examiné trois options de réforme ou de remplacement de l'OPANO. Il a tout d'abord examiné les divers arguments en faveur d'une gestion axée sur la conservation et l'a essentiellement rejetée. Je souscris à l'analyse et à la conclusion du groupe. Ensuite, le groupe a analysé l'option de réforme de l'OPANO en vue de la moderniser et de l'aligner sur les principes et les méthodes de gestion décrits dans le nouvel Accord des Nations Unies sur les pêches, l'ANUP, entré en vigueur en décembre 2001. Le groupe a conclu qu'une pareille réforme ne serait pas un succès puisque de nombreux membres existants ont peu à gagner des efforts de conservation, qui profiteraient surtout à quelques-uns des principaux membres de l'organisme.

Le groupe s'est alors penché sur une troisième option qu'il a recommandée, soit la négociation au plus tôt d'un nouvel organisme régional de gestion des pêches pour remplacer l'OPANO qui intégrerait les principes et approches contemporains de gestion durable de l'écosystème adoptés dans le nouvel ANUP et d'autres ententes récentes.

Je ne partage pas l'enthousiasme du groupe au sujet de la création d'une nouvelle organisation régionale de gestion des pêches pour remplacer l'OPANO. Il nous faudrait énormément de temps pour négocier entre les parties qui sont ou qui ont été actives dans l'Atlantique nord-ouest. De plus, il y a lieu de se demander si les gains d'une réforme de l'OPANO seraient vraiment si grands en bout de ligne.

Depuis la naissance de l'OPANO, juste avant la création de l'UNCLOS en 1982, il y a eu beaucoup de changements annuels à l'OPANO elle-même, dont beaucoup sont issus de la guerre du flétan noir qui a fait rage en 1995, comme M. Wiseman l'a mentionné. Cependant, la plus grande incidence de la guerre du flétan noir, c'est qu'elle a mis la table pour la réussite des négociations de l'ANUP. Les discussions sur l'ANUP, qui ont commencé en 1993, sont soudainement devenues très ciblées en 1995, compte tenu de toute l'attention internationale accordée à la guerre du flétan noir. L'ANUP est une évolution et une amélioration par rapport à l'UNCLOS d'avant.

Le 4 décembre 1995, six mois après la guerre du flétan noir, le nouvel accord de l'ONU sur la conservation et la gestion des stocks chevauchants était fin prêt pour la signature. Cet accord, qui est entré en vigueur le 11 décembre 2001, 30 signatures plus tard, a jeté les bases nécessaires pour la réussite du Canada dans les négociations à l'OPANO cet automne.

Après la guerre du flétan noir, les membres de l'OPANO se sont assez bien conduits pendant environ cinq ans, puis certains sont revenus tranquillement à leurs anciennes habitudes. Depuis quelques années, le Canada exprime à nouveau sa frustration à l'OPANO à l'égard des parties contrevenantes et de leurs flottes. Le Canada déploie un effort de diplomatie et d'éducation d'envergure depuis quelques années auprès des parties de l'OPANO et du public. Le Canada a également augmenté son financement pour les sciences et les activités d'application de la loi, ce qui semble porter fruit. Cependant, il était vraiment temps

progressive UNFA measures could be incorporated meaningfully into the NAFO convention or whether, as Dr. May argued, NAFO needed to be replaced by a new RFMO.

If one looks at the list of items which Dr. May's panel report said could best be achieved through a new RFMO, remarkably, the Canadian delegation achieved the key elements at September's NAFO meeting. First, the panel report recommended a sustainable management, ecosystem approach. Following the September NAFO meeting, the NAFO fisheries management process must now take into account the precautionary approach and the ecosystem approach. Decisions will reflect scientific advice on fish habitat in marine-sensitive areas, including seamounts in the Northwest Atlantic. Second, the panel highlighted the need for a dispute settlement mechanism to constrain the existing unfettered NAFO objection procedure. In September, NAFO members agreed that a dispute settlement procedure, as outlined in the UN Fish Stocks Agreement, will be made part of the NAFO convention so that countries that object to NAFO decisions cannot simply proceed with unilaterally declared quotas. They must enter a dispute settlement process with an impartial panel. The new dispute process makes the objection procedure more difficult to invoke.

One of the practical next steps will be to find ways to ensure that objecting parties are not free to fish while the dispute resolution process is under way, perhaps by penalizing the following year's quota.

Dr. May's panel pointed to the failure of NAFO with respect to detection, enforcement, and a lack of timely and serious penalties and sanctions imposed by flag states on their non-complying vessels.

What did the Canadian delegation achieve? Vessels cited for major infractions will be directed to port for immediate inspection. This includes misreporting their catch, directing for species under moratoria and repeat offences.

NAFO has now agreed to guidelines for sanctions when vessel owners are caught breaking the rules. Countries will be obliged to impose a fine, suspend or withdraw a licence or quota, and confiscate fishing gear and/or the illegal catch. The principle is that the punishment will be commensurate with the crime. The next step will be to set some common standards so that each state is not left to define what courts consider as commensurate.

de faire encore preuve de force à l'OPANO, comme je crois que c'est arrivé cet automne, pour voir si l'on pourrait inclure des mesures plus progressives de l'ANUP dans la convention de l'OPANO ou s'il fallait, comme M. May l'avance, remplacer l'OPANO par une nouvelle ORGP.

Prenons la liste des objectifs qu'une nouvelle organisation permettrait d'atteindre selon le rapport du groupe de M. May. Il convient de remarquer que la délégation canadienne a atteint les principaux objectifs de cette liste à la réunion de l'OPANO de septembre dernier. D'abord, le rapport du groupe recommandait une gestion durable, une approche écosystémique. Depuis la réunion de l'OPANO de septembre, les activités de gestion des pêches de l'OPANO doivent tenir compte du principe de la précaution et de l'approche écosystémique. Les décisions devront se fonder sur les avis scientifiques sur l'habitat du poisson dans les zones marines sensibles, comme celle des monts sous-marins de l'Atlantique nord-ouest. Ensuite le groupe a souligné la nécessité d'établir un mécanisme de règlement des litiges pour rendre plus contraignante la procédure d'opposition de l'OPANO qui existe. En septembre, les membres de l'OPANO ont accepté d'inclure un mécanisme de règlement des litiges, tel que prévu dans l'accord de l'ONU sur les stocks de poissons, dans la convention de l'OPANO pour que les pays qui s'opposent aux décisions de l'OPANO ne puissent pas utiliser des quotas établis unilatéralement. Ils doivent désormais recourir au mécanisme de règlement des litiges et comparaître devant un tribunal impartial. Le nouveau mécanisme rend la procédure d'opposition beaucoup plus difficile à invoquer.

L'une des prochaines mesures utiles consistera à trouver les moyens de faire en sorte que les pays ayant formulé une objection ne soient pas libres de pêcher avant que le processus de résolution du litige ne soit terminé, ce qui pourrait se traduire par une pénalité sur le quota de l'année suivante.

Le groupe de M. May déplore la difficulté de l'OPANO à détecter les infractions, à faire respecter les lois et à imposer des sanctions graves et actuelles aux États du pavillon des bateaux contrevenants.

Que la délégation canadienne a-t-elle obtenu? Les navires interceptés pour des infractions graves seront dirigés vers le port pour inspection immédiate. Les infractions graves comprennent les fausses déclarations sur les prises, l'exploitation d'espèces visées par un moratoire et les récidives.

L'OPANO vient d'adopter des lignes directrices sur les sanctions qui s'appliqueront lorsque des propriétaires de navires seront pris en train d'enfreindre les règles. Les pays seront obligés d'imposer une amende, de suspendre ou de retirer le permis ou le quota ainsi que de confisquer le matériel de pêche et les prises illégales. Le principe est que la punition sera proportionnelle au crime. L'étape suivante sera l'établissement de normes communes pour que chaque État n'ait pas à définir ce que les tribunaux considèrent proportionnel au crime.

The bottom line on enforcement, however, is that we still have flag state enforcement. Only the flag state can prosecute its own vessels for violations. This will continue to be an Achilles heel until, if ever, states agree to cede sovereignty.

The new enforcement rules are a definite improvement in that they further proscribe the potential for flagrant abuse. It will take a couple of years to see how they work out in practice. The true test will come when stocks eventually start to recover.

In summary, I do not share the panel's view that the best avenue to achieve Canada's goals for effective management outside 200 miles is to replace NAFO with a new RFMO. In fact, NAFO, the way it is going, will be a revision to the convention, so it will be a form of new NAFO.

The Canadian delegation at NAFO this year was able to secure significant improvements to the NAFO management regime by incorporating key measures from UNFA. These measures will further prescribe NAFO parties' ability to transgress basic principles. The new measures put further limitations on discretion of flag states and their fleets to defy basic conservation principles, invoke the objection procedure and evade their enforcement responsibilities.

**The Chairman:** I would like to get some clarification before we go to questions.

With regard to the flag states, Mr. Applebaum said the devil is in the details. One thing that has plagued us all along is the right of the flag state to impose a penalty.

Perhaps all of the witnesses might want to comment on the effect of the *Estai*, because there was clearly an immediate effect in terms of moving UNCLOS and those international agreements.

Mr. Rowat has said that as a long-term effect, countries will be obliged to impose a fine. Was a fine ever imposed on the *Estai*? Was there a diplomatic resolution that may have moved international agreements but did not actually oblige Spain to take any action on its own?

Mr. Rowat has said that only the flag state can prosecute its own vessels for violation. That may meet with international law. Maybe it is difficult to get around that, but it seems to me that is the core of the issue. Whether we have a new organization or an old organization which has changed, how do we deal with the fact that it has to be the flag state which imposes the penalty and controls its own people? That is the main nut; it seems to me, that we have to try to crack.

I would like you to address that, please.

Le fin mot de l'histoire sur l'application de la loi, cependant, c'est que ce sont toujours les États du pavillon qui la font respecter. Seul l'État du pavillon peut poursuivre ses propres navires pour des infractions. Cela va demeurer un talon d'Achille jusqu'à ce que les États acceptent de céder leur souveraineté, ce qui est peu probable.

Les nouvelles règles d'application de la loi constituent assurément une amélioration en ce sens qu'elles limitent davantage le risque d'abus flagrants. Il nous faudra quelques années avant de voir comment elles vont s'appliquer dans la pratique. Le véritable test viendra quand les stocks vont commencer à se rétablir.

En résumé, je ne partage pas le point de vue du groupe que le meilleur moyen d'atteindre les objectifs du Canada en matière de gestion efficace au-delà de la limite des 200 milles marins est de remplacer l'OPANO par une nouvelle ORGP. En fait, selon la façon dont l'OPANO évolue, il y aura une révision de la convention et l'OPANO sera renouvelée.

La délégation canadienne à l'OPANO, cette année, a réussi à apporter des améliorations importantes au régime de gestion de l'OPANO en y intégrant des mesures fondamentales de l'ANUP. Ces mesures vont nuire davantage au pouvoir des membres de l'OPANO de transgresser les principes de base. Les nouvelles mesures limitent davantage le pouvoir discrétionnaire des États du pavillon et de leurs flottes de défier les principes de base de la conservation, d'invoquer la procédure d'opposition et d'échapper à leurs responsabilités d'application de la loi.

**Le président :** J'aimerais avoir quelques précisions avant de prendre des questions.

Concernant les États du pavillon, M. Applebaum dit que le diable est dans les détails. L'une des choses qui nous embête depuis le début, c'est le droit de l'État du pavillon d'imposer une sanction.

Peut-être les témoins voudraient-ils tous s'exprimer sur l'effet de l'*Estai*, parce que cette affaire a clairement eu l'effet immédiat d'ébranler l'UNCLOS et les accords internationaux du genre.

M. Rowat a dit qu'à long terme, les pays seraient obligés d'imposer une amende. L'*Estai* a-t-il fini par recevoir une amende? Y a-t-il eu une résolution diplomatique qui a pu faire avancer les accords internationaux, mais qui n'a pas obligé l'Espagne à prendre ses propres mesures?

M. Rowat a dit que seul l'État du pavillon pouvait poursuivre ses propres navires pour infraction. Il peut être confronté au droit international. Il est peut-être difficile d'éviter le problème, mais il me semble central. Que nous ayons un nouvel organisme ou un vieil organisme qui a changé, comment gérons-nous le fait que c'est l'État du pavillon qui impose la peine et régit son propre peuple? Je pense que c'est le principal problème que nous devons résoudre.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez, s'il vous plaît.

**Mr. Rowat:** With the arrest of the *Estai*, we charged but eventually stayed the charges. It was a long time ago, but I think we charged the captain. He was fined \$10,000, but I am not sure whether we gave it back or eventually did not take his cheque.

**Mr. Wiseman:** It was a bond to release him and we returned that bond.

**The Chairman:** Who did that?

**Mr. Wiseman:** Canada. Canada arrested the vessel on the high seas. The Spanish never charged the vessel or acknowledged that the vessel did anything wrong. Therefore, they challenged Canada for its actions.

**Mr. Rowat:** Basically, staying the charges was part of the agreement that we arrived at with the European Union. It was one of the necessary elements.

With regard to the rest of your question as it pertains to today, what the Canadian delegation achieved in September in terms of setting out the guidelines for penalties is a good one. They got a principle of “the punishment shall be commensurate with the crime.” That is, to deter future activities of the same sort. It is very high level. They essentially lay out the kinds of penalties that can be applied from fines, and so on — I went through the list already.

What is necessary, and what has been done in other areas — we did it in fisheries back in the 1970s and 1980s — was to lay out the type and level of fine, an actual schedule. If you are caught, to use a lobster example, fishing too many traps, you shall be suspended 30 days from the fishery and fined \$5,000. If you are caught twice you will have a full licence suspension, et cetera.

One of the next steps — and it is quite doable in my mind — is to take these general principles and the list of various penalties and do up a schedule or a set of standards so that the various countries understand the kind of severe penalty that is required for a particularly serious infraction. The way it is set up is very good; the principle is commensurate with the crime. However, if you are in a Spanish court, they could say, “Maybe a \$5,000 fine is enough,” whereas in Canada we might say that a fine of \$100,000 and a 30-day suspension is what is required as a level of deterrence. A schedule must be set up to better define what “commensurate” means. That is a very doable step. Sometime over the next couple of years within NAFO, it would be possible to propose something like that.

**The Chairman:** Who would draw up the schedule and who would enforce it? Would it still be the flag state?

**Mr. Rowat:** That is the key. One of the working parties in NAFO could draw it up. Hopefully, they could get agreement to it. It might be difficult, particularly with various countries such as Spain and Portugal. It would be up to the individual flag states to take it and state either that they will use this

**M. Rowat :** Après l’arrestation de l’*Estai*, nous avons porté des accusations, mais nous avons fini par y surseoir. L’histoire remonte à il y a longtemps, mais je crois que nous avons accusé le capitaine. Il s’est fait imposer une amende de 10 000 \$, mais je ne suis pas certain si nous avons accepté son chèque ou si nous lui avons rendu.

**M. Wiseman :** Il fallait le relâcher, mais nous avons répliqué à cette obligation.

**Le président :** Qui l’a fait?

**M. Wiseman :** Le Canada. Le Canada a arrêté le navire en haute mer. L’Espagne n’a jamais porté d’accusations contre le navire ni reconnu que son équipage avait fait quoi que ce soit de mal. Par conséquent, le pays a poursuivi le Canada pour ses actes.

**M. Rowat :** En gros, le sursis aux accusations faisait partie de l’entente que nous avons conclue avec l’Union européenne. C’était l’un de ses éléments essentiels.

Pour ce qui est du reste de votre question sur la situation d’aujourd’hui, ce que la délégation canadienne a réussi à faire en septembre pour l’établissement de lignes directrices sur les sanctions est excellent. Elle a réussi à faire adopter le principe que la punition doit être proportionnelle au crime. Ainsi, on dissuade les contrevenants de récidiver. C’est très contraignant. La délégation a essentiellement établi les paramètres des sanctions qui peuvent s’appliquer, les amendes et le reste, je vous en ai déjà donné la liste.

Ce qu’il reste à faire et qui a été fait ailleurs — nous l’avons fait pour les pêches dans les années 70 et 80 — c’est de définir le type et la hauteur des amendes, d’établir un barème. Par exemple, si quelqu’un se fait prendre à poser trop de casiers à homards, il s’expose à une suspension de 30 jours de la pêche et à une amende de 5 000 \$. Si la personne se fait prendre deux fois, son permis sera suspendu complètement et ainsi de suite.

L’une des prochaines étapes, qui me semble plutôt réalisable, serait de prendre ces principes généraux et la liste des diverses sanctions et d’établir un barème ou des normes pour que les divers pays comprennent la gravité des sanctions nécessaires pour une infraction particulièrement grave. Le principe est très bon; la peine doit être proportionnelle au crime. Cependant, des juges espagnols pourraient estimer qu’une amende de 5 000 \$ est suffisante, alors que des juges canadiens pourraient déterminer qu’il faut imposer une amende de 100 000 \$ et une suspension de 30 jours pour une certaine infraction. Il faut établir un barème pour mieux définir « proportionnelle ». C’est très réaliste. Il serait possible de proposer une mesure du genre au cours des prochaines années à l’OPANO.

**Le président :** Qui élaborerait ce barème et qui le ferait appliquer? Est-ce que ce serait encore l’État du pavillon?

**M. Rowat :** C’est la clé. L’un des participants à l’OPANO pourrait élaborer le barème. Il est à espérer qu’il serait adopté. Ce pourrait être difficile, particulièrement avec des pays comme l’Espagne et le Portugal. Il reviendrait à chaque État du pavillon de prendre le barème et de décider s’il va l’utiliser comme lignes

as a set of guidelines or they will set it aside and not use it. Flag state enforcement is still the Achilles heel, and that has been the weakness in UNFA.

**Mr. Applebaum:** When you talk about an Achilles heel, we cannot avoid the fact that whatever system of fines or agreements, the flag state's tribunal makes the decision based on the evidence put before it. It is still, and it always will be, pretty easy for a ship's captain and crew crossing the Atlantic Ocean to get back home where it will face this tribunal. It is still easy to find various ways of concealing and getting rid of the evidence, and putting the tribunal in a position of saying, "If we could find them guilty, yes, this is what we would do; however, we cannot find them guilty because our own people did the inspection and the boat is clean. None of these problems found at sea back a few months ago appeared when our inspectors honestly looked at it." That problem will stay. It is a real problem and it will continue.

With regard to your question about how the *Estai* fit in to the UNFA convention and how that worked, I think I can offer some illumination, because I was a member of the delegation that developed the UNFA and I was the head of delegation for one of the sessions.

When the UNFA conference was on, the *Estai* was in front of everybody at that meeting. You may remember Minister Tobin being there with the net up there and all the journalists.

**The Chairman:** The last turbot clinging by its finger nails to the Grand Banks, yes.

**Mr. Applebaum:** It was in the forefront of the attention of the people there — not only in terms of this being a real issue that was really ongoing at the time, but that it was an issue that should be dealt with because it would rise in the future again inevitably, maybe in Canada; maybe in other countries. The issue was will the coastal state so desperate to stop a problem do something like going out on the high seas and arresting a foreign flag vessel? Those people around the table knew that one of the things they had to come up with, and did come up with, was a provision that said that when it is necessary, it is not only the flag state that can grab hold of its vessel and stop what it is doing. In a regional organization, other parties to the organization should have the right under circumscribed circumstances to do what the flag state is failing to do. That is the provision I referred to earlier, namely article 22 of that convention. That is why I said it was extremely important and difficult to achieve. However, the point was made that Canada has done it; other countries will do it when they are desperate. We must have a provision which says, they can do it.

**The Chairman:** It is still there and you could get away with it under international law if you did it, could you?

**Mr. Applebaum:** I would not say "get away with it." It is there. The provisions say the parties are entitled to use this provision.

directrices ou s'il va le laisser de côté. L'application de la loi par l'État du pavillon demeure le talon d'Achille, et c'est la faiblesse de l'ANUP.

**M. Applebaum :** Vous parlez d'un talon d'Achille, mais nous ne pouvons pas éviter le fait que quels que soient le régime d'amende ou les accords, c'est le tribunal de l'État du pavillon qui prendra une décision en fonction des preuves qui lui sont présentées. Il est encore et il sera toujours assez facile pour un capitaine de bateau et un équipage de traverser l'océan Atlantique pour rentrer à la maison, où ils comparaitront devant ce tribunal. Il est toujours facile de trouver des moyens de cacher et d'éliminer les preuves, afin de pousser le tribunal à dire : « Si nous pouvions les trouver coupables, oui, nous le ferions; cependant, nous ne pouvons pas les trouver coupables, parce que notre personnel a fait l'inspection voulue et que le bateau est en ordre. Aucun des problèmes relevés en mer il y a quelques mois n'apparaît lorsque nos inspecteurs l'examinent en toute honnêteté. » Le problème restera le même. C'est un véritable problème, et ce n'est pas terminé.

Pour répondre à votre question sur l'incidence de l'*Estai* sur la convention de l'ANUP et la façon dont les choses se sont passées, je pense que je peux vous donner des explications, parce que je faisais partie de la délégation qui a créé l'ANUP et que je l'ai même présidée pendant une séance.

Pendant la conférence de l'ANUP, l'équipage de l'*Estai* était devant tout le monde. Vous vous rappelez peut-être que le ministre Tobin était là avec son filet et tous les journalistes.

**Le président :** Le dernier flétan noir des Grands Bancs lui pendait au bout des doigts, oui.

**M. Applebaum :** Cette question attirait toute l'attention des personnes qui se trouvaient là, non seulement parce que c'était un véritable problème actuel à l'époque, mais aussi parce qu'il allait inévitablement se représenter à l'avenir, peut-être au Canada, peut-être ailleurs. On se demandait si l'État côtier voudrait si désespérément mettre fin à un problème qu'il irait en haute mer arrêter un navire battant pavillon étranger. Les personnes autour de la table savaient que l'une des solutions à laquelle ils devaient en arriver et à laquelle ils sont arrivés était une disposition voulant qu'au besoin, ce ne soit pas seulement l'État du pavillon qui puisse arrêter un bateau et ses activités. Dans une organisation régionale, d'autres membres devraient avoir le droit, dans des circonstances particulières, de faire ce que l'État du pavillon omet de faire. C'est la disposition dont je vous ai déjà parlé, l'article 22 de cette convention. C'est la raison pour laquelle j'ai dit que c'était un objectif extrêmement important, mais difficile à réaliser. Cependant, il était entendu que le Canada l'avait fait et que d'autres pays le feraient lorsque le besoin s'en ferait sentir. Nous devons prévoir une disposition qui leur permet d'intervenir.

**Le président :** Elle est toujours en vigueur, et l'on peut l'éviter en vertu du droit international si l'on intervient, n'est-ce pas?

**M. Applebaum :** Je ne dirais pas qu'on peut l'éviter. Elle est là. Ces dispositions dictent que les parties peuvent l'utiliser.

**The Chairman:** That is bad terminology. We are still learning English where I come from. The point is that it is there and it is defensible. We would be within our rights to do it, right?

**Mr. Applebaum:** Absolutely, yes, and when I say that, I want to make clear as well, that as any lawyer knows — and I have been a lawyer for a long time — there is always a counter legal argument to everything. The EU has already, at various times, put us on notice that if we try to use this they would not roll over.

What it takes is what it always takes: The will to say, “This is the provision. We are entitled to use it and we will use it. If they object, they can take us to court on it.”

**The Chairman:** Following from that, your conclusion that where Canada has taken direct action things have happened over the years, is there a series of actions that Canada has taken as a member of NAFO over the years that has precipitated reform?

**Mr. Applebaum:** There is no doubt about that. You could go through all sorts of lists including the last one we just talked about, the *Estai*. All through the process of the 1980s and 1990s, the actions taken by Canada produced reactions that ended up improving the system.

**The Chairman:** That is important for us to understand, namely that the reforms have come because Canada has taken some action.

**Mr. Applebaum:** I have no doubt in affirming that.

**Mr. Wiseman:** I fully support what Mr. Applebaum said, not only our actions at sea but also our actions in international fora. Canada, by going to Rio, got the whole issue of straddling fish stocks on the international environment agenda, which led to the creation of the negotiation for UNFA. Through diplomatic meetings and other fora, we have always been promoting these things.

Many of the current views toward the implementation of UNFA are also arising out of meetings largely led by Canada. A meeting was held in St. John's a few years ago which brought ministers together and they produced a declaration which was reflected and picked up by other ministers in a task force set up in Europe of fisheries ministers. The North Atlantic fisheries ministers meet. These ideas are coming together. A major meeting in Johannesburg took place a few years back as well. These ideas have been promoted and put forward not only by Canada but also with a lot of direction and input from Canada.

In terms of the sanctions issue, one of the improvements to NAFO — Mr. Rowat is right — there is no formal list, if you do A the fine will be B, but the transparency will be much greater. Parties will have to report in a more timely and accurate manner as to what they are doing if a vessel has received an infringement and what specific sanctions have been applied. A NAFO committee will review these reports annually and do a report on the level of compliance. It might be embarrassing if a particular

**Le président :** Je n'utilise pas les bons termes. Nous sommes encore en train d'apprendre l'anglais là d'où je viens. Le fait est que cette disposition est là et qu'elle se défend. Nous serions dans notre droit d'agir ainsi, n'est-ce pas?

**M. Applebaum :** Absolument, oui, et lorsque je le dis, je tiens aussi à préciser, comme tous les avocats le savent — j'ai moi-même été avocat pendant longtemps —, qu'il y a toujours un contre-argument juridique à tout. L'UE nous a déjà avisés à maintes reprises que si nous essayions de nous en prévaloir, elle n'interviendrait pas.

Il faut ce qu'il faut toujours. Il faut avoir la volonté de dire : « C'est ce que dicte la loi. Nous avons le droit de l'utiliser et nous allons l'utiliser. Si quelqu'un s'y oppose, il peut nous poursuivre devant les tribunaux. »

**Le président :** Vous concluez donc que lorsque le Canada est intervenu, il y a des choses qui se sont passées avec le temps. Y a-t-il des mesures prises par le Canada en tant que membre de l'OPANO qui ont précipité la réforme?

**M. Applebaum :** Cela ne fait aucun doute. On peut en donner toute une liste, y compris la dernière affaire dont je viens vous parler, celle de l'*Estai*. Pendant toutes les années 80 et 90, les mesures prises par le Canada ont provoqué des réactions qui ont fini par améliorer le système.

**Le président :** Il est important que nous le comprenions, que nous saisissons que ces réformes se concrétisent parce que le Canada est intervenu.

**M. Applebaum :** Je l'affirme sans l'ombre d'un doute.

**M. Wiseman :** Je suis tout à fait d'accord avec ce que M. Applebaum a dit, et je ne pense pas seulement à nos interventions en mer, mais aussi à nos interventions sur la scène internationale. Le Canada, en se rendant à Rio, a réussi à inscrire toute la question des stocks de poissons chevauchants parmi les grands enjeux internationaux de l'environnement, ce qui a mené à la création des négociations en vue de l'ANUP. Dans nos rencontres diplomatiques et ailleurs, nous avons toujours défendu cette cause.

Bon nombre des opinions actuelles sur la mise en œuvre de l'ANUP viennent aussi de réunions dirigées en grande partie par le Canada. Il y a eu une réunion à St. John's il y a quelques années, qui a rassemblé les ministres et a mené à la production d'une déclaration qui a été reprise par d'autres ministres d'un groupe de travail établi pour les ministres des pêches en Europe et les a inspirés. Les ministres des pêches de l'Atlantique nord se sont réunis. Ces idées se précisent. Il y a eu une réunion importante à Johannesburg il y a quelques années aussi. Non seulement le Canada fait-il valoir ces idées, mais il dirige le débat et l'alimente.

Pour ce qui est des sanctions, M. Rowat a raison de dire qu'il n'y a toujours pas de liste officielle selon laquelle si l'on commet l'infraction A, la sanction sera B, mais la transparence sera dorénavant beaucoup plus grande et cela améliore l'OPANO. Les parties devront faire rapport plus rapidement et plus exactement de ce qu'elles font si un bateau est intercepté pour infraction et des sanctions qu'elles imposent. Un comité de l'OPANO examinera ces rapports chaque année et produira un rapport général sur le



flag state had a number of infringements and was also seen to not levy significant sanctions. I believe other members of NAFO would want to focus on that and there would be discussions in NAFO.

**Mr. Rowat:** I would like to add something. I agree with Mr. Wiseman that Canada has been a leader in terms of developing the concepts, major diplomatic efforts and so on, but I agree that every once in a while you have to get your elbows up in the corner to make yourself credible. Before the *Estai* incident Canada had never been considered credible in the fisheries area. By the way, it was never expected that we would have to fire on the *Estai*. We were ready for it but we never expected that it would actually go that far.

Deputy Minister Murray's agreement to bring in the Canadian navy just to show the flag on ground, I thought was a very good symbolic move, because over the last three or four years we had been pushing hard to get the new UNFA in place. It did not hurt to have a few extra navy boats out there with our own Coast Guard. It is a further indication of the level of frustration and all those factors tended to bring things to a head in NAFO this year and really pushed for a conclusion.

**Senator Hubley:** If a state is constantly ignoring these rules and regulations, is there an avenue to bring them to change, or can any flag state abuse this system by frequent violations?

**Mr. Applebaum:** That is a legal question. Senator, the answer is that there is an avenue but it is a difficult avenue. The avenue is for parties to UNCLOS, which really covers most countries. On high seas matters, there is a compulsory dispute settlement system under which they can be brought to court. There are several international courts including the International Court of Justice, the International Tribunal for the Law of the Sea. However, a country that continually causes problems, and will not follow the rules, can in principle, in theory be brought to court and forced to comply. There are also other avenues, of course, too, diplomacy, United Nations approaches, and all that. However, it is a very expensive and time-consuming process and countries are generally reluctant for good reason to invest the time, effort and personnel to start a proceeding, say, before the International Court of Justice to bring another country to court and to force them to change their behaviour.

**Senator Johnson:** We certainly have some incredibly experienced people here today. Can you tell me in your collective experience, which is very extensive, which nations are the best behaved regarding sustainable development of the high seas stocks?

degré de conformité. Ce pourrait être embarrassant si un État du pavillon avait plusieurs infractions à son actif, mais qu'il ne semblait pas imposer de sanctions importantes. Je pense que les autres membres de l'OPANO voudraient se concentrer là-dessus et qu'il y aurait des discussions à l'OPANO.

**M. Rowat :** J'aimerais ajouter une chose. Je suis d'accord avec M. Wiseman que le Canada est un leader dans l'élaboration de concepts, les grands efforts diplomatiques et le reste, mais je pense aussi que de temps en temps, il faut se mouiller pour se rendre crédible. Avant l'incident de l'*Estai*, le Canada n'a jamais été jugé crédible dans le domaine des pêches. En passant, nous ne nous attendions jamais à devoir faire feu sur l'*Estai*. Nous étions prêts à le faire, mais nous ne nous attendions jamais à aller si loin.

Je crois que le sous-ministre Murray a fait un excellent geste du point de vue symbolique en acceptant de faire intervenir la marine canadienne pour que notre pavillon soit bien en vue, dans le contexte des efforts importants que nous avons déployés depuis trois ou quatre ans pour la mise en application du nouvel ANUP. La présence de quelques navires supplémentaires de la marine auprès de notre Garde côtière n'a certainement pas nui. C'est une autre indication du niveau de frustration atteint avec tous ces facteurs qui militent en faveur d'une conclusion dans le dossier de l'OPANO cette année.

**Le sénateur Hubley :** Si un pays ne cesse de contrevenir aux règles établies, y a-t-il moyen de l'amener à changer son comportement, ou est-ce que ce système est simplement à la merci de n'importe quel État du pavillon qui souhaite agir à sa guise?

**M. Applebaum :** C'est une question juridique. Je vous répondrai qu'il y a moyen d'intervenir, mais que ce n'est pas chose facile. Il faut s'en remettre à la Convention des Nations Unies sur les droits de la mer qui s'applique à la plupart des pays. Pour les questions touchant la pêche hauturière, il y a un mécanisme obligatoire de règlement des différends qui permet d'amener le contrevenant devant le tribunal. À cet effet, il existe plusieurs tribunaux internationaux dont la Cour internationale de justice et le Tribunal international du droit de la mer. Ainsi, un pays qui cause sans cesse des problèmes et qui ne respecte pas les règles peut, en principe, faire l'objet de poursuites et être tenu d'obtempérer. Il existe bien sûr d'autres solutions dont l'avenue diplomatique et les approches par le truchement des Nations Unies, notamment. C'est toutefois un processus qui exige beaucoup d'investissements et de temps et, comme de raison, les pays hésitent généralement à consentir autant d'efforts, de temps et de ressources pour amorcer des procédures, supposons, devant la Cour internationale de justice afin d'amener un autre pays à modifier son comportement.

**Le sénateur Johnson :** Il ne fait aucun doute que nous recevons aujourd'hui des témoins cumulant une masse incroyable d'expérience. Pouvez-vous puiser dans cette vaste expérience collective pour nous indiquer quelles nations se comportent le mieux en matière de développement durable des stocks de poisson de haute mer?

**Mr. Rowat:** Canada is among the best behaved.

**Mr. Wiseman:** Norway, I think would be up there too.

**Senator Johnson:** It that it; those two?

**Mr. Wiseman:** I am thinking of the Northwest Atlantic.

**Senator Johnson:** I will not ask for the names of the worst offenders.

In terms of the objection dispute settlement procedure, there are certain NAFO reforms, measures concerning monitoring and control, surveillance, which are to take effect in January 2007. The new proposed objection and dispute resolution procedure must be ratified by legislatures in the NAFO member states because it involves a change of language in the treaty, which was established in NAFO in 1978. Does amending NAFO's convention require the approval of three-quarters of the members?

**Mr. Wiseman:** Yes.

**Senator Johnson:** In your opinion is there the political will on the part of the contracting parties to affect the reforms announced in September 2006? You mentioned political will, Mr. Applebaum, in your opening comments. In the end analysis, does it not come down to that? How will these new reforms make a difference?

**Mr. Applebaum:** Senator, putting the emphasis on political will is obviously the right way to start. The three of us are no longer in the middle of it any more. Remember, we are out of the whole system and we can only watch what others are doing and follow what they are telling us they are doing. The impression is that in NAFO now those who are in the forefront of these issues, the countries that are party, are now open to adopting these amendments. There are many steps to go through before that step can be taken. They must first agree to launch the amendments and then agree to ratify those amendments.

As I recall the NAFO convention procedures on this, it is even more difficult than the senator's reference. There is a three-quarters rule in there, which means that every NAFO member has to agree to these amendments for these amendments to come into force. In almost every country, and I think it is every country, it will have to take some form of legislative approval by their legislatures, and I would not be surprised if it involves all the legislatures or in the EU at the relevant time.

When I started by saying that it is a very difficult process, once launched, to get amendments to the NAFO convention, that is some of the detail as to why.

**Mr. Wiseman:** It took the EU about 10 years to ratify UNFA.

**M. Rowat :** Le Canada est parmi les meilleurs pays à ce chapitre.

**M. Wiseman :** Je crois que la Norvège serait également en tête de liste.

**Le sénateur Johnson :** C'est tout; seulement ces deux pays-là?

**M. Wiseman :** Je pense à la situation dans l'Atlantique du Nord-Ouest.

**Le sénateur Johnson :** Je ne vous demanderai pas de nommer les pires contrevenants.

Concernant le mécanisme d'objection et de règlement des différends, certaines réformes touchant l'OPANO, au chapitre notamment des mesures de surveillance et de contrôle, doivent entrer en vigueur en janvier 2007. Le nouveau mécanisme d'objection et de règlement des différends proposé doit être ratifié par les législatures des pays membres de l'OPANO parce qu'il exige une modification du libellé du traité qui a été établi en 1978. Est-ce que la modification de la convention de l'OPANO nécessite l'accord du trois quart des membres?

**M. Wiseman :** Oui.

**Le sénateur Johnson :** À votre avis, y a-t-il volonté politique de la part des parties contractantes à l'égard des réformes annoncées en septembre 2006? Vous avez d'ailleurs parlé de volonté politique dans votre déclaration préliminaire, monsieur Applebaum. En dernière analyse, n'est-ce pas ce qui décide de tout? En quoi ces nouvelles réformes vont-elles faire une différence?

**M. Applebaum :** Il est bien évident qu'il faut d'abord se demander si la volonté politique est là. Nous ne sommes plus dans le feu de l'action ni l'un ni l'autre. Nous nous retrouvons à l'extérieur du système et nous pouvons seulement observer ce que les autres font et nous en remettre à ce qu'ils prétendent faire. Il semblerait que dans l'état actuel des choses à l'OPANO, les pays participants que ces questions intéressent au premier chef seraient maintenant disposés à adopter ces amendements. Il y a toutefois bien des étapes à franchir pour en arriver là. Ils doivent d'abord s'entendre pour lancer le processus, puis accepter de ratifier ces amendements.

D'après ce que je me souviens des procédures de la convention OPANO à ce sujet, c'est encore plus difficile que vous pourriez le croire. Il y a effectivement une règle exigeant l'assentiment des trois quarts des pays, ce qui signifie que tous les membres de l'OPANO doivent consentir à ces amendements pour qu'ils entrent en vigueur. Dans à peu près tous les cas, et je crois même que c'est dans tous les pays, il faudra pour ce faire obtenir la sanction de la législature en place, et il ne serait guère surprenant que l'ensemble des législatures et l'Union européenne aient leur mot à dire le moment venu.

Lorsque j'ai indiqué au départ qu'il était très difficile, une fois le processus enclenché, d'obtenir des amendements à la convention OPANO, c'est un peu ce que je voulais dire.

**M. Wiseman :** Il a fallu environ 10 ans à l'Union européenne pour ratifier l'ANUP.

**Senator Johnson:** Time is of the essence in terms of the oceans. I am not an expert on the subject, I have been on this committee for many years and we hear the same things, but you say Canada is one of the best in terms of sustainable development on the high seas but can you put a time frame with your collective experience again on when it will be impossible to save the oceans from the ravages of overfishing and everything else?

The whole legislative thing is like changing a Constitution. Machiavelli said that was the hardest thing in the world and I guess it is the same with this situation.

**Mr. Rowat:** My sense is that we are in a spirit of cooperation amongst the parties and we are making some very significant progress. The one hole in the boat is still on the enforcement side with flag state enforcement. While we may find parties cooperative on that front for the next few years, I think the real issue could be in a number of years out when fisheries start to recover. As Bob said, you are redesigning a convention to last another 25 years and, from our collective experience over the last 25 years, we have seen things go in NAFO from a period of cooperation from 1979 through the early 1980s and then suddenly an event happens that makes people very uncooperative.

When the Spanish fleet was kicked out of Namibia in the early 1980s, suddenly the EU had to find a place for those fleets to go. Literally, overnight, we found a different set of circumstances and we were dealing with a very uncooperative NAFO.

Today, we exist in a very cooperative period. NAFO is making many advancements, but it is always the weakness that as if circumstances change in five or 10 years there are some holes that could lead to a need for more aggressive action at that time.

**Mr. Applebaum:** I agree with Mr. Rowat that a distinction has to be drawn between the reform of the NAFO convention itself, the adoption of these reform proposals, and the larger question that you raise, senator, about how long will it take to be able to get action on the high seas to rebuild the stocks and keep them preserved. They are two somewhat separate things. Mr. Rowat's answer is right that, currently, there is an atmosphere of cooperation, which is relevant to the fact the stocks are so depressed. It is the action in the organization pending what might take 10 years to ratify these reforms, but it is the action of the organization over the next 10 years, let us say, without these reforms in place that will be key to rebuilding those stocks. As Mr. Rowat indicated, at some point in the future if the stocks rebuild — and let us hope that they do — we can anticipate problems.

**Le sénateur Johnson :** Le temps presse pour nos océans. Bien que je ne sois pas experte en la matière, je fais partie de ce comité depuis plusieurs années et nous entendons toujours les mêmes arguments. Mais voilà que vous nous affirmez que le Canada est l'un des meilleurs pays pour ce qui est du développement durable en haute mer. Pourriez-vous encore une fois puiser dans votre expérience collective pour nous préciser à partir de quel moment il deviendra impossible de sauver les océans des ravages de la surpêche et de tous les autres éléments néfastes?

Tout ce processus législatif s'apparente à un changement de la constitution. Machiavel a déjà dit que c'était la chose la plus difficile à faire au monde et il me semble qu'il en va de même avec la situation dans laquelle nous nous retrouvons.

**M. Rowat :** J'ai l'impression qu'il règne un esprit de coopération entre les parties et que nous réalisons des progrès très intéressants. Là où le bateau continue de prendre l'eau, c'est au niveau de l'application des règles par l'État pavillon. S'il devrait être possible de s'assurer une certaine coopération à ce chapitre au cours des prochaines années, je pense que le véritable problème se manifestera beaucoup plus tard lorsque la reprise des pêches s'amorcera. Comme Bob l'a souligné, vous êtes en train de revoir une convention qui va être en vigueur pendant 25 ans et nous avons tous pu constater, au fil des 25 dernières années, que l'OPANO a connu une période de coopération à compter de 1979 jusqu'au début des années 80 alors qu'un événement est survenu pour complètement renverser la vapeur.

Lorsque la flotte espagnole a été expulsée des côtes de la Namibie au début des années 80, l'Union européenne s'est soudainement trouvée dans l'obligation de trouver une nouvelle destination pour ses navires. Du jour au lendemain, la conjoncture était entièrement transformée et toute forme de coopération a été totalement expurgée de l'OPANO.

Nous traversons actuellement une période où la coopération est excellente. L'OPANO réalise de nombreux progrès, mais il faut toujours craindre qu'un changement de la conjoncture d'ici cinq ou dix ans pourrait faire ressortir des lacunes qui rendront nécessaires des interventions plus musclées.

**M. Applebaum :** Je conviens avec M. Rowat qu'il faut établir la distinction entre la réforme de la convention OPANO et l'adoption des nouvelles mesures proposées, d'une part, et l'interrogation globale que vous soulevez quant au temps qu'il faudra pour faire le nécessaire en haute mer afin d'assurer la reconstitution des stocks et leur préservation, d'autre part. Ce sont deux choses différentes. M. Rowat a raison de dire qu'il règne actuellement un climat de coopération qui est attribuable au fait que les stocks sont appauvris. Selon ce qui va se passer au sein de l'organisation, la ratification de ces réformes pourrait exiger 10 ans, mais c'est ce que l'organisation va accomplir au cours de ces 10 années, supposons, avant que ces réformes ne soient mises en place, qui déterminera si ces stocks pourront effectivement être reconstitués. Comme M. Rowat l'a souligné, si les stocks en viennent à se rétablir — et espérons que ce sera le cas — nous pouvons prévoir certains problèmes.

**The Chairman:** There is an old saying that university politics are intense because the stakes are so low. It seems to me that could be applied here. Most of it is gone. It would be great to get an agreement about something that is not there any more.

**Senator Johnson:** To your knowledge, has Canada ever launched an objection to a NAFO decision?

**Mr. Wiseman:** No.

Perhaps I could add one more point to the previous question asked by Senator Johnson. I may be a little naive and overly optimistic. While I agree with what Mr. Rowat and Mr. Applebaum have said about stocks being low, everyone is cooperating, and everything looks like it is going along well, but when the stocks rebuild we will be back to the wars of the past. Maybe it is not quite the same.

In the past, there were perceptions that the stocks were indestructible, that you could overfish and it really would not hurt too much. It may slow things down in terms of rebuilding, but it would not be a big deal. Today, people realize that the ecosystems are more fragile than we thought they were 25 years ago. People now recognize that there has to be some concerted action to put in place measures to protect stocks. International law and diplomacy has moved much further than it was. I also think that the public knowledge and understanding has moved much further than where it was. I am not sure they would ever be able to get away with the kinds of stuff they tried to do in the past.

**Senator Johnson:** Public scrutiny plays a role in this issue. As well, the level of knowledge on issues concerning the environment is better.

As a nation, have we always abided by the conservation measures and catch levels set by NAFO?

**Mr. Wiseman:** As a nation, I think so. We had violations, though, and we would enforce those violations.

**Mr. Rowat:** That is the key. In NAFO, we have generally abided. We have had captains who have overfished and it has been reported. However, we have always imposed serious penalties because of overfishing.

Inside the 200-mile limit, it might have been a different matter over the last 20 years. However, that was a case of learning how to manage after 1977 when we declared 200 and virtually imposed a domestic regime very quickly. It took us about 10 years to get on top of the kind of management that was required.

**Le président :** Il y a un vieux dicton qui dit que les débats politiques sont très intenses dans les universités parce que les enjeux sont très faibles. Il me semble que c'est un peu la même chose dans le cas qui nous intéresse. Il n'y a presque plus de poisson. Ce serait tout un exploit que d'arriver à s'entendre sur quelque chose qui n'existe plus.

**Le sénateur Johnson :** À votre connaissance, le Canada a-t-il déjà émis une objection à l'égard d'une décision de l'OPANO?

**M. Wiseman :** Non.

Je pourrais peut-être ajouter un élément de réponse à la question posée précédemment par le sénateur Johnson. Peut-être suis-je un peu naïf ou trop optimiste. Je suis d'accord avec ce qu'ont dit MM. Rowat et Applebaum : lorsque les stocks sont appauvris, tout le monde est prêt à coopérer et tout semble bien aller; lorsque les stocks se reconstitueront, les guerres d'antan risquent de reprendre de plus belle. Je pense toutefois que la situation n'est peut-être pas nécessairement la même.

Auparavant, on avait l'impression que les stocks étaient indestructibles et qu'on pouvait se livrer à la surpêche sans faire trop de dégâts. Peut-être que cela pouvait ralentir la reconstitution des stocks, mais ce n'était pas très grave. Aujourd'hui, les gens se rendent compte que les écosystèmes sont plus fragiles qu'on ne le croyait il y a 25 ans. On est maintenant conscients qu'une action concertée est requise pour mettre en place les mesures de protection voulues. Le droit international et les mécanismes diplomatiques ont fait de grands progrès en ce sens. J'estime également que les gens sont beaucoup plus sensibilisés à cette situation et qu'ils comprennent mieux la problématique. J'ai bien l'impression que l'on devra renoncer au genre de manœuvres auxquelles on s'est livré dans le passé.

**Le sénateur Johnson :** L'examen public joue un rôle dans ce dossier. En outre, les gens sont plus sensibilisés aux questions touchant l'environnement.

À l'échelle nationale, le Canada a-t-il toujours observé les mesures de conservation et les niveaux de capture établis par l'OPANO?

**M. Wiseman :** À l'échelle nationale, je crois que oui. Il y a toutefois eu des infractions et nous avons toujours fait le nécessaire.

**M. Rowat :** C'est ce qui compte. Dans le cadre de l'OPANO, nous avons généralement observé les règles. Certains capitaines ont fait de la surpêche et leurs infractions ont été signalées. Nous avons toujours imposé de fortes pénalités dans les cas de surpêche.

À l'intérieur de la limite des 200 milles, il se peut que la situation ait été différente au cours des 20 dernières années. Quoi qu'il en soit, un véritable processus d'apprentissage s'est amorcé quant à la gestion des pêches en 1977 après l'établissement de cette limite qui exigeait sans tarder la mise en place d'un régime national. Il nous a fallu une dizaine d'années pour en arriver au mode de gestion requis.

**Senator Johnson:** I have one last personal comment. Were you not happy when Iceland did what they did? My family comes from there. Did that not make a big difference in the history of all this, too? It was an amazing thing to do. In your view, how is Iceland in terms of conservation? Leave the question of whaling alone for a moment. Are they in the same league as Norway?

**Mr. Wiseman:** In many respects they are, but Iceland has become a distant-water fishing nation. Historically, it had focused on the waters of Iceland. Now that it has broader interest, it tends to have a slightly different perspective on the high seas.

[Translation]

**Senator Gill:** After listening to your explanations and reading the information passed along to us, the lay person could be left with the impression that the whole process is very slow. From what I understand, agreements between different countries are implemented at a snail's pace, or often, after a period of ten years. Therefore, it is likely that concepts advanced ten years earlier may have been forgotten. I would imagine a great deal of money is spent and that provision is made for substantial budgets.

I would think the underlying principles of some agreements were linked to the sovereignty of each country. Did these agreements also really have in mind the goal of stock conservation? Do all parties have access to the same information on migratory stocks when that information is needed? Do other countries have a place a structure that allows for the sharing of genuine, verified and credible information? In other words, does everyone have access to the same basic information?

[English]

**Mr. Wiseman:** In a regional fisheries management organization such as NAFO, all the parties are members of the scientific council. They have a responsibility and obligation to provide the scientific council with all the data they have collected through various means on the state of the stocks in the area managed by that organization.

That information in NAFO, for example, is shared. There is a common extensive computerized database which is accessible by all the contracting parties. For the Northwest Atlantic, for example, there is a large database.

Clearly, individual contracting parties, individual countries, have their own scientists doing their own work. They are supposed to be sharing that work. In that case, there is some real exchange of information and there is this understanding of what is happening.

**Le sénateur Johnson :** J'ai un dernier commentaire personnel à formuler. Ne vous êtes-vous pas réjouis des mesures prises par l'Islande? Ma famille vient de ce pays. Ces mesures n'ont-elles pas eu un effet considérable sur l'évolution de ce dossier? C'est extraordinaire ce que l'Islande a fait. À votre avis, où se situe l'Islande au chapitre de la conservation? Laissons de côté la chasse à la baleine pour un instant. L'Islande se classe-t-elle aussi bien que la Norvège?

**M. Wiseman :** C'est le cas à bien des égards, mais l'Islande est devenue un pays de pêche en eaux lointaines. Historiquement, ce pays a toujours concentré ses activités sur ses eaux territoriales. Maintenant que ses intérêts sont plus larges, son point de vue sur la pêche hauturière a tendance à évoluer quelque peu.

[Français]

**Le sénateur Gill :** Pour un profane, la perception ou la compréhension qu'on peut avoir suite à vos explications — et ce qu'on sait actuellement par les informations qui nous sont transmises — donne l'impression que c'est très lent. D'après ce que j'ai pu comprendre, l'évolution de l'application des normes d'entente entre les différents pays se fait à pas de tortue ou, souvent, après dix ans. On a alors des chances d'oublier les concepts qui ont été suggérés dix ans auparavant. J'imagine qu'il se dépense beaucoup d'argent et que les budgets sont assez importants pour faire cela.

J'imagine que les principes qui ont guidé certaines ententes sont des principes qui étaient reliés à la souveraineté de chaque pays. Est-ce que c'était aussi relié à une idée réelle de conservation des stocks? Est-ce qu'on a tous la même information au moment où on veut l'avoir sur les stocks migratoires et autres? Dans d'autres pays, est-ce qu'il y a une structure qui permet d'avoir un échange d'informations réel, vérifié et crédible? Autrement dit, est-ce qu'on a la même information à la base?

[Traduction]

**M. Wiseman :** Dans une organisation régionale de gestion des pêches comme l'OPANO, tous les pays participants sont membres du conseil scientifique. Ces pays ont la responsabilité et l'obligation de fournir au conseil scientifique toutes les données qu'ils ont recueillies par divers moyens quant à l'état des stocks dans la région relevant de l'organisation.

Pour prendre l'exemple de l'OPANO, tous ces renseignements sont mis en commun. Ainsi, toutes les parties contractantes ont accès à une vaste base de données informatisée. Dans le cas de l'Atlantique du Nord-Ouest, il s'agit d'une base de données très volumineuse.

Il est bien évident que chacune des parties contractantes, chacun des pays, peut compter sur ses propres scientifiques qui effectuent des recherches. Les différents pays sont censés communiquer les résultats de ces recherches. En l'espèce, il y a un véritable échange d'information de telle sorte que chacun peut comprendre ce qui se passe.

What is perhaps even more important now is not only the state of the stocks but understanding the interrelationship of the stocks, the whole ecosystem approach. There is a great deal of work that still needs to be done. Much work is being done in Canada. Just to understand our own complex interactions in our own waters is something which will take much time and effort. That will be fed into the NAFO process. It is peer reviewed among the scientists from all the various countries. Together, they come up with advice and recommendations to the fisheries commission.

[Translation]

**Senator Gill:** So then, a structure is in place to allow for information sharing. However, is this information given the credibility it deserves in the various countries? Does everyone accept that this information is credible and work toward similar solutions in terms of preserving an ecosystem's stocks?

[English]

**Mr. Wiseman:** The credibility is greater now than it used to be. One of the major problems we have had with NAFO in the past followed along the lines of the old expression, garbage in, garbage out. Scientists get poor data including incorrect catch reports. They put incorrect findings into a formula and the results are far from reality. There are better methods of doing surveys. There are tighter controls on reporting and greater accuracy in the data being produced for the scientists. There is greater credibility in the data now than there was 20 years ago.

**Mr. Rowat:** There is another answer to your question. As to whether the information is there, I will leave you with what Mr. Wiseman said. As to whether they believe in ecosystem management, the precautionary principle and so on, on a country basis there is growing awareness and an understanding that we must move in that direction. As a political entity, most countries will agree to the principles, but many are faced with practical political pressures. For instance, on the issue of fleet capacity, the ecosystem of the ocean is very important, but at the same time there is a massive Spanish and Portuguese fleet that wants to deploy. You have all been in the political process long enough to know that you have to balance those pressures, and often the decision made does not match the principles.

Second, even though a country believes in a set of principles, the captains of the fleet have a different motivation. The country can say that it adheres to these principles, but the captains have to come home with a boatload of fish. If there are regulations that allow them to cut corners, in all likelihood

Il est peut-être encore plus important maintenant de s'intéresser non seulement à l'état des stocks, mais aussi à l'interrelation entre les stocks, c'est-à-dire à l'ensemble de l'écosystème. Il y a encore énormément de travail à faire à ce chapitre. Une grande partie de ce travail est effectué au Canada. Il faudra consacrer énormément de temps et d'efforts pour simplement comprendre les interactions complexes qui interviennent dans nos eaux territoriales. Les résultats de ces travaux iront alimenter le processus de l'OPANO. Les travaux des scientifiques des différents pays sont vérifiés par leurs pairs. Tous se concertent ensuite pour formuler des conseils et des recommandations à l'intention de la Commission des pêches.

[Français]

**Le sénateur Gill :** On peut donc dire qu'il y a une structure en place pour échanger l'information. Cependant, est-ce qu'on donne à cette information la crédibilité qu'elle mérite dans les différents pays, de façon à accepter les mêmes informations ou la crédibilité de ces informations afin d'en arriver à des solutions à peu près semblables sur la conservation des stocks d'un écosystème?

[Traduction]

**M. Wiseman :** Le degré de crédibilité est meilleur qu'auparavant. L'un des principaux problèmes que nous avons connus avec l'OPANO dans le passé pourrait se résumer à l'expression bien connue : à données inexactes, résultats erronés. Les scientifiques obtiennent des données de piètre qualité, y compris des déclarations erronées quant aux captures. Ils utilisent ces données inexactes pour appliquer une formule et les résultats obtenus sont loin de la réalité. Il existe des méthodes plus efficaces pour effectuer des relevés. On peut exercer des contrôles plus serrés sur les déclarations et assurer une plus grande exactitude des données produites pour les scientifiques. Les données dont on dispose sont ainsi plus fiables qu'il y a 20 ans.

**M. Rowat :** Il y a une autre réponse à votre question. Quant à la disponibilité de l'information, je vais en rester à ce que M. Wiseman vous a répondu. Pour ce qui est de savoir si les différents pays croient en la gestion de l'écosystème et au principe de précaution notamment, on est de plus en plus sensibilisé à la nécessité d'aller dans cette direction et on comprend mieux les enjeux. La plupart des pays sont d'accord avec les principes, mais bon nombre sont confrontés aux pressions politiques qui s'exercent au quotidien. On est conscient par exemple de la très grande importance de l'écosystème océanique, mais on est aussi désireux de déployer toute la capacité de sa flotte, comme c'est le cas pour l'Espagne et le Portugal. Vous connaissez tous le milieu politique depuis assez longtemps pour savoir qu'il faut trouver un juste équilibre entre ces pressions et qu'il arrive souvent que la décision prise ne soit pas conforme aux principes convenus.

Par ailleurs, même si un pays adhère à un ensemble de principes, les capitaines de sa flotte n'ont pas nécessairement la même motivation. Le pays peut toujours affirmer qu'il accepte ces principes, mais les capitaines doivent rentrer au port avec un navire rempli de poisson. Si certains règlements leur permettent de

they will, because the fishery is a common property regime. That is where the new regulations have to have a pointy end to them.

[Translation]

**Senator Gill:** Is there some way of determining who is at fault?

[English]

**Mr. Wiseman:** There are at least three vessels patrolling, as I understand, two at a time from Canada and an EU vessel, as well as a naval vessel from time to time. The level of inspection is quite high. If they are caught, that information is available to all contracting parties and the flag state. Vessels have to report. They have vessel-tracking devices so that all the contracting parties with enforcement capability know the location of the vessels. Under the new regime, if vessels do not have observers, they have to report their catches in real time. Every time they pull in their nets, they have to report their catch. All of this data is added up so that when the vessel comes home there is a better record of what is supposed to be on the boat and what is actually there. The difficulty is how strenuously the port authority enforces the rules. In the past, a Spanish captain would return home, get off the boat after off-loading, go to the port authority, present his report, and the port authority would stamp it. It is not quite that way any more.

[Translation]

**Senator Gill:** I would think it would be very difficult to say if it is the captain or the country in question.

[English]

**Mr. Applebaum:** It may not be obvious to all of you, but in the NAFO system every year every NAFO member reports its catches. Everyone in NAFO, including all the scientists, have the reports of the catches, which generally show, in a cooperative period as we are in now, that the catches are within the restrictions. There is no reason to doubt the honesty of the country reports. However, if there is cheating going on that produces the numbers that the country reports, they are degrading the stocks. Preventing cheating to ensure that the reports are accurate is the important thing now in order to rebuild the stocks.

[Translation]

**Senator Gill:** Based on your experience, are these reports credible? Can you rely on their findings?

tourner les coins ronds, il est presque certain qu'ils vont en profiter parce que le poisson est une ressource qui appartient à tous. C'est pour cette raison que la nouvelle réglementation doit être plus musclée.

[Français]

**Le sénateur Gill :** A-t-on les moyens de savoir qui sont ceux qui font défaut?

[Traduction]

**M. Wiseman :** Je crois qu'il y a au moins trois navires qui patrouillent, deux du Canada et un de l'Union européenne, en plus d'un navire militaire de temps à autre. Le niveau de surveillance est très élevé. Lorsque des contrevenants sont pris en faute, on en informe toutes les parties contractantes ainsi que l'État pavillon. Les navires doivent déclarer leurs activités. Les navires sont équipés de dispositifs de localisation de telle sorte que toutes les parties contractantes disposant de moyens d'application de la loi puissent en suivre les déplacements. En vertu du nouveau régime, les navires n'ayant pas d'observateurs à leur bord doivent déclarer leurs prises en temps réel. Chaque fois qu'ils relèvent leurs filets, ils doivent déclarer leurs captures. Toutes ces données sont compilées de telle sorte qu'au retour du navire, on est mieux en mesure de comparer sa cargaison réelle par rapport à ce qu'elle est censée être. Le problème vient du fait que les autorités portuaires n'appliquent pas toujours les règles avec la même rigueur. Dans le passé, un capitaine espagnol qui rentrait à la maison pouvait débarquer de son navire après l'avoir déchargé, aller voir les responsables de l'autorité portuaire et leur présenter son rapport pour le faire estampiller. Les choses ne se passent plus vraiment de cette façon.

[Français]

**Le sénateur Gill :** J'imagine qu'il est très difficile de savoir si c'est le capitaine ou le pays en question.

[Traduction]

**M. Applebaum :** Peut-être est-ce une chose difficile à concevoir pour vous, mais au sein du système de l'OPANO, chacun des membres déclare chaque année toutes ses captures. Tous les intervenants de l'OPANO, y compris les scientifiques, ont accès aux rapports sur les prises qui indiquent généralement, dans une période de coopération comme celle que nous vivons actuellement, que les captures ne dépassent pas les limites prévues. Il n'y a aucune raison de mettre en doute l'intégrité des différents pays quant à ces rapports. Cependant, si certaines infractions sont commises pour en arriver aux chiffres qui sont déclarés par un pays, il y a dépréciation des stocks. Il faut s'assurer d'empêcher ce genre de manœuvres afin de garantir l'exactitude des rapports si l'on veut vraiment reconstituer les stocks.

[Français]

**Le sénateur Gill :** Selon votre expérience, ces rapports sont-ils crédibles? Pouvez-vous vous y fier?

[English]

**Mr. Wiseman:** They are much more credible now than they used to be.

**Senator Hubley:** UNFA requires that conservation and management measures established for the high seas and those adopted for areas under national jurisdiction shall be compatible in order to ensure conservation management of the straddling fish and highly migratory fish stocks in their entirety. Does this pose a problem for Canada or other countries? Is the fisheries management regime inside Canada's 200-mile zone compatible with the regime outside the zone?

**Mr. Rowat:** Since the declaration of the 200-mile zone, Canada has developed a quota management regime and refined it considerably into enterprise allocations, interchangeable quotas, and so on. Because Canada was taking a lead in it, the NAFO regime developed a similar approach, establishing a total allowable catch and assigning quotas to nations. It was almost identical to the way we approached our management inside the 200-mile zone.

A big issue that has come up, about which you asked a few questions at a recent meeting, is that the U.S. has suggested a ban on bottom trawling in international waters. Some people have asked why Canada did not seize that within the regime. One issue is compatibility inside and outside. If you agree to it outside, there is an issue of compatibility inside. To change our whole offshore fleet technology inside would require a multi-million-dollar expenditure. Now that we have refined it so much, the question is whether the ban on bottom trawling could be made as effective as what we have now.

**Mr. Applebaum:** A provision similar to the one you read out from UNFA has always been in NAFO. Article 11 talks about consistency inside and outside. During my period of involvement in NAFO, since its establishment to 1996, there was never a problem with ensuring consistency. It was understood that there would be consistency and it was done in discussions between Canada and other countries.

The only time there was inconsistency was in the late 1980s when the EU refused to abide by the NAFO rules. The NAFO rules were consistent, but one party refused to abide by them. Apart from that, there has never been a problem in NAFO in this technical process of ensuring consistency between what is settled for inside the zone and what is settled for outside the zone.

**Senator Hubley:** Would you talk for a moment about discrete stocks? How is that term used and what situations arise to which it must be applied?

[Traduction]

**M. Wiseman :** On peut s'y fier beaucoup plus qu'auparavant.

**Le sénateur Hubley :** L'ANUP exige qu'il y ait compatibilité entre les mesures de conservation et de gestion établies pour la pêche en haute mer et celles adoptées pour les zones relevant de la juridiction d'un pays, afin d'assurer la conservation et la gestion des stocks chevauchants et des stocks de poissons grands migrants dans leur totalité. Est-ce que cela représente un problème pour le Canada ou pour d'autres pays? Est-ce que le régime de gestion des pêches appliqué à l'intérieur de la zone de 200 milles du Canada est compatible avec celui qui prévaut à l'extérieur de cette zone?

**M. Rowat :** Depuis l'établissement de la zone de 200 milles, le Canada a mis sur pied un système de gestion des quotas et l'a perfectionné considérablement en y intégrant notamment des allocations aux entreprises et des quotas interchangeables. Comme le Canada s'est révélé un chef de file en la matière, l'OPANO a adopté une approche similaire en fixant un total autorisé des captures et des quotas pour chaque pays. Ce mode de gestion est à peu près identique à celui que nous avons mis en œuvre à l'intérieur de notre zone de 200 milles.

Lors d'une récente réunion, vous avez posé quelques questions concernant la suggestion des États-Unis en faveur d'une interdiction du chalutage par le fond dans les eaux internationales. Certains ont demandé pour quelle raison le Canada n'avait pas pris en compte cette question importante dans le cadre de son régime. Il faut notamment assurer la compatibilité entre les régimes intérieurs et extérieurs. Si vous acceptez une telle interdiction pour les eaux internationales, il faut que votre système national soit compatible. Il faudrait investir plusieurs millions de dollars pour modifier toute la technologie de la flotte pêchant dans nos eaux territoriales. Compte tenu du niveau de perfectionnement atteint à ce chapitre, il faut se demander dans quelle mesure l'interdiction du chalutage par le fond pourrait être rendu aussi efficace que les dispositions actuellement en vigueur.

**M. Applebaum :** Une disposition semblable à celle que vous avez tirée de l'ANUP a toujours existé au sein de l'OPANO. L'article 11 traite de la cohérence entre les mesures prises à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de pêche. Pendant toute la période où j'ai travaillé pour l'OPANO, à compter de sa création en 1996, le problème de la compatibilité ne s'est jamais posé. Tout le monde convenait de sa nécessité et ces questions étaient réglées lors des discussions entre le Canada et les autres pays.

La seule occasion où il y a eu incompatibilité, c'est à la fin des années 80 lorsque l'Union européenne a refusé de respecter les règles de l'OPANO. L'OPANO proposait des règles uniformes, mais l'une des parties refusait d'y adhérer. C'est le seul cas où il y a eu un problème à l'OPANO quant à ce processus technique visant à assurer la cohérence entre les règles appliquées à l'intérieur de la zone et à l'extérieur de celle-ci.

**Le sénateur Hubley :** Pourriez-vous nous parler un moment de la question des stocks distincts? Qu'entend-on exactement par là et dans quelles circonstances peut-on utiliser ce terme?



**Mr. Applebaum:** Except for Greenland halibut, it has always been understood in NAFO that discrete stocks are discrete because they are in 3M, in the Flemish Cap area, separate from the area inside and outside the 200-mile zone in the straddling stocks area. Throughout those years, there were three discrete stocks, and there is now shrimp.

When Greenland halibut started to be developed that stock actually went right across the entire area into the Flemish Cap as well. Therefore it is not a discrete stock; it is a straddling stock. The shrimp go back and forth, but there are still three discrete stocks, as I indicated, and because they are discrete, they are separated by an area of deep water from the area of the Grand Banks that people normally think of as straddling stock areas. Overfishing them does not affect what happens to the same species of fish further toward the Canadian coast, but is not to say that they should be disregarded. They are valuable stocks. They are by NAFO, but they are not straddling stocks. They are separate and do not affect the straddling stocks.

**Senator Hubley:** Do all countries have discrete stocks, or just Canada?

**Mr. Wiseman:** Technically speaking, those discrete stocks, according to NAFO, are not Canadian stocks because they are not straddling the Canadian 200-mile zone. The discrete stock lives on the high seas and not within the 200-mile zone of any coastal state. There are stocks that exist in high seas areas around the world, but they do not belong to a specific country.

**Senator Hubley:** I was wondering if the term “discrete” in any way protected that fishery for a particular country, but it does not. That is fine.

**Mr. Wiseman:** There are international organizations in some areas that protect discrete stocks. NAFO has a responsibility to manage and conserve those stocks.

**The Chairman:** Mr. Rowat raised the important issue of bottom trawling. We heard yesterday from the Living Oceans Society, which wants a temporary ban and for bottom trawling to continue in regulated areas, both inside and outside, I assume. What is your comment on that? Apart from a total ban on bottom trawling, would it be possible to have a temporary ban on bottom trawling, except in those areas that are now regulated, either inside or outside? Does that make any sense? Is that something we should be focusing on? The whole issue of bottom trawling is important to us and we must come to grips with it. Some people say we need a total ban, and Mr. Rowat says it will be expensive. There is another saying that if you think education is expensive, try ignorance. If you think that doing away with bottom trawling is expensive, try destruction of the seabed.

**M. Applebaum :** Si on fait exception du flétan du Groenland, il a toujours été convenu au sein de l'OPANO que les stocks distincts étaient ceux se retrouvant les zones 3M et du Bonnet flamand parce qu'ils ne font pas partie des stocks chevauchants de part et d'autre de la limite de 200 milles. Au fil des ans, trois stocks distincts ont ainsi été définis, et il y a maintenant la crevette.

Lorsqu'on a entrepris l'exploitation du flétan du Groenland, les stocks de ce poisson ont commencé à déborder sur la zone du Bonnet flamand. Il ne s'agissait donc plus de stocks distincts, mais bien de stocks chevauchants. Les crevettes transitent de part et d'autre de la limite, mais il reste quand même trois stocks distincts, comme je l'ai mentionné, étant donné qu'une zone d'eau profonde les sépare du secteur des Grands Bancs que les gens considèrent généralement comme une zone de stocks chevauchants. La surpêche de ces stocks n'influe en rien sur la survie des poissons de la même espèce vivant plus près des côtes canadiennes, mais cela ne signifie pas pour autant qu'il faille les oublier. Il s'agit de ressources précieuses. Ces stocks sont visés par l'OPANO, mais ce ne sont pas des stocks chevauchants. Il s'agit de stocks distincts dont le sort n'influe pas sur celui des stocks chevauchants.

**Le sénateur Hubley :** Est-ce que tous les pays ont des stocks distincts ou est-ce seulement le Canada?

**M. Wiseman :** D'un point de vue technique, ces stocks distincts ne sont pas, selon l'OPANO, des stocks canadiens parce qu'ils ne traversent pas la limite de la zone de 200 milles. C'est en haute mer que l'on retrouve ces stocks, plutôt qu'à l'intérieur des limites des eaux territoriales de n'importe quel État côtier. Ils n'appartiennent donc à aucun pays.

**Le sénateur Hubley :** Je me demandais si en les désignant comme « distincts », on ne protégeait pas ces stocks au bénéfice d'un pays donné, mais ce n'est pas le cas. C'est bien.

**M. Wiseman :** Dans certains secteurs, il existe des organisations internationales qui protègent les stocks distincts. L'OPANO a la responsabilité de gérer et de conserver ces stocks.

**Le président :** M. Rowat a soulevé l'importante question du chalutage par le fond. Nous avons reçu à notre dernière réunion les représentantes de la Living Oceans Society qui préconise une interdiction temporaire parallèlement à une poursuite des activités de chalutage par le fond dans certaines zones réglementées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la limite, je présume. Qu'en pensez-vous? Plutôt qu'une interdiction totale du chalutage par le fond, pourrait-on envisager une interdiction temporaire ne s'appliquant pas aux zones actuellement réglementées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur? Est-ce une solution logique? Devrions-nous nous pencher sur cette possibilité? Le chalutage par le fond pose un problème important auquel nous devrions nous attaquer. Certains soutiennent qu'une interdiction totale s'impose, et M. Rowat nous précise que cela entraînera des coûts considérables. Quelqu'un a déjà dit : Si vous croyez que l'éducation coûte cher, optez pour l'ignorance. Je vous dis : Si vous pensez qu'il en coûte cher de mettre fin au chalutage, optez pour la destruction de nos fonds océaniques.

I would like you to comment on that, because it is an important issue for us.

**Mr. Wiseman:** It is difficult to understand putting in a temporary ban where there is no regulation. There is NAFO regulation everywhere. Technically there are regulations. I do not quite understand that part.

The other point is if you want to put in a temporary ban, what is the basis for it? Is there some science, some justification for saying you have to ban it everywhere?

**Mr. Rowat:** You raise an interesting point. In 1995 or 1996, quite separate from anything that was going on in NAFO, the crisis was such at that point one of the options we actually considered within the department was moving to a hook-and-line fishery right across the whole of the Canadian fishery. It was musing at that point, but we were facing such dramatic circumstances with the collapse of the internal as well as outside stocks that it was one of the issues that we discussed.

The advice we had at the time was that perhaps it was not as progressive as the thinking is now, but it was not necessary to make that move, that better methods of trawling could be developed and the bycatches could be reduced and so on. We concluded that we should stick with the bottom trawling we have and improve it.

I have not really tracked it enough to see what developments have taken place since that time to know whether that was the right decision or not. We definitely discussed it.

**Senator Watt:** I would like some clarification in regard to regulating NAFO. Is NAFO actually an instrument that has been set up to have a role to play inside and outside the 200-mile limit?

**Mr. Applebaum:** The NAFO convention was specifically constructed to replace the ICNAF convention to make it clear that NAFO does not regulate fisheries inside 200 miles. NAFO only regulates fisheries outside 200 miles.

The compatibility point that we are talking about, the compatibility or consistency rule requires that the coastal state, Canada being the primary one amongst others, coordinate with NAFO to see that there is consistency, but that does not require that Canada follow any rules that are set by NAFO, because NAFO is not allowed to set rules inside 200 miles.

**Senator Watt:** In what way are we influenced by other countries in terms of regulatory aspects within 200 miles? What are we giving away?

**Mr. Applebaum:** I suggest we are not giving anything away, but let me give you a concrete example how this system works so you can see what I mean. With Canada and the other countries around the table, NAFO sets a TAC for a straddling stock. Let us say it is 3NO cod for the whole stock, inside and outside 200 miles. Canada agrees to that TAC, NAFO then sets up quota allocations for the whole stock inside and outside the 200-mile zone. Canada controls its fisheries, even if they are only inside the

J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet, parce que cette question est importante pour nous.

**M. Wiseman :** Il est difficile de comprendre que l'on puisse souhaiter une interdiction temporaire là où il n'y a pas de règlement. Les règlements de l'OPANO s'appliquent partout. Techniquement, il y a des règlements. Je ne comprends pas cette partie.

Par ailleurs, si vous voulez une interdiction temporaire, quel en sera le fondement? Existe-t-il des données scientifiques ou autres qui justifient une interdiction partout?

**M. Rowat :** Vous soulevez un point intéressant. En 1995 ou en 1996, bien indépendamment de ce qui se faisait à l'OPANO, la crise était si forte que nous avons envisagé, au ministère, d'imposer la pêche aux lignes partout au Canada. On y réfléchissait à ce moment-là, mais les circonstances créées par le déclin des stocks internes et externes étaient si dramatiques que c'était l'une des options que nous avons envisagées.

Selon les avis que nous avons reçus à cette époque — et on ne se préoccupait peut-être pas autant de l'avenir qu'aujourd'hui —, il n'était pas nécessaire d'adopter cette mesure, de meilleures méthodes de chalutage par le fond pouvaient être mises au point et les captures accessoires pouvaient être réduites, et cetera. Nous avons conclu de maintenir et d'améliorer le chalutage par le fond.

Je n'ai pas vraiment suivi ce dossier pour voir ce qu'on a fait depuis ce temps et pour déterminer si c'était la bonne décision ou non. Toutefois, nous avons discuté de cette question.

**Le sénateur Watt :** J'aimerais obtenir certaines précisions sur la réglementation de l'OPANO. Cette organisation a-t-elle été créée pour jouer un rôle à l'intérieur et à l'extérieur de la zone des 200 milles?

**M. Applebaum :** La convention de l'OPANO a été précisément conçue pour remplacer celle de la CIPAN, pour qu'il soit clair que l'OPANO ne réglemente pas les pêches en deçà de la limite des 200 milles, mais seulement au-delà de cette zone.

La compatibilité dont nous parlons, la règle de compatibilité ou de cohérence exige que les États côtiers, parmi lesquels le Canada est le plus important, travaillent en collaboration avec l'OPANO pour garantir une certaine cohérence, mais le Canada n'est pas obligé de suivre les règles fixées par l'OPANO parce que cette organisation n'est pas autorisée à fixer des règles en deçà de la limite des 200 milles.

**Le sénateur Watt :** De quelle façon sommes-nous influencés par d'autres pays pour ce qui est de la réglementation en deçà des 200 milles? Quelle concession faisons-nous?

**M. Applebaum :** Je dirais que nous ne faisons aucune concession, mais permettez-moi de vous donner un exemple concret du fonctionnement de ce système pour vous aider à comprendre ce que je veux dire. Avec le Canada et les autres pays autour de la table, l'OPANO fixe un TAC pour un stock chevauchant. Disons qu'il s'agit de la morue de la zone 3NO pour l'ensemble du stock, en deçà et au-delà des 200 milles. Le Canada accepte ce TAC, l'OPANO décide alors de l'attribution des

200-mile zone. Canada agrees to stay within the quota agreed to in NAFO. Backing up a bit, NAFO sets the TAC and the quotas for the whole stock, but it is up to Canada to fit into the system.

**Senator Watt:** Do you mean it is up to Canada to comply?

**Mr. Applebaum:** Not comply in the sense of a legal obligation.

The legal obligation is, if it does any fishing outside 200 miles it is required to control its whole fishery inside and outside 200 miles to stay within the quota it has agreed to for that stock.

**The Chairman:** Are you saying there is a quota for the stock inside and a combined quota inside and outside?

**Mr. Applebaum:** NAFO quotas are stock-wide quotas.

**Mr. Wiseman:** You have a stock, and it is a straddling stock.

**The Chairman:** Let us use cod as an example.

**Mr. Wiseman:** They are all under moratorium so it is hard to use as an example. I am going to come up with a number.

Canadian scientists consult with their scientific colleagues in NAFO, and Canada's view is that this stock should have a TAC of 100,000 tons. Canada, as part of the NAFO process, has an obligation as a coastal state to inform NAFO before the meeting that this is the level of TAC that Canada feels is appropriate for this stock. For the parties of NAFO to be consistent with the measures adopted by the coastal state, NAFO should adopt a 100,000-ton TAC. Then that TAC is distributed by a formula or by a NAFO decision, with Canada and other parties getting a share. Canada has the right to fish its share inside its zone totally, or inside and outside as long as it stays within its share.

**Senator Watt:** What would happen in a case where NAFO decides not to comply with a request from Canada? Then if the agreement comes to a standstill and then it goes back to the Government of Canada which sets the regulations, what happens there? How do you deal with that situation? How do you deal with the tension that NAFO generates?

**Mr. Wiseman:** I do not believe it has ever happened that Canada has not accepted a NAFO decision.

**Senator Watt:** It could happen.

**Mr. Wiseman:** It could.

**Senator Watt:** I am trying to determine what leverage we have if we end up with something where we do not necessarily like what the NAFO is doing. What leverage do we have to overcome

quotas pour l'ensemble du stock à l'intérieur et à l'extérieur de la zone. Le Canada exerce un contrôle sur ses pêches, même si ce n'est qu'à l'intérieur de la zone de 200 milles. Le Canada accepte de ne pas dépasser le quota fixé par l'OPANO. L'OPANO fixe donc le TAC et les quotas pour l'ensemble du stock, mais il revient au Canada de s'insérer dans le système.

**Le sénateur Watt :** Est-ce à dire qu'il revient au Canada de se conformer?

**M. Applebaum :** Non pas de se conformer dans le sens d'avoir une obligation légale.

S'il pêche au-delà de la limite de 200 milles, son obligation légale consiste à contrôler l'ensemble des pêches en deçà et au-delà de la zone afin de respecter le quota qu'il a accepté pour ce stock.

**Le président :** Est-ce à dire qu'il existe un quota pour le stock à l'intérieur de la zone et un quota combiné pour le stock à l'intérieur et à l'extérieur?

**M. Applebaum :** Les quotas fixés par l'OPANO visent l'ensemble du stock.

**M. Wiseman :** Vous avez un stock, et il s'agit d'un stock chevauchant.

**Le président :** Prenons la morue en guise d'exemple.

**M. Wiseman :** Tout le stock de morue fait l'objet d'un moratoire, alors il est difficile de s'en servir comme exemple. Je vais avancer un chiffre.

Les scientifiques canadiens consultent leurs homologues de l'OPANO, et le Canada est d'avis que le TAC pour ce stock devrait s'élever à 100 000 tonnes. Puisqu'il fait partie de l'OPANO, le Canada a l'obligation, à titre d'État côtier, d'informer l'OPANO avant la réunion qu'à son avis, il convient de fixer ce TAC pour ce stock. Pour que les pays membres de l'OPANO se conforment aux mesures adoptées par l'État côtier, l'OPANO doit adopter un TAC de 100 000 tonnes. Ce TAC est alors réparti selon une formule ou par décision de l'OPANO, et le Canada et les autres parties en obtiennent une part. Le Canada a le droit de prendre toute sa part à l'intérieur de sa zone, ou encore à l'intérieur et à l'extérieur de cette zone pourvu qu'il ne dépasse pas la part qui lui a été attribuée.

**Le sénateur Watt :** Qu'arriverait-il si l'OPANO décidait de ne pas acquiescer à une demande du Canada? Qu'arrive-t-il si l'accord est paralysé et renvoyé au gouvernement du Canada, qui fixe la réglementation? Que faites-vous dans cette situation? Comment composez-vous avec la tension que génère l'OPANO?

**M. Wiseman :** Je ne crois pas que le Canada ait déjà rejeté une décision de l'OPANO.

**Le sénateur Watt :** Cela pourrait arriver.

**M. Wiseman :** Oui.

**Le sénateur Watt :** J'essaie de voir quels sont les moyens dont nous disposons si nous n'aimons pas nécessairement ce que fait l'OPANO. Quelle influence pouvons-nous exercer pour

problems that could be generated by NAFO if it yields to political pressure, not from Canada but from the international community?

**Mr. Rowat:** I am not sure that it has ever come up. In essence, we have been very successful in NAFO over the years. Whatever proposals and TACs we have put forward have largely been agreed by consensus. Even in 1995, when we had to go into hard-nosed voting, we won all of those votes. It has never arisen that we have challenged all of NAFO. It usually has been the other way around. NAFO agrees with us, and then one party within NAFO, back then it was the EU, went offside with their objective. Then it was up to us and NAFO, or in that case it was up to us. We went out and arrested the *Estai*. It is usually one other party within NAFO that challenges NAFO and implicitly Canada. I do not foresee the circumstances where NAFO as a whole would go offside with the coastal state.

**Mr. Wiseman:** We could. We would have a dispute. The NAFO convention says that decisions have to be consistent with those of the coastal state. If there were a decision taken that is inconsistent with the coastal state, we would use dispute settlement procedures to try to sort it out.

**Senator Watt:** The biggest problem we have now is that the fishermen themselves, the trawlers or whoever they might be, are not complying with the rules that have been set by NAFO. That is one of our biggest problems today. This is a very complicated area, and there is no quick answer to it. It has been around for quite a number of years. We still have a long way to go.

I have no idea what to recommend that would improve the situation. Perhaps we need to look at that further down the road. I raise this issue here because I see there is an instrument set up for the scientific component. As long as the scientific component or the scientific community is dealing with it, there is a certain amount of harmony. When other people become involved, such as the business sector that is when we get problems. The corporate side is where people look after their bottom lines. If they start having a bigger role to play within NAFO, I think we will begin to see some problems. We are already seeing problems of going behind the set allowable catch.

**Mr. Rowat:** You raise an interesting point. In fact, part of Dr. May's report talked about working with international fishing companies. He made a good point in the sense that, like most other industries, they are becoming highly concentrated. The companies have become bigger and bigger, and they are not so adverse to arguments for long-term planning in terms of stock recovery and so on. He was making the point that a lot of work might be done with these international fishing companies to get the agreement of the CEO and the board of directors, et cetera, to come on side with the overall strategy. In the past, some of the smaller companies only had one thing in mind, which was coming back with as much volume on that boat as possibly. Hopefully, some of the new CEOs have

surmonter les problèmes que pourrait créer l'OPANO si elle cède à la pression politique, non pas du Canada, mais de la communauté internationale?

**M. Rowat :** Je ne crois pas que cette situation se soit déjà présentée. Nous avons eu beaucoup de succès avec l'OPANO au fil des années. Les propositions et les TAC que nous avons suggérés ont largement été acceptés par consensus. Même en 1995, lorsque les positions étaient implacables, tous les votes ont été tenus en notre faveur. Nous n'avons jamais contesté l'ensemble de l'OPANO. Ce fut habituellement l'inverse. L'OPANO se mettait d'accord avec nous, et un des pays membres — c'était l'Union européenne à l'époque — faisait bande à part dans la poursuite de son objectif. La décision revenait alors à nous et à l'OPANO, ou dans ce cas, c'était à nous d'agir. Nous sommes intervenus et nous avons arrêté l'*Estai*. C'est habituellement un autre pays membre de l'OPANO qui conteste l'OPANO et implicitement le Canada. Je ne vois pas dans quelles circonstances l'OPANO dans son ensemble se liguerait contre l'État côtier.

**M. Wiseman :** Ce serait possible. Nous pourrions avoir un litige. La convention de l'OPANO précise que les décisions doivent être cohérentes avec celles de l'État côtier. Si une décision contraire était prise, nous aurions recours au mécanisme de règlement des litiges.

**Le sénateur Watt :** Le plus grand problème à l'heure actuelle, c'est que les pêcheurs eux-mêmes, les chalutiers ou peu importe, ne se conforment pas aux règles établies par l'OPANO. C'est un de nos plus grands problèmes aujourd'hui. C'est une situation très complexe, et il n'y a pas de solution facile. Le problème perdure depuis un certain nombre d'années. Il nous reste encore beaucoup à faire.

Je n'ai aucune idée de ce que nous pourrions recommander pour améliorer la situation. Il faudrait peut-être s'y attarder davantage. Je soulève cette question ici parce qu'un instrument a été établi pour l'aspect scientifique. Tant que l'aspect scientifique ou la communauté scientifique intervient, il y a une certaine harmonie. Les problèmes commencent lorsque d'autres personnes entrent en jeu, comme le secteur des affaires. C'est là où les gens s'intéressent aux résultats financiers. S'ils commencent à jouer un rôle plus important au sein de l'OPANO, je crois que nous allons commencer à avoir certains problèmes. Nous en avons déjà avec le dépassement des captures autorisées.

**M. Rowat :** Vous soulevez une question intéressante. En fait, une partie du rapport de M. May portait sur le travail en collaboration avec les entreprises de pêche internationales. Il a fait valoir qu'à l'instar de la plupart des autres industries, elles deviennent très concentrées. Les entreprises sont devenues de plus en plus grosses et ne sont pas si opposées à la planification à long terme, c'est-à-dire la reconstitution d'un stock, et cetera. Il a souligné qu'on pouvait travailler avec ces entreprises internationales pour amener leur PDG et leur conseil d'administration à adhérer à la stratégie globale. Par le passé, les plus petites entreprises n'avaient souvent qu'une seule préoccupation : revenir au port avec le plus gros volume possible. Heureusement, quelques-uns des nouveaux PDG ont une vision à

a longer-term vision and could well understand the need for stock recovery and long-term planning. They are looking at the long-term salvation of their companies as well.

**Mr. Applebaum:** Senator, what you are saying amounts to a forewarning that at some time in the future, when stocks recover, there may well be circumstances similar to those that arose in the late 1980s with the EU. It may not be the EU, but one of the other members of NAFO who could have the same kind of business pressures aimed at trying to get TACs higher than the scientists' recommendations. They could launch objections if they do not get what they want, and they could overfish the stocks. These are potential problems for the future. They are part of the human condition. To deal with exactly that situation, we have been trying to get an effective dispute settlement procedure to control and overrule the objections.

**Senator Watt:** I have been involved in this for quite a number in the international waters through Makivik Corporation and this is the way some business people talk. They are not very patient.

I would like to raise one other issue because a few days ago we had some people from British Columbia talking about integrated management. I asked them what they meant by integrated management. I began to ask them whether they will allow mining companies and forestry companies, oil companies, you know, the big companies that determine their bottom lines, to become players within the management of fish. I was a bit worried about what symptom would come out of that. I am sort of feeling that what I am talking about and what we just talked about a minute ago might not be very far down the line.

I am not sure whether we are equipped, as a country, to at least be jealous of our stock. Let us put it that way. If the ocean is in trouble, then the stocks are in trouble too. Whether the cod will come back, we do not know. That remains to be seen, especially with what is happening through climate change. Some things are beyond our control today.

**The Chairman:** This brings up a very important point. No meeting of the Fisheries Committee should go by without the mention of John Crosbie. I encourage members and others to read what John Crosbie wrote recently. He does a column for *The Independent* in St. John's. His last column was on the whole issue of the common resource versus a licence quota or a stakeholder quota or a boat quota. You have just raised a very fundamental issue. It is something we need to focus on later. The ruin of the common stock is because it has been common, and nobody has really owned it. The question is should someone actually own it? It is a big issue that we cannot get into right now; however, it is something we need to focus on.

plus long terme et peuvent très bien comprendre la nécessité de reconstituer un stock et de planifier à long terme. Ils se préoccupent également de la survie à long terme de leur entreprise.

**M. Applebaum :** Sénateur, ce que vous dites, c'est que lorsque les stocks seront reconstitués, nous pourrions très bien nous retrouver dans des circonstances semblables à celles que nous avons connues à la fin des années 80 avec l'Union européenne. Ce ne sera peut-être pas l'Union européenne, mais un des autres membres de l'OPANO qui, sous le même type de pressions commerciales, essaierait d'obtenir des TAC supérieurs aux seuils recommandés par les scientifiques. Ils pourraient présenter des objections s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils veulent, et ils pourraient s'adonner à une surpêche. Ces problèmes pourraient se présenter dans l'avenir. Cela fait partie de la condition humaine. Pour remédier à cette situation, nous avons essayé de mettre en place un mécanisme efficace de règlement des litiges pour limiter et annuler les objections.

**Le sénateur Watt :** Je m'intéresse à la question des eaux internationales depuis un certain temps par l'intermédiaire de la Société Makivik, et c'est de cette façon que parlent certains gens d'affaires. Ils ne sont pas très patients.

J'aimerais aborder une autre question parce que certaines personnes de la Colombie-Britannique nous ont parlé de la gestion intégrée il y a quelques jours. Je leur ai demandé en quoi consistait une gestion intégrée. J'ai commencé à leur demander si elles permettraient aux sociétés minières, forestières ou pétrolières, vous savez, les grandes entreprises qui s'intéressent aux résultats financiers, d'intervenir dans la gestion des pêches. Je m'inquiétais un peu de ce qui allait en ressortir. J'ai l'impression que ce dont je parle et ce dont nous venons de parler il y a une minute n'est peut-être pas très loin.

Je ne sais pas si le Canada est équipé pour au moins être jaloux de ses stocks. Permettez-moi de m'exprimer ainsi. Si l'océan est menacé, les stocks sont menacés également. Nous ne savons pas si la morue reviendra. Cela reste à voir, surtout avec les effets du changement climatique. Certaines choses nous échappent aujourd'hui.

**Le président :** Cela nous amène à un point très important. Aucune réunion du comité des pêches ne doit avoir lieu sans qu'il ne soit fait mention de John Crosbie. J'encourage les membres du comité et les autres à lire ce que John Crosbie a écrit récemment. Il a une chronique dans le journal *The Independent*, de St. John's. Son dernier article portait sur toute la question de la ressource commune par rapport aux quotas répartis entre les intervenants ou les bateaux. Vous avez soulevé une question fondamentale, sur laquelle il faudra se pencher plus tard. La dégradation de la ressource commune vient du fait qu'elle est commune et qu'elle n'appartient à personne. Reste à savoir si elle doit appartenir à quelqu'un. C'est une grande question que nous ne pouvons pas aborder à l'heure actuelle; toutefois, voilà une chose sur laquelle il faudra se concentrer.

I do not want to leave without going back to NAFO. While these people are here, I think we should clarify this in our own minds. There is a show on one of the American networks called *Deal or No Deal*. The question is: NAFO, to be or not to be? Is it NAFO, or son of NAFO?

I believe I heard a consensus from our witnesses this morning; it was, do not work on the son of NAFO, but try to fix NAFO. That is what I thought I heard.

I would like you to go into that again because I think it is a key question for us. NAFO has not worked. There is some evidence now, it is true, that changes are being talked about, but we heard from Mr. Applebaum that these will be very difficult to implement. We heard from Mr. Rowat that it is still the Achilles heel that the flag state is still in control. It is a complicated question for us but it is the nub. I would like all three of you to try to help us clarify that issue of NAFO or what alternative?

**Mr. Rowat:** NAFO versus son of NAFO, I would reject the idea of creating a brand new RFMO. The way we are moving now is that NAFO actually has an amended convention. In essence, it is progressing and it will be a new NAFO in some ways once everybody has ratified the new agreement for the convention. NAFO is evolving and will have, in essence, this new amended convention. I believe that is the way to go.

With regard to that impending new convention, the department and the negotiating team they sent into NAFO achieved some remarkable advancements at the last meeting. As I think we have all been saying, based on our wry experience from the past, we have been disappointed so many times that you have to understand a few serious areas that will take a lot of work over the future. I feel that NAFO is the forum within which to do that work.

**Mr. Wiseman:** I agree with Mr. Rowat. One of the major weaknesses we had in the past was that NAFO was based on UNCLOS principles and we all recognize the holes in UNCLOS which led to the creation of UNFA. Now that NAFO is evolving into an organization which will be based on UNCLOS and UNFA principles, when the new convention is ratified, I think it will become a new and different organization. It will still be called NAFO and whether it is son of NAFO or a new organization, it will be an organization that has evolved to a degree to take into account the principles of more effective sustainable management.

**Mr. Applebaum:** I agree with my two colleagues. If the kind of reforms now being proposed go through and are accepted, you will have a new organization. It will still be called NAFO because no one has proposed changing the name of the organization but it will be a new organization.

Whatever time it might take to get these reforms through is nothing compared to the effort it would take to tear up the old convention and try to start off with the idea of saying, now we

Je ne voudrais pas qu'on se quitte sans revenir à l'OPANO. Tandis que ces gens sont ici, nous devrions tirer cette question au clair. Un des réseaux américains présente une émission intitulée *Deal or No Deal*. La question est la suivante : l'OPANO, être ou ne pas être? Est-ce l'OPANO ou son successeur?

Il me semble que nos témoins de ce matin ont tous dit qu'il ne fallait pas se concentrer sur le successeur de l'OPANO, mais essayer plutôt de régler les problèmes de l'OPANO. C'est ce que j'ai cru comprendre.

J'aimerais que vous reveniez sur cette question parce qu'à mon avis, elle est essentielle pour nous. L'OPANO n'a pas marché. Il est vrai que des changements sont envisagés, mais M. Applebaum nous a dit qu'ils seront très difficiles à mettre en œuvre. Mr. Rowat a précisé que le pouvoir revenait encore à l'État du pavillon, et que c'était là encore le talon d'Achille. C'est une question compliquée pour nous, mais elle est essentielle. J'aimerais que vous essayiez tous les trois de nous aider à clarifier cette question de l'OPANO ou d'une éventuelle solution de remplacement.

**M. Rowat :** OPANO ou successeur de l'OPANO, je rejetterais l'idée de créer une toute nouvelle ORGP. En fait, l'OPANO a maintenant une convention modifiée. Essentiellement, des progrès sont réalisés et ce sera, d'une certaine façon, une nouvelle OPANO lorsque chaque partie aura ratifié le nouvel accord. L'OPANO évolue et aura cette nouvelle convention modifiée. Je crois qu'il faut aller dans cette direction.

Concernant cette nouvelle convention imminente, le ministère et l'équipe de négociation déléguée auprès de l'OPANO ont réalisé des progrès remarquables au cours de la dernière réunion. Comme nous l'avons tous dit, je crois, compte tenu de l'expérience que nous avons vécue par le passé, nous avons été déçus si souvent que vous devez comprendre que certains aspects exigeront encore beaucoup de travail. Je crois que l'OPANO est le forum dans lequel ce travail doit être effectué.

**M. Wiseman :** Je suis d'accord avec M. Rowat. Une des principales faiblesses que nous avons par le passé venait du fait que l'OPANO était fondée sur les principes de l'UNCLOS, et nous reconnaissons tous les lacunes de l'UNCLOS qui ont conduit à la création de l'ANUP. Maintenant que l'OPANO devient une organisation fondée sur les principes de l'UNCLOS et de l'ANUP, lorsque la nouvelle convention sera ratifiée, je crois que ce sera une organisation bien différente. Elle portera encore le nom d'OPANO et, que ce soit son successeur ou une toute nouvelle organisation, elle aura évolué au point de tenir compte des principes d'une gestion durable plus efficace.

**M. Applebaum :** Je suis d'accord avec mes deux collègues. Si les réformes proposées sont acceptées, vous aurez une nouvelle organisation. Elle s'appellera encore OPANO, parce que personne n'a proposé un changement de nom, mais ce sera une nouvelle organisation.

Peu importe le temps qu'il faudra pour faire adopter ces réformes, ce n'est rien à comparer aux efforts qu'il faudrait déployer si on déchirait l'ancienne convention et

need to think through an entirely new organization. These kinds of reforms are the new organization and they seem to be underway.

**The Chairman:** You raised an interesting point, that is: Dr. Art May or son of Dr. Art May. You raised the point of Dr. Art May becoming a permanent watchdog. That is an interesting idea. There has been an advisory panel on what was there before, right?

**Mr. Applebaum:** Right.

**The Chairman:** Do we need an advisory panel on what the proposed changes are and what it will look like in future? Maybe one of the things we need to recommend is a reincarnation of the advisory panel to the minister.

**Senator Watt:** Is that not already built into NAFO?

**The Chairman:** This was an advisory panel to the Canadian Minister of Fisheries and Oceans.

**Senator Watt:** Does it not exist?

**The Chairman:** It did, Senator Watt. It had a shelf life. It existed and made a report and it no longer exists.

Should we reinstate it and should the minister put it in place and have it advise him on the changes that are proposed?

**Mr. Rowat:** In my mind, it would be a question of timing and the fact that the wording is negotiated over many months to come up with a draft document. It would have to be fairly fast.

An alternative might be to collect a certain group of similar individuals and have them as an advisory body to the Canadian negotiators. That might be a version. I would be interested to hear the others on that point.

**Mr. Wiseman:** I agree with Mr. Rowat. We have two concepts. One is almost a permanent advisory body to the minister on high seas and sustainable fishing. It could just keep providing advice and input, but maybe outside the normal channels where the minister would get advice. That is a major commitment of effort and funds and whether it will pay off I do not know.

On the other hand, Mr. Rowat has made an interesting point which is that we are in the process of finalizing the convention. I understand there will be a meeting early next year to pull it all together. Would the department benefit from having outside advice? Perhaps it would, and it is something that could be done.

**Mr. Applebaum:** Whether you call it one thing or another, my suggestion was that there should be a review panel that reviews what is coming out of these negotiations with a somewhat broader and more open-minded perspective not having been sucked into the various compromises. That is what I meant about the devil in the details. The review panel could do that job and maybe find a number of things before this process goes on too far.

qu'on tentait de repartir à zéro. Ces réformes constituent la nouvelle organisation et elles semblent être bien engagées.

**Le président :** Vous avez soulevé un point intéressant, c'est-à-dire est-ce M. Art May ou le successeur de M. Art May? Vous avez mentionné que M. Art May pourrait assurer une surveillance permanente. C'est une idée intéressante. Il y a eu un groupe consultatif auparavant, n'est-ce pas?

**M. Applebaum :** C'est exact.

**Le président :** Faut-il créer un groupe consultatif sur les changements proposés et sur ce que sera la prochaine convention? Nous devrions peut-être recommander, entre autres, une réincarnation du groupe consultatif auprès du ministre.

**Le sénateur Watt :** N'est-ce pas déjà prévu dans l'OPANO?

**Le président :** C'était un groupe consultatif auprès du ministre canadien des Pêches et des Océans.

**Le sénateur Watt :** Ce groupe n'existe-t-il pas?

**Le président :** Il existait, monsieur le sénateur. Il avait une durée limitée. Il a existé et il a présenté un rapport, mais il n'existe plus.

Doit-on rétablir ce groupe et le ministre doit-il le mettre sur pied pour qu'il puisse le conseiller sur les changements proposés?

**M. Rowat :** À mon avis, le moment n'est peut-être pas bien choisi; il faut savoir que les mots font l'objet de négociations pendant des mois avant qu'on en arrive à un document provisoire. Il faudrait agir assez rapidement.

On pourrait aussi réunir les mêmes personnes pour créer un conseil consultatif auprès des négociateurs canadiens. Ce pourrait être une autre solution. J'aimerais entendre les autres à ce sujet.

**M. Wiseman :** Je suis d'accord avec M. Rowat. Nous avons deux concepts. D'une part, nous avons presque un comité consultatif permanent auprès du ministre sur la pêche en haute mer et la pêche durable. Il pourrait continuer de fournir des avis et des conseils, mais peut-être à l'extérieur des filières habituellement utilisées pour donner des conseils au ministre. Beaucoup d'efforts et d'argent sont engagés et je ne sais pas s'ils rapporteront.

D'autre part, M. Rowat a soulevé un point intéressant en précisant que nous étions en train de finaliser la convention. Je crois comprendre qu'une réunion aura lieu au début de l'an prochain pour rassembler tous les éléments. Des conseils de l'extérieur seraient-ils profitables au ministère? Peut-être, et c'est là une chose qui pourrait être faite.

**M. Applebaum :** Peu importe le nom que vous lui donnez, ce que je proposais, c'était d'avoir un groupe d'examen qui étudierait le résultat de ces négociations dans une perspective plus vaste et plus ouverte, puisqu'il n'aurait pas été mêlé aux divers compromis. C'est ce que je voulais dire lorsque je parlais des difficultés qui surgissent dans les menus détails. Le groupe d'examen pourrait faire ce travail et déceler un certain nombre de choses avant que le processus n'aille trop loin.

**The Chairman:** We have not exhausted this topic by any means. You have been helpful. We appreciate you coming. We appreciate your wisdom and your experience and your reflections have been helpful to us.

The committee adjourned.

---

OTTAWA, Thursday, October 26, 2006

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 10:50 a.m. to examine and report on issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans.

**Senator Bill Rompkey** (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

**The Chairman:** I welcome our guests, Richard Ballhorn, Keith Lewis, and Michael Shewchuk, from the Department of Foreign Affairs and International Trade.

We are continuing our discussions on the ongoing program of fisheries and oceans, focusing on the straddling stocks outside and around the 200-mile limit. We will go to Newfoundland and Labrador on November 7, 8, and 9 for hearings there. Then we will return to Ottawa for further hearings and hopefully conclude our deliberations before Christmas.

I want to welcome the senators and to introduce them: Senator Adams from Nunavut, who has a lot of water around his territory; Senator Hubble, from Prince Edward Island; Senator Cowan from Nova Scotia, which is not an island, except for Cape Breton Island, which still may not be an island; and Senator Johnson, from Winnipeg, who is especially concerned with Lake Winnipeg. My name is Senator Rompkey.

Mr. Ballhorn, I believe you have an opening statement, after which we will proceed with questions.

**Richard Ballhorn, Director General and Deputy Legal Advisor, Legal Affairs Bureau, Foreign Affairs and International Trade Canada:** Good morning. Our bureau has traditionally had the lead on fisheries and Maritime issues at the Department of Foreign Affairs and International Trade. I am accompanied by Keith Lewis and Michael Shewchuk, legal experts in the area of oceans and fisheries.

[*Translation*]

I had been invited to address the committee on issues relating to the international regime governing fisheries in areas beyond our 200 nautical mile exclusive economic zone (EEZ). I will be focusing on the United Nations Convention on the Law of the Sea, and how Canada is involved in and affected by these agreements.

**Le président :** Nous n'avons pas épuisé cette question, loin de là. Vous nous avez aidés. Nous vous remercions d'être venus. Votre sagesse, votre expérience et vos réflexions nous ont été utiles.

La séance est levée.

---

OTTAWA, le jeudi 26 octobre 2006

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans s'est réuni aujourd'hui à 10 h 50 afin d'examiner, pour en faire rapport, les questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada.

**Le sénateur Bill Rompkey** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Je souhaite la bienvenue à nos invités, Richard Ballhorn, Keith Lewis et Michael Shewchuk, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Nous poursuivons nos discussions au sujet du programme permanent sur les pêches et les océans, en nous intéressant en particulier aux stocks chevauchants situés au-delà et alentour de la limite des 200 milles. Nous nous rendrons à Terre-Neuve-et-Labrador les 7, 8 et 9 novembre pour y tenir des audiences. Nous reviendrons ensuite à Ottawa pour y poursuivre les audiences et nous espérons conclure nos délibérations d'ici Noël.

Je désire souhaiter la bienvenue également aux sénateurs et les présenter : le sénateur Adams, du Nunavut, un territoire où l'eau est omniprésente; le sénateur Hubble, de l'Île-du-Prince-Édouard; le sénateur Cowan, de la Nouvelle-Écosse, qui n'est pas une île, sauf pour ce qui est du Cap-Breton, qui d'ailleurs n'est peut-être pas une île lui non plus, et le sénateur Johnson, de Winnipeg, qui s'intéresse particulièrement au lac Winnipeg. Quant à moi, je suis le sénateur Rompkey.

Monsieur Ballhorn, je crois que vous avez une déclaration préliminaire à faire, après quoi nous passerons aux questions.

**Richard Ballhorn, directeur général et juriconsulte adjoint, Direction générale des affaires juridiques, Affaires étrangères et Commerce international Canada :** Bonjour. Au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, c'est notre bureau qui a jusqu'ici piloté les dossiers des pêches et des affaires maritimes. Je suis accompagné de Keith Lewis et de Michael Shewchuk, experts juridiques en matière d'océans et de pêches.

[*Français*]

J'ai été invité à éclairer les membres du comité sur des questions afférentes au régime international régissant les pêches dont des zones s'étendant au-delà de notre zone économique exclusive de 200 milles marins. Je me concentrerai sur la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons chevauchants et grands migrants ainsi que sur l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest.



I will also be touching on other international fisheries agreements. My intention is to present a short overview after which I would be pleased to respond to your questions.

[English]

The UN Convention on the Law of the Sea, UNCLOS, also called the “constitution for the oceans,” was negotiated in 1982. It sets out the framework for many aspects of ocean governance, from navigation to marine pollution and from dispute settlement to management of living and non-living marine resources. Most notably, it sets out the areas in which states have sovereign rights and exercise jurisdiction. Canada contributed significantly to the negotiation of UNCLOS, which was a long process, and signed the text in 1982.

However, as senators are aware, Canada’s ratification was delayed for some time first, because of the concerns about deep seabed mining and second, by the concern about the need to strengthen the fisheries portions of UNCLOS. Fortunately, we were able to achieve both. We have a new Part XI of the implementation agreement of 1994, which deals with seabed mining. More importantly for this committee was the 1995 UN Fish Stocks Agreement, a long title that I will not bore you with. Once those were in place, Canada, as the committee recommended, ratified it in November 2003. Currently, there are 150 parties to the actual agreement.

UNCLOS establishes that within our 200 nautical-mile limit, a state has sovereign rights to exploit, conserve and manage natural resources, whether living or non-living, of the waters superjacent to the seabed and its subsoil. This convention allows us to do more or less what we want up to our 200-mile limit. Beyond that limit, foreign vessels have a freedom to fish. However, this right to fish is not unfettered. UNCLOS directs states to cooperate in the conservation and management of living resources in the area of the high seas, such as those on the nose and tail of the Grand Banks and the Flemish Cap.

Canada is a coastal state with a continental shelf extending beyond 200 miles, and has sovereign rights for the purpose of exploring the continental shelf and exploiting the natural resources, both living, that is, sedimentary species, and non-living, such as oil and gas found on the seabed in the sub-soil. These sovereign rights do not apply with regard to most kinds of fishing.

The second important agreement that I mentioned is the UN Fish Stock Agreements 1995. This agreement is probably the most significant in fisheries after UNCLOS. It was intended to augment the provisions of UNCLOS, specifically the management of straddling and highly migratory fish stocks on the high seas, which occur in the exclusive economic zone of one

Je survolerai également plusieurs autres ententes internationales sur les pêches. Mon but est de vous présenter un bref aperçu du sujet, après quoi je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

[Traduction]

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, l’UNCLOS, qu’on qualifie de « constitution des océans », a été négociée en 1982. Elle établit le cadre qui régit de nombreux aspects de la gouvernance des océans, depuis la navigation jusqu’à la pollution maritime, en passant par le règlement des différends et la gestion des ressources marines biologiques et non biologiques. Plus particulièrement, elle décrit les zones dans lesquelles les États exercent des droits souverains et où ils ont compétence. Le Canada a beaucoup contribué à la négociation de l’UNCLOS, qui a pris bien du temps. Il a signé la convention en 1982.

Toutefois, comme le savent les sénateurs, la ratification par le Canada a été retardée d’abord à cause des préoccupations au sujet des parties de l’UNCLOS afférentes à l’exploitation minière des grands fonds marins, puis en raison d’inquiétudes reliées à la nécessité de renforcer les parties de l’UNCLOS traitant de la pêche. Heureusement, nous avons pu régler ces deux questions. La nouvelle partie XI de l’accord d’application de 1994 traite de l’exploitation minière du fond marin. Mais ce qui revêt plus d’importance pour ce comité, c’est l’Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons de 1995, dont je vous fais grâce du long titre exact. Une fois ces dispositions en place, et comme le recommandait le comité, le Canada a ratifié l’UNCLOS en novembre 2003. Cent cinquante pays sont actuellement parties à l’UNCLOS.

L’UNCLOS établit que dans une zone de 200 milles marins, l’État côtier a des droits souverains aux fins d’exploitation, de conservation et de gestion des ressources naturelles, biologiques ou non biologiques, des eaux sus-jacentes aux fonds marins et du sous-sol marin. Cette convention nous permet de faire plus ou moins ce que nous voulons jusqu’à notre limite des 200 milles. Au-delà de cette limite, les navires étrangers sont libres de pêcher. Cette liberté de pêcher n’est cependant pas sans entraves. L’UNCLOS enjoint les États de coopérer à la conservation et à la gestion des ressources biologiques dans les zones situées en haute mer, telles que celles du nez et de la queue du Grand Banc ainsi que du Bonnet Flamand.

Le Canada est un État côtier doté d’un plateau continental qui s’étend au-delà de 200 milles et il dispose de droits souverains aux fins d’exploration du plateau continental et d’exploitation des ressources naturelles, tant biologiques, s’agissant des espèces sédentaires, que non biologiques, comme le pétrole et le gaz présents dans le sous-sol des fonds marins. Ces droits souverains ne s’appliquent pas à la plupart des pêches.

Le deuxième grand accord dont j’ai fait mention est l’Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons de 1995. Cet accord est probablement le plus important en matière de pêches après l’UNCLOS. Il vient compléter les dispositions de l’UNCLOS, en particulier en ce qui concerne la gestion des stocks de poissons chevauchants et des stocks grands migrateurs qui se trouvent dans

or more coastal states and in the high seas. The highly migratory fish stocks, such as tuna, are those that routinely range over great distances, both in international waters and in waters under national jurisdiction. The UN Fish Stocks Agreement establishes a strong conservation and management regime, including effective high-seas enforcement procedures for high-seas fisheries. The agreement gives priority to regional fisheries management organizations as the most effective way for states to cooperate in the conservation management of those stocks. The agreement encourages states to cooperate through these regional fishing management organizations, RFMOs, or other arrangements to conserve and manage straddling and highly migratory fish stocks. The agreement elaborates on the duty of states under it to cooperate in the management of the stocks on the high seas. It also details the obligation of flag states, starting with the duty for a state to take necessary measures to ensure that fishing vessels flying its flag on the high seas comply with conservation and management measures adopted by the RFMO. Also, fishing vessels flying its flag agree not to engage in any activity that undermines the effectiveness of those measures. States that are not members of RFMOs are still expected to cooperate.

Canada was a leader in the negotiation of the UN Fish Stocks Agreement, and ratified the agreement in 1999. It took awhile to come into force, which was in December 2001. Thereafter, its membership has grown to 61 parties, about double the number of parties when we last appeared before this committee in late 2002. The number continues to grow. Most recently, Japan and a number of new members of the European community have come on board this year. We hope to have a few more countries but some, such as Mexico and Chile, are not parties for a number of reasons.

It has been five years since the agreement came into force, so this year a conference for the review of the agreement was held in New York. Canada was an active participant in that meeting. The idea was that we were to review how the agreement was operating and to come up with ideas for strengthening its implementation. Many of Canada's priorities were reflected in the outcome of the review. Some of these were: reducing capacity of the global fishing fleet; modernizing and strengthening the mandates and measures of regional fisheries management organizations; developing regional guidelines for fisheries sanctions; and ensuring that post-opt-out procedures and behaviour does not undermine conservation measures and is constrained by dispute resolution.

Many of the recommendations of an international High Seas Task Force, which has met for the last year or so, were also incorporated into the proposals. The recommendations call for performance reviews; developing standards for guidelines for RFMOs; adoption of the model scheme on port state measures of the Food and Agriculture Organization of the United Nations, as a minimum standard; and enhanced international monitoring,

la zone économique exclusive d'un ou de plusieurs États côtiers et en haute mer. Les stocks de poissons grands migrateurs, comme le thon, sont ceux qui ont l'habitude de parcourir de grandes distances dans les eaux internationales et dans les eaux de compétence nationale. L'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons institue un solide régime de conservation et de gestion, dont des procédures d'application dans la pêche en haute mer. Il donne la priorité aux organisations régionales de gestion des pêches, considérées comme le moyen le plus efficace pour les États de coopérer à la gestion des stocks en question. L'accord encourage les États à coopérer par l'entremise de ces organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) ou d'autres arrangements pour conserver et gérer les stocks de poissons chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs. Il explique l'obligation qui est faite aux États de coopérer à la gestion des stocks en haute mer et il détaille les responsabilités de l'État du pavillon, en commençant par le devoir de prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que les navires de pêche qui évoluent en haute mer sous son pavillon respectent les mesures de conservation et de gestion adoptées par les ORGP et n'exercent aucune activité susceptible de compromettre l'efficacité de ces mesures. On attend des États qu'ils collaborent avec les ORGP, même s'ils n'en sont pas membres.

Le Canada a été un chef de file dans la négociation de l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons, qu'il a ratifié en 1999. L'accord n'est toutefois entré en vigueur qu'en décembre 2001. Par la suite, les parties contractantes ont augmenté à 61, soit environ le double du nombre de signataires qu'il y avait lorsque nous nous sommes présentés la dernière fois devant ce comité, à la fin de 2002. Et le nombre de signataires continue de croître. Cette année, le Japon et divers nouveaux États membres de la Communauté européenne ont signé l'accord. Nous espérons que d'autres pays encore se joindront à eux, mais certains, comme le Mexique et le Chili, n'ont pas signé l'accord pour diverses raisons.

Comme cela fait maintenant cinq ans que l'accord est en vigueur, une conférence d'examen de cet accord, à laquelle le Canada a activement participé, a eu lieu cette année à New York. Elle avait pour but de voir comment fonctionnait l'accord et de proposer des moyens de renforcer sa mise en œuvre. Bon nombre des priorités du Canada transparaisaient dans les résultats de cet examen, comme la réduction de la capacité de la flotte de pêche mondiale; la modernisation et le renforcement des mandats des organisations régionales de gestion des pêches et des mesures qu'elles prennent; l'élaboration de lignes directrices régionales sur les sanctions en matière de pêche et la nécessité de veiller à ce que les façons de procéder et les comportements postérieurs à un désengagement ne nuisent pas aux mesures de conservation et soient assujettis à la procédure de règlement des différends.

Un bon nombre des recommandations formulées par un Groupe de travail sur la haute mer, qui a été à l'œuvre pratiquement toute l'année dernière, ont également été intégrées aux propositions. Elles préconisent des examens des résultats, l'élaboration de normes concernant les lignes directrices des ORGP, l'adoption, comme norme minimale, du modèle d'État de port élaboré par l'Organisation des Nations Unies pour

control and surveillance. We think it had a good output. The report of the meeting will be reflected to some degree in the annual resolution on fisheries and oceans to be adopted by the UN in the next few weeks.

The next item is regional fisheries management organizations. Canada is a member of several. Some of them are old, such as the Northwest Atlantic Fisheries Organization, NAFO, and the International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas, ICCAT. Others have been recently negotiated and some, such as the one in the southern Pacific Ocean, are still under negotiation. A useful trend is that most of the world's fishing areas are now covered by RFMOs.

While there are differences in the provisions and dynamics of the RFMOs and the coverage of the stocks, there are certain common elements: the members receive scientific advice regarding fish stocks and members determine a total allowable catch to allocate among themselves. The members also set conservation measures, such as gear sizes, and the time and area of closures. Enforcement of the conservation measures is generally left up to the flag states of each vessel, the exception being NAFO, which has developed an international regime for boarding and inspection. Decisions in the RFMOs are usually taken either by consensus or a combination of majority decisions with recourse to an objection procedure. In most cases, when a state makes an objection, it does not have to apply the measure.

The regional fisheries management organization that is likely of greatest interest to Canada and to this committee is the NAFO. It manages most of the fish stocks in international waters beyond Canada's exclusive economic zone in the northwest Atlantic, including the nose and tail of the Grand Banks and the Flemish Cap. As the committee has heard from other witnesses, NAFO is undergoing a reform process to modernize it. This process is the culmination of a significant international effort including an enhanced enforcement presence by Canadian NAFO inspectors in the regulatory area; increased Canadian diplomatic interventions; and multiple international initiatives, including the 2005 Conference on the Governance of High Seas Fisheries and the UN Fish Agreement held in St. John's, Newfoundland and Labrador. This major undertaking included many of my department's overseas missions and officers from the legal section. It helped to give impetus to reform of the fisheries governance, particularly on the NAFO side.

In 2005, the NAFO annual meeting initiated a reform process. First, a reform group was established to examine the 1979 NAFO Convention and to suggest improvements

l'alimentation et l'agriculture, et l'intensification des activités internationale de suivi, de contrôle et de surveillance. Nous estimons que la conférence d'examen a produit de bons résultats. Le rapport en découlant sera reflété dans une certaine mesure dans la résolution annuelle sur les pêches et les océans qui sera adoptée par les Nations Unies au cours des prochaines semaines.

Les organisations régionales de gestion des pêches sont un autre élément d'intérêt. Le Canada est membre de plusieurs d'entre elles. Certaines existent depuis longtemps, comme l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (l'OPANO) et la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (la CICTA). D'autres sont l'aboutissement de négociations récentes et d'autres encore, comme celle qui concerne le Pacifique, font encore l'objet de négociations. En règle générale, la plupart des zones de pêche du monde sont maintenant régies par des ORGP.

Bien qu'il y ait des différences dans les dispositions qu'elles prennent, dans leur dynamique et dans l'étendue des stocks qu'elles régissent, ces ORGP ont des éléments en commun : leurs membres reçoivent des avis scientifiques sur les stocks de poissons et ils fixent un total autorisé des captures, qu'ils répartissent entre eux. Ils établissent aussi des mesures de conservation, telles que la taille des engins de pêche ainsi que les périodes et les zones où la pêche est interdite. L'application des mesures de conservation est généralement laissée au soin de l'État du pavillon de chaque navire, sauf dans le cas de l'OPANO, qui a établi un régime international d'arraisonnements et d'inspections. Les décisions des ORGP sont généralement issues d'un consensus ou de décisions majoritaires assorties d'une possibilité de recours à une procédure d'opposition. Dans la plupart des cas, un État qui s'oppose à une mesure n'est pas tenu de l'appliquer.

L'organisation régionale de gestion des pêches qui intéresse probablement le plus le Canada et ce comité est l'OPANO. Elle gère la plupart des stocks de poissons des eaux internationales situées au-delà de la zone économique exclusive du Canada dans l'Atlantique Nord-Ouest, y compris ceux du nez et de la queue du Grand Banc ainsi que du Bonnet Flamand. Comme l'ont indiqué au comité d'autres témoins, l'OPANO fait actuellement l'objet d'un processus de réforme visant à la moderniser. Ce processus est l'aboutissement d'importantes initiatives internationales, notamment d'une présence renforcée des inspecteurs canadiens de l'OPANO dans la zone réglementée, de l'accroissement des interventions diplomatiques du Canada et de multiples autres initiatives internationales, dont la Conférence internationale sur la gouvernance des pêches en haute mer et l'Accord des Nations Unies sur la pêche, qui s'est tenue à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) en 2005. Cette entreprise de grande envergure a mobilisé un grand nombre des missions à l'étranger et des agents des Affaires juridiques de mon ministère. Elle a donné une impulsion à la réforme sur la gouvernance des pêches, en particulier en ce qui concerne l'OPANO.

Un processus de réforme a été engagé lors de la réunion annuelle de l'OPANO de 2005. Dans un premier temps, un groupe de travail chargé de la réforme a été établi pour examiner la

to incorporate the principles of the UN Fish Stocks Agreement.

Second, the NAFO Standing Committee on International Control was directed to review monitoring, control and surveillance to determine changes to strengthen the existing regime.

The Minister of Fisheries and Oceans provided an excellent overview of the most recent developments within NAFO during his recent testimony. While this reform process is not yet concluded, Canada has been successful in achieving progress on critical elements of reform and, in so doing, incorporating elements of the UN Fish Stocks Agreement. Elements I will touch on and which are of particular interest to Canada have been that the contracting parties are to base their decisions on the best scientific information available, to apply the precautionary approach and take ecosystem considerations into account, as well as decision-making, which has been a problematic area for Canada.

The objection procedure has been significantly altered to circumscribe the ability of the contracting party to object to its allocated quota and fish it at unilateral levels. Now, under the reforms, once implemented, a dissatisfied contracting party will need to justify its objection before an independent panel, and then only on two prescribed grounds. A dispute settlement procedure is also included, which allows parties to submit disputes to the UNCLOS, the Law of the Sea and the fish stocks dispute settlement procedures. There is also an explicit enumeration of flag state and contracting party duties. At the same time, we preserved the key elements for us of the 1979 convention, which was, first, the special consideration for Canada in allocation decisions and, second, the obligation for NAFO proposals to be consistent with measures adopted by the coastal state.

There is still work to be done on the text. Another meeting of the NAFO council in March will focus on it. We hope at the end of that time that the text will be accepted and that countries will then proceed to adopt it.

At the annual meeting in September, there was also agreement to strengthen aspects of the conservation and enforcement measures, and these changes will be applicable as of January 1, 2007. We do not have to wait for all the amendments to be adopted. Rather, we can start making some real changes as of January 1. We think these changes have been a major step forward and that NAFO will be a significantly strengthened organization as a result.

I will touch briefly on other fisheries instruments. The Food and Agriculture Organization of the UN has been active in fisheries for a long period, as part of its mandate. It is active a bit more on the scientific and technical side. It has come up with

Convention de l'OPANO de 1979 et proposer des améliorations pour y intégrer les principes de l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons.

Ensuite, le Comité permanent de contrôle international de l'OPANO a été chargé d'examiner le régime de suivi, de contrôle et de surveillance pour déterminer quels changements il était nécessaire d'y apporter pour le renforcer.

Lors de son récent témoignage, le ministre des Pêches et des Océans a donné un excellent aperçu des dernières orientations prises par l'OPANO. Bien que le processus de réforme n'ait pas encore été mené à terme, le Canada a réussi à réaliser des progrès sur des éléments essentiels de la réforme et à intégrer à celle-ci certains éléments de l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons. Les éléments que je vais évoquer et qui intéressent particulièrement le Canada ont trait au fait que les parties contractantes doivent fonder leurs décisions sur la meilleure information scientifique disponible, appliquer l'approche de précaution et tenir compte aussi dans leur processus décisionnel de considérations liées à l'écosystème, ce qui a été problématique pour le Canada.

La procédure d'opposition a été considérablement modifiée afin de limiter la capacité d'une partie contractante à s'opposer au quota qui lui est attribué et à pêcher des quantités de poisson fixées unilatéralement. Une fois la réforme mise en œuvre, une partie contractante mécontente devra justifier son opposition devant un comité indépendant et encore ne pourra-t-elle le faire que pour deux motifs réglementaires. Une procédure de règlement des différends est aussi prévue, qui permet aux parties d'assujettir le règlement de leurs différends aux modalités établies à cet effet dans l'UNCLOS et dans l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons. Enfin, une liste explicite des obligations de l'État du pavillon et des parties contractantes a été établie. En même temps, nous avons préservé ce qui était pour nous les principaux éléments de la convention de 1979, soit, en premier lieu, l'attention particulière accordée au Canada dans les décisions de répartition des quotas et, en second lieu, l'obligation de faire en sorte que les propositions de l'OPANO soient compatibles avec les mesures adoptées par l'État côtier.

Le libellé de ces modifications nécessite encore du travail. C'est sur quoi portera la réunion de l'OPANO qui aura lieu en mars. Nous espérons qu'alors le texte proposé sera accepté et que les pays membres procéderont ensuite à son adoption.

À la réunion annuelle de septembre, il a aussi été convenu de renforcer certains aspects des mesures de conservation et d'application des règlements. Les modifications connexes seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Nous n'avons pas à attendre que toutes les modifications prévues soient adoptées pour commencer à opérer de réels changements à compter du 1<sup>er</sup> janvier. Nous estimons que ces modifications représentent un grand pas en avant et qu'ils feront de l'OPANO une organisation notablement plus forte.

Je vais maintenant évoquer brièvement d'autres instruments en matière de pêches. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture œuvre dans le domaine de la pêche depuis longtemps, cela faisant partie de son mandat. Elle

agreements on compliance, on a code of conduct and on an international plan of action for illegal, unreported, unregulated fishing. It works in a complementary fashion with the UN Law of the Sea, which is more of a legal institution, and it has helped to strengthen some of the activity against over-fishing.

I would say the major achievement in the last several years has been Canada's ratification of the UN Law of the Sea. The Fish Stocks Agreement obviously came into force, but it was important that the European Union countries come on board. We achieved a real breakthrough with the NAFO reform exercise that is under way, and, we hope, will conclude in March.

I will leave it at that, and I would be pleased to answer any questions.

**Senator Cowan:** My question has to do with the area of enforcement and dispute resolution, and voting rights and influence. As I understand it, in NAFO, despite the huge significance of this area to Canada, Canada has simply one out of 12 votes. The minister expressed some reservation about trying to exercise too much muscle in NAFO affairs for fear that it would upset the influence that Canada might otherwise have.

In that context, one witness has described the flag state monopoly on enforcement as an Achilles heel in the agreement and in the reform process. I think there is a concern amongst people who are interested and knowledgeable about this whole regime about whether there are sufficient teeth in the reforms to enable actual enforcement rather than talk about enforcement of the good objectives and measures which everyone agrees to on paper. Can you comment on that?

**Mr. Ballhorn:** Certainly: Flag state control of their vessels is a basic principle. It is hard to convince countries to abandon that and allow others to take over that role. However, in the question of NAFO, we have had this joint inspection regime with EU vessels and Canadian vessels working fairly well together. In that sense even before the reform process we had worked out ways of operating where there were fisheries inspection vessels and they were able to work in close cooperation.

We have had much better co-operation with the European Union in recent years than in years past. I think that is another reason to have some confidence in what we are doing. There are obligations on the flag state country to actually enforce the rules. Under the reform process, we ask them to report on infractions and the enforcement that was done. They cannot go away and say, "We are not doing anything about it." One of their obligations is to come back and report on what has happened as a result of an infraction.

**Senator Cowan:** Is that as a result of a new reform that did not exist?

intervient peut-être plus particulièrement dans le domaine scientifique et technique. On lui doit des accords de conformité, un code de conduite et un plan d'action international sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Son travail est complémentaire à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui a un caractère plus juridique, et il a contribué à renforcer certaines activités de lutte contre la surpêche.

À mon avis, la ratification par le Canada de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer représente notre plus grande réalisation des dernières années. L'Accord sur les stocks de poissons est évidemment entré en vigueur, mais il était important que les pays membres de l'Union européenne soient de la partie. La réforme de l'OPANO qui est en cours représente une réelle percée et nous espérons qu'elle aboutira en mars prochain.

Je vais m'en tenir à cela et me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

**Le sénateur Cowan :** Ma question a trait à l'application des règlements et au mécanisme de règlement des différends, ainsi qu'aux droits de vote et à l'influence. D'après ce que je comprends, au sein de l'OPANO, le Canada n'a qu'une seule des 12 voix, malgré l'énorme importance que revêt pour lui la zone considérée. Le ministre a exprimé certaines réserves quant à l'exercice d'un pouvoir trop « musclé » dans les affaires de l'OPANO, craignant que cela nuise à l'influence que le Canada pourrait avoir normalement.

Dans ce contexte, un témoin a décrit le monopole de l'État du pavillon en matière d'application des règlements comme un talon d'Achille de la convention et du processus de réforme. Je crois que les gens qui s'intéressent à ce régime et le connaissent bien se demandent si cette réforme a suffisamment de mordant pour qu'on puisse en arriver à une application réelle, plutôt qu'à une discussion sur l'application, des objectifs et mesures louables auxquels tout le monde adhère en théorie. Qu'en pensez-vous?

**M. Ballhorn :** Il est certain que la mainmise de l'État du pavillon sur ses navires est un principe fondamental. Il est difficile de convaincre les pays d'y renoncer pour en laisser d'autres assumer ce rôle. Toutefois, dans le cas de l'OPANO, nous avons un régime conjoint d'inspections dans le cadre duquel des navires de l'UE et des navires canadiens travaillent relativement bien ensemble. À cet égard, même avant le processus de réforme, nous avons trouvé des moyens de fonctionner et avons eu recours à des navires d'inspection des pêches, qui étaient capables de travailler en étroite coopération.

Ces dernières années, nous sommes parvenus à établir avec l'Union européenne une bien meilleure coopération que par le passé. Je crois que cela nous donne une autre raison d'avoir confiance en ce que nous faisons. L'obligation est faite aux États du pavillon d'appliquer réellement les règlements. Dans le cadre du processus de réforme, nous leur demandons de rendre compte des infractions et des mesures coercitives auxquelles elles ont donné lieu. Ils ne peuvent pas tirer leur épingle du jeu et répondre qu'ils ne font rien à ce sujet. Ils sont obligés de rendre compte de la suite qui a été donnée à une infraction.

**Le sénateur Cowan :** Est-ce que cela résulte d'une nouvelle disposition qui n'existait pas auparavant?

**Mr. Ballhorn:** There was not a requirement to come back and say what happened as a result of the infraction. That is one of the new things. My colleagues, who are a little more up to speed on the details of the agreement, may have other comments to make, but that is something that has been agreed to.

**Keith Lewis, Legal Officer, Oceans Law Section, Foreign Affairs and International Trade Canada:** If I could just augment what Mr. Ballhorn has said, with respect to the provisions currently in existence in NAFO conservation enforcement measures, states are obligated to do some reporting with respect to the follow-up that they have done. However, this has been problematic for Canada in the past in that we have received reports that the case is pending, the case is pending, and the case is pending. One advantage we have received with the most recent negotiations in September is that I think this problem will be less common and we will receive reports much more regularly. Of course, we follow up as much as we can with the other flag states.

**Senator Cowan:** You do not sound convinced about that.

**Mr. Lewis:** I am convinced, senator.

**Mr. Ballhorn:** For something that has such a small number of members, it depends on the goodwill of members. The willingness of countries to agree to the reforms is a good sign. People were not pulling back. They are willing to be under more obligation, to live up to conservation measures and to report on them. I would say the performance recently by the European Union has been good on disciplining its own vessels. One challenge is that while the European Union has the competence internationally, the actual penalties and the jurisdiction over the vessels are still with member states. They still need to go back, and evidence must be put forward to a court, and a judge must hear the case. Countries cannot guarantee that there will always be a penalty for every infraction, because they do not control the courts, in the same way that the Canadian government cannot guarantee what the courts will do in any particular situation.

**The Chairman:** I wanted to clarify this because it is a good point. First, what was agreed to recently needs to be ratified by the member states. There is nothing in place at the present time. There is an agreement in principle. There is goodwill on behalf of all those at the table, but all the reforms that were agreed upon still must be ratified by all the member states.

**Mr. Ballhorn:** There are still a few aspects outstanding that will probably take up a good part of the meeting in March.

Once that is done, the European Union is only one membership. For all 25 members of the European Union, there is only one membership, the European Union. Denmark is there, not for Denmark but for the Faroes and Greenland, and France is there for the islands of St. Pierre and Miquelon.

**M. Ballhorn :** Il n'y avait pas d'obligation de rendre compte de ce qui avait été fait à la suite d'une infraction. C'est un des éléments nouveaux. Mes collègues, qui sont plus au fait des détails de ce qui a été convenu, ont peut-être d'autres commentaires à formuler à ce sujet, mais c'est un point sur lequel les parties se sont entendues.

**Keith Lewis, agent juridique, Section du droit des océans, Affaires étrangères et Commerce international Canada :** Pour renchéir sur ce qu'a dit M. Ballhorn, aux termes des dispositions qui existent déjà dans les mesures de conservation et d'application des règlements de l'OPANO, les États sont obligés de rendre compte dans une certaine mesure du suivi qu'ils ont donné. Toutefois, par le passé, cela a été problématique pour le Canada, qui se faisait dire à l'infini que « l'affaire est en suspens... ». Un des avantages que nous ont valus les récentes négociations de septembre réside à mon avis dans le fait que ce problème sera moins fréquent et que nous recevrons des rapports plus régulièrement. Bien entendu, nous assurons autant que possible des suivis avec les autres États du pavillon.

**Le sénateur Cowan :** Vous ne semblez pas convaincu de cela.

**M. Lewis :** Je le suis, sénateur.

**M. Ballhorn :** Dans une entité qui compte si peu de membres, on dépend de la bonne volonté de l'ensemble des membres. Le désir des pays d'adhérer aux réformes est bon signe. Ces pays n'ont pas cherché à faire marche arrière. Ils acceptent d'être astreints à plus d'obligations, de respecter les mesures de conservation et de rendre compte de leur application. J'estime que, s'agissant de discipliner ses propres navires, l'Union européenne est arrivée récemment à de bons résultats. Une difficulté vient toutefois du fait que si elle dispose à cet égard de la compétence internationale, les sanctions relèvent encore des États membres, qui ont droit de regard sur leurs navires. Il faut donc encore en référer et présenter la preuve à des tribunaux, et la cause doit être entendue par un juge. Les pays ne peuvent garantir que chaque infraction sera sanctionnée, parce qu'ils n'ont aucune mainmise sur les tribunaux, pas plus que le gouvernement canadien ne peut garantir ce que décidera un tribunal dans telle ou telle situation.

**Le président :** Il y a là un point, que je souhaite clarifier. Tout d'abord, ce qui a été convenu récemment doit être ratifié par les États membres. On a un accord de principe, mais rien n'est encore en place. Il y a de la bonne volonté chez tous les participants présents à la table, mais les réformes sur lesquelles ils se sont entendus doivent encore être ratifiées par tous les États membres.

**M. Ballhorn :** Il reste encore en suspens quelques questions qui mobiliseront probablement une bonne partie des discussions lors de la réunion de mars.

Ensuite, il faut savoir qu'au sein de l'OPANO, l'Union européenne n'est qu'un seul membre, représentant ses 25 États membres. Le Danemark est présent, mais au nom des îles Féroé, de même que la France l'est pour le compte des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

Within the union they must have an internal process to say yes to that and that is the process to which we are looking forward to hearing. The member states are sitting in the European Union delegation but only the European Commission member speaks.

**The Chairman:** Will Spain and Portugal need to ratify what was agreed to by the European Union?

**Mr. Ballhorn:** No.

**The Chairman:** What is the ratification process within the EU?

**Mr. Ballhorn:** Within their own internal EU procedures they will decide yes or no to ratify. They have a way of making a decision within the European Union, so within that internal process Spain and Portugal would have a say in that.

**The Chairman:** Will that be the commission or Parliament or both?

**Mr. Ballhorn:** I am not sure because it is a complex procedure. They work through ministerial councils and sometimes it goes to Parliament. They would need to make an internal decision to proceed and once that is done, that would bind all the member states.

**The Chairman:** Perhaps you could clarify later exactly how the ratification process will take place. Is it at the commission level, Parliament level or a combination of both? I am not clear on who ratifies what within the EU.

**Senator Adams:** My question may be different, especially regarding the UN Law of the Sea. It was ratified in 1982 and we settled a land claim in 1993.

First, I will explain what we do in Nunavut. I have seen a map of the NAFO indicating one part of the area where we catch in the 0B sector. The majority of the catch of halibut in Greenland is in the 0A sector.

Right now, we have quotas of 8,000 metric tonnes from the Department of Fisheries and Oceans. Since 2003, it has been hard to get quotas in Nunavut. Right now only some people in the community get quotas. Right now, we have only 9 per cent royalties from other organizations and other companies. They are taking some of the quotas that we have in the Arctic.

Every year since February, the minister gave Nunavut 8,000 tonnes in the areas 0A and 0B, but a lot of those areas are not good for Nunavut. The policy since the agreement of 1982 is different. We settled a land claim in 1993 and that should be part of NAFO. The Nunavut area has 8,000 metric tonnes but right now we have no control over that area. Some companies are hiring and they are putting flags out for foreigners. From 2003 to 2005 or 2006, almost 100 per cent of the fish caught up there is done by foreigners: that is 8,000 metric tonnes.

Au sein de l'Union, il doit y avoir un processus interne pour approuver les réformes et nous attendons d'en savoir plus à ce sujet. Les États membres siègent au sein de la délégation européenne, mais seul le membre de la Commission européenne a la parole.

**Le président :** Est-ce que l'Espagne et le Portugal devront ratifier les réformes dont aura convenu l'Union européenne?

**M. Ballhorn :** Non.

**Le président :** Quel est le processus de ratification au sein de l'UE?

**M. Ballhorn :** L'Union européenne décidera de ratifier ou non les réformes selon ses procédures internes. Il y a un processus décisionnel en place au sein de l'UE, dans le cadre duquel l'Espagne et le Portugal auraient leur mot à dire.

**Le président :** La décision viendra-t-elle de la Commission, du Parlement ou des deux à la fois?

**M. Ballhorn :** Je ne sais pas au juste, car c'est une procédure complexe, faisant appel parfois à des conseils de ministres, parfois au Parlement. L'Union devra prendre une décision interne et celle-ci liera tous ses États membres.

**Le président :** Peut-être pourriez-vous clarifier plus tard comment se déroulera le processus de ratification et s'il se situe à l'échelle de la Commission, du Parlement ou des deux à la fois? Je ne suis pas certain de qui ratifie quoi au sein de l'UE.

**Le sénateur Adams :** Ma question est peut-être particulière, spécialement en ce qui concerne l'UNCLOS. Celle-ci a été ratifiée en 1982 et le règlement de la revendication territoriale a eu lieu en 1993.

Laissez-moi d'abord expliquer ce que nous faisons au Nunavut. J'ai vu une carte de l'OPANO illustrant une partie des eaux dans lesquelles nous pêchons dans la zone 0B. La majorité du flétan capturé au Groenland vient de la zone 0A.

En ce moment, nous avons un quota de 8 000 tonnes métriques du ministère des Pêches et des Océans. Depuis 2003, il est difficile d'acquiescer des quotas au Nunavut. À l'heure actuelle, seules quelques personnes de la communauté obtiennent des quotas et nous ne recevons que 9 p. 100 de redevances d'autres organisations et entreprises qui exploitent une partie des quotas que nous avons en Arctique.

Tous les ans depuis février, le ministre accorde au Nunavut 8 000 tonnes dans les zones 0A et 0B, mais une bonne partie de ces zones n'est pas intéressante pour le Nunavut. Depuis l'accord de 1982, la politique est différente. La revendication territoriale a été réglée en 1993 et cela devrait se refléter à l'OPANO. Nous disposons de 8 000 tonnes dans la zone du Nunavut, mais nous n'avons aucun droit de regard sur cette zone. Certaines entreprises embauchent, mais font appel à de la main-d'œuvre étrangère. De 2003 à 2005 ou 2006, la quasi-totalité des 8 000 tonnes métriques de poisson capturées là-bas l'a été par des étrangers.

As Canadians, and after settling a land claim with NAFO for that 8,000 metric tonnes, why has this happened? Why did the minister give us 8,000 tonnes and why does it not all belong to the community in Nunavut?

**Mr. Ballhorn:** This is not something I am that familiar with. Basically, the agreement from 1982, that is the UN Law of the Sea, was negotiated but Canada did not actually ratify it until 2003. The main body here that is probably relevant would be Northwest Atlantic Fisheries Organization, NAFO, and there is a fishery allocation by country. What a country does with that allocation is up to that country. That is an area where the Department of Fisheries and Oceans is the expert and not ourselves.

I would have thought if there was any fishing by other vessels it is because someone has contracted someone else to fish. I do not think there are foreign vessels coming there that should not be there, to my knowledge, although there is some allocation to other countries. I will turn to my colleague as to whether he has any more details.

**Mr. Lewis:** To augment what Mr. Ballhorn has said, with respect to the Northwest Atlantic Fisheries Organization, it specifically regulates in the international waters. In the areas that you are speaking about, senator, there is less than 200 nautical miles because of the geographical proximity of Nunavut to Greenland. Unfortunately, in this particular case, these questions are exclusively within the competency of the Minister of Fisheries and Oceans and we are not able to speak to the questions that you have posed.

**Senator Adams:** I studied over five years ago about the commercial fishery in Nunavut and the quotas. At one time, the director of the DFO was going to make a policy for Nunavut. He was going to make a policy that no foreigner vessels could come up to the Arctic in the areas of 0A and 0B. Has anything come up in the Department of Foreign Affairs and International Trade about that discussion from four or five years ago?

**Mr. Lewis:** I have no knowledge of what you are speaking. We could try to look into it.

**Senator Adams:** Between Foreign Affairs and International Trade Canada and DFO, who is responsible for making policy for NAFO and foreigners regarding the concentration of fishing?

**Mr. Ballhorn:** NAFO only regulates what is beyond the 200-mile limit. Within 200 miles it is solely up to the Canadian government with Fisheries and Oceans Canada. We would be involved only if it was over 200 miles; anything within 200 miles is for the Canadian government.

**Senator Hubley:** Thank you for your presentation. It has been said many times over the years that NAFO lacks teeth. Do you feel the elements you have highlighted in your presentation, for

Pourquoi en est-il ainsi, puisque nous sommes Canadiens et qu'après le règlement de la revendication territoriale un quota de l'OPANO de 8 000 tonnes métriques nous a été octroyé? Pourquoi le ministre nous a-t-il attribué 8 000 tonnes et pourquoi ce quota n'appartient-il pas entièrement à la communauté du Nunavut?

**M. Ballhorn :** C'est un sujet qui ne m'est pas familier. Fondamentalement, l'accord de 1982, c'est-à-dire la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, a été négocié cette année-là, mais le Canada ne l'a ratifié qu'en 2003. L'instance principale qui est probablement compétente dans ce cas est l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, l'OPANO, au sein de laquelle, les quotas sont répartis entre pays. Ce qu'en fait un pays ensuite dépend entièrement de lui. Dans ce domaine, le ministère expert est celui des Pêches et des Océans et non le nôtre.

Je pense que s'il y a d'autres navires qui pêchent, c'est que quelqu'un les a engagés pour le faire. À ma connaissance, il n'y a pas de navires étrangers qui viennent ici sans y être autorisés, mais il y a certains quotas exploités par d'autres pays. Je me demande si mon collègue en sait plus à ce sujet.

**M. Lewis :** Pour renchéir sur ce que vient de dire M. Ballhorn, l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest régit expressément les eaux internationales. Les zones dont vous parlez, sénateur, comptent moins de 200 milles marins, en raison de la proximité géographique du Groenland par rapport au Nunavut. Dans ce cas particulier, ces questions sont exclusivement de la compétence du ministre des Pêches et des Océans et nous ne pouvons malheureusement pas y répondre.

**Le sénateur Adams :** Il y a cinq ans, j'avais étudié la question de la pêche commerciale et des quotas au Nunavut. À un moment donné, le directeur du MPO devait établir pour le Nunavut une politique selon laquelle aucun navire étranger ne pourrait venir en Arctique dans les zones 0A et 0B. A-t-il été question de cette discussion d'il y a quatre ou cinq ans au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international?

**M. Lewis :** Je n'ai pas entendu parler de cela. Nous pourrions essayer de nous renseigner à ce sujet.

**Le sénateur Adams :** Qui, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et du MPO, est chargé d'établir les politiques concernant l'OPANO et la concentration de navires étrangers dans la pêche?

**M. Ballhorn :** L'OPANO ne régit que les eaux situées au-delà de la limite des 200 milles. Ce qui se passe à l'intérieur de ces 200 milles relève uniquement du gouvernement du Canada, par l'entremise de Pêches et Océans Canada. Nous n'interviendrons que dans des cas concernant les eaux situées à plus de 200 milles. Les affaires se passant à l'intérieur des 200 milles sont des affaires internes du gouvernement du Canada.

**Le sénateur Hubley :** Je vous remercie de votre exposé. On a souvent dit au fil des ans que l'OPANO manque de mordant. Pensez-vous que les éléments que vous avez mis en évidence dans



example, the science, eco-systems, precaution, decision-making process, dispute settlement resolution, and so on, have sufficiently informed NAFO to ensure sustainable fisheries in the Northwest Atlantic? Do you sense there is a new political will within the organization to make the NAFO reform work?

**Mr. Ballhorn:** Yes, because of the fact that we could have these reform discussions and come as far as we have. Countries were positive, by and large. Usually, we have had the greatest concern about the countries of the European Economic Community, EEC and how they perform, particularly Spain and Portugal. They were helpful in reaching an agreement on the reforms.

Before that, the fact that we have the joint inspection system with the EEC is a positive sign. There have been several incidences in recent times, one only yesterday, where a vessel was found to be in violation of the rules. It was sent out of the area. That is positive, as far as we can tell.

One frustration of the current system is that a member could object to an allocation and then basically do what it wanted. Now, we have managed to develop a process whereby a country can have an objection but it must go through a process to explain that objection. Then interim measures are put in place and, eventually, it could go to a dispute resolution process. We hope that process keeps people from deciding to object and then proceeding unilaterally. That is another positive reform that was at the top of our wish list. We wanted to find some way to gain control of the unilateral objections.

Once agreed to, countries are required to take the amendments to their respective governments for approval. Other than the time it might take to have those amendments approved by the various parliaments, et cetera, we are not aware that anyone has strong objection to them. As much as possible, we try to move in a consensus way and put things forward that most people could accept. We do not want to have amendments some countries adopt and then bring into force while four or five countries will not apply them. There are only 12 parties to adopt the amendments but we want all of them to do so.

**Senator Hubley:** For my information, the 12 parties will base their decision on the best scientific information available. What happens in the case of a dispute over that information? What happens if one party says that its scientific information is A and another party says it is B? Would that go to dispute resolution? Would scientific information be in question on a regular basis?

voire exposé, concernant par exemple les aspects scientifiques et écosystémiques, l'approche de précaution, le processus décisionnel, le mécanisme de règlement des différends, et cetera, permettent à l'OPANO d'être suffisamment éclairée pour assurer la viabilité de la pêche dans l'Atlantique Nord-Ouest? Croyez-vous qu'il y ait au sein de l'organisation une nouvelle volonté politique de faire en sorte que la réforme de l'OPANO soit efficace?

**M. Ballhorn :** Oui, du seul fait que nous ayons eu ces discussions sur la réforme et que nous soyons arrivés là où nous sommes. De façon générale, l'attitude des pays était positive. Habituellement, les pays de la Communauté économique européenne, en particulier l'Espagne et le Portugal, et leur façon de procéder nous donnaient beaucoup de souci. Or, ils ont contribué à ce que nous parvenions à une entente sur la réforme.

Avant cela, nous avons établi un système conjoint d'inspections avec la CEE et cela était un élément positif. Il est arrivé à plusieurs reprises dernièrement, et pas plus tard qu'hier, qu'un navire soit trouvé en situation d'infraction aux règlements. Il a été envoyé hors zone. Cela est positif, à notre avis.

Un des éléments décourageants du système actuel, c'est qu'un membre pourrait s'opposer à un quota, puis faire pratiquement ce qu'il veut. Nous avons maintenant élaboré un processus qui permettrait à un pays de s'opposer, mais qui l'obligerait à justifier son opposition. Des mesures provisoires seraient alors mises en place et on pourrait aller jusqu'à la procédure de règlement des différends. Nous espérons que cette façon de procéder empêchera les parties de décider de faire opposition pour ensuite agir unilatéralement. Cela fait partie des réformes positives que nous attendions le plus. Nous voulions avoir un moyen de maîtriser ces oppositions unilatérales.

Une fois que les pays membres ont convenu des modifications, ils doivent les soumettre à l'approbation de leurs gouvernements respectifs. Cela devrait prendre un certain temps pour obtenir l'approbation des divers parlements et instances, mais il n'y a pas, que nous le sachions, de vive opposition d'un membre quelconque à ces modifications. Dans toute la mesure du possible, nous essayons de fonctionner par consensus et d'apporter des changements qui soient acceptables à la plupart des membres. Nous ne voulons pas que certains pays adoptent et mettent en œuvre des modifications que quatre ou cinq autres pays n'appliqueraient pas. Il n'y a que 12 parties, mais nous voulons que toutes adoptent les modifications.

**Le sénateur Hubley :** Dites-moi, étant donné que les 12 parties fonderont leur décision sur la meilleure information scientifique disponible, qu'arrive-t-il si cette information est contestée? Que se passe-t-il si une partie est d'avis que l'information scientifique prouve une chose et qu'une autre partie estime qu'elle prouve tout autre chose? Aurait-on recours alors à la procédure de règlement des différends. Arrive-t-il que l'information scientifique soit régulièrement remise en question?

**Mr. Ballhorn:** I am not aware that it is. The scientists tend to combine their findings into one view of the fish stocks. They take a more precautionary approach in that they do not assume that the numbers are necessarily the highest. They take a careful, conservative approach to the stocks.

Once the science is in place, then the allocation decisions are made according to a key that has been agreed upon. Once the allocations are determined, countries might object. Two countries have objected in recent years to the allocations. Iceland objected for more technical reasons in that they cannot agree to a formula that is about fishing effort. They set a quota that is equivalent to the fishing effort without agreeing to "effort." The Faroe Islands, off Greenland and under Denmark, have had a problem with shrimp allocations. They claim there is more shrimp there than NAFO claims. They went out to fish what was out there. We hope there will be a process in place whereby they can formally present and argue their objection when they are unhappy with the allocation. Through such a process, they will not simply voice their objection and then do what they want to do.

**Senator Hubley:** That answers my question about a process to resolve such objections.

**The Chairman:** With regard to the dispute resolution mechanism, we do not know all the details yet. For example, we do not know how the panel will be established and what the guidelines for the panel will be. I assume that nations will continue to fish while the dispute is before the panel but that point should be clarified.

Will the details of the dispute resolution mechanism be in the March text so that committee members will be informed of the guideline details?

**Mr. Ballhorn:** All the basic material is in the text. We are only part way through to reaching consensus.

There are new provisions on decision-making around allocations. There is a process whereby if countries object, they must go through a certain process of justification, and there are interim measures. If they are still unhappy over time, they can move to dispute settlement. That part has been more or less agreed. What is there has been worked through and that has been the most difficult part to date. Other details are yet to come but we are fairly confident that we have a process.

There will always be the problem of how quickly it goes. Once a country objects, how quickly can a process be set in place to review the objection? We hope it will be a six-month time frame. There is no sense having a decision that is too far into the fishing season.

**M. Ballhorn :** Je ne suis pas au courant d'une telle situation. Les scientifiques ont tendance à fusionner leurs conclusions en une seule et même perspective sur les stocks de poisson. Ils optent pour une approche de précaution, leurs hypothèses n'étant pas fondées sur des estimations quantitatives maximales. Ils font preuve de beaucoup de prudence dans leur évaluation des stocks.

Une fois l'information scientifique établie, les décisions de répartition des quotas sont fondées sur une formule sur laquelle toutes les parties se sont entendues. Les pays peuvent s'opposer aux quotas fixés. Deux pays l'ont fait ces dernières années. D'une part, l'Islande a fait opposition, davantage pour des raisons techniques, estimant qu'elle ne pouvait accepter une formule fondée sur l'effort de pêche. Elle a donc établi un quota qui est équivalent à l'effort de pêche, mais sans accepter la notion d'« effort ». D'autre part, les îles Féroé, situées au large du Groenland et qui relèvent du Danemark, se sont opposées aux quotas de crevette, jugeant que les stocks de crevette sont plus importants que le prétend l'OPANO, et elles ont décidé d'exploiter les stocks présents. Nous espérons qu'il y aura en place un processus permettant aux parties de signifier officiellement leur opposition et de faire valoir ce qui la motive lorsqu'ils sont mécontents d'un quota, et non simplement d'exprimer leur opposition pour faire ensuite ce qu'ils veulent.

**Le sénateur Hubley :** Cela répond à ma question au sujet de la manière de régler les cas d'opposition.

**Le président :** En ce qui concerne le mécanisme de règlement des différends, nous n'en connaissons pas encore tous les détails. Ainsi, nous ne savons pas comment le comité indépendant sera établi et quelles seront les directives qu'il devra suivre. Je suppose que les pays continueront de pêcher pendant que le différend est devant le comité, mais ce point devrait être clarifié.

Est-ce que le texte de mars contiendra des renseignements détaillés sur le mécanisme de règlement des différends, qui permettront à notre comité de savoir de quoi seront faites les directives?

**M. Ballhorn :** Tous les renseignements de base sont dans le texte, mais nous ne sommes pas encore sur le point d'aboutir à un consensus.

Il y a de nouvelles dispositions sur le processus décisionnel concernant les quotas. Selon le processus établi, si des pays s'opposent à une décision, ils doivent entreprendre d'en justifier le motif et des mesures provisoires sont alors prises. S'ils restent insatisfaits, ils peuvent recourir au mécanisme de règlement des différends. On s'est plus ou moins entendu là-dessus et cela a été la partie la plus difficile jusqu'ici. D'autres détails restent à préciser, mais nous sommes assez confiants qu'un processus se dessine bel et bien.

Il y aura toujours la question de la rapidité du processus. Une fois qu'un pays fait opposition, combien de temps faudra-t-il pour que le processus soit déclenché et qu'on procède à l'examen du motif de l'opposition? Nous espérons que cela pourra se faire dans un délai de six mois, car il serait insensé que la décision ne soit prise qu'une fois la saison de pêche bien avancée.

**The Chairman:** Can countries fish while their objection is pending resolution?

**Mr. Ballhorn:** I ask my colleague to respond. It is my understanding that there will be interim measures. They can fish but only up to a certain limit.

**Mr. Lewis:** With respect to the current draft of the decision-making procedures, when countries have objections to their allocations, they can lodge their objections based on circumscribed grounds. They must put forward their proposal of an acceptable level of fishing, for instance, and allocations. Their proposal cannot undermine the objective of the convention. It would go to a panel procedure for examination of the objections and the alternate proposals made by the objection countries. There would be a time frame during which the state or country could fish to its own unilateral quota. The way in which the process is set up, it would be fairly limited in time.

**The Chairman:** What do you mean by “fairly limited in time?”

**Mr. Lewis:** It would depend on which steps were taken. There are alternate ways to move through the decision-making process involving this panel.

**The Chairman:** Would it be a question of weeks, months or years?

**Mr. Lewis:** It could be weeks or months but it would not be years.

**Senator Meighen:** I want to clarify a couple of issues.

In 2003, this committee heard testimony that expressed a great deal of scepticism about the importance of the fisheries portfolio within the total area of the federal government’s responsibilities, particularly with respect to the Department of Foreign Affairs and International Trade. I am sure that you gentlemen are well aware that there has been a persistent belief in some parts of Atlantic Canada that we have advertently, or at best inadvertently, condoned overfishing over the years in return for trade deals for industries in other parts of the country. The minister’s advisory panel says that has never been the case. I want to ask you straight up: Have you ever come across any secret deals of that nature to condone overfishing in return for other concessions?

**Mr. Ballhorn:** Certainly, I have never come across that. In fact, fisheries is usually the one thing that is excluded in the trade area. Most allocations of NAFO are held by Canada. The United States does not have any allocations under NAFO. A large percentage of NAFO allocations go to Canada. It has created tension in the organization. Obviously, others would like more allocation, including the Americans but we have been successful in gaining the lion’s share of the allocation.

**Le président :** Après avoir fait opposition, les pays peuvent-ils pêcher en attendant que le différend soit réglé?

**M. Ballhorn :** Je vais demander à mon collègue de répondre. J’ai compris, pour ma part, que des mesures provisoires seraient mises en place et qu’ils pourraient pêcher, mais jusqu’à un certain point seulement.

**M. Lewis :** Selon l’ébauche actuelle des modalités du processus décisionnel, lorsqu’un pays est mécontent du quota qui lui a été attribué, il peut s’y opposer officiellement pour des motifs réglementaires. Il lui faut alors soumettre une contre-proposition, indiquant, par exemple ce qu’il estime être un niveau d’exploitation et un quota acceptables. Sa contre-proposition ne doit pas compromettre les objectifs de la convention. Ensuite, les motifs de l’opposition et la contre-proposition seraient examinés par un comité. Pendant une certaine période, le pays en question pourrait pêcher selon son propre quota fixé unilatéralement, mais selon la façon dont le processus a été établi, il s’agirait d’une période assez limitée.

**Le président :** Qu’entendez-vous par « période assez limitée? »

**M. Lewis :** Cela dépendrait des mesures prises. Il y a diverses façons pour le comité d’appliquer le processus décisionnel.

**Le président :** Serait-ce une question de semaines, de mois ou d’années?

**M. Lewis :** Il pourrait s’agir de semaines ou de mois, mais non d’années.

**Le sénateur Meighen :** Je souhaite clarifier deux ou trois points.

En 2003, notre comité a entendu un témoignage qui reflétait beaucoup de scepticisme quant à l’importante accordée au dossier de la pêche parmi toutes les responsabilités du gouvernement, particulièrement en ce qui concerne le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Je suis sûr, messieurs, que vous savez bien que dans certaines parties du Canada atlantique on continue de penser que nous avons délibérément, ou dans le meilleur des cas inconsciemment, fermé les yeux sur la surpêche, en échange d’opérations commerciales profitant à des industries d’autres parties du pays. Le comité consultatif du ministre dit que cela n’a jamais été le cas. Je vous pose la question sans détour : Avez-vous jamais eu connaissance de tractations secrètes de cette nature, visant à fermer les yeux sur la surpêche en échange d’autres concessions?

**M. Ballhorn :** Je n’ai assurément jamais eu connaissance de telles choses. En fait, les pêches sont habituellement l’élément qui est exclu des négociations commerciales. La plupart des quotas de l’OPANO sont détenus par le Canada. Les États-Unis n’ont aucun quota de l’OPANO. C’est le Canada qui reçoit la plus grande part des quotas de cette organisation. Cela a d’ailleurs créé des tensions au sein de cette dernière. Manifestement, d’autres parties, dont les Américains, souhaiteraient obtenir plus de quotas, mais, à cet égard, nous avons réussi à nous tailler la part du lion.

**Senator Meighen:** I realize that Canada's allocation is good but there is a belief that we have never been particularly tough on foreign vessels that overfish, not only outside our jurisdiction but also inside our 200-mile jurisdiction. The federal government seems to take a see-no-evil-hear-no-evil attitude.

**Mr. Ballhorn:** There is an intense and active surveillance process in place in recent years. Under NAFO, there is a joint process with the EEC to board vessels to check fish stocks in holds. That process has had real consequences. As well, the EEC is beginning to change with Spain and Portugal becoming members and the commission having more competence with a European view about fishing. The European Economic Commission has been more helpful on overfishing than they have been in the past. Canada has put more resources into surveillance than we have had for some years.

**Senator Meighen:** Your testimony is that you are not aware and never have been aware of any secret deals with respect to fishing and Canada giving additional fishing allocation within our zone or outside of our zone.

**Mr. Ballhorn:** No: Certainly with outside, from time to time some contracting might be done if people do not have the vessels, but that is done on a commercial basis. I am not aware that there are foreign vessels within our waters and within NAFO, whose vessels are there. There has been a much more enhanced surveillance operation and follow-up, certainly much more than there has been in the last few years.

**Senator Meighen:** Assuming my understanding is correct, can you explain why Canada's position is different than that of the United States on trawling the high seas?

**Mr. Ballhorn:** I am not aware that it is greatly different. Although there was a report stating that the Americans were against all bottom-trawling, I think it was mistaken.

Canada is a fishing country and trawling is part of the fisheries. One could hardly fish scallops without trawling so the government is looking at it on an area basis to see whether there are sensitivity issues in respect of bottom-trawling. In a recent NAFO reform, bottom-trawling has been ruled out in four seamounts. Generally, there is more sensitivity to the impact of trawling but our direction is to examine the effects on an area-to-area basis to determine which areas to protect rather than have a blanket ban. That would seem to be the consensus of most fishing countries. I am not sure that the Americans are greatly different in their view.

**The Chairman:** We will come back to bottom-trawling later with Senator Cowan's questions. Is it not a question of freezing the current activity rather than creating a total ban? Most of the testimony we have heard from environmental groups suggests that they want a freeze of the current situation. Obviously, there are regulations inside the 200-mile zone as well

**Le sénateur Meighen :** Je comprends bien que le Canada dispose de bons quotas, mais d'aucuns estiment que nous n'avons jamais été particulièrement sévères à l'égard des navires étrangers qui pratiquent la surpêche, non seulement hors de notre zone de compétence mais aussi à l'intérieur des 200 milles. Le gouvernement fédéral semble à ce sujet ne rien voir et ne rien entendre.

**M. Ballhorn :** Un processus de surveillance intense et active est en place depuis quelques années. Dans le cadre de l'OPANO, il existe un processus conjoint avec la CEE pour arraisonner des navires en vue de vérifier le poisson que contiennent leurs cales. Il a eu de réels effets. De plus, la CEE a commencé à changer depuis l'arrivée en son sein de l'Espagne et du Portugal et la Commission européenne a des compétences accrues et une perspective européenne en matière de pêche. En ce qui concerne la surpêche, la CEE coopère désormais plus que par le passé. Enfin, le Canada investit plus de ressources dans la surveillance qu'il ne l'a fait pendant quelques années.

**Le sénateur Meighen :** Donc, pour reprendre votre témoignage, vous n'avez jamais eu connaissance de tractations secrètes concernant la pêche et l'attribution par le Canada de quotas de pêche supplémentaires à l'intérieur ou à l'extérieur de notre zone.

**M. Ballhorn :** Non. Il est vrai qu'à l'extérieur de la zone, il arrive que des contrats soient conclus lorsque les intéressés ne disposent pas des navires nécessaires, mais ce sont des contrats commerciaux. Je ne suis pas au courant de la présence éventuelle de navires étrangers dans nos eaux et je ne sais pas quels navires se trouvent dans les zones de l'OPANO. Les activités de surveillance et de suivi sont certainement beaucoup plus nombreuses maintenant qu'il y a quelques années.

**Le sénateur Meighen :** En supposant que je l'ai bien comprise, pouvez-vous m'expliquer pourquoi la position du Canada sur le chalutage en haute mer diffère de celle des États-Unis?

**M. Ballhorn :** À ma connaissance, elle n'est pas très différente. Bien qu'on ait dit que les Américains étaient contre le chalutage de fond, je crois que cela est faux.

Le Canada est un pays de pêche et le chalutage et le dragage font partie de la pêche. Il serait difficile de pêcher des pétoncles sans les dragues. Le gouvernement étudie donc la question zone par zone, pour déterminer si dans certaines d'entre elles le chalutage a des effets fragilisants. Lors d'une récente réforme de l'OPANO, le chalutage de fond a été interdit sur quatre monts sous-marins. De façon générale, on est plus sensible aux effets du chalutage, mais notre orientation à nous consiste à examiner ces effets zone par zone pour déterminer lesquelles de ces zones ont besoin d'être protégées, plutôt que d'interdire tout chalutage. Cela semblerait être la position consensuelle de la plupart des pays de pêche. Je ne suis pas certain que les Américains aient un point de vue très différent.

**Le président :** Nous reviendrons plus tard sur la question du chalutage de fond avec les questions du sénateur Cowan. Ne s'agit-il pas plutôt de décréter un gel sur les activités de chalutage actuelles plutôt que de les interdire totalement? La plupart des témoignages des groupes de défense de l'environnement que nous avons entendus laissent croire qu'ils désirent un gel de la situation

as outside the zone with some surveillance and identification. I understood them to suggest a freeze at today's rate of trawling rather than move to a total ban on trawling. Is Canada prepared to support that view?

**Mr. Ballhorn:** We did not want to rule out bottom-trawling but rather to look at the area where it is proposed to continue to make an assessment of the effects.

Obviously, in the high seas for which there is an absence of scientific knowledge and where there is no fisheries management organization, we would likely be more willing to say, yes, and be more general about bottom-trawling. We have tried to focus on identifying the areas within an area that might be particularly sensitive to bottom-trawling. We will continue with that rather than freeze the current status and say, no more bottom-trawling beyond 200 miles, which has not been the direction of the department.

There has been a great deal of activity to focus on areas of particular concern. It is an issue in some of the new fisheries agreements being negotiated, one in the South Pacific in particular. In some cases, the non-governmental organizations are not at unity so there is a range of views, such that some would like to eliminate bottom-trawling, while some are more aware of what is happening and would like a freeze. There is a range of views and I am not aware of one view only from the NGOs.

**Senator Campbell:** Obviously, the departments of Foreign Affairs and International Trade and Fisheries and Oceans work together on this file. Who trumps whom?

**Mr. Ballhorn:** There is a division of labour. Foreign Affairs and International Trade Canada has traditionally provided the expertise on the international legal aspects of fishing and the oceans. DFO is usually notified when an infraction on the high seas occurs. Sometimes the missions abroad of the foreign affairs department involve flag-state concerns. We have done a fair bit of promotion of the Fish Stocks Agreement over the years, as a good instrument, through our foreign missions, et cetera. These activities have usually been in close cooperation with DFO, which has the domestic mandate — within the 200-mile limit — and the regulations. The work of the foreign affairs department tends to be international and in respect of the high seas. We do not have any powers to make allocation decisions; rather we are involved in the negotiations of legal text and in the follow-up of enforcement, to a degree. The foreign affairs department does not have enforcement capacity but officials like to know about it and interface with foreign countries.

actuelle. Manifestement, il y a des règlements qui s'appliquent à l'intérieur et à l'extérieur de la zone des 200 milles et qui comportent des modalités de surveillance et d'identification. J'ai compris qu'on suggérait de geler le chalutage à son niveau actuel plutôt que de l'interdire totalement. Est-ce une position que le Canada est prêt à défendre?

**M. Ballhorn :** Nous ne souhaitons pas interdire complètement le chalutage, préférant évaluer ses effets là où on se propose de le maintenir.

Manifestement, nous serions plus disposés à acquiescer et à prendre une mesure plus générale à l'égard du chalutage dans les zones de haute mer au sujet desquelles il y a peu d'information scientifique et où les pêches ne sont pas régies par un organe de gestion. Ce que nous avons cherché à faire c'est de cerner, au sein d'une zone, les secteurs qui pourraient être particulièrement sensibles au chalutage de fond. Nous continuerons dans cette voie plutôt que d'opter pour un gel de la situation actuelle et, par exemple, pour la suppression du chalutage au-delà des 200 milles, ce qui n'est pas l'orientation prise par le ministère.

On a beaucoup attiré l'attention sur des secteurs particulièrement préoccupants. C'est un enjeu dans certaines des nouvelles ententes de pêche en cours de négociation, en particulier celle qui vise le Pacifique Sud. Dans certains cas, les organisations non gouvernementales n'ont pas toute la même position et on se trouve en présence d'une diversité de points de vue; ainsi, certains voudraient éliminer totalement le chalutage de fond, tandis que d'autres sont plus au fait de ce qui se passe et souhaiteraient un gel. Il existe un éventail d'opinions et non, à ce que je sache, une perspective unique émanant des ONG.

**Le sénateur Campbell :** De toute évidence, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et celui des Pêches et des Océans travaillent de concert dans ce dossier. Qui a le dessus?

**M. Ballhorn :** Il y a une division du travail. Affaires étrangères et Commerce international Canada a depuis longtemps fourni l'expertise dans les aspects internationaux des questions de pêche et d'océans. Le MPO est habituellement averti quand il y a une infraction en haute mer. Quelquefois, dans ses missions à l'étranger, le ministère des Affaires étrangères est appelé à traiter des préoccupations de l'État du pavillon. Au fil des ans, nous avons fait une assez grande promotion de l'Accord sur les stocks de poisson, comme étant de bons instruments, par l'entremise de nos missions à l'étranger, et cetera. Nos activités dans ce domaine ont habituellement été menées en étroite coopération avec le MPO, qui lui est chargé des affaires de pêche à l'échelle nationale, dans la zone des 200 milles, et de la réglementation. Le travail des Affaires étrangères est généralement d'envergure internationale et concerne la haute mer. Nous n'avons pas le pouvoir de prendre des décisions sur les quotas, mais nous intervenons plutôt dans le domaine des négociations sur les accords juridiques et, dans une certaine mesure, dans le suivi des mesures d'application des règlements. Le ministère des Affaires étrangères n'a pas le pouvoir d'appliquer les règlements, mais ses fonctionnaires aiment être au courant de ce qui se passe à cet égard pour dialoguer avec les pays étrangers.

**Senator Campbell:** The question pertains to when the position of the foreign affairs department runs contrary to that of the fisheries and oceans department. I understand that your department is not involved in the day-to-day operations of fisheries. When your view on trawling and fish stocks across boundaries differs from that of DFO's view, who wins? Do Canadian fishers give up their rights for the international position that you represent? I understand your position, but who makes the decision?

**Mr. Ballhorn:** Normally when we go into negotiations we try to have a Canadian mandate or position. It is not a foreign affairs department mandate or a DFO mandate but rather a Canadian one comprised of both departments. In some cases, the item will go to cabinet for approval of the mandate on a particular negotiation. Often, it is simply a question of the two departments agreeing on that mandate. There is not much difference that I am aware of, although I have been in the job for not quite one year. We know each other well from the day-to-day dealings of the two departments. Perhaps there is a question of emphasis such that we should be more active in some areas than in others but, certainly, if there were a strong difference of view between the two ministers, they would probably take it to cabinet and to the Prime Minister to work it out. We would not sit in a meeting and argue over our respective positions.

**Senator Campbell:** I did not expect that would happen.

I have a general observation: The two biggest players would appear to be Canada and the European Union. Many countries in the EU have long coastal areas, as Canada has.

There are 12 votes. We have one vote and the EU has one vote. Does that not put us in the position where we can be ganged up on? Should we not have more say in this agreement than just one out of 12 votes, considering it is our fish?

**Mr. Ballhorn:** It is not our fish, because what we are talking about is beyond the 200-mile limit. The fish belong to anyone who is fishing in that area. By and large, the decisions are not taken by voting; they are taken by consensus. We have done well. Canada has a high percentage of the overall allocations in the NAFO area. That is a point of tension within the organization: that we have done so well on allocations. The fact that the Americans have zero, I find rather amazing.

**Senator Campbell:** It breaks my heart.

**Mr. Ballhorn:** The United States is still in the organization. Canada is by far the biggest beneficiary of the NAFO allocations.

**Senator Campbell:** You say it is not our fish. In fact, these fish do not spawn in England. I am from the West Coast. The salmon spawn in British Columbia and they are caught outside, but in fact they are our fish. We run the hatcheries and we worry about

**Le sénateur Campbell :** La question a trait aux cas où la position du ministère des Affaires étrangères est contraire à celle du ministère des Pêches et des Océans. Je comprends bien que votre ministère ne s'occupe pas des activités courantes concernant la pêche. Quand votre point de vue sur le chalutage et les stocks de poisson chevauchants diffère de celui du MPO, qui l'emporte? Est-ce que les pêcheurs canadiens renoncent à leurs droits en faveur de la position internationale que vous défendez? Je comprends votre position, mais qui décide?

**M. Ballhorn :** Normalement, quand nous entreprenons des négociations, nous essayons de représenter la position ou le mandat du Canada. Il ne s'agit pas du mandat du ministère des Affaires étrangères ou de celui du MPO, mais d'un mandat canadien, issu de nos deux ministères. Dans le cas de certaines négociations, le mandat est soumis préalablement à l'approbation du Cabinet. Souvent, il s'agit simplement pour les deux ministères d'en convenir. À ma connaissance, il n'y a pas beaucoup de différence dans les positions, quoique cela ne fait pas encore un an que je suis en fonction. Les activités courantes des deux ministères nous amènent à bien nous connaître. Il y a peut-être une question d'emphase mise sur tel ou tel aspect qui fait que nous serions plus actifs dans certains domaines que dans d'autres, mais certainement, s'il y avait une grande divergence d'opinions entre les deux ministères, ils en référerait au Cabinet et au premier ministre pour que la question soit tranchée. Nous ne débattrions pas de nos positions respectives en public au cours d'une réunion.

**Le sénateur Campbell :** Je ne le pensais pas.

J'aimerais faire une remarque générale : les deux plus grands joueurs semblent être le Canada et l'Union européenne. De nombreux pays de l'UE comptent de vastes étendues côtières, comme le Canada.

Il y a 12 voix. Nous en avons une et l'UE en a une également. Est-ce que cela ne nous place pas dans une situation où les autres parties peuvent faire bloc contre nous? Est-ce que dans cette convention nous ne devrions pas avoir plus d'une voix sur douze puisque c'est de nos poissons qu'il est question?

**M. Ballhorn :** Ce ne sont pas nos poissons, puisqu'ils se trouvent au-delà de notre limite des 200 milles. Ces poissons appartiennent à quiconque pêche dans les eaux en question. Généralement parlant, les décisions ne sont pas prises par vote, mais par consensus. Cela nous a été profitable. Le Canada dispose d'une bonne partie des quotas dans la zone réglementée par l'OPANO. Le fait que nous ayons réussi à obtenir tous ces quotas est d'ailleurs un élément de friction au sein de l'organisation. Je trouve étonnant que les Américains n'en aient aucun.

**Le sénateur Campbell :** Cela me fend le cœur.

**M. Ballhorn :** Les États-Unis sont pourtant un membre de l'organisation. Le Canada est de loin le plus grand bénéficiaire des quotas de l'OPANO.

**Le sénateur Campbell :** Vous dites que ce ne sont pas nos poissons. Pourtant, ces poissons ne naissent pas en Angleterre. Je viens de la côte ouest. Le saumon naît en Colombie-Britannique et il est pêché ailleurs, mais c'est bel et bien notre poisson. C'est

the habitat, and the same thing goes on in the East Coast. We are worried about it. We recognize what has gone on with the cod and that we played a role in that.

It is all well and good to say it is outside the 200-mile limit. The fact of the matter is that those fish swim outside of the 200-mile limit from our country, and so I do not feel any remorse in referring to them as our fish.

I think this is working. I listened to the Minister of Fisheries and Oceans. I have been impressed with him and with what he said to us. I am looking into the future, where I see trouble. We have one vote, and if the organization decides to do a number on us, it can be done and we will have no recourse, because we are in this agreement.

**Mr. Ballhorn:** For the fish stocks themselves, some are spawned in Canadian waters, but others are high-seas stocks, so they are not necessarily connected to Canada.

**Senator Campbell:** I am asking for them all to be stamped with a flag.

**Mr. Ballhorn:** As I said, we do well right now with the allocations and the allocations have not changed greatly. We benefit from the organization. There are very few times that an actual vote is taken. They try to work by consensus.

**Senator Johnson:** In your presentation, you spoke about the NAFO convention and you highlighted several things. I am interested in the science ecosystems. You said the contracting parties are to base their decisions on the best scientific information available, to apply the precautionary approach and to take ecosystem considerations into account.

Can you elaborate on the ecosystem considerations? What kind of scientific information is available now? What is the cutting edge of this?

**Mr. Ballhorn:** This is not our forte at the foreign affairs department. We are on the legal side of things. I think all the fishing countries have a scientific fishing establishment in the government, certainly in the case of the fisheries and oceans department. They have experts who conduct studies and carry out various calculations relating to what the fish stocks are and what they are likely to be. That information comes from the fishing ministries.

The ecosystem approach is a concept that has grown up in recent years about how to manage anything in nature: the concept that one must look not only at one species, but at the world in which that species lives and in which it interacts. This is one of those things that is easier to say than to define. For those required to implement the ecosystem approach, it is a challenge in terms of what it really means and what they need to do to implement it.

nous qui tenons les écloséries et nous qui nous préoccupons de l'habitat. Et c'est la même chose sur la côte est. Cela nous inquiète. Nous avons conscience de ce qui est arrivé à la morue et du fait que nous y sommes pour quelque chose.

Il est facile de dire que les choses se passent au-delà de notre limite des 200 milles. Le fait est que ces poissons partent de notre pays et franchissent la limite des 200 milles; c'est donc sans remord que je les appelle nos poissons.

Je pense que tout cela fonctionne. J'ai écouté le ministre des Pêches et des Océans et j'ai été impressionné par lui-même et par ses propos. Mais je vois des problèmes pour l'avenir. Nous avons une voix et si l'organisation décide de se jouer de nous, elle le peut et nous n'avons aucun recours parce que nous sommes parties à cette convention.

**M. Ballhorn :** Pour ce qui est des stocks de poisson, certains voient le jour dans les eaux canadiennes, mais d'autres sont des stocks de haute mer qui n'ont pas nécessairement de lien avec le Canada.

**Le sénateur Campbell :** Je demande qu'ils soient tous marqués d'un drapeau.

**M. Ballhorn :** Comme je l'ai dit, nous nous en tirons bien actuellement pour ce qui est des quotas et ceux-ci n'ont pas beaucoup changé. L'organisation nous est bénéfique. Ce n'est pas souvent qu'elle recourt à un vote. Elle essaye de fonctionner par consensus.

**Le sénateur Johnson :** Dans votre exposé, vous avez parlé de la Convention de l'OPANO et vous avez mis en évidence plusieurs choses. Je suis intéressé par l'étude des écosystèmes. Vous dites que les parties contractantes doivent fonder leurs décisions sur la meilleure information scientifique disponible, appliquer l'approche de précaution et tenir compte de l'écosystème.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la nécessité de tenir compte de l'écosystème? De quelle sorte d'information scientifique disposons-nous maintenant? Quelle sont les dernières avancées dans ce domaine?

**M. Ballhorn :** Cela n'est pas le domaine d'expertise du ministère des Affaires étrangères. Nous nous occupons de l'aspect juridique des choses. Je crois que tous les pays qui pêchent comptent au sein de leur gouvernement un établissement scientifique. C'est assurément le cas du ministère des Pêches et des Océans. Il dispose d'experts qui effectuent des études et des calculs pour quantifier les stocks de poisson et estimer leur effectif probable dans l'avenir. Cette information vient des ministères responsables des pêches.

L'approche écosystémique est une notion qui s'est développée ces dernières années et qui porte sur la façon de gérer toute ressource naturelle. Elle découle de l'idée qu'il faut prendre en considération non seulement l'espèce qui nous intéresse, mais l'ensemble du milieu dans lequel elle vit et avec lequel elle interagit. C'est une de ces choses dont il est facile de parler mais qu'il est plus difficile de définir. Ceux qui sont chargés d'appliquer l'approche écosystémique sont aux prises avec la difficulté de savoir ce qu'elle signifie réellement et ce qui est nécessaire pour la mettre en œuvre.

The precautionary approach is one of the concepts that came out of the UN Conference in Rio de Janeiro in 1992. The basic view is that when there is a possibility that you do not have full science, and if you get it wrong, it can have lasting consequences, you should take a precautionary or conservative approach to making decisions.

With the experience of East Coast fisheries, it has been reinforced that people do not know enough about the science of fisheries. They would like to know more about the science of fisheries and why some regenerate while others do not. It has been reinforced that they should take a precautionary approach when making allocations in areas where they do not have enough science and that they should err on the conservative side. If they think that something is happening with their stock, they should take early measures rather than waiting until they have all the science.

**Senator Johnson:** More on your side of things, the UN Fish Agreement elaborates considerably on the earlier 1982 UN Convention on the Law of the Sea, especially on the duties it places on states to cooperate in the management of straddling fish stocks on the high seas.

Do you think UNCLOS needs revising to better protect fish stocks, for example, to better recognize the special interests of coastal states such as Canada?

**Mr. Ballhorn:** In some ways the UN Fish Stocks Agreement is an elaboration of the fishing provisions of UNCLOS. I did not give you the long title, but if you see the long title, which goes about three or four lines, it relates directly back to the Law of the Sea.

The fishing countries that were not happy with how far the Law of the Sea went, such as Canada, and because Law of the Sea was a comprehensive, big process, they finally had to call an end to it because it went on for a long time in the negotiation. The UN Fish Stocks Agreement starts where the UNCLOS left off and elaborates a regime for management of straddling high-seas fish stocks, and also the rights, duties and obligations. The agreement directs countries to cooperate and opts in favour of regional fisheries management organizations so that the people who are actually fishing manage the stocks on the high seas.

We think the agreement is pretty good. Some things could be reinforced, from experience. It has only been in operation for five years. In some ways it has been the standard by which we have tried to get regional fisheries management organizations to reform themselves. It is not often directly applied. Rather, people say: Here is the standard that you agreed to in the UN Fish Stocks Agreement. Now apply it to your various agreements.

This year in NAFO reform we took the UN Fish Stocks Agreement and put the principles, as far as possible, into it. It is the standard. It also allows us to talk not just about things

L'approche de précaution est une des notions issues de la Conférence des Nations Unies tenue à Rio de Janeiro en 1992. Elle est fondée sur l'idée que lorsqu'on ne dispose pas de tous les renseignements scientifiques voulus et qu'une erreur risque d'avoir des conséquences durables, il convient de faire preuve de prudence dans les décisions.

L'expérience des pêches de la côte est a révélé que les gens n'en savent pas assez sur les sciences halieutiques. Ils voudraient en apprendre plus à ce sujet et comprendre pourquoi certains stocks se rétablissent et d'autres non. On a réitéré qu'il fallait appliquer l'approche de précaution pour fixer les quotas lorsqu'il n'y avait pas suffisamment de renseignements scientifiques et qu'il valait mieux être trop prudent que pas assez. Si on pense qu'un stock est en difficulté, il convient de prendre des mesures tout de suite plutôt que d'attendre d'avoir toute l'information scientifique.

**Le sénateur Johnson :** Sur un sujet qui vous concerne davantage, l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons va considérablement plus loin que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982, en particulier en ce qui a trait aux obligations qu'elle impose aux États en matière de coopération à la gestion des stocks chevauchants en haute mer.

Croyez-vous que l'UNCLOS ait besoin d'être modifiée afin de mieux protéger les stocks de poisson et, par exemple, de mieux refléter les intérêts particuliers d'États côtiers comme le Canada?

**M. Ballhorn :** Par certains côtés, l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons vient préciser les dispositions de l'UNCLOS concernant la pêche. Je ne vous en ai pas donné le titre au complet, qui compte trois ou quatre lignes, mais il renvoie directement à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Les pays de pêche qui, comme le Canada, trouvaient que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer n'allait pas assez loin, avaient dû néanmoins mettre un terme aux négociations, car celles-ci avaient assez duré et que cette convention représentait un processus vaste et complexe. L'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons reprend les choses là où les a laissées l'UNCLOS; il établit un régime de gestion des stocks de haute mer chevauchants et définit les droits et les obligations des parties. L'accord enjoint les pays de coopérer et préconise le recours aux organisations régionales de gestion des pêches afin que les stocks de haute mer soient gérés par les gens qui les exploitent.

Nous pensons que cet accord est assez bon. Certains éléments pourraient être renforcés, à la lumière de l'expérience. Il n'est en place que depuis cinq ans. À certains égards, c'est la norme par rapport à laquelle nous avons souhaité que les organisations régionales de gestion des pêches se réforment. Mais elle n'est pas souvent appliquée directement. Ce qui arrive plutôt, c'est qu'on dise : « Voici la norme dont vous avez convenu dans l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons. Appliquez-la maintenant à vos divers accords. »

Cette année, nous avons intégré, autant que nous le pouvions, à la réforme de l'OPANO les principes de l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons. C'est la norme. Elle nous permet



regionally, but we can go to New York and talk globally about how fisheries are doing and what needs to be done on the fishing side. If it was up to us, we would probably have some amendments to the UN Fish Stocks Agreement. It is operating well enough that I think we can probably make changes through other means.

**Senator Johnson:** Do you think UNFA needs revising?

**Mr. Ballhorn:** UNFA has only been in force for five years. A report has come out which outlines where UNFA could be implemented more strongly. Whether the provisions need to be changed, I do not know. Usually, it is a major process to revise an international convention and then it takes a while to come into force. At this point we are happy with the results of the review conference, and I do not think anyone is pressing for an amendment.

**Senator Johnson:** I would like a clarification. Why did it take Canada so long to ratify the UN Law of the Sea Convention? Was it because the European Union had not ratified UNFA?

**Mr. Ballhorn:** First, there was a big concern by certain mining countries that suddenly there would be lots of deep-sea mining and there was not an adequate regime for that, so that held up ratification by a number of countries. It was a process that developed a new part for the UN Law of the Sea, a supplementary agreement that was drawn up in 1994. People assumed things would happen and they did not. There has been almost no deep-sea mining. Nonetheless, that held up the process. There is still not much likelihood of deep-sea mining, except for valuable minerals. That was the first obstacle.

Over time, through experience with fishing on the high seas, Canada thought that we wanted to have the UN Fish Stocks Agreement negotiated and in force and, particularly, signed onto by major fishing countries before we ratified the UN Convention on the Law of the Sea. Those were the internal dynamics.

At the end of the day, when the fish stocks agreement came into force and we felt that it was operating, we felt confident enough to join the Law of the Sea.

**The Chairman:** Before we leave this round, I would like to ask a question, and it is with regard to the agreement. We will receive the text in March when it will be approved.

aussi de ne pas nous cantonner à des discussions à l'échelle régionale; nous pourrions aller à New York et discuter de la situation de la pêche et de ce qui doit être fait dans ce domaine à l'échelle mondiale. S'il n'en tenait qu'à nous, nous apporterions probablement certaines modifications à l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poisson. Mais il fonctionne suffisamment bien et je pense que nous pouvons probablement changer les choses par d'autres moyens.

**Le sénateur Johnson :** Pensez-vous que l'ANUP devrait être modifié?

**M. Ballhorn :** L'ANUP n'est en vigueur que depuis cinq ans. Un rapport est paru soulignant les aspects de l'ANUP dont la mise en oeuvre pourrait être renforcée. Doit-on changer les dispositions? Je ne le sais pas. En général, l'examen d'une convention internationale est un processus complexe et l'entrée en vigueur d'une convention modifiée peut prendre beaucoup de temps. Pour le moment, nous sommes satisfaits des résultats de la conférence d'examen et je ne pense pas que quiconque réclame un amendement.

**Le sénateur Johnson :** J'aimerais obtenir une précision. Pourquoi le Canada a-t-il attendu aussi longtemps avant de ratifier la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer? Est-ce parce que l'Union européenne n'avait pas ratifié l'ANUP?

**M. Ballhorn :** D'abord, certains pays miniers ont craint fortement une prolifération soudaine d'activités d'exploitation minière des grands fonds marins or, aucun cadre de réglementation adéquat n'existait. Plusieurs pays ont donc attendu avant de ratifier l'accord. Cette situation a entraîné l'ajout, à la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer, d'un accord supplémentaire qui a été rédigé en 1994. Ce que certains craignaient ne s'est jamais concrétisé. Il n'y a eu pratiquement aucune exploitation minière des grands fonds. Néanmoins, cela a ralenti le processus. L'exploitation minière des grands fonds est toujours peu probable, sauf pour les minéraux précieux. Voilà pour le premier obstacle.

Avec l'expérience acquise, au fil du temps, dans le domaine de la pêche hauturière, le gouvernement a pensé que nous souhaitions voir l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons négocié et en vigueur mais, surtout, signé par les principaux pays de pêche, avant qu'il ratifie la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Voilà pour la dynamique interne.

Finalement, une fois que l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons était entré en vigueur et que nous avions constaté qu'il fonctionnait, nous nous sommes sentis suffisamment confiants pour adhérer à la Convention des Nations unies sur le Droit de la mer.

**Le président :** Avant d'en finir avec cet aspect, j'aimerais poser une question concernant la convention. Nous recevons le texte en mars, une fois qu'il aura été approuvé.

We heard from former DFO officials recently, and they made two points I would like to highlight. It is important that we follow that text. Once things are on paper, they are cast in stone.

One suggestion the officials made was perhaps the ministerial advisory panel could be revived to monitor the text, what is happening with it and whether it fulfills what we want. An advisory panel, as you know, reported on that and then its mandate came to an end.

The first question is: Should the advisory panel to the Minister of Fisheries and Oceans be revived to monitor what is happening now and what will be in the text?

The second question is with regard to the flag-state monopoly. The DFO officials who appeared before us termed that the Achilles heel of the whole thing, the power essentially resting with the flag state.

From a legal point of view, is that cast in stone? Is there anything within international law that can be done to somehow modify or change that power in some way? The agreement will be there. The changes will be there, but the eventual power still rests with the flag state.

**Mr. Ballhorn:** To address your first question, I think it comes down to what the right process is to look at the agreement. Obviously, once it is complete I presume parliamentary committees might be interested in reviewing where we are at. If there are amendments to a legal agreement, we will need to go to cabinet and look at what we agreed to before ratifying it. There are certainly ways of accomplishing that.

As far as the flag state issue, I think it is a fundamental provision of the Law of the Sea that the flag state has jurisdiction over its vessel. That holds true for commercial navigation as well. It is a basic principle. I do not think we would want to give it up for Canadian fishing vessels either. If we establish another rule, it should also apply to us and our vessels, wherever they might be.

NAFO reform has impact by putting a stronger burden on the flag state to live up to the obligations as a flag-state country that ensures its vessels fish correctly. If they do not, they are subject to court procedures, dispute settlement and penalties if they are found to be guilty of violating the rules. That has been reinforced.

We have a joint inspection and boarding system, which has continued to operate for the last several years with the European Union. We are working to take some of the bad actors off the sea and penalize them. That has been a positive development.

An area where we have had some success as well is where we find vessels that are flagged by a country that does not possess rights to fish in the NAFO area. We have gone back to

Nous avons reçu récemment d'anciens fonctionnaires du MPO. Ils ont insisté sur deux points que j'aimerais souligner. Il est important que nous suivions l'évolution de ce texte. Une fois les dispositions exposées officiellement par écrit, on ne pourra plus y revenir.

Ces fonctionnaires ont également suggéré que le comité consultatif ministériel soit remis sur pied pour suivre l'évolution et le libellé du texte et vérifier qu'il correspond à nos objectifs. Comme vous le savez, un comité consultatif a déjà rédigé un rapport à ce sujet mais son mandat a pris fin.

Voici ma première question : devrait-on remettre sur pied le comité consultatif du ministre des Pêches et des Océans afin qu'il suive de près l'évolution du dossier et qu'il étudie le libellé du texte?

Ma seconde question porte sur le monopole de l'État du pavillon. Les fonctionnaires du MPO qui se sont présentés devant nous ont qualifié cet aspect de talon d'Achille de l'OPANO, le pouvoir demeurant essentiellement entre les mains de l'État du pavillon.

Sur le plan juridique, cela est-il immuable? Existe-t-il des dispositions dans le droit international qui permettent de modifier ce pouvoir d'une façon ou d'une autre? Nous aurons une convention renouvelée mais, en définitive, le pouvoir demeurera entre les mains de l'État du pavillon.

**M. Ballhorn :** Pour répondre à votre première question, je pense qu'il s'agit de déterminer la meilleure façon d'examiner la convention. Une fois que le texte sera prêt, je suppose que les comités parlementaires souhaiteront en prendre connaissance. Lorsque nous apportons des modifications à un accord officiel, nous devons consulter le Cabinet et vérifier la teneur de l'accord avant de le ratifier. Il y a certainement des moyens de le faire.

Pour ce qui est du monopole de l'État du pavillon, je pense que la compétence de l'État du pavillon sur ses navires est une des dispositions fondamentales du Droit de la mer. Cela est valable également pour la marine marchande. C'est un principe de base. Qui plus est, je ne pense pas que le Canada serait prêt à renoncer à sa compétence sur les bateaux de pêche canadiens. Si nous établissons une autre règle, elle devra également s'appliquer à nous et à nos navires, où qu'ils se trouvent.

La réforme de l'OPANO se traduira par une pression plus forte sur l'État du pavillon pour qu'il respecte son obligation de voir à ce que ses navires pêchent de façon responsable, à défaut de quoi ils s'exposent à des poursuites, à des procédures de règlement des différends et à des pénalités s'ils sont reconnus coupables d'infraction. Ces dispositions sont maintenant renforcées.

Le régime d'inspection et d'arraisonnement que nous partageons avec l'Union européenne est en place depuis plusieurs années. Nous collaborons pour que les mauvais élèves soient écartés et pénalisés. Voilà un aspect très positif.

Nous avons obtenu de bons résultats également en ce qui concerne les navires qui naviguent sous le pavillon d'un pays non autorisé à pêcher dans la zone réglementée par l'OPANO. Nous

those countries — they are often flag-of-convenience countries — to ask if they were aware these vessels were out there fishing. Often they are not aware, so we have had the vessels deregistered.

Sometimes it is the same vessel, but every year it is a new country. One year it was Belize, and this year I think Georgia, near Russia, was in fashion. We were able to get them to deregister a vessel. In that sense, those instances were an irresponsibility where someone registered a vessel and did not have a link to the country. In some cases that link can be dealt with and the companies cooperate.

Much about NAFO involves countries willing to cooperate. The agreement has improved considerably in recent years. It is a basic rule. Even now, countries will not join the UN Fish Stocks Agreement because of the possibility of boarding vessels.

Mexico and Chile are conscious of sovereignty, and any possibility of another country coming in and doing things on the fishing side to board one of their vessels is one reason they do not join the UN Fish Stocks Agreement. It is a basic principle in Maritime law and also in fisheries.

**The Chairman:** We have not asked you about one recommendation of the advisory panel, which was to replace NAFO. Do we try to change NAFO from within, or do we try to create something new? What is your position on that?

**Mr. Ballhorn:** I think we have completed a fairly major home renovation rather than build a new house.

It is often technically easier for countries to amend agreements rather than to offer a brand new agreement that replaces something in force. It will probably take even more scrutiny from their parliaments to get this new agreement through.

In past years, a fisheries agreement existed from 1949, which was then replaced I think in 1979 when the new economic zones were put in place. This is the first major amendment to the underlying agreement. We think the way to go is a major renovation of the agreement, of the organization and improvement to both.

We have updated it very much. We think it would have the same results. We would not get any more by sitting down and starting from square one than by doing what we recently did in Halifax.

**Senator Cowan:** I wanted to return to the issue of bottom-trawling initially raised by Senator Meighen. You discussed that topic briefly with our chair.

avons communiqué avec les autorités des pays concernés — souvent des pays de pavillon de complaisance — pour leur demander si elles étaient au courant que ces navires pratiquaient la pêche dans la zone. Elles l'ignoraient la plupart du temps et nous avons pu faire annuler l'immatriculation des navires en question.

Il arrive que certains navires portent des pavillons différents d'une année à l'autre. Une année, le pavillon du Belize était très courant; cette année, on voit beaucoup, je crois, celui de la Georgie, près de la Russie. Nous avons pu faire annuler l'immatriculation de navires par ces pays. Il s'agissait, en l'occurrence, de navires immatriculés par des personnes peu scrupuleuses n'ayant aucun lien avec l'État du pavillon. Dans certains cas, on peut établir un lien et les compagnies concernées coopèrent.

L'OPANO est en grande partie axée sur la coopération entre les pays. L'entente entre les pays membres s'est considérablement améliorée ces dernières années. C'est une règle fondamentale. Encore aujourd'hui, certains pays n'adhèrent pas à l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons tout simplement parce que, en vertu de l'accord, leurs navires pourraient être arraisonnés.

Le Mexique et le Chili sont particulièrement sensibles à la question de la souveraineté. Le fait qu'un autre pays puisse avoir le droit d'arraisonner un de leurs navires constitue un des obstacles à leur adhésion à l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons. La souveraineté est un principe de base du droit maritime qui s'applique notamment aux pêches.

**Le président :** Nous n'avons pas sollicité votre avis sur la recommandation du comité consultatif relative au remplacement de l'OPANO. Devrait-on modifier l'OPANO de l'intérieur ou créer un tout nouvel organisme? Quel est votre avis sur la question?

**M. Ballhorn :** Je crois que nous avons rénové l'organisation en profondeur plutôt que de la remplacer.

Il est souvent plus facile pour les pays, sur le plan technique, de modifier les accords en vigueur que de les remplacer. Tout nouvel accord risque de faire l'objet d'un examen des plus scrupuleux par les parlements des pays concernés.

Un accord sur les pêches existait depuis 1949. Il a été remplacé, je crois, en 1979, lorsque les nouvelles zones économiques ont été définies. Ceci est le premier amendement important à l'accord de 1979. Nous pensons que la voie à suivre est celle de la refonte de la convention et de la restructuration de l'organisation, toutes deux porteuses d'améliorations.

Nous avons considérablement actualisé la convention. Nous pensons que repartir à zéro n'aurait pas donné plus de résultats que ce que nous avons fait récemment à Halifax.

**Le sénateur Cowan :** Je souhaiterais revenir sur la question du chalutage de fond soulevée plus tôt par le sénateur Meighen. Vous en avez discuté brièvement avec notre président.

A few moments ago, while you discussed issues with Senator Johnson, you said that Canada generally takes the position of cautious conservatism in these matters. It struck me that, with respect to the moratorium, we have had witnesses before this committee who have indicated that a moratorium is not a total ban on bottom-trawling everywhere at all times but simply in areas where it is not now conducted and in areas outside NAFO.

The minister indicated when he was here that he was concerned the moratorium was a thin edge of the wedge, as the chair said, that may lead to restriction on bottom-trawling within our 200-mile limit.

There is growing support for this moratorium. I wanted your understanding as to what the proposed moratorium actually covers.

In view of your position, as stated to Senator Johnson in another context, about the conservative approach that Canada takes on this issue, why would we not support this moratorium that would not affect unregulated areas and where no one is bottom-trawling now?

**Mr. Ballhorn:** I am not sure only one proposal is out there. I am not sure which countries are in favour of the proposal. Much of this has come from the NGO movement, so there is not only one perspective there.

Our view has been — and probably Canada is more conservative — first, that we are a fishing country. We are bottom-trawling. We have big fisheries within our 200-mile limit. There is a need for a certain degree of consistency with what we do within our waters as well as on the high seas.

We are also not a country that has a big deep-sea foreign fleet going way beyond our own waters. I do not think we have a great problem with a proposal in the South Pacific.

**Senator Cowan:** Does Canada support a moratorium on deep-sea bottom-trawling?

**Mr. Ballhorn:** It is my understanding that the policy position is that we do not want a ban on trawling per se but rather want to focus on areas of particular concern where bottom-trawling would have a negative impact on the seabed. We have not said that, for all purposes, we would ban bottom-trawling in a huge area.

**Senator Cowan:** I am talking about a moratorium, but I suppose that at some point a moratorium becomes a ban.

**Mr. Ballhorn:** Yes, if it is not lifted. The industry itself has strong views on this area. The fishing industry is worried that these widespread moratoriums are the thin edge of the wedge.

Tout à l'heure, lorsque vous discutiez de certaines questions avec le sénateur Johnson, vous avez dit que le Canada adopte généralement une approche de prudence dans ces dossiers. Ce qui m'a frappé, en ce qui a trait au moratoire, c'est que certains témoins qui sont parus devant le comité ont indiqué qu'un moratoire sur le chalutage de fond n'était pas une interdiction totale touchant toutes les zones à la fois mais qu'il portait seulement sur quelques zones où cette méthode n'est pas actuellement pratiquée et sur des zones non réglementées par l'OPANO.

Le ministre a exprimé ici ses inquiétudes quant au moratoire qui, selon lui, pourrait être un signe précurseur, comme l'a indiqué le président, de l'imposition de restrictions au chalutage de fond à l'intérieur de notre zone de 200 milles.

Ce moratoire recueille de plus en plus d'appuis. J'aimerais avoir votre avis sur la nature exacte du moratoire proposé.

De votre point de vue, tel que vous l'avez exposé dans un autre contexte au sénateur Johnson à propos de l'approche de prudence du Canada sur ce dossier, pourquoi n'appuierions-nous pas ce moratoire qui ne s'appliquerait pas à des zones non réglementées où aucun chalutage de fond n'est pratiqué actuellement?

**M. Ballhorn :** Je ne suis pas certain qu'il y ait convergence de vues à ce sujet. Je ne sais pas quels pays sont en faveur de la proposition qui émane, en grande partie, d'ONG. Plusieurs points de vue entrent en ligne de compte.

Nous considérons — et le Canada est probablement plus prudent — que, tout d'abord, nous sommes un pays de pêche. Nous pratiquons le chalutage de fond. Des pêches importantes sont pratiquées à l'intérieur de notre limite de 200 milles. Il faut assurer un minimum de cohérence entre ce qui se pratique dans nos eaux et ce qui se passe en haute mer.

Nous n'avons pas non plus une importante flotte hauturière étrangère qui pêche loin à l'extérieur de nos eaux territoriales. Je ne pense pas que nous soyons très concernés par une proposition qui touche le sud du Pacifique.

**Le sénateur Cowan :** Le Canada appuie-t-il un moratoire sur le chalutage de fond?

**M. Ballhorn :** Je pense que la position de principe est que nous ne souhaitons pas une interdiction pure et simple du chalutage mais que nous voulons cibler certaines zones particulièrement sensibles dans lesquelles le chalutage de fond aurait des répercussions néfastes sur les fonds marins. Nous n'avons pas déclaré que nous interdirions totalement le chalutage de fond dans une vaste zone.

**Le sénateur Cowan :** Je parle de moratoire, mais je suppose que, à partir d'un certain point, un moratoire devient une interdiction.

**M. Ballhorn :** S'il n'est pas levé, oui. L'industrie elle-même a des positions bien nettes à ce sujet. Ses représentants s'inquiètent car ils se demandent si le recours généralisé aux moratoires n'est

They are worried about blanket moratoriums. They prefer to focus on having more protected areas. There is a move toward marine protected areas around seamounts, for example.

**Senator Cowan:** What areas does Canada consider to be legitimately subject to a moratorium, presumably pending further scientific research?

**Mr. Ballhorn:** NAFO has agreed that we will not allow bottom-trawling in four seamount areas because of the possible impact. Spawning is usually done around seamounts.

**Senator Cowan:** Is our support for a moratorium limited to those four seamounts?

**Mr. Ballhorn:** That is an example of something to which we have agreed recently. That is in the NAFO reform areas.

The issue is still under discussion. There is discussion about this in New York, but it would have to be put into effect in individual regional fisheries management organizations. We play our strongest roles in NAFO, and the Atlantic tuna one is an example. We are involved in others, but we do not have major economic interests. We are involved in the Western and South Pacific, where this has played out a bit more.

**Senator Cowan:** Does the proposed moratorium cover regulated bottom-trawling in the NAFO area?

**Mr. Ballhorn:** It is a general one. Whatever is proposed in New York where this issue is taken up would not override what NAFO agrees to. The regional fisheries management organizations are sovereign in the area they regulate. To make this happen, each regional fisheries management organization would make a decision on bottom-trawling. I do not think that making it in New York globally would have any impact because it would not override what the regional fisheries management organizations agree to.

**Senator Adams:** I want to go back to what Senator Campbell earlier asked. The last time we heard from representatives of NAFO was three or four years ago.

Does Canada have any control outside of the 200-mile limit?

**Mr. Ballhorn:** Canada controls everything up to 200 miles. NAFO does not control within 200 miles of the coast.

**Senator Adams:** We were told at one time that Canada has 95.7 per cent of the quotas outside the 200-mile limit, yet we do not have control over that: it is in the control of the European Union. Is that true?

pas la pointe de l'iceberg. Ils s'inquiètent de l'imposition éventuelle de moratoires complets. Ils préféreraient qu'on s'attache plutôt à la création d'un plus grand nombre de zones protégées. On envisage, par exemple, la création de zones de protection marines autour des monts sous-marins.

**Le sénateur Cowan :** Quelles sont les zones qui, selon le Canada, devraient faire l'objet d'un moratoire, en attendant d'éventuelles études scientifiques plus approfondies?

**M. Ballhorn :** L'OPANO a convenu de ne pas autoriser le chalutage de fond dans quatre zones englobant des monts sous-marins, en raison des éventuelles répercussions sur le milieu. Les poissons frayent généralement aux alentours des monts sous-marins.

**Le sénateur Cowan :** Notre appui à un moratoire se limite-t-il à ces quatre monts sous-marins?

**M. Ballhorn :** C'est un exemple de mesures sur lesquelles nous nous sommes récemment mis d'accord. Ces zones font partie des zones touchées par la réforme de l'OPANO.

La question fait toujours l'objet de discussions. On l'étudie à New York mais l'entrée en vigueur d'un moratoire relèverait des organisations régionales de gestion des pêches. C'est au sein de l'OPANO que nous avons le plus d'influence. Nous participons à d'autres organisations régionales de gestion des pêches — celle qui gère les thonidés en est un exemple — mais nous n'avons pas, dans la plupart, d'importants intérêts économiques. Nous participons à la gestion des pêches dans l'ouest et le sud du Pacifique où les enjeux sont un peu plus importants.

**Le sénateur Cowan :** Le moratoire proposé concerne-t-il le chalutage de fond dans la zone réglementée par l'OPANO?

**M. Ballhorn :** Il s'agit d'un moratoire général. Ce qui est proposé à New York, où la question est débattue, n'aurait pas préséance sur les décisions de l'OPANO. Les organisations régionales de gestion des pêches sont souveraines dans les zones qu'elles réglementent. Pour que cela se produise, il faudrait que chacune des organisations régionales de gestion des pêches prenne une décision sur le chalutage de fond. Je ne crois pas qu'une telle décision prise à New York aurait de conséquence car elle n'aurait pas préséance sur les décisions des organisations régionales de gestion des pêches.

**Le sénateur Adams :** J'aimerais revenir sur la question posée plus tôt par le sénateur Campbell. Trois ou quatre ans se sont écoulés depuis que nous avons reçu des représentants de l'OPANO.

Le Canada exerce-t-il un contrôle quelconque à l'extérieur de sa zone de 200 milles?

**M. Ballhorn :** Le Canada exerce un contrôle intégral jusqu'à la limite des 200 milles. L'OPANO n'exerce aucun contrôle à l'intérieur de la zone des 200 milles.

**Le sénateur Adams :** On nous a dit un jour que le Canada détenait 95,7 p. 100 des quotas à l'extérieur de la limite de 200 milles et nous n'avons aucune maîtrise sur ce secteur : c'est l'Union européenne qui en a la maîtrise. Est-ce vrai?

**Mr. Ballhorn:** NAFO regulates beyond the 200-mile limit, which is the high seas. While it does have a one country, one vote principle, an overwhelming amount of the quotas are allocated to Canada. Relatively little is allocated to everyone else. As I mentioned, the United States has no allocation under NAFO at all.

**Senator Adams:** We do not benefit from it.

**Mr. Ballhorn:** We do. The allocation is to Canada, and in turn it is allocated to Canadian fishermen to fish it. We have 80 per cent or 90 per cent of the total allocations. Canada and no one else benefits from that.

**Senator Adams:** How do we benefit? Do we sell our quota?

**Mr. Ballhorn:** No: It is Canadian quota. How Canada deals with it is a domestic issue, but it is my understanding that most of the quota is caught by Canadian vessels. In fact, it becomes a sensitive point when it is allocated to anyone else. In a case where someone does not have the right vessel for the fish to be caught, they may contract with a foreign vessel, but that contracting is done as a commercial contract; it is not that the vessel is entering our waters without permission. It is a commercial transaction.

**Mr. Lewis:** There are certain protections within the NAFO convention for Canada. We spoke about some of the successes of the recent negotiations. One thing we focused on was the preservation of the heart of the 1979 deal, and that was the special allocations for Canada. While it is true that NAFO runs on the one country, one vote principle, there are rarely votes. Certain standards are set up in the convention that explicitly protect Canada's allocations.

**Senator Adams:** We have 95.7 per cent of the quotas. Are Canadians able to fish there and bring the fish back to Canada? I have heard that the fish does not come back to Canada but mainly goes to Europe.

**Mr. Ballhorn:** If it is allocated to Canada, it is Canada's to control. Canada can fish it or contract the fishing out to others, but that is within our control. If it is allocated to Canada, that is Canada's fish. No one else can take it except with our agreement.

**Senator Meighen:** It is my understanding that as a result of the so-called turbot war in 1995 there was an agreement or regulation that all vessels in NAFO-regulated areas carry onboard observers. The press release of September 22, 2006 from DFO says, among other things, "captains on vessels that do not have 100 per cent observer coverage."

A vessel must have either zero coverage or 100 per cent coverage. If an observer is on board, that is coverage. Could it be half coverage? Perhaps you can enlighten me on that.

**M. Ballhorn :** L'OPANO régleme la pêche au-delà de la limite des 200 milles, c'est à dire en haute mer. Bien que l'OPANO fonctionne selon le principe « un pays, une voix » la part du lion revient au Canada puisque très peu de quotas sont attribués aux autres pays. Comme je l'ai indiqué, les États-Unis n'ont absolument aucun quota attribué par l'OPANO.

**Le sénateur Adams :** Nous n'en tirons pas profit.

**M. Ballhorn :** Oui. Les quotas sont attribués au Canada qui les répartit entre les pêcheurs canadiens. Nous avons 80 ou 90 p. 100 de la totalité des quotas attribués par l'OPANO. Le Canada est le seul bénéficiaire.

**Le sénateur Adams :** Comment en tirons-nous profit? Vendons-nous nos quotas?

**M. Ballhorn :** Non : Il s'agit de quotas canadiens. Ce qu'en fait le Canada ne regarde que le Canada toutefois, d'après ce que je sais, la majeure partie de ces quotas est exploitée par des navires canadiens. En fait, la question devient délicate lorsque les quotas sont exploités par d'autres pays. Lorsqu'une entreprise ne possède pas les navires adéquats pour pêcher certaines espèces, elle peut conclure un marché avec un navire étranger. Il s'agit d'un contrat commercial; le navire ne pénètre pas dans nos eaux sans permission. C'est une transaction purement commerciale.

**M. Lewis :** La convention de l'OPANO prévoit certaines mesures de protection à l'égard du Canada. Nous avons évoqué quelques exemples récents de négociations réussies. Un des aspects auxquels nous avons porté une attention particulière est la préservation des dispositions essentielles de l'accord de 1979 touchant l'attribution spéciale de quotas au Canada. S'il est vrai que l'OPANO fonctionne selon le principe « un pays, une voix », on y vote rarement. La convention renferme des modalités qui protègent explicitement les quotas attribués au Canada.

**Le sénateur Adams :** Nous détenons 95,7 p. 100 des quotas. Les Canadiens peuvent-ils pêcher à l'extérieur de la zone des 200 milles et ramener leurs prises au Canada? J'ai entendu dire que le poisson ne venait pas au Canada mais plutôt qu'il allait principalement en Europe.

**M. Ballhorn :** Si les quotas sont attribués au Canada, c'est le Canada qui en a la maîtrise. Le Canada peut exploiter ses propres quotas ou en confier l'exploitation à d'autres pays mais c'est lui, et lui seul, qui décide. Si un quota est attribué au Canada, le poisson appartient au Canada. Personne ne peut le pêcher sans notre autorisation.

**Le sénateur Meighen :** Il me semble qu'à la suite de ce qu'on a appelé la guerre du flétan noir de 1995, un accord ou un règlement obligeait tous les bateaux pêchant dans la zone réglementée par l'OPANO à accueillir des observateurs à leur bord. Le communiqué de presse du MPO daté du 22 septembre 2006 évoque notamment les capitaines des navires qui n'ont pas, en permanence, d'observateurs à leur bord.

Les activités de pêche d'un navire sont observées totalement ou pas du tout. Lorsqu'un observateur est présent à bord d'un navire, l'observation est totale et permanente. Pourrait-il y avoir observation partielle? Pouvez-vous m'éclairer à ce sujet?

I suspect, then, that the signatories to NAFO did not all have the observers. Now we are trying to lessen their dependence, so are we giving in to the fact that we were not able to enforce this regulation? The release talks about a lessening of dependence on onboard observers by reporting in real time. My uneducated assumption is that if you phone in your catch report there is more likely to be misreporting than if you have an onboard observer. Why do we encourage that?

**Mr. Lewis:** In the NAFO conservation enforcement measures there is also a pilot project to examine the effectiveness of the observer program. In cases where there is not an observer on board a vessel, there are certain other mechanisms to test. There is required observer coverage, although I do not have the exact numbers with me.

**Senator Meighen:** Am I right or wrong that, following the turbot war, all signatories to NAFO agreed to have an observer on board?

**Mr. Lewis:** It is my understanding that immediately after the turbot war there was a provision for 100 per cent observer coverage.

**Senator Meighen:** That did not happen?

**Mr. Lewis:** No, it did happen. Largely, there are observers on each and every vessel. There was a pilot project to assess the effectiveness of the observer program.

**Senator Meighen:** How do you assess the effectiveness of an observer program without observers?

**Mr. Ballhorn:** We have more infractions where there are not observers. There are other ways of checking. Basically they check what is in the holds to see if it is consistent with what is supposed to be there, so the issue is whether there is an observer there all the time or whether there is another place along the way you can go in and check the holds.

**Senator Meighen:** You have me confused.

**Mr. Ballhorn:** It is like having a policeman on the street all the time or some of the time.

**Senator Campbell:** This makes no sense to me. If you run a pilot project and say we will take five boats and not put an observer on them and then check to see if they are cheating, of course they will not cheat because they know you will check. If you have a pilot project, you need to take all the observers off and then check them randomly. Even in police work you cannot say if crime happens at this corner it is because we do not have a police officer there.

**Mr. Ballhorn:** I do not know whether you have fully described what the test is. It is not something we are involved with.

Je suppose alors que tous les pays membres de l'OPANO n'avaient pas d'observateurs. Aujourd'hui, nous cherchons à réduire la dépendance vis-à-vis des observateurs; cela veut-il dire que nous sommes en train d'admettre notre impuissance à appliquer les règlements relatifs à l'observation? Le communiqué de presse parle de réduire la dépendance vis-à-vis des observateurs en ayant recours à la déclaration en temps réel. Le profane que je suis suppose que, lorsque les prises sont déclarées par téléphone, il y a plus de risques que les déclarations soient erronées que s'il y avait un observateur à bord. Pourquoi encourage-t-on les déclarations par téléphone?

**M. Lewis :** Les mesures de conservation et d'application comprennent également un projet pilote dont l'objectif est de mesurer l'efficacité du programme des observateurs. En l'absence d'observateur à bord, d'autres dispositifs doivent être mis à l'épreuve. La présence d'observateurs est exigée dans une certaine mesure mais je n'ai pas de chiffres à vous donner actuellement.

**Le sénateur Meighen :** Dites-moi si je me trompe mais, après la guerre du flétan noir, tous les pays membres de l'OPANO n'étaient-ils pas d'accord pour accueillir des observateurs à bord de leurs navires?

**M. Lewis :** D'après ce que je sais, immédiatement après la guerre du flétan noir, des dispositions avaient été prises pour assurer une présence permanente d'observateurs à bord des navires.

**Le sénateur Meighen :** Et cela ne s'est pas produit?

**M. Lewis :** Oui, cela s'est concrétisé. En général, il y a des observateurs à bord de chaque navire. Un projet pilote a été mis sur pied pour évaluer l'efficacité du programme des observateurs.

**Le sénateur Meighen :** Comment pouvez-vous évaluer l'efficacité du programme des observateurs sans observateurs?

**M. Ballhorn :** Nous avons constaté plus d'infractions lorsqu'il n'y a pas d'observateurs. Il existe d'autres moyens de surveiller la pêche. Globalement, on vérifie le contenu des cales pour voir s'il correspond aux déclarations. La question est de savoir si on doit placer des observateurs à bord des navires en permanence ou s'il est possible de vérifier, par d'autres moyens, ce qui se trouve dans les cales.

**Le sénateur Meighen :** Je suis confus par ce que vous me dites.

**M. Ballhorn :** Cela peut se comparer à placer un policier dans la rue en permanence ou seulement à certains moments.

**Le sénateur Campbell :** Cela n'a aucun sens à mon avis. Si vous lancez un projet pilote disons, avec cinq navires et que vous ne placez pas d'observateurs à bord, puis que vous vérifiez par la suite s'ils ont triché, évidemment, ils n'auront pas triché puisqu'ils savaient que vous alliez procéder à des vérifications. Pour mener un projet pilote, vous devez retirer tous les observateurs et procéder à des vérifications à l'improviste. Même en matière de criminalité, on ne peut pas affirmer que des crimes sont commis en un lieu donné parce qu'il n'y a pas de policier.

**M. Ballhorn :** Je ne suis pas certain que vous ayez décrit totalement le projet pilote. Ce type de projet n'est pas de notre ressort.

**Mr. Lewis:** It is much more of an operational issue. Officers from the Department of Fisheries and Oceans could give you more information. The pilot is more on a vessel basis.

**Senator Meighen:** Is cost the reason that there are not observers on every vessel?

**Mr. Ballhorn:** Yes: It is a cost for us, the European Union, for vessels and everything else. Obviously people are looking at whether this is the only way we can do good surveillance.

**Senator Meighen:** That is what the real-time reporting is supposed to identify?

**Mr. Ballhorn:** All this is basically to find whether we can have good enforcement with less cost.

**Senator Meighen:** Finally, the master or whoever phones in and reports that they have 10,000 tonnes of redfish: how do we know the truth is being told, by random checks, as Senator Campbell said?

**Mr. Ballhorn:** There was a case where they overreported on shrimp and they caught some other type and stowed it there. These types of things happen. I guess observers went on board and found it, and they were told to get out of the area.

Even with an observer all the time, people have to go home occasionally. There are always gaps in this coverage; it is a cost element. The European Union has probably raised some of these concerns about the surveillance. Is it really needed? Is the issue still the same? Therefore, can we look at other ways of providing surveillance that is less costly?

**Senator Johnson:** Canada and the EU began joint patrols of NAFO regulatory areas earlier this year. Do you have any information on how that is going?

**Mr. Lewis:** Yes: This summer there was an EU inspector placed on a Canadian platform and they undertook some inspections of vessels in division 1F of the NAFO regulatory area, and as a result there were two citations to vessels that were fishing in that area. I believe that is the only instance up until now. The purpose, as I understand it, of having the joint patrols was also to develop common understandings between the inspectors from the Canadian NAFO inspectors and the EU NAFO inspectors. I understand that has been successful.

**Senator Johnson:** This means they were refused port access, refuelling, supplies, et cetera. Is that the punishment?

**Mr. Ballhorn:** What happens depends upon the infraction. There are degrees of infractions. In some cases they are told to go out of the area and to go home. There are various ways of disciplines, by and large.

**M. Lewis :** Il s'agit davantage de questions opérationnelles. Les agents du ministère des Pêches et des Océans pourraient vous donner davantage de renseignements. Le projet pilote est mené essentiellement à l'échelle des navires.

**Le sénateur Meighen :** Le coût est-il la raison principale pour laquelle il n'y a pas d'observateur sur tous les navires?

**M. Ballhorn :** Oui : la présence d'observateurs à bord des navires entraîne des coûts pour nous, pour l'Union européenne, pour les navires et pour toutes les autres parties concernées. Manifestement, tout le monde cherche à savoir si c'est là le seul moyen efficace d'exercer une surveillance.

**Le sénateur Meighen :** Et c'est cela qu'on essaie de déterminer avec les déclarations en temps réel?

**M. Ballhorn :** En fait, on cherche à savoir si on peut faire observer les règlements efficacement à moindre coût.

**Le sénateur Meighen :** Alors finalement, le capitaine ou quelqu'un d'autre téléphone et déclare avoir à son bord 10 000 tonnes de sébaste; comment peut-on savoir qu'il dit la vérité, en effectuant des vérifications au hasard, comme le propose le sénateur Campbell?

**M. Ballhorn :** Je connais un cas où un capitaine avait déclaré des prises de crevettes supérieures à ses prises réelles puis avait pêché d'autres espèces. Ce genre de chose peut se produire. Je crois que des observateurs sont montés à bord et ont découvert l'infraction, et qu'ils ont ordonné au navire de quitter la zone de pêche.

Même si le programme des observateurs était permanent, on ne pourrait avoir tout le temps des observateurs à bord de tous les navires. C'est une question de coût. L'Union européenne a sans doute soulevé certaines inquiétudes à ce sujet. Est-ce vraiment nécessaire? Le problème est-il toujours le même? Finalement, peut-on envisager d'autres moyens de surveillance moins coûteux?

**Le sénateur Johnson :** Le Canada et l'Union européenne ont entrepris, plus tôt cette année, des patrouilles conjointes dans la zone réglementée par l'OPANO. Avez-vous des renseignements sur le déroulement de ces patrouilles?

**M. Lewis :** Oui : Cet été, un inspecteur européen était embarqué à bord d'un navire d'inspection canadien qui a inspecté des navires pêchant dans la division 1F de l'OPANO. Deux sommations ont été faites à des navires qui pêchaient dans cette zone. Je crois que c'est tout pour le moment. À mon sens, les patrouilles conjointes avaient pour objectif de faire en sorte que les inspecteurs canadiens et les inspecteurs européens aient une interprétation commune des règlements et les appliquent de la même façon. Je crois que cet objectif a été atteint.

**Le sénateur Johnson :** Cela veut-il dire que les navires en infraction se sont vu refuser l'accès au port et donc au ravitaillement en carburant, en vivres et cetera? Est-ce la sanction?

**M. Ballhorn :** La sanction dépend de l'infraction. Il y a une hiérarchie dans les infractions. Dans certains cas, on demande au navire de quitter la zone de pêche et de rentrer à son port d'attache. Il existe un large éventail de mesures disciplinaires.



**Mr. Lewis:** We are dealing with vessels that are flagged to contracting parties in this particular instance. It is up to the flag state to undertake the necessary enforcement when faced with those infringements.

**Senator Johnson:** Do you think patrols are a promising solution or partial solution to this problem?

**Mr. Lewis:** That is an operational issue. It is too early to assess at this point, senator.

**The Chairman:** To conclude on that point, would you agree that only when Canada has shown muscle have we had changes in NAFO? The *Estai* is the latest incident but there were others before that some time ago. Would you agree that the changes in NAFO have come as a result of Canada taking a strong position in exercising its own national muscle?

**Mr. Ballhorn:** That has been an important one but probably not the only one in the sense that there has been a change within the European Union. With the commission having more control over fisheries, it is probably taking more of a European-wide approach. It is probably easier to deal with them than directly with Spain and Portugal.

Also, there were pressures when countries had large fishing fleets and too many vessels for the fish that were there. There has been a change of view in a lot of countries where they would back their fishing vessels no matter what. People are much more aware now of overfishing and what it can do to stocks. There has been a willingness to look at more controls, rules and enforcement.

Canada being in the forefront of new rules and enforcement and, in particular, on patrols and physically being there is an important part of that. The fact that there has been a change of view in the minds of some of the European countries as well is important.

**Senator Cowan:** Excuse my ignorance on this issue, but are vessels fishing in these areas required to carry some sort of global positioning instrument, GPS?

**Mr. Ballhorn:** That is a good question. I am not absolutely sure but they probably do. I think they have to report where they are supposed to be. When they are out fishing they must fish a certain amount in a certain area. I am pretty sure they must have a GPS system to keep control of them.

**Mr. Lewis:** There is a requirement for vessel-monitoring systems and they are satellite-based.

**Senator Cowan:** We do not need to send our vessels or surveillance aircraft out to see which vessels are where?

**M. Lewis :** Nous avons ici affaire à des navires qui portent le pavillon de pays signataires de la convention. Il appartient à l'État du pavillon de prendre les mesures d'application nécessaires lorsque des infractions sont constatées.

**Le sénateur Johnson :** Pensez-vous que les patrouilles constituent une solution complète ou une solution partielle à ce problème?

**M. Lewis :** C'est une question d'ordre opérationnel. Il est encore trop tôt pour en évaluer l'efficacité, sénateur.

**Le président :** Pour conclure sur ce point, êtes-vous d'accord sur le fait qu'on n'a observé des changements au sein de l'OPANO que lorsque le Canada a montré les dents? Le cas de l'*Estai* est l'incident le plus récent mais il y avait eu d'autres cas auparavant. Diriez-vous que les changements au sein de l'OPANO se sont produits lorsque le Canada a montré sa détermination à faire respecter ses intérêts?

**M. Ballhorn :** Cela a certes pesé dans la balance mais ce n'est pas le seul facteur. En effet, des changements sont intervenus également au sein de l'Union européenne. Maintenant que la Commission européenne a davantage de pouvoir en matière de pêche, elle adopte probablement une démarche plus européenne. Il est probablement plus facile de négocier avec l'Union européenne que directement avec l'Espagne ou le Portugal.

Par ailleurs, le climat était tendu lorsque les pays avaient de grandes flottes de pêche et donc trop de navires pour le poisson qu'il y avait à pêcher. Les mentalités ont évolué dans bon nombre de pays qui, auparavant, appuyaient leur flotte de pêche envers et contre tout. On est beaucoup plus conscient aujourd'hui des effets de la surpêche sur les stocks de poisson. Les pays concernés souhaitent un meilleur contrôle et davantage de règlements et de mesures d'application.

Le rôle de premier plan que joue le Canada dans l'imposition de nouveaux règlements et dans leur application, notamment de par sa présence physique dans le cadre des patrouilles, est un facteur très important. Le changement d'attitude de certains pays européens a également été un élément déterminant.

**Le sénateur Cowan :** Veuillez excuser mon ignorance, mais les navires qui pêchent dans la zone de l'OPANO sont-ils obligés d'utiliser des instruments de positionnement global de type GPS?

**M. Ballhorn :** C'est une bonne question. Je ne suis pas certain mais c'est probable. Je pense qu'ils doivent déclarer leur position. Lorsqu'ils pêchent, ils doivent pêcher certaines quantités dans certains secteurs. Je suis sûr qu'ils disposent de systèmes de positionnement par satellite pour surveiller leur position.

**M. Lewis :** Les navires sont obligés de se soumettre à un système de surveillance des navires par satellite.

**Le sénateur Cowan :** Alors nous n'avons pas besoin d'envoyer nos propres navires ou nos aéronefs de patrouille pour savoir où ils se trouvent?

**Mr. Lewis:** No: Vessels flagged to a contracting party operating in a NAFO-regulated area will have this system that is reporting. I do not know what the regularity is; it may be hourly. Our inspectors are well aware of where these vessels are at all times.

**Mr. Ballhorn:** If they are not in the right area, you zero in on them to say, "What are you doing here? You are supposed to be there."

**Senator Cowan:** I accept what you said earlier, when we discuss enforcement and the willingness to abide by the rules, namely, that each sovereign state has its own judicial system, courts, and so on. However, is there a move to develop a common set of penalties that can be enforced in the member states? I think that one could develop a list of offences and then develop some penalties that then would be incorporated into the domestic law of these member states. Then, if you overfished or were caught using a prohibited type of gear, providing you were convicted by the courts of Canada, Portugal, England, Iceland or anywhere else, you would face the same penalty. Canadian fishermen caught using prohibited gear would be fined a certain amount and some lesser amount by a Spanish court. Is that not possible to do?

**Mr. Ballhorn:** In the recent NAFO, we have some language that talks about the penalty being proportionate to the offence but we have not gone further than that.

With the European Union it is a challenge even for them because of the way in which the jurisdiction works. By and large, the individual EU member state has jurisdiction over this area. Even in the European Union, they do not have uniformity. I think they would have difficulty achieving uniformity because I do not think the organization has any clout over the member states. They cannot make it happen. The member states themselves would have to agree.

There has not been a big push on this. I do not know whether there is anything in the Food and Agriculture Organization of the United Nations, FAO, or if there are some more voluntary measures. Perhaps Mr. Shewchuk has more information here.

**Michael Shewchuk, Legal Officer, Oceans Law Section, Foreign Affairs and International Trade Canada:** This issue arose at the review conference earlier in May of this year. The idea was to interest states in the idea of developing regional guidelines for sanctions. One assessment made during the review conference was that the sanctions that had been made by states were not adequate enough in severity to actually deter offences. One recommendation made by the review conference was to develop regional guidelines for sanctions so that flag states can evaluate their own sanction systems

**M. Lewis :** Non : Les navires qui portent le pavillon d'un pays signataire de la convention et qui pêchent dans la zone réglementée par l'OPANO disposent du système qui permet de connaître leur position. Je ne sais pas à quels intervalles leur position est vérifiée, peut-être toutes les heures. Nos inspecteurs savent bien où se trouvent les navires en permanence.

**M. Ballhorn :** S'ils se trouvent dans une zone où ils ne devraient pas être, on se dirige immédiatement vers eux pour leur demander ce qu'ils font là et on leur indique la zone où ils devraient se trouver.

**Le sénateur Cowan :** Je comprends bien ce que vous avez dit tout à l'heure à propos de l'application des règlements et de leur respect, à savoir, que chaque pays souverain a son propre système judiciaire, ses propres tribunaux, et cetera, mais cherche-t-on à établir une liste commune de sanctions applicables aux pays membres? Je pense qu'on pourrait dresser une liste d'infractions et de sanctions correspondantes que les pays pourraient inclure dans leur propre législation. Ainsi, les navires qui pratiquent la surpêche ou qui utilisent des engins interdits, par exemple, seraient passibles de la même peine, qu'ils soient reconnus coupables par le Canada, le Portugal, le Royaume-Uni, l'Islande ou tout autre pays membre. Actuellement, des pêcheurs canadiens pris en flagrant délit de pêche à l'aide d'engins interdits peuvent se voir imposer une amende plus forte que celle qu'imposerait un tribunal espagnol pour la même infraction. L'établissement d'une telle liste serait-il possible?

**M. Ballhorn :** La nouvelle version de la convention de l'OPANO fait état de sanctions proportionnelles aux infractions commises mais ne va pas plus loin.

Même au sein de l'Union européenne, cela serait difficile à réaliser compte tenu du fonctionnement même de l'Union sur le plan juridique. En général, les pays membres de l'Union européenne ont juridiction dans ce domaine. Il n'y a pas d'uniformité entre les pays membres et je crois qu'il serait difficile d'atteindre une quelconque uniformité car je ne pense pas que l'organisation ait de pouvoir en la matière sur ses États membres. C'est à ces derniers qu'il appartient de se mettre d'accord.

On n'a pas beaucoup insisté sur ce point. Je ne sais pas s'il existe des dispositions à ce sujet à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ou si on a recours à des mesures plus volontaires. Peut-être M. Shewchuk pourrait-il vous éclairer davantage là-dessus.

**Michael Shewchuk, agent juridique, Section du droit des océans, Affaires étrangères et Commerce international Canada :** La question a été soulevée à la conférence d'examen en mai dernier. On souhaitait susciter l'intérêt des pays membres pour l'élaboration de lignes directrices régionales en matière de sanctions. On a notamment constaté lors de la conférence d'examen que les sanctions prises par les pays membres n'étaient pas assez sévères pour dissuader d'éventuels contrevenants. Les participants à la conférence ont notamment recommandé l'élaboration de lignes directrices régionales auxquelles les États

against those guidelines to determine whether their sanctions are adequately severe to deter offences.

**Senator Cowan:** In terms of catching a vessel in the area doing something it is not supposed to do and then sending it home, what assurance do we have that the evidence is not destroyed between here and home so that, by the time they get home and face the judicial system of the member state to which they belong, there is nothing left?

**Mr. Ballhorn:** In recent times, we had a Canadian fisheries officer there when the vessel went back to the home port to be unloaded, although sometimes they had to wait around because the vessel did not want to unload with the fisheries officer there.

**Senator Cowan:** I think we have heard evidence about that.

**Mr. Ballhorn:** That has improved. We have had better cooperation from Spain and Portugal on those things.

As far as going into the local court, sometimes the local court might be more favourable to the fishing community than it otherwise might be. It also depends on the penalty regime that exists. You then fall back on whatever the legislation in the country happens to be. There is definitely a need to strengthen that and to have more uniformity.

There is an economic penalty involved. If you sail out to a NAFO zone and you have to stop midway through your fishing to go home or to go somewhere else, you have paid an economic price. In that sense, that is probably more effective.

**Senator Johnson:** That is fascinating.

**The Chairman:** Before we leave and before I thank our guests, I want to raise an idea that came from Mr. Ballhorn regarding the discussion of the March text. The idea was that perhaps the text might be submitted to the committee.

Would you like me to write to the minister on your behalf, asking, "Can we see the text and examine it when it is finalized?" Is that a good idea?

**Senator Johnson:** I think it is an excellent idea, chair.

**The Chairman:** Are all senators agreed to that?

**Senator Cowan:** Of course.

**The Chairman:** Yes.

**Mr. Ballhorn:** You might want to add also the change in the guidelines of the Standing Committee on International Control, STACTIC. Some things are not actually in the text but it deals with the fishing practices themselves. You might want to look at that as well.

**The Chairman:** The text plus what?

du pavillon pourraient comparer leur propre système de sanctions, afin de voir si leurs sanctions sont suffisamment sévères pour dissuader les navires de commettre des infractions.

**Le sénateur Cowan :** Lorsqu'un navire est pris en flagrant délit d'infraction dans une zone de pêche et renvoyé à son port d'attache, comment peut-on être sûr que les preuves ne sont pas détruites entre la zone de pêche et le port d'attache et que, lorsque le navire arrive au port et doit faire face à la justice du pays auquel il appartient, il ne reste plus d'éléments pour le condamner?

**M. Ballhorn :** Ces derniers temps, un agent des pêches canadien était présent lorsque le navire arrivait à son port d'attache pour débarquer ses prises, même si, parfois, certains agents ont dû attendre parce que les capitaines des navires refusaient de débarquer leurs prises en leur présence.

**Le sénateur Cowan :** Je crois que nous avons entendu parler de cela.

**M. Ballhorn :** Les choses se sont améliorées. L'Espagne et le Portugal coopèrent beaucoup mieux maintenant dans ce genre d'affaires.

Quant à la comparution devant un tribunal de l'État du pavillon, il est possible que ce tribunal soit plus clément qu'il ne le devrait envers les pêcheurs de son pays. Tout dépend du régime de sanctions en vigueur dans le pays en question. On en revient à la question du système judiciaire du pays. Il est absolument nécessaire de renforcer cet aspect de la convention et d'obtenir plus d'uniformité.

Il existe aussi une sanction économique. Si un navire se rend dans une zone de pêche de l'OPANO et qu'il doit s'arrêter au beau milieu de sa campagne de pêche pour retourner à son port d'attache ou dans un autre port, il est pénalisé sur le plan économique. Cet aspect en soi est probablement le meilleur dissuasif.

**Le sénateur Johnson :** Très intéressant!

**Le président :** Avant de conclure et de remercier nos invités, j'aimerais vous faire part d'une idée de M. Ballhorn concernant l'étude du texte qui sera approuvé en mars. M. Ballhorn a suggéré que le texte soit présenté au comité.

Souhaitez-vous que j'écrive au ministre en votre nom, pour lui demander si nous pouvons consulter le texte lorsqu'il sera prêt? Pensez-vous que c'est une bonne idée?

**Le sénateur Johnson :** Je pense que c'est une excellente idée, monsieur le président.

**Le président :** Tous les sénateurs sont-ils d'accord?

**Le sénateur Cowan :** Bien sûr.

**Le président :** Oui.

**M. Ballhorn :** Vous pourriez peut-être également ajouter les modifications aux lignes directrices du Comité permanent de contrôle international (STACTIC). Tout n'y figure pas mais elles portent directement sur les pratiques de pêche. Peut-être aimeriez-vous les consulter également?

**Le président :** Le texte et quoi?

**Mr. Lewis:** The NAFO Conservation and Enforcement Measures.

**Mr. Ballhorn:** These are supposed to enter into force as of January 1.

**The Chairman:** Is it agreed?

**Senator Adams:** Agreed.

**The Chairman:** Thank you for being with us today and for being so helpful by answering our questions.

The committee adjourned.

**M. Lewis :** Les mesures de conservation et d'application de la convention de l'OPANO.

**M. Ballhorn :** Ces mesures doivent entrer en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier.

**Le président :** D'accord?

**Le sénateur Adams :** D'accord.

**Le président :** Merci à vous d'être venus aujourd'hui et de nous avoir éclairés en répondant à nos questions.

La séance est levée.

---

**Tuesday, October 17, 2006**

*Living Oceans Society:*

Jennifer Lash, Executive Director;

Kate Willis, Marine Planning Specialist.

*T. Buck Suzuki Environmental Foundation:*

James McIsaac, Clean Water Director.

**Thursday, October 19, 2006**

*As individuals:*

Earl Wiseman;

Bob Applebaum;

Bill Rowat.

**Thursday, October 26, 2006**

*Foreign Affairs and International Trade Canada:*

Richard Ballhorn, Director General and Deputy Legal Advisor,  
Legal Affairs Bureau;

Keith Lewis, Legal Officer, Oceans Law Section;

Michael Shewchuk, Legal Officer, Oceans Law Section.

**Le mardi 17 octobre 2006**

*Living Oceans Society :*

Jennifer Lash, directrice exécutive;

Kate Willis, spécialiste de la planification maritime.

*T. Buck Suzuki Environmental Foundation :*

James McIsaac, directeur, Assainissement de l'eau.

**Le jeudi 19 octobre 2006**

*À titre personnel :*

Earl Wiseman;

Bob Applebaum;

Bill Rowat.

**Le jeudi 26 octobre 2006**

*Affaires étrangères et Commerce international Canada :*

Richard Ballhorn, directeur général et juriconsulte adjoint,  
Direction générale des affaires juridiques;

Keith Lewis, agent juridique, Section du droit des océans;

Michael Shewchuk, agent juridique, Section du droit des océans.



*If undelivered, return COVER ONLY to:*

Public Works and Government Services Canada –  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

---

APPEARING

**Wednesday, October 3, 2006**

The Honourable Loyola Hearn, P.C., M.P., Minister of Fisheries  
and Oceans.

WITNESSES

**Wednesday, October 3, 2006**

*Fisheries and Oceans Canada:*

Larry Murray, Deputy Minister;  
Michaela Huard, Assistant Deputy Minister, Policy Sector;  
Wayne Follett, Regional Director General, Newfoundland and  
Labrador Region;  
Paul Steele, Director General, Conservation and Protection  
Directorate;  
Jeff MacDonald, Director, Atlantic Fisheries and International  
Governance, International Affairs Directorate.

*(Continued on previous page)*

COMPARAÎT

**Le mercredi le 3 octobre 2006**

L'honorable Loyola Hearn, C.P., député, ministre des Pêches et  
des Océans.

TÉMOINS

**Le mercredi 3 octobre 2006**

*Pêches et Océans Canada :*

Larry Murray, sous-ministre;  
Michaela Huard, sous-ministre adjoint, Secteur des politiques;  
Wayne Follett, directeur général régional, Région de Terre-Neuve-  
et-Labrador;  
Paul Steele, directeur général, Direction générale de la conservation  
et de la protection;  
Jeff MacDonald, directeur, Pêches de l'Atlantique et gouvernance  
internationale, Division des affaires de l'Atlantique.

*(Suite à la page précédente)*